HAL open science

Les relations de pouvoir dans la politique sportive rurale au travers des pratiques libres et des sentiers pédestres. Le cas de la commune de Corps-Nuds et de l'intercommunalité Bretagne porte de Loire Communauté

Maxime Laurain

To cite this version:

Maxime Laurain. Les relations de pouvoir dans la politique sportive rurale au travers des pratiques libres et des sentiers pédestres. Le cas de la commune de Corps-Nuds et de l'intercommunalité Bretagne porte de Loire Communauté. Sciences du Vivant [q-bio]. 2021. dumas-03284322

HAL Id: dumas-03284322

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03284322

Submitted on 12 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Laboratoire de Recherche • EA 4636
Violences, Innovations, Politiques, Socialisations & Sports

UNIVERSITÉ RENNES 2

Les relations de pouvoir dans la politique sportive rurale au travers des pratiques libres et des sentiers pédestres

Le cas de la commune de Corps-Nuds et de l'intercommunalité Bretagne porte de Loire Communauté

PRESENTE PAR

Maxime LAURAIN

pour obtenir le diplôme de

MASTER STAPS – DEVELOPPEMENT INTEGRATION SPORT ET CULTURE

de l'Université de Rennes 2

Mémoire de recherche

Sous la direction scientifique de :

M. Yohann RECH

Maitre de conférences à l'Université de Rennes 2

Année universitaire 2020/2021

Laboratoire de Recherche • EA 4636
Violences, Innovations, Politiques, Socialisations & Sports

UNIVERSITÉ RENNES 2

Les relations de pouvoir dans la politique sportive rurale au travers des pratiques libres et des sentiers pédestres

Le cas de la commune de Corps-Nuds et de l'intercommunalité Bretagne porte de Loire Communauté

PRESENTE PAR

Maxime LAURAIN

pour obtenir le diplôme de

MASTER STAPS – DEVELOPPEMENT INTEGRATION SPORT ET CULTURE

de l'Université de Rennes 2

Mémoire de recherche

Sous la direction scientifique de :

M. Yohann Rech

Maitre de conférences à l'Université de Rennes 2

Année universitaire 2020/2021

A la mémoire de Claudine et Michel,

Merci infiniment.

Remerciements

A Yohann Rech, encadrant de cette recherche, pour son accompagnement tout au long de ce travail,

A Michaël Attali, pour ses précieux conseils et sa disponibilité,

Je tiens à remercier chaleureusement mes camarades du master DISC, dont certain·e·s sont devenus de véritables ami·e·s. Les expériences vécues ces deux dernières années ont fortement contribué à l'accomplissement de cet écrit. Je leur souhaite le meilleur pour la suite,

A mes proches, ami·e·s et famille, pour leur soutien sans faille tout au long de ce travail et en cette période difficile. Mais également durant toute ma scolarité et bien au-delà. Cet ouvrage vous est dédié,

Je suis très reconnaissant envers la commune de Corps-Nuds et l'ensemble de son personnel pour leur accueil plus que chaleureux et pour le rôle qu'elle a joué ces dernières années dans la construction de la personne que je suis. Une pensée particulière s'adresse à Nicolas Bazin et Mickaël Pécheul pour leur professionnalisme et leur bienveillance dont je m'inspirerai sans modération,

A l'intercommunalité Bretagne porte de Loire pour leur accueil et tout particulièrement à Loïc Boulard pour sa disponibilité et sa confiance durant cette expérience très enrichissante,

Enfin, je tiens à remercier les personnes qui ont accepté de donner de leur temps pour contribuer à cette recherche, il y a beaucoup de vous tout au long de ces pages,

Merci à toutes et à tous.

Sommaire

REMERCIEMENTS 1

SOMMAIRE 2

INTRODUCTION 3

I. ÉTAT DES LIEUX DE LA LITTERATURE ET CONTEXTE POLITIQUE .. 5

II. APPORT THEORIQUE ET OBJET D'ETUDE 31

III. ANALYSE, REFLEXION ET CRITIQUE DE LA RECHERCHE 53

IV. DISCUSSION ET PERSPECTIVES D'AMELIORATIONS 94

CONCLUSION 96

BIBLIOGRAPHIE 98

WEBOGRAPHIE 103

TABLE DES TABLEAUX..... 105

TABLE DES NOTIONS ET CONCEPTS 106

TABLE DES AUTEURS 109

TABLE DES MATIERES 110

ANNEXES 114

Introduction

En perpétuelle évolution, le sport, et plus précisément les activités physiques et sportives, ont toujours su se réinventer et accompagner les besoins de notre société. En ce sens, les pratiques compétitives et traditionnelles se voient de plus en plus délaissées au profit d'activités à la demande, informelles, auto-organisées et autonomes. De nouveaux enjeux comme le sport pour tous, le sport santé ou encore le développement des pratiques libres, viennent organiser et superviser la pratique physique.

Nous avons fait le choix de nous interroger sur l'organisation et le développement des pratiques libres. Loin des métropoles ou des villes conséquentes, notre intérêt s'est porté sur le milieu rural et les collectivités modestes. Nous avons voulu comprendre la politique sportive de cet environnement, les directions qui lui sont données et si elle est en capacité de suivre les évolutions du champ sportif et les demandes des citoyens, notamment à propos de ces pratiques physiques et sportives libres.

Dans un premier temps, il s'agit de comprendre ce qu'est une politique publique. Ses ambitions, ses influences, ses interrogations et les directions qui lui sont données. En ce sens, il est essentiel de développer la vision de la politique publique qui nous concerne, en particulier en matière d'activités physiques et sportives, au travers d'un recensement des lectures qui ont guidées notre réflexion. L'intercommunalité et l'entraide du monde rural se voulant être de plus en plus présentes dans les problématiques actuelles, il a été question de comprendre ce que l'intercommunalité représente, ainsi que son impact dans le développement de la politique sportive, en particulier sur le sujet des sentiers pédestres, véritable atout de ces communes et parti-pris des pratiques auto-organisées. La récente attribution des Jeux olympiques de Paris 2024 se faisant la ligne directrice de la construction de la nouvelle gouvernance du sport français, nous avons voulu rendre compte de certaines de ces mutations et de leurs influences dans le contexte actuel.

Sur le plan scientifique, il est question d'analyser sociologiquement les enjeux que soulève la politique sportive en matière de pouvoir. Pour tenter de comprendre ces enjeux, analyser les relations qui s'y jouent et les stratégies mobilisées nous apparaît fondamental. Le développement des pratiques libres représentant un nouvel enjeu et un domaine à investir, nous avons souhaité rendre compte de son appropriation par les acteurs du champ sportif local et des enjeux de pouvoir que ces activités peuvent représenter. En ce sens, nous avons fait le choix de mobiliser un champ scientifique particulier. Une fois ce dernier exposé et développé, l'objet d'étude a pris forme et une problématique de recherche en a été déclinée.

Une méthodologie de recherche a été élaborée à l'aide de différents outils qui émanent de plusieurs lectures scientifiques. La problématique érigeant des hypothèses, une phase d'analyse vient rendre compte des données collectées qui seront ensuite traitées afin de valider ou invalider les hypothèses émises. Il importe ensuite de discuter les résultats obtenus et de présenter un regard critique sur l'ensemble de notre recherche afin d'imaginer des améliorations et des approfondissements en vue de permettre au lecteur de mieux saisir les enjeux que soulève l'évolution permanente de la politique publique en matière de sport.

Partie I. État des lieux de la littérature et contexte politique

I. Les politiques publiques

1. Origines américaines et études économiques

Initialement développée aux États-Unis comme « science de l'acte » (Mény & Thœnig, 1989, 61), l'analyse des politiques publiques a été fortement marquée par le behaviorisme et l'intérêt porté aux *input* et *output* tout en faisant abstraction de l'environnement structurel et bureaucratique (Mény & Thœnig, *op. cit.*, 36). Les contacts répétés avec les gestionnaires, sociologues et politologues américains, ont permis aux chercheurs français d'approfondir leur intérêt pour la « *policy analysis* », que l'on traduira par l'analyse des politiques publiques et qui n'émergera véritablement qu'à la fin des années 1970 (Musselin, 2005, 51). Ce champ de recherche s'est d'abord vu investi par le monde des économistes qui y ont laissé des outils et théories qui, depuis l'intérêt qu'ils portent à cette analyse, sont encore très présents dans les méthodologies des politologues (Mény & Thœnig, 1989, 67). Les études économiques aux sujets des politiques publiques attestent que les transformations économiques liées au capitalisme ont eu pour conséquence le développement des politiques sociales (Mény & Thœnig, *op. cit.*, 32) et que la nécessité de prendre en compte cette croissance économique et ses ruptures est essentielle pour tenter de rendre compte du développement de ces politiques (Mény & Thœnig, *op. cit.*, 33). Cette question de l'influence du capitalisme dans les politiques publiques pourrait être réduite à cet ultime argument « *avancé pour expliquer la croissance des politiques publiques et généralement la condamner. On invoque la structure de l'impôt comme source potentielle de dérive des ressources prélevées par l'État pour financer de façon irréversible ou indolore des dépenses publiques* » (Mény & Thœnig, *op. cit.*, 35).

2. L'analyse des politiques publiques à la française

Les travaux menés par les chercheurs français sur l'action publique se matérialisaient, selon Pierre Muller, par un rejet des méthodes américaines de *policy analysis*. (Boussaguet, Jacquot, Ravinet, 2015, 186). Néanmoins, il apparaît en réalité que « *la majorité des travaux s'effectuent en mobilisant des cadres théoriques américains* » et que « *le passage aux États-Unis de plusieurs chercheurs*

majeurs de ce domaine souligne l'illusion d'une approche française, bien plus diverse que ce qui est parfois suggéré » (Boussaguet *et al.*, *op. cit.*, 195). L'analyse des politiques publiques devient donc un champ spécifique de recherche à part entière au sein des sciences politiques (Musselin, 2005, 52). Cette institutionnalisation de l'analyse des politiques publiques permet alors de faire émerger un corpus de recherches qui délimite le champ. D'abord l'objet des politologues, les sociologues n'abandonnent pas l'analyse des politiques publiques qui devient aussi une thématique des sociologues de l'action publique (Musselin, *op. cit.*, 52).

L'entente et la proximité entre sociologues, politologues et gestionnaires s'observe plus loin qu'uniquement en France. Mais la richesse de ces échanges et du dialogue « *ne doit pas faire oublier qu'ils ne partagent souvent pas les mêmes méthodes d'enquête et les mêmes cadres interprétatifs dans leurs travaux respectifs* ». Cette pluridisciplinarité permet également de croiser les travaux sur l'action publique et les politiques qui se sont développés autour de plus vastes secteurs (Musselin, *op. cit.*, 52).

Cependant, « *l'analyse d'une politique sectorielle n'est-elle pas assimilable à l'analyse d'un secteur ?* » et si l'objet de recherche étudié se trouve être le secteur plutôt que les programmes qui le modifient, le chercheur pourra s'aider de l'analyse de « *la compréhension de la structuration et des arrangements particuliers d'un secteur pour analyser la réception, les effets, le succès ou les échecs des actions, programmes ou mesures visant à la transformer*. » (Musselin, *op. cit.*, 56). De même, selon les objets de recherche utilisés pour observer un secteur, ce dernier peut paraître, par exemple, instable ou agité du fait des réformes récentes qui le mettent sous contrainte ou à l'inverse totalement stable et peu impacté par les dynamiques extérieures. C'est donc la définition des objets de recherche qui induit ces résultats et leurs variantes (Musselin, *op. cit.*, 68).

3. Définitions des politiques publiques

L'objet des politiques publiques reste cependant difficile à définir du fait de sa constante variation dans le temps et l'espace. Pour illustrer cette idée de

mouvance constante, l'exemple du sujet de la protection de l'environnement nous semble pertinent. En effet, aujourd'hui, la question de la protection de l'environnement est une composante de plus en plus présente dans les politiques publiques, même si des différences peuvent être notées selon les pays et les régions. Mais les origines américaines de l'analyse des politiques publiques permettent aussi de mieux saisir l'objet, traduit par le mot *policy*, que l'on peut définir comme « *un cadre d'orientation pour l'action, un programme ou une perspective d'activité* » (Mény & Thœnig, 1989, 130). Il faudrait ainsi rendre compte des actes d'une autorité publique pour répondre à une difficulté ou un problème qui prendrait place dans un secteur de sa compétence. Malgré des tentatives de définitions peu fructueuses car trop centrées sur le contenu des politiques au détriment de leur contexte, les auteurs semblent s'accorder sur l'idée qu' « *une politique publique est le produit de l'action d'une autorité investie de puissance publique et de légitimité gouvernementale* ». On retrouve alors plusieurs usages comme les phénomènes de lutte entre des catégories sociales, des partis, des groupes ou même des personnes, afin d'augmenter leur pouvoir dans le but d'exercer une certaine influence ou encore d'accéder à des fonctions de responsabilité et de décision au sein d'une organisation telle qu'un pays ou une collectivité (Boussaguet *et al.*, 2015, 195 ; Mény & Thœnig, 1989, 129). C'est donc « *sous la forme d'un ensemble de pratiques et de normes émanant d'un ou de plusieurs acteurs publics* » (Mény & Thœnig, *op. cit.*, 130) et comme « *un contenu, un programme, une orientation normative, un facteur de coercition et un ressort social* » (Musselin, 2005, 55), que l'analyste voit l'objet des politiques publiques.

4. Les classifications scientifiques des politiques publiques

En ce qui concerne la classification des politiques publiques, les options choisies par la littérature scientifique sont nombreuses. Il est possible de les répertorier en se basant sur des critères formels ou institutionnels, à savoir les politiques intergouvernementales, nationales ou locales. On peut également imaginer les classer depuis les groupes de ressortissants sur lesquels elles portent. Les options de classifications sont multiples et semblent même infinies mais aucune ne semble

réellement être la bonne, celle qui mettrait toute la communauté scientifique d'accord. En effet, la typologie retenue dépendra avant tout de l'usage que le chercheur souhaite en faire. Malgré tout, les typologies les plus utilisées restent celles qui se basent sur la théorie du changement social qui la structure (Mény & Thœnig, 1989, 144) ainsi que celles se déclinant sur les types de ressortissants (individuels ou collectifs) et de contraintes (directe ou indirecte) est érigée par Theodore J. Lowi (Lowi, 1972).

5. Prise de décisions et opérationnalisation : les fondamentaux des politiques publiques

La mise en place d'une politique publique repose sur la prise de décisions : « *Agir, c'est prendre des décisions* » (Mény & Thœnig, 1989, 189). Cette prise de décisions semble alors occuper une place essentielle car elle représente le moment où la partie se décide. Des solutions sont retenues après qu'un responsable ait tranché pour décider ce qui sera retenu ou non. Les événements qui suivent ces décisions impacteront les ressortissants de cette politique publique et l'avenir s'engage alors sans possibilité de retour. Le moment de la décision représente donc « *l'apogée du travail politique et administratif* » (Mény & Thœnig, *op. cit.*, 189) faisant passer les autres étapes comme secondaires.

Mais un autre élément semble avoir une place centrale dans l'exercice d'une politique publique. Elle fait suite à la prise de décision et s'inscrit davantage dans l'opérationnalisation et le travail de terrain puisque l'on parle ici de la mise en œuvre de la politique publique. Les discours qui reposent sur les débats à propos des problèmes sociaux ou basés sur des argumentaires politiques semblent cantonnés à des « *combats d'idées et d'intérêts qui ont peu de prise sur le réel* » (Lascoumes, 2018, 108). Pour Pierre Lascoumes, c'est lorsqu'enfin les acteurs s'emparent des mesures, qui offrent une possibilité de modifier une situation, que la politique publique devient concrète. Il est ici non plus question de la décision de l'action mais de la forme qu'elle prend concrètement sur le terrain, un aspect que l'on peut imaginer plus présent quand il est question de politique environnementale puisque « *confrontées, plus que d'autres, aux caractéristiques*

du territoire où on veut les appliquer et aux jeux des acteurs locaux » (Lascoumes, *op. cit.*, 108).

6. Les politiques publiques : un objet multidimensionnel

Mais la mise en place d'une politique publique demande aussi de prendre en considération les autres politiques autour. En effet, l'entremêlement de certains champs d'action a pour résultat des impacts et des conséquences entre les politiques. Yves Mény et Jean-Claude Thœnig développent : « *Une politique publique A engendre des impacts de divers ordres, parmi lesquels certains peuvent avoir des conséquences sur d'autres politiques publiques, B ou C.* » (Mény & Thœnig, 1989, 138). Exemple avec la politique environnementale qui s'envisage autour de questions générales et globales communes à d'autres politiques spécifiques mais qui garde aussi des spécificités et des « *traits originaux* » (Lascoumes, 2018, 81). Ainsi, les politiques publiques peuvent alors être le point d'entrée et d'observation d'objets plus lointains tels que l'État, les partis politiques ou encore les citoyens (Boussaguet *et al.*, 2015, 14). Ce fut par exemple le cas de Pierre Muller qui « *a étudié l'action publique pour saisir l'État dans sa substance et dans sa matérialité* » (Boussaguet *et al.*, *op. cit.*, 17). L'idée, dans son analyse de l'État, était de partir des faits et dires des acteurs afin de se confronter, au travers des politiques, à la routine et la matérialisation de l'État pour mieux saisir sa construction et ses changements (Boussaguet *et al.*, *op. cit.*, 18).

Mettre en œuvre une politique publique permet de structurer un champ d'action où une pluralité d'acteurs vont intervenir faisant alors de la décision publique un compromis entre de multiples acteurs indépendants (Mény & Thœnig, 1989, 253). La diversification de l'intervention publique, allant du changement climatique au patrimoine architectural, en passant par les énergies renouvelables ou encore la biodiversité, voit apparaître de multiples experts et acteurs qui doivent prendre des décisions, parfois dans un contexte incertain (Lascoumes, 2018, 3). C'est pourquoi le terme d'action publique a été adopté par les chercheurs. Au même titre que la politique sportive, les politiques publiques

mêlent plusieurs convictions comme la philosophie politique, les héritages historiques ou encore l'expérience culturelle (Callède, 2002, 438).

II. Introduire la politique sportive

La réorganisation institutionnelle, générée par les lois Voynet[1] et Chevènement[2], affirme sa volonté de positionner la gestion des services dans les meilleurs niveaux géographiques possibles. L'objectif est de tenir compte des évolutions récentes des territoires tout en renforçant la coopération entre les villes-centres, les banlieues et les zones pavillonnaires et rurales (Bayeux, 2002, 88). L'idée est d'amener une démocratie plus participative (Gasparini & Marchiset, 2008, 135) et d'inscrire le plus de décisions et de démarches possibles dans une logique de développement durable tout en permettant aux petites communes qui ont de faibles moyens, tant financiers que matériels ou humains, de développer leur territoire et de renforcer leur attractivité. Cette recherche de solidarité témoigne de l'importance du tissu communal dans le développement de nouveaux territoires du sport au travers de l'émergence de l'intercommunalité de projet (Chaboche, 2016, 458), qui « *s'impose comme un nouvel échelon territorial de poids dans la gestion publique locale* » (Bayeux, 1996, 10).

Cette mutation semble alors s'accélérer et, particulièrement portée par le champ sportif, élève les APS au rang de « *facteur de cohésion sociale et de développement des territoires* » (Honta, 2008, 116).
Les politiques sportives municipales voient alors les partenariats entre acteurs privés et publics se renouveler et s'aligner avec une certaine cohérence dans la plupart des projets et interventions menées, mais aussi des transformations dans les procédures d'élaboration de l'action publique qui résultent, en plus de l'augmentation de ces partenariats, des exigences de coopération (Honta, 2004).
Nous verrons ici la politique sportive comme étant transversale sectorielle (Bayeux, 1996). Transversale, d'abord, car elle est utilisée comme un outil, au même titre que des politiques sociales, culturelles ou éducatives, afin d'œuvrer pour des finalités communes comme l'éducation, la solidarité, le développement, etc. Cette

[1] LOI n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et portant modification de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000760911/2020-11-23/)
[2] LOI no 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000396397/)

politique est aussi sectorielle dans le sens où elle contribue au développement de la pratique sportive sur le territoire sous toutes les formes possibles : sport scolaire, haut niveau, sport social, sport santé, pratiques auto-organisées, etc.
Si l'aspect transversal de la politique sportive renvoie à une gestion plurielle qui demande communication, coopération et coordination entre les communes, les services et les acteurs, la physionomie sectorielle relève quant à elle plutôt d'un « *modèle tayloriste de répartition des rôles* » (Behar, 2002, 5). Il apparaît alors comme complexe d'articuler ces deux aspects de la politique sportive. Les représentants, au même titre que les acteurs, sont confrontés à une hiérarchisation autant transversale qu'horizontale selon l'aspect de la politique qui est mis en avant. Il semblerait que cette dichotomie hiérarchique soit distincte en fonction de si l'on traite de la politique sportive dans son orientation sectorielle ou transversale, mais il serait réducteur et irréaliste de penser que le taylorisme sectoriel ne déborde jamais sur la coopération horizontale de la transversalité.
Cet aspect pluriel de la politique sportive permet au sport de s'imposer à tous les niveaux de politiques, tant dans les schémas collectifs que dans les contrats de Plan État-Région. Cette présence affirmée et presque indispensable du sport dans les politiques publiques en fait « *un élément de qualité de vie, de solidarité, de cohésion sociale, d'affirmation(s) identitaire(s) et de structuration(s) territoriale(s).* » (Callède, 2002, 455).

On peut alors en conclure que le caractère négligeable du sport dans la recomposition territoriale et la politique municipale ne le rend pas moins inintéressant, mais au contraire, révélateur quand il s'agit d'illustrer la difficulté d'avoir un débat sur la gestion de la politique publique (Bayeux, 2002, 88-89).

III. Etudier la politique sportive

1. Les métropoles et grandes villes

Le prisme de la transversalité a souvent été utilisé pour étudier la politique publique. Que ce soit à propos du sport ou tout autre domaine, l'étude de la politique municipale s'est souvent intéressée aux grandes métropoles, en France (Chaboche, 2016 ; Haschar-Noé, 2009 ; Honta, 2004 ; Keerle & Viala, 2018, 98 ; Frinault & Saout 2011, 118 ; Gasparini & Marchiset, 2008, 126) et ailleurs (Pinson, 2009, 36). Les grandes villes rendent l'étude de cette transversalité plus conséquente qu'au sein des petites communes. Les moyens plus importants permettent la présence d'une multiplicité d'acteurs et on observe une division des tâches bien plus conséquente (Behar, 2002, 5).

Néanmoins, qu'en est-il lorsque les moyens disponibles ne suffisent pas à engager une personne qualifiée ? Nous pouvons penser que le tissu communal rural n'a pas toujours les meilleures réponses, malgré l'aide intercommunale souvent dirigée par ces métropoles, à la mise en place d'une politique tant sportive que culturelle ou d'aménagement. Il semble alors que, sectorielle ou transversale, la politique sportive soit le plus souvent gérée loin du taylorisme de Béhar (Behar, 2002), tant il est difficile de trouver les moyens de recruter du personnel qualifié (Saout, 2015). Quelle forme prend alors cette collaboration intercommunale rurale quand il s'agit de politique sportive ?

2. Le milieu rural

Le développement des politiques sportives territoriales doit conjuguer de multiples visées telles que l'éducation de la jeunesse, le maintien de la paix, la protection des espaces naturels ou encore l'identification communautaire, rendant alors cette « *sectorialisation des politiques* » plutôt confuse (Haschar-Noé & Honta, 2020, 516). Le pouvoir local semble ainsi avoir conservé, à travers la commune, « *l'ensemble des fonctions politiques* » et faisant alors du maire l'« *entrepreneur*

économique, animateur culturel et chef de clan politique[3] » (Behar, 2002, 2) tout en étant un « *acteur efficace vu son envergure politique, il a « assez de " poids " pour orienter effectivement l'avenir du sport* » (Gasparini, 1996, 125[4]) en contribuant à articuler pratiques sportives et projets de territoire. (Chaboche, 2016, 457).

Néanmoins, l'action sportive locale, lorsqu'on l'appréhende en dehors du cadre intercommunal, semble être satisfaisante et pourrait expliquer pourquoi, malgré les accords des élus sur la possibilité de réduire les inégalités territoriales, on voit encore une ambivalence avec l'élaboration d'un projet sportif communautaire (Honta, 2007, 406). Il semblerait que les élus locaux restent sur ce fonctionnement traditionnel de gestion du sport qui relève d'abord de la responsabilité des communes. En prônant une gestion sportive communale en marge de l'intercommunalité, les élus jouent sur le paramètre de la proximité pour garder le plus possible les réseaux de politique publique anciennement construits et éviter le transfert définitif de compétences aux EPCI. On voit alors apparaître ce qui s'apparente à la plus grande difficulté à laquelle doit faire face l'intercommunalité. Ces guerres de clochers entre des représentants qui ne saisissent pas les enjeux de ces collaborations condamnent quelque part les territoires à ne pas pouvoir s'élever au-delà de la simple rivalité sportive, culturelle et/ou géographique.

Paradoxalement, la mise en place d'un projet sportif communautaire est souvent amorcée par les élus locaux. Mais dans le cas où les élus ne se mobilisent pas en ce sens (Honta, *op. cit.*, 408), les dirigeants des clubs sportifs ont eux aussi la possibilité d'initier un tel projet.

[3] J. JULLIARD, « La ville – lieu politique », in Histoire de la France urbaine, Tome 5, Ed. Seuil, 1985.
[4] GASPARINI, William (1996) Enjeux de l'engagement associatif. Contribution à une sociologie de l'organisation sportive locale. Strasbourg, Université de Strasbourg, Unité de formation de la recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives, thèse de doctorat non publiée.

Cependant, on s'aperçoit que le mouvement sportif peine à sortir de cet individualisme compétitif qui l'empêche de s'inscrire dans une mobilisation d'un référenciel d'action à l'échelle de l'agglomération (Honta, *op. cit.,* 416). Cette vision, presque stéréotypée, du club de football communal amateur est porteur de ces enjeux majoritairement compétitifs et identitaires qui condamnent les clubs sportifs à cette logique « *de dispersion voire de division face à des enjeux qui ne sont pas initialement les leurs et pour lesquels ils n'ont pas de réel savoir-faire* (Chaboche, 2001a[5]) » (Honta, 2008, 118).

Partie intégrante du paysage politique local, le sport ne peut être négligé par les élus (Koebel, 2011, 47). Mais cet intérêt pour la pratique physique, pas aussi récent qu'on ne le pense, a su s'adapter à l'évolution des politiques et dépasser les seules propositions traditionnelles d'équipements et d'activités sportives pour aujourd'hui prendre une forme nouvelle à travers la favorisation des coopérations intercommunales (Augustin, 2002, 430). On voit alors apparaître peu à peu un réel soutien des instances nationales pour favoriser l'intercommunalité comme la FNOMS et le CNOSF qui œuvrent pour l'organisation, aussi bien au niveau local que national, de « groupements sportifs » avec pour objectifs de « *répondre aux enjeux induits par les recompositions territoriales, conscients qu'elles auront des répercussions sur l'organisation du sport en France.* » (Honta, 2007, 409). Ce soutien venant des instances a aussi pour objectif d'éviter la marginalisation (Chaboche, 2010, 277) de ces communes qui, à force de rester dans cette logique identitaire au travers de la compétition, s'enferment dans des politiques trop axées sur les associations sportives vitrines (Honta, 2004). C'est pourquoi ces structures nationales « *incitent, lorsque cela est possible, à la création de clubs à vocation intercommunale (intercommunalité associative) et préconisent, également, que la prise de compétence « sport » par les EPCI* » avec l'espoir que des études approfondies viennent nourrir la réflexion sur l'organisation territoriale du sport (Honta, 2007, 405) dans le but d'améliorer cette prise en charge et de

[5] Chaboche, J. (2001a). Les collectivités face à l'intercommunalité sportive. Pouvoirs Locaux, 49, p. 42.

rendre l'utilisation du sport plus efficiente dans ces objectifs sectoriels et transversaux.

Cette politique de soutien menée par la FNOMS et le CNOSF est appuyée par les actions des départements qui permettent, depuis des aides financières, matérielles et de personnels, aux opérations sportives intercommunales engagées d'exister tout en renforçant leur présence sur les territoires ruraux (Honta, 2008, 130).

3. Le sport scolaire

En matière de sport, la politique municipale est, dans la majorité des cas, d'abord destinée au public scolaire et aux associations (Honta, 2004, 110). Cette mobilisation auprès des scolaires prend des formes différentes allant de la mise à disposition d'infrastructures jusqu'à celle de personnels. Ce soutien humain à destinations des écoles, plus souvent maternelles et primaires, n'est en rien obligatoire pour les communes puisque c'est à l'école que revient la responsabilité de l'éducation physique et sportive[6]. Mais cette entreprise témoigne d'un choix politique qui se justifie au travers du fait que « *la mise ne œuvre d'une politique éducative sportive cohérente commence à l'école* » (Bayeux, 1996, 113). En effet, l'école permet aux enfants qui n'auraient pas accès ou choisi une pratique physique sur leur temps extrascolaire de découvrir des activités, de parfois y prendre goût et de comprendre l'importance de pratiquer régulièrement. Une fois cette initiation diepnsée, la stratégie politique repose sur la continuité de l'accompagnement sportif de l'enfant puisque « *qu'il soit dans le temps scolaire ou pas, l'enfant reste le même* » (Bayeux, *op. cit.*, 113) et qu'il pourra alors retrouver ce support sportif hors de l'école, comme pendant les vacances scolaires par exemple (Honta, 2004, 113). Cette continuité est assurée par la complémentarité entre le professeur qui est chargé de dispenser les savoirs relatifs aux enseignements et l'intervenant sportif qui se charge d'apporter sa connaissance des APS (Bayeux, 1996, 114). Même si leur temps d'intervention sont inégaux, l'avantage profitant à l'enseignant et à l'EPS, l'intervenant communal est le

[6] Selon l'article L. 312-3, alinéa 2, du Code de l'éducation.

symbole de cette politique sportive municipale qui veut s'inscrire dans la durée au travers des interventions auprès des enfants tant sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire via les clubs ou les activités de vacances (Bayeux, *op. cit.*, 114). Notre cas pratique illustre bien ces enjeux multiples, souvent assurés par une seule personne dans les petites communes, puisque le « responsable des activités sportives » est aussi « responsable du temps méridien » et a été longtemps été en charge, entre autre, des entrainements du club de football communal par exemple.

On peut penser que ces multiples casquettes sont à l'avantage du professionnel des APS puisque riche de différentes pratiques et publics. Mais on peut aussi se questionner sur le fait qu'une diversité trop large quant à ses missions l'empêche de les assurer aussi efficacement que voulu et/ou nécessaire. Malgré tout, on peut se rassurer en se disant que toutes ces actions ne sont pas systématiquement conduites par une seule et même personne mais que « *les communes font, en effet, appel à des vacataires pour encadrer certaines activités* » (Bayeux, *op. cit.*, 114).

Cependant, ces acteurs éducatifs et associatifs semblent avoir une idée assez floue de la politique sportive dont ils sont les porte-paroles et les représentants sur les terrains. Cette idée approximative des aspects sectoriels et transversaux de la politique sportive municipale illustrerait un manque de clarté et de lisibilité global de la politique sportive (Honta, 2004, 113). Ainsi, même si les initiatives sportives se multiplient sur les territoires, ce manque de lisibilité de la politique sportive serait une des causes du manque de cohérence, de coordination et de complémentarité entre ces initiatives, au point même de se concurrencer (Honta, *op. cit.*, 115). Cette difficulté d'articuler, dans le même sens, les relations entre le système scolaire et les associations sportives met souvent à mal la transversalité de la politique sportive en créant une rupture entre ces deux mondes.

4. Le sport de haut niveau

Dans les relations entre la politique communale et les clubs sportifs, le cas des clubs de haut niveau, souvent professionnels, est un cas particulier. Peu de communes, et encore moins lorsqu'elles peuplent les zones rurales, sont

confrontées à ce cas spécifique. Un club sportif professionnel doit, à partir du moment où les recettes des manifestations sportives payantes dépassent un certain montant[7], déclarer une société commerciale. Cette société peut prendre différentes formes et vient s'ajouter à l'association sportive de base, aussi appelée association support. Les clubs sportifs professionnels peuvent recevoir des subventions ainsi que des prestations venant des collectivités et ce, pour les subventions de droits communs, indépendamment du club professionnel puisque destinées à l'association support (Bayeux, 1996, 109).

5. Le sport social

Bien que tardive, l'attention portée aux inégalités sociales sur le territoire national va avoir pour conséquences la naissance du sport comme outil plutôt que comme finalité. Les principales inégalités que l'on souhaite combattre se trouvent au cœur des banlieues (Gasparini & Marchiset, 2008, 120). Ce public, très réceptif à l'activité physique, va permettre l'émergence du sport à visée sociale et à de nouvelles formes de régulation de l'accès de tous à la pratique des APS (Honta & Illivi, 2017, 874). Peu à peu, l'État assume un double objectif qui incombe au développement du sport social qui se traduit par la volonté de soutenir l'emploi associatif tout en préservant la « *paix sociale* » (Gasparini & Marchiset, 2008, 125). Ce second objectif prend forme suite à plusieurs émeutes qui ont lieu sur le territoire national et l'action sportive continue de s'établir auprès des banlieues. Au travers de ce double objectif, on souhaite que le premier réponde au deuxième, que « *l'insertion professionnelle des uns favorise l'intégration sociale des autres.* » (Gasparini & Marchiset, *op. cit.*, 125) . Ces politiques de développement social par le sport mettent l'accent sur la collaboration et se veulent de plus en plus participatives, avec l'objectif de prendre en compte les attentes des habitants pour donner du sens au projet sportif local ou intercommunal (Gasparini & Marchiset, *op. cit.*, 135). Peu à peu, on constate que d'autres considérations nécessitent comme support les activités physiques et sportives et de nouveaux objectifs viennent s'ajouter aux actions du sport social en banlieue.

[7] Selon l'article 122-1 du Code du sport

6. Le sport santé

La renégociation de la place de la santé publique en France est la conséquence de l'augmentation de maladies chroniques dégénératives et de la sédentarité (Honta & Illivi, 2017, 874). L'accroissement de ces maladies place les politiques préventives et de réduction des risques au cœur du débat. On souhaite, notamment au travers de l'activité physique et sportive, mettre en place des programmes nationaux pour inverser la tendance. Vont alors naître des programmes comme le Plan national de prévention par l'activité physique ou sportive, le Plan national nutrition santé, le Plan obésité ou encore le Plan cancer. L'objectif de ces mesures était d'abord de « *produire une capacité réflexive chez les individus et, partant, de les responsabiliser afin qu'ils adoptent un mode de vie actif* » (Honta & Illivi, *op. cit.*, 874). S'ajoutent à ces programmes des campagnes nationales comme « Manger, bouger » de l'INPES qui placent alors la nutrition et le sport comme les deux principaux piliers de la lutte contre ces maladies. Au travers du plan Sport, Santé, Bien-Etre (PSSBE), on souhaite concevoir des environnements favorables à l'adoption d'un mode de vie actif, ce qui place ce plan « *dans le cadre de la Stratégie nationale de santé trouvant une partie de sa traduction dans la loi de modernisation du système de santé* » (Honta & Illivi, *op. cit.*, 874).

7. Tourisme et sports de nature

Avec les objectifs centraux de dynamisation et d'attractivité du territoire, auxquels la politique sportive contribue également, le développement touristique est un axe qui prend de plus en plus de place dans les politiques. C'est une chance que les territoires ruraux doivent saisir car les zones urbaines se vident de plus en plus, conséquence de la forte demande de retour à la nature pour occuper le temps libre des citoyens[8]. Ce phénomène, couplé avec la volonté de s'occuper activement, constitue un tremplin pour les sports de nature et le développement du tourisme (Lorgnier, Mikulovic, Penel, Bui-Xuân, 2008, 34). Ce développement des sports de nature a vu naître une pluralité d'acteurs qui modifient parfois largement le territoire, rendant l'impact de cet aménagement mesurable mais

[8] URBAIN, J.-D. (2004). Mais où est donc la nature des vacanciers ? Sports de nature. Évolution de l'offre et de la demande, Cahiers Espaces, 81, 35-42

laissant la mesure de l'impact de l'activité elle-même assez floue (Mounet, 2007, 163). L'évaluation de cet impact environnemental renverrait aux intérêts et aux valeurs de chacun des acteurs présents et, au contraire de l'impact économique qui est généralement positif, conduirait à générer des conflits importants entre sportifs et naturalistes par exemple, mais aussi entre les acteurs eux-mêmes (Mounet, *op. cit.*, 163-164).

IV. L'intercommunalité

L'Union européenne, avec l'harmonisation des territoires, a transformé la gestion locale des politiques et, avec la décentralisation, a permis aux élus d'obtenir une autonomie fortement revendiquée (Gasparini & Marchiset, 2008, 132). C'est ensuite l'intercommunalité, au travers des EPCI, qui a contribué à réduire le nombre d'interlocuteurs et ainsi accéder à une certaine économie d'échelle grâce à ce « *balancement entre l'autonomie des maires et la concession d'une part de leur liberté à des structures intermédiaires* (Saout, 2012[9]). » (Grison, 2014, 45). La loi Chevènement donne naissance à l'intercommunalité sportive et la loi Voynet permet « la mise en place de schémas de services collectifs, y compris dans le domaine du sport. » (Gasparini & Marchiset, 2008, 132). Mais il semblerait que cette intercommunalité ait été instaurée sans que les divers acteurs et instances n'aient « *au préalable jugé opportun de s'accorder sur des compétences et un projet réellement déterminés.* » (Honta, 2008, 125). En effet, « *de nombreux rapports dressent un bilan mitigé voire sévère du processus intercommunal pour ce qui est notamment des relations entre communes et EPCI* » (Honta, 2007, 404). Cette analyse témoigne des difficultés que peuvent rencontrer les EPCI qui, manquant d'interlocuteurs à leur échelle (Honta, 2008, 118), sont parfois amenés à ériger un « *catalogue d'idées* » plutôt qu'une réelle stratégie territoriale (Honta 2007, 408 ; Honta 2008, 126). On assiste alors a une pluralité d'actions mises en place qui s'additionnent et s'accumulent mais fréquemment sans cohérence entre elles. On peut penser que ce manque de collaboration est dû a un double effet de manque de coopération entre les acteurs, qui peuvent vouloir préférer générer ces actions de leur propre initiative dans un but de valorisation plus importante et de dynamisation, géographique et identitaire, du territoire sans aide de l'intercommunalité. Mais aussi un manque de volonté de collaborer qui découle de ces guerres de clochers issues de la vision communaliste persistante des maires (Saout, 2008, 761) qui, selon leur disponibilité et donc leur implication, affectent grandement « *l'intensité des liens qui structurent les relations entre les principaux responsables politique et administratif* » (Saout, *op. cit.*, 763).

[9] Le Saout R. (dir.), 2012, Réformer l'intercommunalité : enjeux et controverses autour de la réforme des collectivités territoriales, Rennes, PUR, 267 p.

Une autre difficulté pour les EPCI, et l'intercommunalité d'une manière générale, repose sur la difficile articulation de la politique sportive avec celle des autres niveaux de gouvernement. Ce serait en effet l'absence de répartition des compétences en matière de politique sportive couplée à la stratégie d'évitement des acteurs locaux qui seraient la cause de cette articulation difficile entre les différents échelons territoriaux (Honta, 2001[10] ; Behar, 2002, 3).
Les collectivités territoriales françaises ne sont soumises à aucune obligation quant au développement et/ou à la mise ne place d'une politique sportive territoriale (Bayeux, 2002, 85;Haschar-Noé & Honta, 2020, 514). Nous avons néanmoins observé que, malgré son caractère facultatif, la politique sportive s'est imposée comme la figure de proue de l'intercommunalité au travers de ses dimensions sectorielles et transversales, constituant alors le meilleur exemple d'articulations possibles à différents niveaux. Nous pouvons alors nous demander si le caractère facultatif de la politique sportive n'est pas trop souvent mobilisé à titre d'échappatoire lorsqu'il faut faire face aux difficultés de la mise en œuvre de cette politique.

La mise en place de cette politique à d'abord été exprimée au titre de la clause générale de compétence (Haschar-Noé & Honta, 2020, 514) et, depuis la loi NOTRe[11], au nom de leur compétence partagée. Il est cependant essentiel de rappeler que l'attribution de compétences sportives pour les EPCI ne garantit pas obligatoirement leur implication en la matière, pouvant par conséquent limiter le fait qu'elles soient retenues et permettant alors de constater la diversité des interventions des EPCI (Honta, 2008, 126). On peut alors penser que certains EPCI choisissent de mettre plus ou moins l'accent sur le développement du sport sans pour autant vraiment s'y consacrer. Les raisons de ce choix sont multiples mais on peut penser à la résonnance politique d'abord. Au même titre que lors d'une mesure de programme municipal en amont d'un changement de mandat par exemple, le sport peut aisément être utilisé afin de cibler un certain électorat sans

[10] Honta, M. (2001). Sport de haut niveau et relations départements-région : le cas Aquitain. Actes du colloque Sport de haut niveau et sport professionnel en région(s). Bordeaux, MSHA, p. 237-247
[11] LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030985460/2020-12-05/)

pour autant que les actions s'inscrivent dans la continuité du discours. Cette réflexion peut être étendue au rôle du maire qui, s'il souhaite présider un EPCI, a plus de chance d'être élu si le poids de sa commune est conséquent au sein de la collectivité (Saout, 2000). On observe également que ce phénomène est renforcé par la catégorisation, selon le capital politique de chaque maire de l'intercommunalité, autonome de chaque représentant comme potentiel prétendant ou simple électeur. Ce fonctionnement informel semble plus visible si le groupement est conséquent (Saout, *op. cit.*). On peut aussi formuler une réflexion autour de la volonté, pour les EPCI, de choisir la compétence sportive au profit d'une autre qui demanderait plus de moyens à mobiliser ou qui serait une source de plus grandes difficultés, faisant le choix de cette compétence plutôt par défaut ou par élimination que véritablement par conviction.

Même si l'organisation de l'intercommunalité dépend de plusieurs facteurs liés à la trajectoire socio-économique du territoire (Chaboche, 2010, 285), la nécessité pour les groupements d'adopter un cadre est une problématique centrale (Behar, 2002, 8) qui va également permettre de délimiter une certaine cohérence au sein du territoire tout en favorisant une démarche collective qui a pour but premier de passer outre ces guerres de clochers mais aussi de combattre les difficultés liées à la « *la prise de conscience des nécessaires collaborations à engager pour les atténuer*. » (Honta, 2008, 124).

On prend alors conscience que l'articulation des pratiques sportives et des projets de territoires sont un « savoir-faire » (Blateau, 2000[12]) (Chaboche, 2016, 459) qui pourrait expliquer que « *l'intercommunalité sportive se développe très lentement* » (Honta, 2008, 130), faute, entre autres, de « *dévolution d'une compétence sport obligatoire et transversale à l'échelon intercommunal*. » (Chaboche, 2016, 459).

[12] BLATEAU, James (2000) L'intervention des EPCI à fiscalité propre en matière de sport. Un enjeu perçu, un savoir-faire à construire. Limoges, Université de Limoges, Centre du Droit et d'Économie du Sport, mémoire de diplôme d'études supérieures spécialisées non publié.

Ce développement, aussi lent soit-il, n'a pas eu pour conséquence de remplacer l'organisation traditionnelle des politiques communales en matière de sport mais a, bien au contraire, « *entraîné dans son sillage l'émergence d'un niveau et d'une fonction politique inédits* » (Behar, 2002, 7). Il semble alors que l'intercommunalité sportive n'est plus simplement vue comme un moyen de passer outre les tensions économiques ou administratives des communes, mais bien comme une arme politique capable de conquérir des positions de pouvoir auprès de la concurrence entre les agents cherchant à imposer une « *structuration de l'espace politique* » qui, au travers de la répartition de ces pouvoirs, sert leurs intérêts (Le Lidec, 2012[13]). » (Frinault & Saout, 2011, 120 ; Honta, 2020, 242).

[13] Le Lidec, P. (2012). L'intercommunalité, une variable d'ajustement dans la réforme des collectivités territoriales ? Généalogie d'un projet, stratégies et arbitrages politiques. Dans R. Le Saout (dir.), Réformer l'intercommunalité. Enjeux et controverses autour de la réforme des collectivités territoriales (pp. 21-45). Rennes, France : PUR.

V. Les sentiers pédestres, la toile intercommunale

Tel « *un fil d'Ariane tissé entre les communes* », les sentiers se font « *les médiateurs matériels et symboliques de la construction d'une « collectivité* » avec l'objectif d'« *avoir un impact sur les consciences, tisser un réseau de communication douce entre les communes, resserrer les liens sociaux tout en investissant l'espace sur un mode contemplatif et non agressif* » (Haschar-Noé, 2009, 125[14]) faisant alors de ces routes un « *instrument* » d'action publique (Lascoumes & Galès, 2004, 12). On peut y voir ici un intérêt affirmé pour le développement de ces sentiers qui devraient, quelque part, être la priorité en matière d'aménagement sportif du territoire puisque se voulant être le lien entre les différentes communes d'une collectivité. Néanmoins, on peut douter de cette analogie des relations géographiques entre les communes assurées par ces chemins et les relations intercommunales entre les acteurs à propos des actions menées. Ces aménagements n'en restent pas moins des symboles de ces voies qui s'entremêlent parmi les communes et révèlent parfois les discordes qui subsistent entre les acteurs.

Les sentiers ont cette faculté à mettre en lumière les mésententes qui subsistent entre les acteurs de la politique sportive là où il est plus facile, à propos d'autres actions ou équipements, de désigner qui sera en charge de l'entretien ou de la maintenance par exemple. Fort de leur caractère géographiquement fédérateur, le discours n'est pas aussi séduisant quand il s'agit de décider qui doit s'occuper de quelle portion. Souvent en proie à diverses pratiques physiques et sportives ainsi qu'aux intempéries, l'entretien des sentiers est une tâche dont chaque acteur aimerait se passer, encore plus dans ses zones difficiles d'accès et/ou très protégées comme la haute montagne ou les littoraux par exemple. Mais ces problématiques surgissent également dans les discussions autour des équipements intercommunaux, freinant souvent l'acquisition de la compétence sport.

[14] « Sicoval. La randonnée comme lien social et touristique », Revue Espaces, n° 218, septembre 2004, p. 42-44.

Pour Nadine Haschar-Noé, l'instrumentalisation croissante de la politique d'aménagement des chemins « *se traduit par un « durcissement » des dispositifs de […] partage des charges d'entretien entre communes et intercommunalité* » (Haschar-Noé, 2009, 128). Ainsi, travailler au développement de la politique sportive, au travers de celle de l'aménagement du territoire, constituerait un atout qui favoriserait la coopération intercommunale (Haschar-Noé, *op. cit.*, 131). Mais on peut aussi penser qu'elle est une source croissante de désaccords qui favoriseraient, dans certains cas, la rupture de la collaboration et mettrait en péril la prospérité de l'intercommunalité.

Enfin, cette « idéologie territoriale » (Di Méo, 2007[15]) qui résulte d'une co-construction dialectique entre patrimoine et territoire, érigent les chemins pédestres et leurs entrepreneurs dans « *l'histoire et la géographie des lieux* » (Haschar-Noé, 2009, 129), contribuant alors à renforcer l'identification des habitants à une sorte de nouveau territoire intercommunal qui prône sur leurs communes respectives. Ce territoire devient alors plus seulement géographique mais aussi politique et identitaire et contribue donc à « *son intégration dans une stratégie plus globale de construction identitaire et de maîtrise de l'espace péri-urbain.* » (Haschar-Noé, *op. cit.*, 131). Il peut néanmoins donner lieu à un rejet de cette identité intercommunale et conduire à accentuer les rivalités entre communes. On sait que le sport est friand de ces oppositions locales, qui sont parties intégrantes du climat compétitif et l'on peut penser que cette stratégie intercommunale réduit, ou du moins déplace, cette opposition à un niveau géographique plus élevé, privant alors les aficionados de ces rencontres locales. L'enjeu semble alors de construire une représentation autre de la pratique sportive qui dépasse le climat compétitif qui se veut porteur d'unification plutôt que de division. Mais l'avenir du sport intercommunal réside-t-il uniquement dans cet aspect unificateur des éclatements sportifs locaux ? Comment maintenir ces oppositions locales et culturelles qui dynamisent elles-aussi les territoires tout en prônant une collaboration entre les institutions en matière de politique sportive ?

[15] Di Méo, G. 2007. « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », Colloque Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser, Poitiers-Châtellerault.

Est-il possible de collaborer sportivement sur un même territoire alors que les communes s'opposent entre elles sur leurs terrains durant les week-ends ?

VI. La nouvelle gouvernance du sport

1. L'agence nationale du Sport, un souci de fond et de forme

La récente volonté du gouvernement de transformer le modèle sportif français en vue des échéances futures comme les Jeux olympiques de Tokyo 2020, les diverses compétitions internationales mais surtout les Jeux olympiques de Paris 2024, ont conduit à la création de l'Agence nationale du sport (ANS). La création de cette agence pose ainsi plusieurs problèmes, de fond et de forme, qui laissent à penser que les directions prisent par le gouvernement ne sont pas rassurantes en vue des échéances futures.

A. Statut juridique et financements incertains

Sur la forme, il est reproché au gouvernement d'avoir créé l'ANS par le biais d'un arrêté avant même la soumission du projet de loi visant à lui conférer une base légale. De plus, les modes de financements ainsi que la forme juridique de l'agence posent problème. La forme juridique retenue par le gouvernement se trouve être le groupement d'intérêt public (GIP) qui, par définition, concerne des initiatives qui n'ont pas vocation à devenir pérennes ce qui est contraire aux ambitions du gouvernement à propos de l'agence.
Sur le plan des financements, aucune garantie n'a été donnée sur la durée et les recettes, venant principalement de taxes dites parafiscales. Ce modèle n'est légalement pas compatible avec le statut de GIP et l'affaiblissement du rôle du ministère risque de soumettre le financement de l'ANS à des intérêts financiers privés.

B. La question de l'avenir du ministère des Sports

Sur le fond, la création de l'agence soulève des questions relatives à l'avenir du ministère des Sports. Plusieurs mesures prises, comme la suppression de contrats aidés, le transfert des conseillers techniques territoriaux (CTS) aux fédérations ou encore la réduction des crédits du centre national pour le développement du sport (CNDS) dont l'agence héritera, interrogent sur le désengagement progressif de

l'État alors que se profilent les Jeux olympiques de Tokyo, de Paris et plusieurs compétitions internationales comme la coupe du monde de rugby 2023 en France.

Le transfert des deux compétences, relatives à la haute performance et au développement de l'accès à la pratique pour tous, du ministère vers l'Agence posent également la question de l'avenir du ministère.

2. Haute performance et avenir de l'INSEP

La compétence liée au développement du sport de haut niveau était auparavant propre à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), aujourd'hui sous l'égide du ministère des Sports. Son récent transfert auprès de l'ANS pose alors la question de l'avenir et du rôle de l'institut mais également de l'articulation de cet objet entre ces deux structures.

3. L'accès à la pratique pour tous menacé

Le développement des pratiques physiques et sportives pour tous devient également une compétence de l'ANS posant ainsi la question de l'avenir du ministère des Sports puisqu'en plus de la large autonomie laisser à l'Agence, la loi Mazeaud du 29 octobre 1975 qui stipule dans son article premier que « Le développement de la pratique des activités physiques et sportives, élément fondamentale de la culture, constitue une obligation nationale. […] L'État est responsable de l'enseignement de l'éducation physique et sportive […]. En liaison avec le mouvement sportif, l'État et les collectivités publiques favorisent la pratique des activités physiques et sportives par tous et à tous les niveaux […] », a été l'un des objets essentiels de la construction de notre modèle sportif. Ce désengagement progressif de l'État laisse donc apparaître des inquiétudes quant à l'augmentation des inégalités d'accès à la pratique sportive.

Partie II. Apport théorique et objet d’étude

I. La sociologie des organisations

La récente insertion de la sociologie et des sociologues dans la société s'est vu grandement améliorée grâce à l'évolution et l'émergence de certaines valeurs (Bernoux, 2009, 13). Ces évolutions sont relatives au type de sociologie mobilisé et, selon Philippe Bernoux, il y aurait trois évolutions notables concernant la sociologie des organisations. Il parle alors de « la prise de conscience de l'importance stratégique de la vie des organisations et des institutions » (Bernoux, *op. cit.,* 13), de l'évolution « des idées sur les comportements individuels et de groupe » (Bernoux, *op. cit.,* 15) et enfin de « celle qui concerne le regard porté sur le fonctionnement des organisations sous leur aspect conflictuel » (Bernoux, *op. cit.,* 16). Ces évolutions ont offert à la sociologie des organisations un intérêt nouveau de la part d'auteurs qui vont la mobiliser dans le but d'analyser les politiques publiques en France. Ainsi, au cours des années 1970, la sociologie des organisations fait partie, avec la science administrative et l'approche marxiste, des grands principes utilisés par les sociologues afin de rendre compte de l'étude des politiques publiques françaises (Boussaguet *et al.*, 2015, 159).

Très largement développée dans leur ouvrage *L'acteur et le système* (1977), Michel Crozier et Erhard Friedberg présentent l'analyse des organisations autour de l'étude des mécanismes de l'action collective afin d'en comprendre les problèmes et les difficultés. Les auteurs voient en la sociologie des organisations « un nouveau mode de raisonnement sur les affaires humaines » (Crozier & Friedberg, 1981, 20). L'organisation trouve son intérêt à travers son cadre de fonctionnement, qui permet aux scientifiques d'étudier l'effet système ainsi que les phénomènes de coopération et d'interdépendance mobilisés lorsque les buts des acteurs de cette organisation divergent ou s'opposent (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 21). Mais les buts des acteurs d'une organisation, qui sont des « *ensembles complexes, mais intégrés* » (Crozier & Friedberg, *op. cit.*, 10), peuvent être communs. La sociologie des organisations se veut alors présenter des propositions de réponses aux problèmes posés par ces ensembles ainsi que les outils et moyens développer par les acteurs pour surmonter ces problèmes (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 10). Les mécanismes de coopération entre les acteurs font parfois naître des problèmes qui

peuvent être résolus grâce à d'autres mécanismes réducteurs qui constituent l'organisation et qui vont réduire les possibilités de négociation (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 54).

Au vu des divers mécanismes qui composent une organisation ainsi que les différentes natures des relations entre les acteurs qui la composent, une organisation ne peut être simplement définie comme un ensemble transparent de collaboration et d'entraide, mais bien comme « *le royaume des relations de pouvoir, de l'influence, du marchandage, et du calcul* » (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 45). Alors caractérisée comme un univers de conflit, l'organisation fonctionne grâce aux multiples divergences entre les acteurs qui usent de leur pouvoir et de leur relative liberté. Ainsi, un ensemble organisé doit accepter, pour exister, d'être le témoin de ces conflits et incohérences (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 92). Véritable construit social, l'action collective n'est possible qu'au prix de certaines contraintes pour les acteurs. La sociologie des organisations a pour ambition d'analyser et de comprendre la nature de ces conditions et contraintes (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 15) : « *La sociologie des organisations tente de répondre à ce besoin : donner des clés de compréhension et d'action aux acteurs engagés dans des situations organisationnelles.* » (Amblard, Bernoux, Herreros, Livian, 2004, 7). L'idée est ici de considérer les comportements exceptionnels et inhabituels comme le point de départ de la compréhension des limites et du sens des contraintes auxquelles sont confrontés les acteurs (Crozier & Friedberg, 1981, 44).

Le courant de la sociologie des organisations mobilise plusieurs théories dont chacune « *trouve une application particulièrement pertinente à certains moments ou à des niveaux particuliers de la vie des ensembles organisés* » (Amblard *et al.*, 2004, 13). On voit alors différentes approches et modèles théoriques comme la contingence, les économies de la grandeur, la sociologie de la traduction, les logiques d'action ou encore l'analyse stratégique.

II. L'analyse stratégique

Nous avons alors fait le choix de mobiliser l'analyse stratégique. En effet, l'idée au travers de ce concept théorique est de contourner l'interprétation des comportements comme étant volontaristes mais tout en essayant de rendre compte des agissements par intérêts des acteurs (Amblard *et al.*, *op. cit.*, 28). Ces agissements ont souvent pour conséquence l'apparition de complications au sein des relations entre les acteurs, ce qui nuit à la dynamique collective et à la potentielle efficience des tâches qui incombent à la collaboration entre les acteurs. « *L'analyse stratégique cherche à rendre compte de l'émergence de ce type de problèmes, quotidiens dans les organisations*. » (Amblard *et al.*, *op. cit.*, 24) mais tente aussi de répondre à plusieurs questions comme les processus de construction des action collectives à partir des comportements individuels (Amblard *et al.*, *op. cit.*, 24) ou encore par quelles stratégies, conscientes ou non, les acteurs maintiennent la poursuite des actions malgré ces difficultés (Amblard *et al.*, *op. cit.*, 38).

Le raisonnement stratégique peut néanmoins présenter quelques limites. Le risque principal se traduit par l'exploration trop rapide en partant du vécu des acteurs (Crozier & Friedberg, 1981, 231).

1. Les postulats

L'analyse stratégique repose sur plusieurs postulats qui sont partagés par la majorité des auteurs. Nous traiterons ici de la liberté des acteurs, de la rationalité limitée des stratégies dans les jeux de pouvoir et de la « *liberté relative des acteurs* » (Bernoux, 2009, 149).

Les acteurs ne peuvent être vus comme un « *produit mécanique de l'obéissance ou de la pression des données structurelles* » (Crozier & Friedberg, 1981, 4 ; Bernoux, 2009, 147) mais bien au travers de leur liberté, même relative, qui traduit un choix lui permettant alors, face à ses contraintes, de saisir des opportunités. Ces mécanismes rendent donc la conduite humaine toujours contingente. Cependant, la liberté des acteurs n'est que restreinte et leur

rationalité seulement limitée. Les acteurs sont donc eux aussi des construits sociaux et non des entités abstraites, tout comme leurs besoins, leurs objectifs, leur rationalité et leur liberté (Crozier & Friedberg, 1981, 55).

Un autre postulat met en avant la rationalité limitée des stratégies mobilisées dans les jeux de pouvoir. Cette limitation vient de l'obligation de « *tenir compte des stratégies des autres et des multiples contraintes de l'environnement,* [puisqu'] *aucun acteur n'a le temps ni les moyens de trouver la solution la plus rationnelle dans l'absolu pour atteindre ces objectifs* » (Bernoux, 2009, 150). L'homme ne sachant optimiser, à cause d'une liberté et d'informations limitées, il se contente de réagir en utilisant la réponse la plus rapide et la moins insatisfaisante (Crozier & Friedberg, 1981, 54). Même si cette liberté se trouve limitée, elle est toujours existante et « *il ne peut s'empêcher de l'utiliser pour battre le système* » (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 42).

La liberté d'un individu conditionne alors son pouvoir sur les autres acteurs. Mais cette liberté se gagne sur la zone d'incertitude que l'imprévisibilité de son comportement lui permet de contrôler face aux autres acteurs (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 72). Ainsi, les concepts de zone d'incertitude et de pouvoir sont, au même titre que le système d'action concret, centraux pour l'analyse stratégique.

2. Les concepts

A. Le système d'action concret

Les concepts clés de l'analyse stratégique sont d'abord présentés avec le système d'action concret. L'objectif de ce concept serait de « *comprendre les articulations entre les jeux d'acteurs* » (Amblard *et al.*, 2004, 37). Il est central dans l'analyse stratégique et lié à l'idée que l'organisation se présente comme un construit humain structuré (Bernoux, 2009, 156) autour des relations régulières entre les acteurs. Les stratégies qui développées par les acteurs ajustent l'organisation faisant alors de ce « *construit en ajustement permanent* » le système d'action concret (Bernoux, *op. cit.,* 156). L'analyse stratégique se base sur deux systèmes d'analyse qui sont complémentaires : le raisonnement stratégique et

le raisonnement systémique. « *Le raisonnement stratégique part de l'acteur pour découvrir le système qui seul peut expliquer par ses contraintes les apparentes irrationalités du comportement de l'acteur. Le raisonnement systémique part du système pour retrouver avec l'acteur la dimension contingente arbitraire et non naturelle de son ordre construit.* » (Crozier & Friedberg, 1981, 230 ; Amblard *et al.*, 2004, 38). Les deux démarches sont difficiles à distinguer mais, même si elles présentent un certain sens opposé, (Crozier & Friedberg, 1981, 237) sont complémentaires et dépendantes l'une de l'autre.

B. La zone d'incertitude

Ces incertitudes ne doivent pas être vues comme des turbulences subies par les acteurs dans la poursuite de leurs objectifs, mais bien comme « *des contraintes que les acteurs vont intégrer dans leur jeu* » (Bernoux, 2009, 169). Les zones d'incertitude naissent lorsque les organisations déterminent des endroits où pourront se développer des relations de pouvoir. Ainsi, l'action étant plus prévisible à certains endroits, cela créer des zones d'incertitude organisationnelles où les individus s'affronteront pour en avoir le contrôle afin de les utiliser dans leur poursuite de stratégies. Des relations de pouvoir se créeront alors autour de ces zones. « *Plus la zone d'incertitude contrôlée par un individu ou un groupe sera cruciale pour la réussite de l'organisation, plus celui-ci disposera de pouvoir* » (Crozier & Friedberg, 1981, 79). L'organisation, via le règlement intérieur et l'organigramme, contraint la liberté d'action des individus et des groupes et donc conditionne l'orientation des stratégies. Ces contraintes ne sont pas réellement un frein mécanique à l'organisation mais elles vont de pair avec la notion de pouvoir.

C. Le pouvoir

Analyser l'action collective implique de prendre en compte le concept de pouvoir. Il naît des conflits qui existent au sein des organisations, tant entre les acteurs, les groupes d'acteurs ou, par exemple, différents services (Bernoux, 2009, 177).

Le pouvoir est lui aussi central dans la réflexion autour des ensembles organisés puisque « *l'action collective n'est rien d'autre que de la politique quotidienne. Le*

pouvoir est sa matière première » (Crozier & Friedberg, 1981, 25). Le pouvoir permet de compléter la démarche stratégique puisqu'il va rendre compte de la stratégie de l'acteur. Comprendre ce phénomène, sa logique et ses fondements est donc une tâche importante de la démarche stratégique (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 63).

Plusieurs définitions du pouvoir on été confrontées, complétées et travaillées afin de rédiger celle qui correspondrait le mieux à ce concept tel qu'il est entendu dans cette analyse. Il n'est pas assimilé ici à celui qu'une autorité établie pourrait avoir mais bien au résultat contingent des sources d'incertitude mobilisées par les acteurs dans une structure de jeu. Cette relation est donc toujours liée à cette structure de jeu et c'est cette structure qui va définir si les sources d'incertitude, qui peuvent être naturelles ou artificielles, sont pertinentes pour les acteurs. (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 30). Le pouvoir se veut alors être une relation entre au moins deux protagonistes. Les auteurs partent de la définition de Max Wéber « *le pouvoir de A sur B est la capacité de A d'obtenir que B fasse quelque chose qu'il n'aurait pas fait sans l'intervention de A* » et complètent ensuite avec l'idée que « *le pouvoir de A sur B est la capacité de A d'obtenir que, dans sa relation avec B, les termes de l'échange lui soient favorables* » (Bernoux, 2009, 181). Cette idée met en avant la préparation nécessaire de la situation par A qui ne pourrait mobiliser uniquement sa position hiérarchique pour exercer son pouvoir. Crozier et Friedberg argumentent eux aussi en disant du pouvoir qu'il est « *un rapport de force, dont l'on ne peut retirer davantage que l'autre, mais où, également, l'un n'est jamais totalement démuni face à l'autre* » (Crozier & Friedberg, 1981, 69). Cette vision du pouvoir est très largement partagé par Gilles Pinson qui précise que « *le pouvoir n'est pas la propriété durable et stable de certains acteurs mais une relation toujours instable mettant aux prises des acteurs, des organisations, des niveaux institutionnels qui ont peu de chance d'être totalement dépourvus de ressources pour peser dans les rapports de force et atteindre leurs objectifs, mais qui les mobilisent de manière différenciée selon les domaines et les situations.* » (Pinson, 2015, 487).

La relation de pouvoir est alors une relation instrumentale, non transitive et réciproque bien que déséquilibrée.

Le pouvoir n'est pas une entité existante en soi mais ne peut trouver vie qu'au travers d'une relation entre au moins deux acteurs qui, même provisoirement, constituent un ensemble organisé. Ainsi « *pouvoir et organisation sont indissociablement liés l'un à l'autre* » (Crozier & Friedberg, 1981, 78). Les résultats d'une relation de pouvoir seraient alors déterminer par les atouts, les ressources et les forces des parties qui s'affrontent. « *Le pouvoir réside donc dans la marge de liberté dont dispose chacun des partenaires engagés dans une relation de pouvoir […] la force, la richesse, le prestige, l'autorité, bref, les ressources que possèdent les uns et les autres n'interviennent que dans la mesure où ils leur fournissent une liberté d'action plus grande* » (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 69). Crozier et Friedberg distinguent quatre grandes sources de pouvoir qui correspondent aux incertitudes principales d'une organisation. Ils les résument comme « *celles découlant de la maîtrise d'une compétence particulière et de la spécialisation fonctionnelle ; celles qui sont liées aux relations entre une organisation et son ou, mieux, ses environnements ; celles qui naissent de la maîtrise de la communication et des informations ; celles enfin qui découlent de l'exigence des règles organisationnelles générales.* » (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 83). L'analyse de la relation de pouvoir nécessite de trouver les réponses à deux séries de questions que sont, d'abord, de quelles ressources chaque acteur dispose, puisque la réponse à cette question permet de comprendre quels sont les atouts qui permettent à l'individu d'augmenter sa marge de liberté. La seconde porte sur la pertinence des ressources et les critères de cette pertinence ainsi que la possibilité de mobiliser ces ressources. On cherche ici l'enjeu de la relation ainsi que les contraintes structurelles qui la régissent (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 73). L'objectif de l'individu est d'élargir sa marge de liberté, en réduisant les zones d'incertitude, pour débloquer le plus de comportements potentiellement mobilisables dans sa situation. Ainsi, il doit dans le même temps essayer de restreindre les potentielles possibilités d'action de l'acteur en face de lui puisque son comportement deviendra alors connu d'avance (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 72).

D. Le concept du jeu

Le concept du jeu propose de se concentrer sur les mécanismes d'intégration des phénomènes comme la structure, le rôle et la personne. Le jeu est alors vu comme « *un mécanisme concret grâce auquel les hommes structurent leurs relations de pouvoir et les régularisent tout en leur faisant – et en se laissant – leur liberté* » (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 113). Les hommes se servent, consciemment ou non, du jeu pour régler leur coopération puisqu'il permet de concilier liberté et contrainte. Le concept de jeu nécessite que l'acteur reste libre mais doit adopter une stratégie rationnelle en fonction de la nature et des règles du jeu s'il veut gagner. Il faut donc, pour avancer, que le joueur accepte les contraintes imposées. Néanmoins, « *dire qu'il y a jeu n'implique donc nullement ni une quelconque égalité de départ entre les joueurs ni un quelconque consensus sur les mêmes règles du jeu* » (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 115). Les règles du jeu s'appuient sur une source d'incertitude qui s'impose à tous les joueurs puisqu'on parle ici de la survie de l'organisation et donc de la simple capacité de continuer à jouer (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 106). Les joueurs peuvent cependant refuser le jeu et n'accepteront de participer que s'ils trouvent dans l'organisation des enjeux qui leur suffisent et qui leur importent. L'organisation peut influencer ces enjeux au travers du système de promotion interne ou l'importance des zones d'incertitude par exemple (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 81). Les stratégies mobilisées par les acteurs ont toujours deux aspects qui sont contradictoires et complémentaires. En effet, chaque individu tentera simultanément de contraindre les autres membres, on a alors ici une stratégie offensive, tout en essayant d'échapper aux contraintes des autres individus, représentant alors une stratégie défensive. L'utilisation et l'importance de ces stratégies varient dans l'espace et dans le temps mais elles seront toujours en cohabitation (Crozier & Friedberg, *op. cit.,* 92).

III. Sociologie des organisations et politiques publiques

Nous pouvons nous demander en quoi la sociologie des organisations nous semble pertinente dans l'étude des politiques publiques, et en particulier dans le cas de la politique sportive. En effet, nous partons du postulat affirmant que les collectivités, comme toute autre organisation politique et administrative, les processus d'action publique ou encore l'État, « *sont confrontées à des enjeux d'organisation du travail collectif, de mobilisation des acteurs et de coordination de leurs activités qui ne diffèrent pas fondamentalement de ceux auxquels sont confrontés d'autres types d'organisations comme les entreprises ou encore les associations et les mouvements sociaux* » (Pinson, 2015, 486). La société se devant être de plus en plus productive, nous assistons à une réorganisation et une rationalisation de l'État. Se faisant, l'État se voit devenir une organisation à part entière avec une efficacité et une efficience propre mais aussi avec une pluralité de secteurs et de professions tournés vers la production de biens et de services (Pinson, *op. cit.*, 489).

Le sociologue de l'action publique ne faisant « *a priori [pas] de différence de nature qui justifierait de distinguer l'étude d'un atelier dans une usine de construction automobile de celle d'une direction d'administration centrale dans un ministère* » (Musselin, 2005, 54), nous voyons au travers de ce champ sociologique, la possibilité d'étudier les différents mécanismes de coordination qui peuvent s'animer dans les « *processus contribuant à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques* » (Pinson, 2015, 491).

IV. Problématique de recherche

Les questions initiales qui ont guidé cette réflexion ont, pour certaines, été formulées bien avant le début des périodes des stages, voire même de manière spontanée et détachée de ce travail, au cours de discussions anodines avec notre entourage. Elles découlent de notre pratique personnelle et ponctuelle de la course à pied en dehors d'une structure associative mais aussi de la comparaison avec une pratique plus régulière qui prend forme au travers de différents clubs associatifs. Ces interrogations nous ont alors amenées à réfléchir aux directions que prend la politique sportive en matière de pratique auto-organisée.

Dans un premier temps, la réflexion globale porte sur l'existence, ou non, d'un intérêt envers les pratiques auto-organisées. Les décideurs de la politique sportive, qu'elle soit communale et/ou intercommunale, œuvrent-ils en faveur ou non du développement de ces pratiques dites libres et autonomes ? Le font-ils par contrainte ou par choix ? Nous voulons aussi interroger ces décisions afin de savoir si les affinités personnelles des décideurs pour telle ou telle pratique tiennent une place plus ou moins grande dans les propositions et les décisions. Il nous apparait pertinent de questionner le fonctionnement, quel qu'il soit, de ces mesures afin d'observer s'il est général et partagé ou propre à chaque collectivité ?

Nous appellerons politique sportive de développement des pratiques auto-organisées, toutes formes de la politique sportive à destination du développement de ces pratiques, tant au travers d'équipements que d'événements ou d'actions diverses. Ainsi, lorsqu'une collectivité a décidé d'accorder du crédit à cette branche de la politique sportive, vers quels objectifs se tourne-t-elle ? Ces objectifs sont-ils similaires et partagés par d'autres collectivités ? Dans la mise en place de ces actions, quelle est la nature des relations entre les acteurs de cette politique ? L'idée ici est de rendre compte de l'importance, ou non, de la pratique personnelle sur le développement des pratiques sportives libres. Mais aussi de mesurer l'ampleur des jeux de pouvoir qui peuvent s'y dérouler.

Les actions, aussi bien matérielles, au travers des équipements qui fleurissent, qu'événementielles, en direction de la favorisation des pratiques physiques et

sportives libres voient de plus en plus le jour. Cependant, les plus grandes avancées sont le plus souvent observées dans les métropoles ou encore dans les grandes villes régionales. Nous voudrions alors nous intéresser aux freins du développement de ces initiatives. Même si l'obstacle le plus évident est lié aux enjeux économiques, il ne nous semble pas être le seul justificatif de cette tendance. Qu'en est-il alors de la question des pratiques physiques et sportives autonomes dans les territoires ruraux ?

Même si de plus en plus d'équipements destinés aux pratiques libres sortent de terre, comme les city-stades, les parcours sportifs ou les structures de renforcement musculaire, un manque d'animation autour de ces outils est constaté. Une fois l'équipement construit, les acteurs de la politique sportive ne cherchent pas constamment à l'animer et ne voient généralement pas quoi faire de plus une fois l'outil réalisé. Certains équipement voient alors le jour dans une temporalité où il apparaissait nécessaire de les proposer, mais tombent ensuite dans l'indifférence sans vraiment avoir été valorisés. S'il y en a, quels sont donc les objectifs des acteurs de la politique sportive au-delà de la réalisation de la structure ?

Parmi les territoires ruraux, certains voient au travers de la politique sportive une possibilité de valoriser leur territoire et d'augmenter son attractivité. Il nous apparaît légitime de nous questionner sur la pertinence, pour les territoires qui sont moins enracinés dans les activités touristiques, de développer les pratiques auto-organisées. En effet, fort de leurs activités de pleine nature portées par les littoraux ou les montagnes par exemple, ces territoires touristiques ne peinent pas à justifier l'intérêt de développer ces offres de pratique. Comment les acteurs des territoires ruraux voient ces différences d'atouts à propos du développement des pratiques libres ?

Avec l'ambition de rendre compte des jeux de pouvoir entre les acteurs de la politique sportive locale et leurs conséquences sur sa mise en œuvre, nous avons interrogé des techniciens et des décisionnaires afin d'identifier des zones d'incertitude et les stratégies qui s'y jouent.

Ces différentes interrogations ont été la genèse de la problématique de recherche de ce travail. Cette problématique a été le fil conducteur du travail de recherche, tant sur le plan scientifique, caractérisé par le recueil, l'analyse et les résultats des données, que sur le plan pratique symbolisé par les missions de stage.

V. Objet de recherche

Nous avons fait le choix de nous intéresser aux formes et aux directions que prend la politique sportive locale des milieux ruraux. Il est aussi question de tenter d'analyser la politique sportive intercommunale. Nous souhaitons rendre compte de l'état du développement de ces politiques au travers des sentiers pédestres. En effet, selon nous, les sentiers pédestres sont le meilleur outil pour permettre de rendre compte des niveaux de développement des politiques sportives communales et intercommunales. N'étant que rarement les outils développés en priorité et se voulant au centre des collaborations entre communes, ces sentiers nous paraissent être un reflet pertinent de l'état des politiques sportives et des relations entre les acteurs.

Dans l'ambition de rendre compte du développement des politiques sportives locales, analyser la nature des relations entre les acteurs nous parait primordial pour comprendre les enjeux qui prennent forme au travers de cette politique publique. Nous souhaitons alors rendre compte des stratégies mobilisées par ces individus pour investir les zones d'incertitude afin de tenter d'augmenter leur pouvoir et leur notoriété.

1. Hypothèses de recherche

Au vu de notre problématique et des directions données à cette recherche, plusieurs hypothèses ont été générées. Tout d'abord, nous pensons que les acteurs revendiqueront la politique sportive générale au travers soit du moment de la prise de décision, soit de l'opérationnalisation. Même si l'on imagine les acteurs nuancer leurs propos, il nous parait cohérent d'avancer que les élus défendront la prise de décision comme le cœur de la politique sportive là où les techniciens revendiqueront davantage l'opérationnalisation.

Concernant la politique sportive locale et le cas de leurs territoires, les orientations prises développeront d'abord le sport scolaire, qui existe depuis plus longtemps et dont les problématiques matérielles et de personnels sont toujours

centrales au sport dans les communes. Le sport pour tous prendra sans doute également du sens, mais restera minoritaire selon nous.

Sur la question de l'intercommunalité et de sa place dans la politique sportive, l'absence de compétence sport sera forcément un élément central à notre sens. Les élus justifieront probablement ces choix en confrontant le sport à d'autres domaines plus prioritaires mais les techniciens se montreront sans doute en rupture avec ces opinions. De plus, nous pensons que les guerres de clochers continuent de dominer les rapports entre les municipalités et ces freins au développement du sport intercommunal reflètent un manque de compréhension des enjeux de la part de certains acteurs.

La pratique libre sera, à notre avis, le sujet le plus divisé. La vision traditionnelle du sport s'opposera à la volonté de développer ces nouvelles activités. La question de l'avenir du monde associatif, en pleine crise actuellement, peut faire pencher la majorité vers la vision plus traditionnelle, mais les discours seront sans doute nuancés. Sur le développement de cette pratique libre, les communes ne seront pas sur un pied d'égalité mais la majorité des développements en ce sens prendront forme au travers des équipements proposés. Au-delà des préoccupations actuelles plus enclin au soutien du monde associatif, le caractère moins touristique des territoires ruraux peut supposément être un élément de réponse au faible développement de ces pratiques, tout comme la question financière qui n'impacterait pas les territoires urbains.

Même si l'initiative individuelle reste un élément principal des directions choisies par les entités, nous pensons que la pratique personnelle des acteurs n'influence que peu leur position professionnelle. Nous attendons là aussi des réponses mesurées.

A propos du cas spécifique des activités de pleine nature et des sentiers pédestres, le manque de compétence sport pèsera principalement en défaveur de leur développement. Selon nous, le peu d'activités et d'aménagements proposés en ce sens seront des initiatives individuelles et isolées. Nous voyons au travers des sentiers le reflet de l'état de développement de la politique sportive locale.

Enfin, le manque de compétence et les considérations croissantes pour le monde sportif en fait un domaine nouveau à investir pour les acteurs souhaitant tirer leur épingle du jeu. En ce sens, nous pensons que les relations seront majoritairement positives entre les acteurs mais que certains cas spécifiques illustreront les jeux de pouvoir qui prennent place et les enjeux que représentent cet objet des politiques publiques.

2. Les terrains de recherche

Ce travail de recherche s'appuie normalement sur un stage obligatoire de fin d'étude d'une durée moyenne de quatre mois. Le contexte sanitaire lié à la Covid-19 a vu cette recherche se baser sur deux stages différents, de durées de deux mois, entre février et avril 2021, et de trois mois entre avril et juin 2021. Le premier de ces stages a prit forme au sein du service de vie sportive de la mairie de Corps-Nuds. Le second s'est déroulé au sein de département de l'accompagnement du mouvement sportif du pôle « Services à la population » de l'intercommunalité Bretagne porte de Loire Communauté.

Nous avons alors pu observer, sur la thématique similaire du développement des la pratique libre au travers des équipements, quelle direction prenait la politique sportive communale mais aussi intercommunale. Ainsi, au travers de ces deux niveaux de collectivité, nous avons pu comparer l'intérêt qui est porté au développement de cette pratique.

A. Le service de vie sportive et la commune de Corps-Nuds

La commune de Corps-Nuds compte environ 3500 habitants pour une superficie de 23km². Le service de vie sportive comporte deux éducateurs sportifs : Mickaël Pécheul et Nicolas Bazin, responsable du service mais aussi du temps méridien. Les missions du service de vie sportive sont « la promotion et le développement des activités physiques et sportives sur la commune » tout en intervenant aussi sur différents champs comme le périscolaire, l'extrascolaire, le scolaire et l'associatif. Le soutien et l'accompagnement du tissu associatif est aussi une composante centrale des missions du service.

B. Le sport dans l'intercommunalité Bretagne porte de Loire Communauté

Le territoire de l'intercommunalité Bretagne porte de Loire Communauté accueille près de 33 000 habitants pour 463km² répartis sur 20 communes. Sa politique sportive prend notamment forme autour de trois offices municipaux des sports situés à Bain-de-Bretagne, au Sel-de-Bretagne et au Grand-Fougeray. L'accompagnement du mouvement sportif prend aussi forme au travers de soutien apporté aux partenaires associatifs locaux.
Les objectifs annoncés sont de « soutenir, encourager et provoquer tous efforts et toutes initiatives tendant à répandre et à développer pour tous la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'éducation populaire de compétition et de loisir », de « faciliter, par l'organisation de diverses actions, auprès de divers publics, l'accessibilité à la pratique d'activités physiques, sportives artistiques et d'éducation populaire pour le plus grand nombre, de faciliter, dans les mêmes domaines, une coordination d'efforts » et « d'analyser l'évolution des pratiques.

VI. La méthodologie

1. La démarche

Pour cette recherche, nous avons retenu la démarche hypothético-déductive. En effet, nous sommes partis d'un corpus de questions et d'hypothèses qui ont pris forme à la suite d'une lecture de la littérature existante liée à notre objet de recherche. A la suite de ces lectures et des échanges avec notre encadrant de recherche, d'autres axes non envisagés à l'origine se sont avérés pertinents et ont donc été considérés. Pour mener à bien cette recherche, plusieurs outils ont été étudiés et certains, par rapport à leur pertinence au vu du sujet, du terrain de recherche et du contexte, ont été retenus.

2. Les outils

A. Les entretiens

Pour cette recherche, nous avons fait le choix de collecter des données au travers d'entretiens auprès de techniciens et de décisionnaires de la politique sportive des deux territoires. En lien avec les missions de stage qui m'ont été confiées et cette recherche, nous avons orienté notre démarche sur le sujet des activités auto-organisées. Le type d'entretien retenu est l'entretien semi directif, il nous paraît « *approprié lorsque l'on souhaite approfondir un domaine spécifique et circonscrit, explorer des hypothèses sans qu'elles soient toutes définitives, et inviter l'enquêté à s'exprimer librement dans un cadre défini par l'enquêteur* » (Sauvayre, 2013, 9). Il nous semble pertinent, afin d'approfondir le domaine spécifique de la politique sportive à destination des pratiques libres, de mobiliser ce type d'échange auprès d'individus et de groupes restreints (Blanchet & Gotman, 2015, 37). Ce type d'entretien va nous permettre d'explorer nos hypothèses sans qu'elles soient pour autant définitives, mais cela va aussi laisser l'enquêté s'exprimer librement afin de récolter des données les plus proches possibles des avis, expériences et ressentis des interviewés. L'objectif est de voir la subjectivité de la personne primer tout au long de l'entretien, il est donc primordial d'adopter une attitude empathique (Musselin, 2005, 66) tout en maintenant une certaine

forme de « *naïveté* » afin de récolter des données les plus complètes et précises possible (Musselin, *op. cit.*, 61). La finalité de cet exercice sera de confronter les différents discours afin d'aboutir à des résultats empiriques.
Pour appuyer ces entretiens, un guide a été réalisé (Annexe II.) afin de séparer les différentes questions de recherches, déclinées en questions directes, les regroupées par sous-thèmes et thèmes puis les traiter.
Pour le traitement des données, les entretiens ont été retranscrits et les différentes réponses se sont vu déclinées dans un tableau reprenant les questions afin d'avoir une vision d'ensemble de ces réponses. L'analyse a ensuite été rédigée a partir de ce tableau et de plusieurs relectures des entretiens.

B. L'observation participante

Les missions de stage ont été une source d'informations très riche. Accéder au quotidien de quelques uns des techniciens interviewés et pouvoir échanger librement avec le reste des personnes interrogées, a été une chance de collecter des données conséquentes. Les nombreuses observations n'ont pas été formalisées à l'écrit mais certaines ont, dépendant de la personne interviewée, fait l'objet de plusieurs questions spécifiques dans les entretiens. Côtoyer et prendre part à la réflexion et l'opérationnalisation de la politique sportive nous a permis de mieux saisir les difficultés liées aux contextes et la nature de certaines relations afin de mieux saisir les données et renforcer l'objectivité de l'analyse.

C. L'échantillon

Les individus auprès desquels les entretiens ont été menés sont, pour la plupart, des techniciens et des décisionnaires de la politique sportive de nos terrains de recherche. Ainsi, le mode d'accès aux interviewés a été le mode d'accès direct qui reste, même s'il n'est pas évident de le mobiliser, le mode le plus neutre à utiliser (Blanchet & Gotman, 2015, 53). Les interviewés ont pour la plupart été contactés par téléphone suite à une rencontre dans le cadre des missions de stage. Seuls les tuteurs des deux stages, avec qui le contact était quotidien, n'ont pas fait l'objet d'une prise de rendez-vous téléphonique.

Au vu du contexte sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19, certains entretiens ont été effectués par visioconférence, d'autres en présentiel dans les locaux des structures ou encore dans un bureau mis à disposition pour les missions de stage. Un seul entretien s'est déroulé au domicile de l'enquêté. Les personnes interrogées sont présentées dans le tableau n°1. Pour les décisionnaires de la politique sportive, leur rôle est également précisé. Cela n'étant leur activité professionnelle, cette dernière n'a été indiquée que dans l'analyse lorsque cela était pertinent et cohérent. Leur ancienneté dans leur rôle ainsi que leur âge sont également renseignés dans le tableau de présentation de l'échantillon (tableau n°1).

Les modes de contact des personnes, les modes d'échanges, les lieux et la durée arrondie sont précisés, pour chaque entretien, dans le tableau de présentation des entretiens (tableau n°2).

Numéro d'entretien	Nom de l'interviewé*	Poste	Ancienneté (années)	Age (années)
1	Nicolas BAZIN	Responsable des activités physiques et sportives sur la commune de Corps-Nuds	11	32
2	Loïc BOULARD	Chargé de mission dans l'accompagnement du mouvement à Bretagne porte de Loire Communauté	6	46
3	Mickaël PLIDEAU	Éducateur sportif au sein d'une structure du territoire du département d'Ille-et-	9	34
4	Jean BARBE	Éducateur sportif au sein d'une structure du territoire du département d'Ille-et-Vilaine	11	40
5	Jean-Marie LOUAPRE	Élu 5e adjoint délégué aux activités culturelles et sportives, aux associations, à la bibliothèque et à l'évènementiel sur la commune de Grand-Fougeray	7	61

6	Jean-Eric BERTON	Élu 4e vice-président en charge de la Jeunesse et du Sport à Bretagne porte de Loire Communauté & Maire de La Dominelais	6 & 7	64
7	Samuel DANION	Élu 6e adjoint en charge de la politique sportive, de la vie associative et des événements sportifs sur la commune de Bain-de-Bretagne	1	33
8	Yann LEMASSON	Directeur et éducateur au sein de l'OCAS du Sel-de-Bretagne	20	43
9	Nathalie PERRIN	Élue 2e adjointe en charge de l'éducation, de l'enfance, de la jeunesse et du sport sur la commune de Corps-Nuds	1	50
10	Jean-Michel DESMONS	Élu conseiller délégué en charge de la vie associative et sportive sur la commune de Corps-Nuds	13	50
11	Dominique BRUNEAU	Élu 4e adjoint en charge de la vie associative, de la culture et des sports sur la commune de Crevin	7	62
Moyennes			8,5	47

Tableau 1 : Présentation de l'échantillon.

*Certains noms ont été changés, à la demande, pour préserver l'anonymat des personnes.

Numéro d'entretien	Mode de contact	Mode d'échange	Lieu	Durée approximative (en min)
1	Direct	Visioconférence	Domicile	120
2	Direct	Visioconférence	Domicile	90
3	Direct	Présentiel	Locaux de la structure	100
4	Direct	Présentiel	Bureau	100
5	Direct puis prise de RDV par téléphone	Présentiel	Domicile de la personne	60
6	Direct	Présentiel	Locaux de la structure	60
7	Direct	Présentiel	Locaux de la structure	80
8	Direct puis prise de RDV par téléphone	Présentiel	Bureau	90
9	Par courriel courrier électronique	Visioconférence	Domicile	70
10	Par courrier électronique	Présentiel	Locaux de la structure	60
11	Par téléphone	Présentiel	Locaux de la structure	30
Moyenne				78

Tableau 2 : Présentation des entretiens.

Partie III. Analyse, réflexion et critique de la recherche

I. La politique sportive, échelles générale, territoriale et intercommunale

1. Définitions et visions de la politique sportive générale : entre décisions et opérationnalisation

Lorsque l'on confronte les réponses, la définition de la politique sportive regroupe des points communs dans les discours des interviewés. Parmi ces points, la directive politique est d'abord vue comme une volonté qui émane des élus. Cette notion de volonté est très présente et fait référence à l'initiative individuelle. Ce premier élément est également avancé par les élus entendus puisqu'ils mettent eux aussi en avant l'idée d'une définition d'axes et d'objectifs. Ainsi, ce serait aux décisionnaires de fixer les orientations et les directions à prendre en matière de politique sportive. Nous verrons cependant plus tard que certains choix peuvent venir d'autres acteurs. Cette idée vient confirmer la place essentielle qu'occupe la prise de décision dans la mise en place d'une politique publique (Mény & Thœnig, 1989, 189). C'est en effet à ce moment que se jouent l'avenir des mesures et directions ultérieures qui ne seraient que secondaires tant le moment de la décision se veut être « *l'apogée du travail politique et administratif* » (Mény & Thœnig, *op. cit.*, 189).

Une fois ce point développé par les enquêtés, ils abordent la traduction de ces axes et objectifs politiques sur le terrain. Cette étape, très souvent exprimée lors des entretiens par la formule « *mettre en place* », concernerait alors des actions développées dans le but d'atteindre des objectifs en phase avec les choix et orientations politiques fixées en amont. Les arguments avancés par les enquêtés en ce sens, font écho à la vision de Lascoumes quant à l'aspect concret de la politique publique. Il défend l'idée que c'est lorsque les acteurs s'emparent des mesures que la politique devient réellement concrète puisque, détachée des « *combats d'idées et d'intérêts qui ont peu de prise sur le réel* » (Lascoumes, 2018, 108), elle offre la véritablement une possibilité de modifier une situation.

Les actions déployées peuvent alors prendre différentes formes et rassembler plusieurs tendances. La mise en place d'actions qui traduisent la

politique sportive sur le terrain a parfois fait l'objet de précisions, dans les éléments de réponse, sur les possibles différences d'opinions qui peuvent apparaître entre ceux qui décident et ceux qui appliquent la politique sportive, mais ce point sera plus développé ultérieurement. Néanmoins, un point de vigilance a été mis, le plus souvent par les techniciens, sur la capacité à prendre du recul pour appliquer une décision qui peut ne pas aller dans le sens de ce que l'on aimerait ou voudrait. Si peu d'interviewés ont détaillé leur vision de la politique sportive jusqu'à ce point, ceux qui l'ont fait ont exposé l'aspect financier devant la question des besoins matériels, vus au travers des infrastructures et des équipements. En revanche, sur l'aspect de l'orientation de la politique sportive en matière de public, le sport pour tous est l'élément le plus mentionné dans les réponses. En effet, bien avant d'aborder la politique spécifique de leur territoire, les individus défendent l'ambition et la nécessité, pour la politique sportive générale, de n'oublier personne et de diriger ses actions vers le développement de l'accès aux activités physiques et sportives. Cette volonté s'inscrit directement dans la promotion du sport pour tous et la volonté d'offrir aux habitants, qu'ils soient du territoire ou non, des lieux de pratique et de rencontre. On peut noter ici que les mentions en rapport avec le sport associatif sont tout de même assez rares, symbole d'une époque qui ne se focalise plus uniquement sur le milieu fédéral et compétitif, mais, et nous le verront plus tard, qui contraste aussi avec les faits et les directions communales retenues.

Parmi les définitions de la politique sportive générale, certaines émanent de convictions personnelles, souvent en lien avec des valeurs à connotations sportives et éducatives.

> « Alors c'est une ouverture culturelle à travers le sport. C'est un moyen de s'épanouir par les activités physiques, par la responsabilité, par l'esprit d'équipe. Par la prise d'initiatives. » (Jean-Marie, 61 ans)

Le discours tenu n'a pas dressé de bilan négatif, sauf pour Jean-Michel qui s'est montré en rupture avec la tendance partagée par le reste des individus. En effet, pour lui, la politique sportive serait avant tout « *Un manque de moyens mis*

en œuvre » que l'on peut nuancer au vu de ses appétences pour le sport associatif et compétitif, même si d'autres partageant ces convictions associatives se sont montrés plus pondérés. Le contexte sociopolitique lié à la crise sanitaire et à la nouvelle gouvernance du sport ne pourrait y être étranger bien que ce soit tout le système d'accompagnement et de professionnalisation des jeunes sportifs qu'il inculpe.

> « C'est tout simplement que la politique sportive aujourd'hui, en règle générale, manque de pratique et de travailler dans la masse et de terrain. Je dirai qu'aujourd'hui on limite énormément… Alors on limite pas l'accès, mais on limite la possibilité à beaucoup de sportifs qui pour moi ont des compétences, mais on a pas de moyens mis en œuvre. Je trouve que les moyens sont limités au niveau des fédés par exemple. Des fédés, des ligues ou des comités. Mais ça manque de moyens mis en œuvre. De financier ou de suivi ou de choses comme ça. On donne pas assez aux sportifs la possibilité de pourvoir poursuivre. Donc à un moment donné, la majorité des sportifs, stoppent le sport de niveau ou de bon niveau par rapport aux études. Alors qu'en fait on pourrait avoir des niveaux sportifs en France certainement beaucoup plus élevés, pour moi, pour connaître un peu le haut niveau. Mais malheureusement y'en a beaucoup qui disent stop et qui privilégient les études. Parce qu'on en sait pas accompagner les sportifs et faire les études en même temps. Alors y'en a quelques uns qui vont y arriver hein, j'en connais. Mais j'en connais beaucoup plus qui disent stop au sport et qui continuent, privilégient, les études. Alors ce qui peut se concevoir si tu veux. Mais je trouve dommage qu'on arrive pas à accompagner simultanément mieux que ça les sportifs avec les études. » (Jean-Michel, 50 ans)

Cette vision renvoie aux multiples acteurs qui peuvent intervenir autour de la décision publique. La pluralité des interventions de la politique publique, de part l'entremêlement des champs d'actions, voit ces nombreux acteurs indépendants contraints de collaborer, parfois dans un contexte incertain, ici renforcé par la pandémie, afin de prendre des décisions (Mény & Thœnig, 1989, 253).

2. La politique sportive locale et rurale : une existence divisée

En accord avec la volonté générale de rendre la pratique physique et sportive accessible au plus grand nombre, la notion de sport pour tous est la plus

partagée et représentée dans la mise en place de la politique sportive locale. Bien qu'elle n'ait été que peu mentionnée, la notion de soutien aux associations semble cependant être une problématique importante. Certains identifient aussi le sport loisir comme un axe spécifique du sport pour tous et ne mentionnent alors pas systématiquement cette formule. Seulement quelques individus en font mention et le sport santé et ainsi que le sport scolaire ne sont cités que par deux enquêtés. Le sport scolaire étant présent depuis la fin du XIXe siècle, on peut supposer que les interviewés n'aient pas jugé nécessaire de l'exposer, tant cela paraît acquis et effectif. Cette supposition soulève néanmoins des interrogations quand on sait que le mouvement scolaire représente un appui de taille pour justifier l'aménagement d'un équipement sportif conséquent comme une salle des sports ou un plateau EPS par exemple. A l'inverse, le sport santé n'a que rarement fait l'objet de discussions et d'actions concrètes sur les territoires ruraux. Nous pouvons supposer que la stratégie nationale sport santé qui a été initiée en 2019 ou encore l'appel à projets relatifs aux maisons sport santé, qui était le sujet de l'ordre du jour de la Commission Jeunesse et Sport de communauté de communes (Annexe III.), ne font du sport santé qu'une préoccupation récente. Mais l'intérêt porté à ce volet se montre de plus en plus présent.

Malgré ces éléments de définition de la politique sportive locale, plusieurs personnes nuancent la véritable mise en œuvre de cette dernière. En effet, la politique sportive ne serait clairement définie et que trop rarement orientée. Un deuxième élément, développé par Samuel, qualifie la politique sportive de son territoire de « politique de réponse ». Selon lui, la commune de Bain-de-Bretagne n'a jamais réellement défini de direction en matière de politique sportive et ne s'est contentée que de répondre aux besoins imposés par la pratique des habitants. Cette articulation de la politique sportive est celle que l'on retrouve le plus. Le manque de réflexion et d'anticipation à propos des besoins de la commune sont la cause directe de l'absence de politique sportive au sens large. Mais cette tendance est vouée à évoluer, même si beaucoup déplorent encore le manque de soutien des collectivités. Les élections municipales datant de 2020, on constate que les élus en charge du sport sur les communes sont souvent de jeunes parents qui comprennent

les attentes actuelles des citoyens et portent un avis moins tranché, voire favorable, à propos de la pratique libre.

> « En évolution parce qu'avant y'en avait pas, donc elle peut que évoluer. Elle est un peu plus là depuis la fusion des territoires. Avant, les activités sportives étaient encadrées on va dire sans trop de contrôle, juste avec un contrôle financier en fait. Et encore on peut pas appeler ça un contrôle financier. Juste avec des sous donnés en fait. En disant « On vous donne de l'argent et puis démerdez-vous pour faire les activités ». Que ce soit des associations comme les offices des sports ou des associations autres. C'est pour moi juste donner un petit crouton de pain en fait, et puis permettre aux gens de faire des choses. Fin' permettre… De faire des choses très limitées. Depuis, y'a une augmentation notamment des enveloppes envers les structures, de la communauté de communes. Pas du département, c'est en baisse du département. Mais y'a une augmentation qui permet de développer des activités. Mais par contre, c'est une augmentation sui n'est pas suffisante encore, pour vraiment répondre aux besoins de la population. Donc, en fait, y'a pas une réelle politique sportive sur le territoire. Y'a des brides de mots, des objectifs qui sont placés là […]. Donc la politique sportive elle est compliquée à mettre en place, parce que justement y'a les statuts associatifs, les statuts juridiques sont importants. Et c'est une vraie difficulté entre une collectivité et puis des associations qui sont libres, après tout aussi de faire ce qu'elles veulent faire sur le terrain. Mais c'est une volonté quand même, politique, de vouloir mettre en place des objectifs. Donc c'est pour ça que c'est en évolution. » (Jean, 40 ans)

Comme nous avons pu le voir, les carences dans le développement et la mise en place de la politique sportive rurale semble principalement due à un manque de soutien, principalement financier. Mais d'autres éléments comme les supports matériels ou humains ne sont pas négligeables et peuvent parfois même combler cette carence en appui économique. Des problématiques sur lesquelles nous avons voulu amener une réflexion autour du rôle que pourrait tenir l'intercommunalité dans l'amélioration de ces aspects de la politique sportive.

3. L'intercommunalité et le sport : catalogue d'idées, guerres de clochers et volonté fluette

La vision des actions et moyens que la politique sportive intercommunale doit mettre en place, pour se développer et développer le sport dans les communes du territoire, est partagée par tous et s'articule alors autour de la question économique. Faisant principalement écho aux subventions, le soutien financier serait le levier qui pourrait être actionné par les décideurs afin d'augmenter l'initiative intercommunale relative au sport. Au travers des mots « *infrastructures* » et « *équipements* », la volonté de voir la communauté de communes apporter une aide matérielle est presque aussi importante que l'apport financier. Bien que les deux soient fondamentalement proches, dans le sens où la question économique est essentielle au développement des équipements, décider de soutenir une entité au travers de subventions n'a pas le même impact que de développer un équipement. Dans le positionnement politique, le rayonnement d'une infrastructure n'est pas le même que celui d'un soutien financier. Il est alors important de contextualiser le soutien apporté en le confrontant aux contextes politiques, sociaux et économiques. La crise de la Covid-19 pouvant peser en défaveur d'un éventuel soutien, comme c'est le cas sur plusieurs communes, au contraire des élections départementales de juin 2021 qui peuvent motiver la prise de position et l'ambition de faire rayonner la politique sportive.

La définition de l'intercommunalité développée par les personnes interrogées nous révèle l'idée d'une collaboration entre communes à destination d'un projet territorial partagé. La formulation « *Etre plusieurs pour un projet commun* » (Nicolas, 32 ans) reste celle qui résume le mieux cette définition, pas uniquement associée au sport.

Sur l'aspect sportif, Mickaël et Samuel ont fait référence à la mutualisation. Littéralement, la définition de la mutualisation renvoie à une action consistant à mettre en commun des moyens afin de réduire des coûts et réaliser des économies. Nous avons vu que ces moyens peuvent être de natures différentes. Même s'ils ont

pour vocation d'amener à réduire les dépenses, les investissements en termes de logistique semblent considérables.

> « J'ai pris un exemple comme ça parce qu'il me venait à l'esprit, mais tu vois bien que la mutualisation d'équipements sur le papier c'est magnifique. Mutualiser un équipement c'est super, mais concrètement comment ça se passe sur le terrain ? Entre nos structures associatives ou scolaires sur le territoire communal, comme chez nous par exemple, et les structures associatives et scolaires des autres structures, ou de l'autre structure territoriale. Enfin, sur le papier c'est magnifique, mais ça s'organise tout ça, il faut trouver un consensus quoi pour pouvoir mutualiser et partager et faire de l'interco. » (Nicolas, 32 ans)

Mais la question de la mutualisation n'apparaît pas comme évidente ou souhaitée par les autres individus du territoire Bretagne porte de Loire Communauté. Elle s'impose logiquement dans le discours de l'élu de la ville-centre, puisque Bain-de-Bretagne souffre du manque d'infrastructures et des taux de fréquentation saturés. Pour cause, la création de nouvelles associations est toujours possible mais l'attribution de créneaux pour la pratique sportive sur les équipements a été gelée. Les données autour des difficultés rencontrées à Bain-de-Bretagne n'ont aucunement été mentionnées par les autres interviewés. Leur réflexion s'articule alors autour de ce que l'intercommunalité pourrait apporter à leur territoire, mais non pas au territoire intercommunal lui-même. Une vision qui traduit l'absence de réflexion globale et collective et freine la coopération entre ces communes, qui gagneraient autant que la ville-centre à réfléchir à l'harmonisation de la pratique sur le secteur intercommunal.
Ces questionnements liés à la mutualisation ou le partage de certaines problématiques entre la ville-centre et les autres communes de la collectivité sont très délicats à aborder. Que ce soit sur la question sportive ou sur tout autre sujet, les petites communes du secteur intercommunal nourrissent une crainte de voir la ville-centre s'approprier tous les avantages du territoire. On retrouve alors ici une vision divisée du soutien qui devrait venir de la collectivité et qui pourrait amener encore des conflits locaux. Ce climat hostile né de la rivalité entre les communes, est caractérisé par l'expression des « guerres de clochers ».

Une perception partagée par beaucoup, élus comme techniciens, et vécue comme un réel frein au développement de la coopération intercommunale. Chaque personne a illustré son propos avec un exemple différent mais concret. Nous avons alors pu visualiser la représentation de chacun sur le concept des guerres de clochers. Il a notamment été question de l'acquisition de la compétence sportive par l'intercommunalité et des interrogations que cela soulèverait en termes de gestion et de partage des infrastructures. Cet aspect est partiellement repris au travers de la comparaison avec les territoires urbains qui, sur des actions de développement, pas uniquement sportif, ne doivent a priori pas ou peu rencontrer cette problématique. On retrouve cependant une tendance positive et il a systématiquement été question d'une amélioration de la coopération intercommunale, bien que les difficultés sont nombreuses et encore peu propices à son développement. Cette notion de guerres de clochers est totalement ressentie par Loïc qui, au travers de son étiquette de technicien de la politique sportive intercommunale, a la chance d'être confronté à toutes les communes du secteur de la collectivité.

> « Tu vois, depuis que je suis sur le territoire, je suis là depuis 14 ans. Comment je perçois le secteur et c'est marrant parce que tu le retrouves au niveau sportif, au niveau culturel, au niveau politique. A tous les niveaux, y'a un conflit entre la ville-centre et les petites communes aux alentours. Y'a une défiance. Mais on les retrouve à tous les niveaux […]. On veut pas tout centraliser à Bain-de-Bretagne. Bain-de-Bretagne va manger les autres. Au niveau politique on est encore sur les mêmes tractations. Tu vois, sur une politique d'équipement, je sais que y'aura des… Ce sera un sujet, pas tendu, mais un sujet de discussion. Entre « Est-ce que tu concentres tout dans la ville-centre ? ». Ou « Est-ce que tu mets en place, en tout cas, une harmonisation de la structuration des équipements sur le territoire pour faire vivre les petits communes ? ». » (Loïc, 46 ans)

Les observations et les données concernant la notion des guerres de clochers ont en effet confirmé les propos avancés par Marina Honta dans notre revue de littérature. La politique intercommunale sportive peine à se développer et se voit freinée par le fonctionnement traditionnel de la politique sportive, qui relève

d'abord de la responsabilité des communes, gérée en marche de la collectivité. Pour ne pas se voir transmettre la compétence sportive à l'intercommunalité, les gestionnaires communaux misent sur le paramètre de la proximité et semblent alors ne pas saisir les enjeux de ces collaborations, condamnant alors les territoires à ne pas pouvoir s'élever au-delà de la simple rivalité sportive, culturelle et/ou géographique (Honta, 2007, 406).

L'aspect éducatif est lui aussi mis en avant. Même si on peut globalement le relier aux moyens humains et aux associations puisque les interventions dans le milieu scolaire sont assurées par les offices des sports, eux-mêmes sous le statut associatif. La notion d'accompagnement des structures est au centre de cet élément et a bien sûr été mobilisée au travers de l'accompagnement de ces offices mais aussi du tissu associatif local qui inquiète quant à son avenir au vu du contexte sanitaire.

Nous pouvons défendre l'idée qu'il ne sera pas si simple pour l'intercommunalité d'apporter un soutien de poids sur toutes ces problématiques puisque, comme le précisent les enquêtés, la collectivité n'a pas la compétence sport. C'est une tendance que l'on retrouve à l'échelle du département puisque les acteurs de Corps-Nuds ont tenu la même réflexion à propos de Rennes Métropole, l'intercommunalité dont dépend la ville. Il a aussi été question d'amener un accompagnement juridique et technique dans les possibilités de soutien de l'intercommunalité à destination des communes. Lors des échanges avec les élus de certaines municipalités, notamment sur la question sportive, nous nous sommes rendu compte que prendre contact avec l'intercommunalité afin de bénéficier de leurs connaissances et expertises sur certains sujets n'était pas du tout un réflexe. Difficile de savoir si cela est fait de manière consciente et volontaire. Nous pouvons également penser que, les locaux de Bretagne porte de Loire Communauté se trouvant à Bain-de-Bretagne, certaines personnes peuvent associer cette entité ainsi que la ville-centre et donc se mettre également en rupture avec l'intercommunalité. Cette rupture se trouve accentuée par le manque de communication de la collectivité autour de ses ressources et de ses compétences, la faisant passer pour une simple administration supplémentaire.

> « Et du coup quand moi je suis intervenu, j'ai présenté BPLC. Et puis surtout le champ sportif bah j'ai déjà démarré, il y avait une trentaine de personnes. « Bah, déjà, on a pas la compétence sport ». « Et j'ai pas de subventions à vous proposer ». J'ai eu quelques… On m'a lancé quelques couteaux dans l'assemblée. Mais qui étaient légitimes en fait. Par rapport à un déficit de communication, de l'interco. En fait, les assos locales savent pas ce qu'on fait. Tu vois on est une entité administrative supplémentaire et voilà. Il sont pas de visibilité […] sur ce qu'on fait, les ressources disponibles. Voilà, les projets qui sont menés, les actions » (Loïc, 46 ans)

Hormis ce dernier point, on se rend compte que les individus interrogés défendent les mêmes axes et semblent en accord sur les besoins des communes et les directions que devrait idéalement prendre la collectivité. Le manque de soutien financier, matériel et humain reste l'élément principal mais s'est aussi vu parfois contextualisé au vu de l'absence de compétence sport, pas obligatoire cependant, dans les collectivités. Une tendance globale qui ne semble finalement qu'un premier problème dans la mise en œuvre d'une politique sportive intercommunale. En effet, lorsque les EPCI s'emparent, même partiellement comme c'est le cas de BPLC par exemple, de cette compétence Sport, ils ne peuvent parfois pas développer une réelle stratégie territoriale et sont contraints de multiplier les actions isolées (Honta 2007, 408 ; Honta 2008, 126). Ce « catalogue d'idées », qui s'accumulent et s'additionnent sans cohérence entre elles à l'image de la « politique de réponse » expliquée précédemment par Samuel, sont le résultat d'un manque de communication entre les acteurs des différents niveaux (Honta, 2008, 118). Les guerres de clochers sont un élément déclencheur de ce phénomène mais le manque de collaboration et de communication en est souvent la raison principale. Tout cela engendre un développement très lent de la politique sportive intercommunale (Honta, 2008, 130), accentué par le manque d'une compétence Sport obligatoire (Chaboche, 2016, 459), qui nous fait prendre conscience du « savoir-faire » que représente l'articulation des pratiques sportives et des projets de territoire (Chaboche, 2016, 459).

II. Les pratiques libres, entre influences personnelles et objectifs sociaux

1. Définitions et pratique personnelle

Lorsque l'on demande aux personnes interrogées la définition qu'elles donneraient à la pratique libre, c'est le terme « *encadrement* » qui revient le plus. L'idée d'une pratique non encadrée, inorganisée ou auto-organisée demanderait alors une certaine autonomie. Mais cette absence d'encadrement n'est pas vue comme un aspect négatif, au contraire. Il vient alimenter une autre notion principale qui est celle de la contrainte. En effet, la pratique libre permet une activité physique et/ou sportive où il n'y a « *pas de contrainte de lieux, pas de contrainte de coût financier, pas de contrainte d'abonnement, pas de contrainte de quoi que ce soit* » (Yann, 43 ans). Seul Mickaël défend le fait que la pratique libre peut être encadrée et il nuance avec des exemples d'activités de pleine nature où, certes, le lieu de pratique et l'activité elle-même peuvent être des freins pour des personnes novices qui ont parfois besoin d'accompagnement et d'encadrement. Ce qui, à son sens, n'enlève en rien le caractère libre et autonome de la pratique dans la mesure où c'est l'encadrement qui s'adapte au pratiquant et non l'inverse. La deuxième notion la plus partagée fait écho au matériel et aux infrastructures. La pratique libre permettrait de ne pas voir son activité freinée par des contraintes d'équipement, bien que la question des équipements en accès libre n'est pas vraiment concernée par cette idée. Il est ici question de salles multisports et autres équipements principalement utilisés par le tissu associatif et les activités scolaires. Cependant, cette donnée peut être nuancée puisqu'il est possible, dans certaines communes, qu'un habitant utilise la salle, par exemple pour le tennis.

L'absence de cadre fédéral ou associatif est également une caractéristique importante de la pratique libre. Cette dernière illustrerait alors l'opposition avec la compétition et témoignerait d'une évolution des pratiques d'antan.

> « Avant c'était l'esprit de compétition. Maintenant c'est plus de faire du sport bien-être, un peu de sport santé. ». (Jean-Eric, 64 ans)

Un élément vient pondérer les données sur l'encadrement et le cadre associatif. Il s'agit de la notion de pratique collective. Cet élément est majoritairement partagé et revendique une pratique qui ne se veut pas forcément individuelle. Une idée qui s'aligne sur l'encadrement adaptatif vu précédemment. La notion de matériel, au-delà des infrastructures à disposition, est une composante qui revient dans certains discours, au même titre que le coût de la pratique, quasiment nul car exempt de toute cotisation ou location. Pour conclure sur la pratique libre, on peut voir que tous les éléments développés servent l'idée d'une pratique avec le moins de contrainte possible, « *une activité qui facilite la pratique* » (Nicolas, 32 ans).

Bien que ce ne soit pas le cœur de leurs activités physiques, toutes les personnes interrogées ont dit être familiarisées avec la pratique libre. Sans surprise, la course à pied est largement majoritaire devant le vélo (cyclisme et VTT), la natation et le renforcement musculaire. La deuxième partie de la question portait sur l'influence de ces pratiques sur la position professionnelle des interviewés à propos des questions liées à la pratique libre. On observe alors deux visions de l'influence de la pratique personnelle sur leurs réflexions et leurs décisions. La première défend l'idée que l'on est forcément influencé par notre pratique. Les justifications divergent mais elles se rangent derrière l'idée que l'on s'appuie sur ce qu'on maîtrise le mieux. Et ce peu importe la discipline ou les métiers. Etre influencé serait donc inévitable et orienterait obligatoirement nos réflexions et nos décisions. L'autre vision prône le fait que la pratique personnelle n'influence pas la position professionnelle sur le sujet discuté. Les raisons sont toutes aussi multiples. Par exemple, lorsqu'un technicien ne propose pas d'activités libres, le plus souvent car il évolue dans un cadre associatif, il aura plutôt tendance à orienter les pratiquants qui veulent aller plus loin vers une évolution associative puisque cette dernière est souvent axée sur ce que recherchent ses pratiquants, à savoir une pratique fédérale et de compétition. Quelque soit la réponse, la notion de recul est omniprésente. On peut ainsi en conclure que, la pratique personnelle influence ou non l'opinion et la position professionnelle des enquêtés, c'est la notion de nuance et la capacité à « *prendre du recul* » qui sont les plus partagées et semblent primordiales. Le tout n'étant pas

d'aller contre nos influences ou nos aspirations, mais bien d'en être conscient et de parvenir à faire la part des choses.

En ce sens, même si les orientations et affinités varient, les personnes interrogées pensent qu'il y a un réel intérêt à développer les pratiques libres. On note d'abord une volonté de répondre à une forte demande et une tendance globale et générale qui émane des citoyens. L'émergence du sport-santé et la lutte contre les effets néfastes de la sédentarité et de l'inactivité sont moteurs pour le développement de ces pratiques. Offrir un lieu de pratique et des activités à destination d'un public isolé ou handicapé permet de renforcer cet aspect sanitaire mais contribue également au développement du sport à vocation sociale. Conséquence, entre autres, des confinements liés à la crise sanitaire, la demande d'autonomie et de proximité de la pratique soulèvent de nouvelles questions concernant l'offre sportive proposée par les communes. Des nuances orientent néanmoins ces problématiques vers le développement, non pas de la pratique mais des équipements. Ces structures seraient, avant l'animation et l'accompagnement qui peut être mis en place, la première étape vers la promotion de cette pratique autonome.

Mais cette direction est contestée, notamment par les élus proches du mouvement associatif. Pour eux, la priorité serait plutôt liée aux associations et la situation difficile qu'elles traversent et qui pourrait s'accentuer à la fin de la crise sanitaire. Le soutien à destination de ces structures devrait, selon les interrogés, venir de la communauté de communes ou de niveaux supérieurs, les communes ne pouvant pas toujours assurer le subventionnement habituel, conséquence des dépenses liées à la pandémie.

Un autre point de vue vient mesurer les deux précédents et prône un fonctionnement complémentaire et équilibré. Ce fonctionnement viendrait assurer un équilibre et empêcherait surtout de se retrouver « *à contre-sens de ce qu'on développe pour nos associations* » (Samuel, 33 ans).

2. Intérêts et directions des pratiques libres rurales

Comme nous l'avons vu, l'intérêt de développer les pratiques libres est partagé par la grande majorité. Cependant, lorsque l'on questionne les actions ou mesures prises pour leur développement, les acteurs consultés se montrent mesurés. Qu'elles commencent par l'affirmative ou la négative, les données sont toutes nuancées. C'est principalement autour des équipements que les réponses se construisent. La tendance se range globalement derrière l'idée que des choses sont déjà proposées mais qu'il faudrait aussi être plus ambitieux, voir plus loin au travers de la qualité et de la quantité, mais tout en restant cohérent avec les budgets et le sens que l'on souhaite donner à la politique sportive. L'argument des moyens reste forcément encore au centre des problématiques. Mais nous avons vu que, du fait du développement de certains équipements par défaut sur quelques territoires, prendre le temps de réfléchir à son investissement et notamment sa pertinence, ne peut être de trop. D'autres éléments viennent nuancer cette tendance globale et portent notamment sur le type d'équipements. En effet, si l'on distingue rapidement le développement des pratiques libres par typologie, l'exemple des skate parks et des city-stades illustreraient une richesse conséquente des infrastructures. Au contraire, si le nombre de chemins pédestres cartographiés et entretenus servent de référentiel, le développement des pratiques se retrouve très appauvri. Nous sommes alors en droit de nous questionner sur les intérêts d'un tel développement et leur perception par les interviewés.

Le service à la population est la donnée la plus partagée. Elle prend différentes formes mais l'idée principale est d'offrir des possibilités supplémentaires aux habitants et les inviter à sortir, se dépenser, échanger ou pratiquer. Répondre à un besoin, dynamiser la population et proposer des lieux de pratique sécurisés sont des composantes qui justifient le développement des équipements de pratique libre. Au-delà de cette volonté, l'ambition est aussi de renforcer l'attractivité du territoire. Que ce soit via la valorisation du patrimoine naturel et tenter de s'ériger en lieu incontournable de la pratique sportive naturelle, ou simplement de développer l'offre sportive proposée, les objectifs de ce développement prennent tous la direction d'un apport pour les citoyens.

Néanmoins, certains acteurs, bien que conscients du rôle que pourrait avoir leur structure, sont forcés d'admettre un manque de réelle réflexion autour des objectifs.

> « Y'a pas d'objectifs. Comme je t'ai dis, c'est plus quelque chose qui est à la main des communes pour l'instant. Par contre on a surement un rôle de conseil et de sensibilisation sur ces sujets-là. On a de la chance d'être un peu au centre de l'interco, du coup on peut être dans une forme de tête de réseau tu vois, pour… Pour transmettre les bonnes informations, ou créer du lien en tout cas entre les communes. […] Je vois bien qu'il y a un déficit d'image, en fait, de l'interco. Si on présente l'interco comme un donneur d'ordres ou un donneur de leçons, ça va pas le faire. Par contre c'est un partenaire ouais. Un partenaire qui peut jouer le rôle de lien. De tête de réseau quoi. » (Loïc, 47 ans)

On peut voir que le développement de ces pratiques peut faire émerger des questions pour les communes. Il serait alors pertinent pour la communauté de communes de s'ériger non pas comme un superviseur, mais comme un accompagnateur des projets communaux. Le manque de communication de l'intercommunalité à destination des municipalités, notamment sur le soutien et l'expertise qui pourraient être apportés, conforte cette perception verticale et intéressée du rapport au sport que pourrait avoir la collectivité. La communication et les échanges de cette dernière à destination des communes gagneraient à être multipliés

3. La comparaison et l'opposition aux territoires touristiques et urbains : des avis hétérogènes

Dans cette interrogation relative aux objectifs et aux intérêts pour leurs territoires de développer les pratiques libres, les personnes interrogées ont également été questionnées sur la comparaison avec les territoires touristiques à propos de ces objectifs. Sur les onze interviewés, six pensent globalement que le caractère touristique d'un territoire devrait susciter plus d'intérêt à développer ces activités. Les éléments de développement avancent entre autre le caractère saisonnier et éphémère de ces territoires mais c'est surtout l'environnement géographique qui ferait réellement la différence.

> «Oh bah c'est sûr ! C'est sûr que au bord de mer ou à la montagne, c'est un territoire qui se propose plus facilement pour faire des sports. Par exemple avec la mer, nager, faire de la voile, faire plein de choses quoi. Faire de la plongée et tout. Alors que chez nous c'est du sport urbain un peu. On peut pas faire d'autres sports. Bon on a de la chance, on est à la campagne donc y'a des paysages qui sont sympas. » (Jean-Eric, 64 ans)

Ce dernier argument ne fait pas qu'équilibrer le propos, il amorce également un autre point de vue qui défend l'idée qu'il n'y aurait pas tant de différence d'intérêt entre ces territoires touristiques et les territoires ruraux du centre de la Bretagne. D'abord car ces espaces ruraux ont des atouts, mais aussi car au-delà du tourisme et des activités saisonnières, une population y réside et devrait aussi avoir accès à des équipements au même titre que tous les autres territoires.

> « Ils ont autant intérêt et puis ils ont aussi une population permanente, il faut bien s'occuper d'eux aussi quoi. Je pense que quand on voit sur le bord de mer chez nous en Bretagne, alors ouais y'a la mer mais faut bien mettre des choses en place pour occuper les jeunes du territoire. Je pense qu'ils ont tout intérêt aussi à développer ce genre d'infrastructures. » (Yann, 43 ans)

Une dernière opinion joue le rôle d'antithèse et défend l'avis que l'intérêt de développer les pratiques libres serait supérieur dans les territoires ruraux puisque ne drainant pas autant de flux touristiques que les littoraux, par exemple, attirer des gens, de passage ou de façon permanente, passerait davantage par le développement de ces pratiques et équipements. Nous avons alors souhaité transposer cette réflexion au phénomène de migrations démographiques des grandes villes et métropoles vers la campagne[16]

L'aspect financier étant au centre des préoccupations concernant le développement des pratiques libres, c'est également l'élément qui est avancé

[16] Selon l'INSEE
https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806684
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2882020#graphique-figure2

lorsque l'on questionne les individus sur la facilité qu'auraient les grandes villes ou métropoles à développer cette politique. Le parti pris n'est pas surprenant et prend même plutôt la forme d'un constat qui vient introduire leur réponse. Cette dernière se trouve ensuite rapidement nuancée par d'autres éléments a priori nécessaires pour augmenter l'offre de pratique libre sur le territoire. Parmi ces éléments, beaucoup font référence aux infrastructures et aux installations qui sont déjà présentes sur le territoire. Tout en prenant soin de préciser que le développement de nouveaux outils est moins contraignant sur le plan budgétaire. Ces espaces de pratiques offriraient alors directement la possibilité de développer les activités physiques libres là où, pour les territoires ruraux, il y aurait encore tout à construire. Les personnes disponibles, que ce soit pour la gestion d'un tel développement ou pour la pratique, seraient bien plus nombreuses dans les grandes villes et permettraient alors d'apporter plus de compétences, de structuration technique et un réseau plus conséquent. Mais cet avantage du nombre est également perçu comme un inconvénient par certains, notamment lorsqu'il est question d'échanges, d'organisation et d'opérationnalisation de la politique sportive.

> « Bah le problème c'est que, effectivement, il y a plus de moyens humains, plus de moyens structurels, et pour plus d'association donc ça va avec mais seulement, il faut coordonner tout ça. Et, ça, coordonner tout ça… Pareil, la recette, faut me la donner hein. Enfin, je sais plus combien c'est, dans le service des sports de la ville de Rennes, mais du directeur du service jusqu'à la maintenance, c'est une usine quoi. » (Nicolas, 32 ans)

> « Ouais je pense que c'est plus facile pour Rennes, ouais. Après, je te dis, je sais pas trop pour Rennes Métropole, mais ça devient une usine sur les grandes métropoles. Tu vois, si tu prends la direction des sports de Rennes, c'est pas la même que le pôle sport à BPLC. Voilà, c'est un autre monde. Et comme on disait out à l'heure, selon la politique sportive de la ville, en fonction des orientations politiques etc. Alors on aura pas les mêmes choses quoi. Y'en a qui vont s'orienter plus sur le socio sport. Y'en a qui vont s'orienter plus vers le développement du sport pour tous. Pour moi les budgets ça va être des orientations politiques, ouais. » (Yann, 43 ans)

Mais cette appréhension est tout aussi présente lorsque l'on aborde le cas de la population et des éventuels pratiquants.

> « Parce que plus vous avez du monde, plus vous mélangez une foule entre guillemets. Plus c'est sujet à la dégradation. Plus y'a de gens qui vont venir de l'extérieur, parce que y'a plus de passage dans une grande agglomération que dans une commune comme Le Grand Fougeray. Donc je suis pas sûr. Ça… A mon avis ça doit être plus difficile à gérer. » (Jean-Marie, 61 ans)

Cette donnée peut être reliée à l'idée reçue que les décisionnaires sont trop éloignés du terrain pour vraiment se rendre compte des besoins et attentes des citoyens.

> « Franchement, les petites communes à taille humaine comme chez nous tout le monde se connait donc tu peux facilement interpeller le Maire ou un conseiller. C'est beaucoup plus facile d'aller vers la discussion. J'ai l'impression que sur les métropoles il sont un peu loin, ça donne cette impression-là qu'ils sont loin du terrain quoi […]. Ça donne cette impression-là, que les décisionnaires sont un peu loin du terrain et pourrait arbitrairement décider de placer un lieu de pratique libre alors que ça convient pas du tout aux gens du territoire quoi. Alors que tu les petites communes chez nous on peut créer des réunions de discussion, des petites choses comme ça. Après ils font, ils font pas, ça c'est autre chose. Sur un plan sportif territorial sur une grande métropole, je pense que des fois ça peut être très descendant. Mais c'est une impression ! Je confirme pas, c'est une impression […].Puisque effectivement si on prend le budget d'une ville ou d'une métropole comme Rennes et d'une ville comme Chanteloup, ça n'a rien à voir. Mais après le budget tu fais ce que t'en veut. Après, si la métropole décide de mettre zéro sur le sport… Voilà c'est une question de budget derrière. C'est une question d'orientation politique. Je pense que ouais, sur la métropole, ils peuvent dégager beaucoup de budget mais c'est pas pour ça que ça va développer plus, ça dépend où ils le mettent quoi. » (Yann, 43 ans)

Enfin, malgré ces éléments de réponse différents, l'idée principale s'inscrit dans un registre similaire. Elle n'est pas affirmée avec autant de certitude par chacun, mais tous tombent d'accord avec l'idée qu'au-delà des choix politiques et des orientations retenues, la politique sportive d'une métropole sera plus évidente à mettre en place au vu des ressources disponibles. Mais quelles soient financières, matérielles ou humaines, ces ressources semblent plus facilement mobilisables ensembles, en même temps et à des fins similaires, dans les petites communes rurales du fait de l'organisation à taille humaine qui favoriserait les échanges et les prises de décision.

III. Les équipements sportifs libres, un enjeu moderne et décisif

Dans la continuité du point qui aborde la pratique personnelle et l'influence que cette dernière peut avoir sur la position professionnelle des personnes interrogées, ici se confrontent l'opinion subjective quant à ces équipements et leur développement dans les territoires respectifs des interviewés. Les réponses restent globalement similaires puisque sur la question des équipements sportifs à destination de la pratique libre, peu d'enquêtés en sont des utilisateurs réguliers. Cependant, tout le monde partage un avis positif sur la question de leur intérêt. Malgré tout, beaucoup font part d'un sentiment mesuré sur la question de ces outils. En effet, certains reprochent un manque de connaissance des gens qui font le choix de ces équipements. Ces décisions seraient souvent prises par défaut et sans réelle réflexion sur leur pertinence et leur cohérence dans la direction de la politique sportive locale. Cette donnée illustre parfaitement la notion de rupture entre les décideurs et les besoins ou envies de la population. On peut l'assimiler aux propos avancés concernant les métropoles et leurs choix en matière de politique sportive libre. On se rend compte ici que cette problématique est beaucoup plus présente dans les territoires ruraux que ce qui semblait être défendu précédemment. Nos observations sur le terrain montre en effet que les équipements de pratique autonome sont très souvent les mêmes d'une ville à l'autre et ne présentent que très peu d'originalité ou de variété. Si certains d'entre eux font encore l'objet de nombreuses demandes venant de la population, comme les skate-parks, les pump-tracks ou les city-stades, d'autres ne sont que les vestiges des courts de tennis et des CRAPA massivement construits il y a quelques années et très peu utilisés au fil du temps. Les tendances cycliques de certaines pratiques préoccupent les communes, notamment sur des équipements très demandés actuellement, comme les pump-tracks ou les city-stades, où la crainte de l'effet de mode subsiste.

Mais ces petites communes font souvent face à des difficultés d'orientations et de choix concernant leurs équipements sportifs de pratique libre. Car même si la politique sportive est affirmée et assumée, rien ne garanti qu'un équipement réclamé par une partie de la population sera toujours utilisée quelques années

après. La majorité des territoires dont sont issus les interviewés présentent à minima un city-stade et un skate-park. Même si ces équipements sont occasionnellement utilisés par des associations comme les offices des sports par exemple, cela reste à contextualiser avec la crise sanitaire et la majorité des utilisateurs sont compris entre quatre et vingt-cinq ans. Ces outils se veulent alors favoriser la pratique d'activités physiques et sportives mais sont aussi un lieu de rencontre et d'échanges d'abord à destination des jeunes, mais aussi et souvent à visée intergénérationnelle lorsqu'ils sont ajoutés à d'autres équipements comme les boulodromes ou, au-delà du sport, des terrains de jeux pour enfants. La volonté de proposer un lieu de sociabilisation pour les jeunes des communes reste un enjeu majeur du développement de ces équipements. Sans prétendre comparer ces jeunes avec les publics des banlieues (Gasparini & Marchiset, 2008, 120), le sport à visée sociale continue d'émerger et de se développer au contact des actions mobilisées dans le cadre du sport pour tous, notamment à destination de ce public très réceptif à ces activités (Honta & Illivi, 2017, 874).

De cette façon, la double utilité de ces structures les rend efficientes et très bien accueillies par la population. Ce sont ces résultats qui amènent une autre volonté massivement partagée, celle de développer ces équipements, notamment pour les communes qui voient leur population augmenter mais sans les moyens ou l'envie d'investir dans une salle multisports qui représente une dépense conséquente et difficile à rendre accessible à tous. Cette tendance globale, allant de l'intérêt partagé au manque de réflexions entre les entités au travers d'exemples d'équipements érigés par défaut, est bien résumée par Yann.

> « Moi je pense que c'est des choses qu'il faut essayer de développer pour, comme je te disais tout à l'heure, sur les communes qui ont pas de structures. Je pense que c'est des choses qui, en termes de budget, peuvent rester accessibles. En plus on a une région où on a de la chance d'avoir de la campagne, donc ça peut être facile de mettre en place des CRAPA ou des choses comme ça. C'est pas ça qui va empiéter sur le foncier comme tu disais tout à l'heure. Voilà, chez nous ça peut se faire très facilement. Pour baliser les chemins, la carto', etc. c'est… Bon on a pleins de gens sur le territoire qui connaissent donc ça peut être très facile de développer ça et puis de sortir des chemins. Je crois que BPLC, à une époque, avait sorti des plaquettes avec différents chemins. Ouais

> je pense que c'est des choses qui peuvent se développer, même sans trop de sous quoi. Sans trop de budget on peut faire des choses comme ça. Si y'a un peu plus de budget, bah oui, tu peux faire un city-stade, un pump track. Tu vois, je pense, est-ce qu'il y a pas d'autres infrastructures qu'on pourrait développer pour la pratique libre. Est-ce qu'il y a pas, peut-être, un brainstorming à faire avec les élus locaux etc. et puis voir un peu ce qui se fait à côté. Pourquoi pas. Y'a peut-être des choses auxquelles on pense pas et qui pourraient être développées. Y'a peut-être des choses à créer encore. » (Yann, 43 ans)

IV. Les APPN et le cas des sentiers pédestres, une ressource peu valorisée

1. Les sports de nature et le manque d'initiative à toutes les échelles

L'environnement naturel qui caractérise les communes rurales est vu par tous comme un réel atout dont il faudrait résolument tirer profit. Mais malheureusement, ces espaces restent trop peu exploités ou sans véritable cohérence dans les actions mises en place. Bien au-delà des mesures sanitaires ayant entraînées une recrudescence des activités autonomes en extérieur, les migrations vers les zones rurales conduisent les gens à se réapproprier les espaces ruraux alentours. Concernant le manque d'exploitation et de valorisation de ces territoires et des potentielles pratiques qui pourraient y être organisées, les efforts à fournir diffèrent selon les individus. Allant des conciliations avec le monde agricole jusqu'à la volonté d'augmenter les liaisons entre le bourg et la nature ainsi qu'entre les communes, l'élément commun tourne autour du développement des offres de pratique. Jean trouve par exemple que, lorsqu'une activité de pleine nature, pratiquée par des associations ou des pratiquants libres, est présente sur le territoire, il faut s'efforcer de la rendre accessible au plus grand nombre. Il prend l'exemple du VTT qui, à certains endroits, n'est pas compatible avec une pratique débutante et novice. Il alerte aussi sur l'aspect naturel des lieux de pratique et insiste sur une certaine cohérence à garder si des aménagements sont envisagés. Sur la question des aménagements, Yann présente la possibilité de mettre en place des équipements permanents qui favoriseraient des pratiques moins habituelles que la course ou le vélo par exemple. Il parle de parcours de course d'orientation ou de disc-golf. Il souligne que ces activités permettraient d'élargir les pratiques pour tous et contribuer à mieux atteindre les objectifs d'EPS des établissements scolaires.

> « Ça va être, pour les scolaires, pour avoir diagnostiqué la pratique des APPN dans le milieu scolaire, normalement, par exemple si je prends la course d'orientation, c'est en milieu inconnu. Toutes les CO qui peuvent être organisées, bien souvent elles sont en milieu connu. L'idée ce serait de se dire « Bah tiens y'a un transport et on va faire un cycle de CO là-

> bas ! ». Alors après c'est un coût, mais y'a déjà ça, sur la pratique scolaire. » (Mickaël, 34 ans)

2. Le cas des sentiers pédestres : l'arbre qui cache la forêt

La question des sentiers pédestres présente un véritable enjeu de développement de la pratique pour les territoires ruraux. Souvent peuplés par tous les âges et tous les types de population, ces communes voient l'attention et les demandes augmenter concernant ces aménagements. Dans le contexte actuel lié à la pandémie mais également au développement du sport santé, cet enjeu prend une place grandissante dans les réflexions des élus qui, comme Nathalie, y voient de plus en plus la possibilité d'y développer également le sport pour tous.

> « C'est un des premiers éléments pour moi. Parce que ça regroupe tellement de possibilités et que ce soit pour tous et quelque soit la génération. C'est important et on a cette chance à Corps-Nuds d'avoir beaucoup de chemins, beaucoup de liaisons, beaucoup de petites passerelles, d'avoir des espaces… On a une commune qui, oui, n'est pas super urbanisée donc on a plein d'espaces verts. On a des endroits comme Le Choizel, qui sont juste extrêmement agréables aussi bien pour aller courir, faire du vélo ou… Vraiment multi-publics et pour moi c'est un élément important. Ne serait-ce que d'avoir cette base-là c'est riche. » (Nathalie, 50 ans)

L'exploitation de sentiers pédestres demande souvent d'être vigilant dans le rapport aux différents acteurs. Tout d'abord, des conflits d'usage peuvent apparaître entre les différentes pratiques comme la course à pied, le VTT ou la pratique équestre. Un travail de définition et d'orientation se pose à propos de la cohabitation de ces pratiques qui engendrerait un entretien supplémentaire par exemple. Mais ces conflits d'usage touchent aussi les exploitants agricoles qui font souvent l'objet de demandes de conventions et de droits de passage sur leurs terres afin que les pratiquants puissent utiliser la portion du sentier qui est la leur. Mais des abus peuvent être à l'origine de conflits et s'imposent alors de nouvelles

réflexions pour adapter les sentiers. Un manque de consilience qui est déploré par Jean-Michel, agriculteur lui aussi.

> « Donc ça ça fait partie, comme je te disais tout à l'heure, de l'objectif d'essayer de développer, de trouver d'autres circuits, d'avoir des conventions peut-être avec, comme j'ai toujours dis, des agriculteurs. Maintenant il faut que le monde urbain, entre guillemets, soit un petit plus… Conciliant avec le monde agricole, le monde rural ouais. Moi je suis dans les deux côtés donc je connais, j'ai la double casquette si tu veux. Moi ça me dérangerais pas à partir du moment où on laissera pas de droits de passage sur nos propriétés ou nos parcelles et qu'on viendra pas nous casser du sucre sur le dos parce qu'on est soi-disant agriculteurs-pollueurs. » (Jean-Michel, 50 ans)

Mais même lorsque les sentiers de certaines communes sont une réelle préoccupation, on constate un manque de développement et une faible connaissance des habitants qui souffrent du manque de cartographie et de balisage. Ce défaut de communication et d'entretien ne semble en revanche pas concerner les équipements plus traditionnels et visuels comme les city-stades ou les skate parks.

Pour conclure sur le sujet des sentiers, beaucoup semblent d'accord sur l'idée qu'il faudrait les développer et les valoriser. Mais même malgré une demande et une considération en croissance, le tissu politique sportif ne semble pas vouloir s'en emparer. Contrairement aux diverses lectures sur le sujet, l'entretien et la gestion des diverses portions ne posent que rarement problème, conséquence qui illustre aussi le manque de considération de ces aménagements. Cependant les sentiers n'en restent pas moins un bon indicateur de l'état de la politique sportive locale d'une manière générale, dans le sens où les deux objets sont considérés et où leur utilité publique et leur intérêt sont partagés, mais où finalement rien n'est vraiment développé et assumé. On peut relier cette idée à la perception et l'identification des habitants à un territoire plutôt intercommunal que communal, notamment sur les plans géographique, politique et identitaire en contribuant à « *son intégration dans une stratégie plus globale de construction identitaire et de maîtrise de l'espace péri-urbain.* » (Haschar-Noé, *op. cit.*, 131)

comme supposé précédemment. Mais c'est finalement bien notre seconde supposition sur la conservation de ce modèle sportif traditionnel, associatif et compétitif qui prédomine encore. Mais au vu des observations menées sur le terrain et confrontées avec quelques données des entretiens, les jeunes décisionnaires correspondant à ce profil de jeune parent dynamique, semblent mieux saisir ces enjeux de coopération et de développement de ces pratiques libres, et plus spécifiquement aussi sur le sujet des sentiers pédestres, encore plus dans un territoire où la politique de mobilité n'est pas réellement développée. Ce point faisant écho à l'entremêlement des différents champs d'actions et des différentes politiques publiques (Mény & Thœnig, 1989, 138).

3. L'équipement sportif libre, finalité ou moyen ?

Il nous est alors apparu judicieux de questionner les individus sur ce qu'ils leur semblent pertinent à mettre en place à destination du public une fois l'équipement prêt à l'emploi. La communication est sans surprise l'action à laquelle le plus de personne ont directement pensé. Mais dans la mesure où ces équipements sont parfois proposés par la population, les habitants sont très rapidement au courant de la temporalité et donc de sa mise à disposition. Nicolas explique.

> « Non. Alors le city-stade c'est quelque chose qui a été acté par le conseil municipal des enfants, en 2014/2015, puisqu'il a été fait en 2016 si je ne dis pas de bêtises. Donc c'est le conseil municipal des enfants qui a fait se dégager cette idée-là. Alors, donc, moi, je ne prenais pas part aux réunions, puisque c'était Émile, à l'époque, qui s'occupait du conseil municipal des enfants. Et donc, ce sont les enfants qui ont eu cette idée-là et ils voulaient un lieu de pratique où ils pouvaient venir avec leur ballon, et puis faire un foot, faire un basket faire un truc… Donc, la vérité en fait, c'est que ça part de ça… Ça a été proposé ensuite aux élus, aux vrais, même si ce sont pas des faux élus les jeunes hein, mais on va dire aux élus décisionnaires. Et ça a été budgété et validé. Donc, si tu veux, ce travail de fond, même si c'est noble ce qu'ils ont fait les enfants hein, à leur échelle c'est super. Mais il y a pas eu ce… Encore une fois ce… cette matière-là, toute la matière qu'on aurait dû avoir dans l'échange par rapport à ce city-stade. Tu vois, ça s'est fait comme ça en fait, c'est le CME. Ça vient pas du tout ni des élus en place à

> l'époque, ni de moi ou des associations hein. Ça émerge du conseil municipal des enfants. » (Nicolas, 32 ans)

Ces communes à taille humaine sont donc souvent moins concernées par ces problématiques de communication, bien qu'il y ait quand même des moyens déployés en ce sens et qui sont, tout comme les équipements, assez homogènes sur les territoires. On peut par exemple retrouver des informations dans les journaux municipaux, sur les supports d'affichages numériques ou papiers et sur les sites internet. Les questions de sécurité et des responsabilités sont également des actions qui préoccupent beaucoup les enquêtés. Même s'ils en font mention dans leurs réponses, cet élément reste à prévoir en amont de la livraison du projet. L'entretien est également en composante primordiale qui peut, lorsque les effectifs sont bas et que la charge de travail est déjà conséquente, peser en défaveur de tels projets. La période de crise sanitaire n'a pas aidé à rassurer les effectifs sur ce point qui s'impose très rapidement dans la réflexion autour de la logistique d'un équipement. Une dernière donnée concerne les évolutions possibles et l'accompagnement autour de l'équipement. Sur l'exemple des skate-parks, certaines communes font le choix de se laisser le droit de faire évoluer l'équipement, par exemple en rajoutant des modules, si le budget et la fréquentation vont en ce sens. L'accompagnement prend déjà une forte place autour des city-stades principalement. Initialement prévues dans les salles multisports, ces activités sont, conformément aux règles sanitaires actuelles, contraintes d'être pratiquées en extérieur. Cela permet néanmoins d'avoir un retour global et concret de l'utilisation de ces équipements durant des pratiques encadrées. Mais il serait pertinent et bénéfique pour le développement de la pratique que des techniciens s'emparent de ses lieux de pratiques et de ses utilisateurs pour proposer des actions à destinations des pratiquants.

> « Il faut qu'il y ait des professionnels qui s'accaparent ces espaces-là. C'est aux professionnels, soit de l'activité sportive soit de la jeunesse, moi je pense que c'est même des acteurs jeunesse, à s'approprier ces espaces-là pour justement créer du lien avec les jeunes et puis organiser un petit peu […]. De prise de contact avec les jeunes, pour essayer d'identifier des projets jeunesse en fait. Des projets autour de la

> jeunesse, clairement. Je pense que, tu vois, sur ce type d'équipement comme les city-stades, les jeunes des communes s'approprient ces espaces-là donc pas besoin de communication. » (Loïc, 46 ans)

V. Les relations entre les acteurs, une arme au service du pouvoir

Notre ambition de comprendre l'impact des relations dans les dynamiques collectives relatives au développement et à la mise en œuvre de la politique sportive locale, nous amène à accorder une place centrale à ces relations entre les acteurs du champ sportif. Différentes questions ont été déclinées dans le but de tenter d'analyser, à partir des relations, les stratégies développées par les acteurs. La mobilisation de ces stratégies ajustent en permanence l'organisation qui se défini alors comme un construit humain se structurant autour de ces relations régulières entre les acteurs (Bernoux, 2009, 156). Ainsi, l'organisation ne peut exister qu'au travers de ces stratégies et de ces relations.

1. Les acteurs directs de la politique sportive, un manque de communication flagrant

« Les relations sont bonnes » reste la phrase qui illustre le mieux les réponses à la question relative aux échanges entre les acteurs de la politique sportive. Elle est parfois nuancée avec des éléments plus spécifiques ou liés au contexte politique, notamment puisque nous sommes en début de mandat et que la majorité des élus sont nouveaux au sein du conseil et/ou sur de la thématique sportive. Malgré tout, le contact reste difficile avec les autres élus des autres communes. Sur l'exemple de l'intercommunalité, seule la Commission Jeunesse et Sport permet de brièvement rencontrer les élus et autres acteurs du champ sportif intercommunal. Le manque de collaboration entre les acteurs, même au-delà de la communauté de communes, reste le frein principal au développement du sport sur le territoire.

> « C'est peut-être une vision erronée, mais j'ai l'impression que ça se limite aux réunions de Commission Jeunesse et Sport. Je pense qu'il y a un manque de relation des Commissions Sport du territoire. Sachant que je crois qu'il n'en existe pas forcément partout. Mais, tu vois, sur par exemple le développement des pratiques de pleine nature, à un moment donné si tu veux avancer faut se regrouper et soit on décide d'avancer ensemble sur cette thématique… » (Mickaël, 34 ans)

Ce manque de communication des décisionnaires entre eux pose un problème évident de cohérence et de direction dans le projet sportif intercommunal, qu'il soit plus ou moins affirmé. Cette idée fait écho et rejoint le catalogue d'idées et d'actions sportives déployées (Honta 2007, 408 ; Honta 2008, 126). Mais des vices de communication sont aussi présents entre les élus et les techniciens, plutôt à l'échelle municipale. En effet, le contexte politique relatif aux élections de 2020 a amené de nouvelles personnes à s'engager au sein des conseils municipaux. Le manque d'expérience et la difficulté d'évoluer dans un contexte sanitaire et social perturbé peut parfois rendre l'adaptation de ces nouveaux élus difficile. En ce sens, il se peut que les décisionnaires perçoivent leurs missions plus proches du terrain qu'elles ne devraient l'être et empiètent alors sur le travail opérationnel des éducateurs.

> « Donc tu sais ils arrivent, voilà, ils sont élus pour la plupart, enfin forcément à un moment donné faut bien démarrer. Donc c'est un premier mandat et ils arrivent pas forcément à trouver leur position. Et ils se trompent parfois entre les décisions politiques et les décisions opérationnelles. C'est pour ça que je disais que c'était important de ne pas se tromper, dans le sens où l'élu il est là pour donner des orientations, il est pas là pour pointer du doigt le fait qu'il manque une virgule ou un point sur une fiche d'inscription quoi. Ça c'est de l'ordre de l'opérationnel. » (Nicolas, 32 ans)

Mais les relations entre les techniciens de la politique sportive n'échappent pas à ces petits différents, bien au contraire. Le plus gros problème d'entente sur le territoire de BPLC concerne les offices des sports. Que ce soit entre elles ou avec l'intercommunalité, des problèmes de forme subsistent. Même si le fond et les directions souhaitées sont similaires, les voies pour y arriver sont des sujets de discorde. Les trois offices ont fait l'objet de discussions de mutualisation et dans cette problématique de crainte que la ville-centre aspire toutes les activités et les flux, cela a engendré des rapports conflictuels. Les subventions, égales mais pas équitables, versées par la communauté de communes aux offices est également un sujet de discussions virulentes qui gèle les négociations des conventions entre la collectivité et ces associations. Mais ces discussions financières ne sont que le

reflet des ambitions politiques que peuvent avoir certains individus au sein des deux entités. Nous reviendrons plus profondément sur les ambitions et l'aspect politique afin de tenter de comprendre les enjeux qui s'y jouent et les stratégies mobilisées.

2. Les acteurs indirects de la politique sportive, l'importance de la politique participative et des échanges

Les relations avec les autres services, indirectement liés à la politique sportive, semblent être beaucoup plus harmonieux. Nous pouvons supposer que cela est dû à la fréquence des échanges qui doit être moindre que pour les acteurs internes au sport. Les centres d'intérêts et les sujets de discussions semblent être moindres, en comparaison à ces mêmes acteurs, et les échanges se structurent principalement autour des services techniques. Chargés de la maintenance, de l'entretien et du dépannage sur toutes les infrastructures de la commune, les services techniques sont primordiaux dans le bon fonctionnement des équipements et leur sécurité. Ils représentent un véritable support et sont des acteurs du bon fonctionnement de la politique sportive.

> « Sur tout ce qui est relations aux services techniques et compagnie, on est en lien étroit avec eux parce que si y'a quelque chose qui va pas… C'est vrai que les services techniques il faut qu'on marche main dans la main avec eux parce que des fois ils nous sauvent des situations. Clairement ! Moi je le vois sur certaines communes, bah oui, ils nous dépatouillent en deux secondes quoi ! Des fois j'ai même les numéros des agents parce que, bah ouais, sur un coup de fil ils peuvent te dépatouiller d'une situation qui pourrait, bah, annuler un cours etc. Eux ils arrivent, clac clac, aller hop c'est reparti quoi. Donc là moi je sais qu'avec les services techniques c'est important de collaborer avec eux. En plus, bah voilà, on a des supers liens sur le territoire. Ça se passe super bien. Donc ouais, là-dessus, c'est bien. » (Yann, 43 ans)

Des améliorations peuvent néanmoins être faites sur d'autres aspects. Par exemple sur la communication ou l'aide numérique. Certains offices peuvent compter sur des compétences spécifiques de certains de leurs éducateurs pour développer un site internet là où d'autres n'ont pas de connaissances sur le sujet

et sont confrontés à quelques défauts de communication. Sur des problématiques précises comme celles-là, tout le monde gagnerait certainement à s'entraider, c'est en tout cas un souhait de la plupart des acteurs.

Sur le sujet plus spécifique des sentiers pédestres, nous avons vu précédemment que l'ensemble des acteurs semblent très motivés à l'idée de développer ces outils. Ils ont en revanche plus de mal à expliquer les réels freins au fait qu'ils ne s'emparent pas pleinement de cette question. D'autres projets plus individuels menés sur le sujet ont permis de révéler des manques à plusieurs niveaux dont celui relatif à la collaboration à l'échelle du pays, entre les deux intercommunalités qui le composent. Le contexte géographique fait que les deux rives de la Vilaine sont partagées par les deux collectivités, c'est en ce sens que Mickaël voudrait que la collaboration soit plus conséquente et passe outre le manque de communication que nous avons exposé plus tôt.

> « Je pense qu'il y a un manque de relation des Commissions Sport du territoire. Sachant que je crois qu'il n'en existe pas forcément partout. Mais, tu vois, sur par exemple le développement des pratiques de pleine nature, à un moment donné si tu veux avancer faut se regrouper et soit on décide d'avancer ensemble sur cette thématique… Après, rien n'empêche d'avoir des spécificités et après chaque comcom avance avec d'autres projets […]. Mais j'irai même plus loin ce serait plus sur le lien sport et tourisme. Pareil là-dessus, je pense quand même qu'ils travaillent pas mal ensemble Didier et Charles. Mais pareil, se dire « bah tiens, est-ce que l'on commence pas à essayer de bosser avec le tourisme pour essayer de mettre des choses en commun ». Parce que là où j'essaye de me dire qu'il y a vraiment intérêt à bosser en commun, c'est que les points d'attractivité malheureusement, ils sont partagés. Et si tu veux uniformiser un petit peu les outils de communication, de balisage et rendre attractif, justement, cette partie-là, il faut travailler ensemble. Pour moi il faut mutualiser à l'échelle du pays. » (Mickaël, 34 ans)

Dans la continuité de l'idée de collaboration entre les services, les enquêtés se sont vu interrogés sur la possibilité pour les associations de participer, qu'elles soient concernées ou non, aux décisions et réflexions relatives aux projets

d'équipements sportifs. La tendance principale prône l'échange et la consultation des associations. Le modèle d'échange mis en place par Samuel témoigne de la dynamique collective qu'il souhaite installer entre les décisionnaires et les pratiquants. Sur chaque point d'avancée du projet, il consulte les associations qui utiliseront l'équipement afin d'identifier, de comprendre et de gérer les besoins de chacun. Il reste cependant lucide et mesuré et précise que, comme le veut également son rôle d'élu, il doit faire des choix et ne peut exaucer les vœux de chacun. Mais cette dimension explicative lui tient à cœur et ce rôle de médiateur lui semble primordial pour garder une entente optimale entre les acteurs. Concernant la vision des techniciens, les réponses sont variées mais la tendance principale est commune, à savoir que les techniciens ne sont consultés que lorsque cela part d'initiatives individuelles de quelques élus mais rarement de manière officielle. Il peut alors arriver que l'extrême opposé se produise et que les techniciens ne soient pas consultés. Ils ne peuvent donc que s'adapter.

> « Oui on a des communes qui viennent prendre des conseils en disant « Ah bah tiens Yann, on envisage de faire un truc, qu'est-ce qu'on pourrait rajouter ? ». Donc oui on a des consultations là-dessus pour nous dire on va faire ça, ça, ça. Mais, ça reste, 'fin voilà, les décisionnaires ça reste les mairies et s'ils ont décidé de faire une salle de vingt par trente au lieu de vingt par quarante ou autre, bah même si on nous dit que ce serait mieux de faire comme ça, y'aura toujours la décision. Et puis, mais là après c'est pareil, ça dépend des personnalités. C'est-à-dire qu'on a des personnalités de maires ou d'adjoints qui naturellement vont demander conseil parce qu'ils ont pas envie de faire de bêtises et qu'ils veulent prendre un maximum d'infos pour essayer de trouver le meilleur compromis. Et puis on a des personnalités où c'est eux qui font donc « Yann on va faire ça ! Tu vas faire quelque chose dedans après. ». Ça après ça dépend aussi des personnalités mais quand même faut avouer que les adjoints etc., les maires, demandent quand même « De quoi on a besoin ? Qu'est-ce qu'on pourrait améliorer ? ». Ils viennent quand même vers nous, en majorité. » (Yann, 43 ans)

D'une manière globale, les échanges entre les décisionnaires et les techniciens n'ont que trop rarement lieu sur le terrain. Si pour les premiers, se mobiliser physiquement afin de venir sonder les besoins, représente un

investissement humain conséquent, les seconds déplorent souvent le manque de connaissance de ce qu'ils caractérisent comme « la réalité du terrain ». Mais conscient des enjeux de chaque partie, chacun se montre, lorsque le climat global y est favorable, conciliant et à l'écoute. Bien que, comme l'explique Nicolas, un décisionnaire qui ne vient pas sur le terrain n'est pas inéluctablement un mauvais décisionnaire.

> « Alors ce qui facilite les choses c'est quand les élus ont, je vais pas parler de compétences, mais au moins des appétences pour le domaine dans lequel ils sont. Si déjà il y a des appétences il va y avoir de l'intérêt. S'il y a de l'intérêt, ce sera plutôt une chance, il y aura plus de chance que ce soit constructif puisque on va échanger sur quelque chose que, même si on ne maîtrise pas tous les deux au même niveau avec l'élu, on va savoir un petit peu de quoi on parle. Donc ça c'est très important. Donc au moins en tout cas des appétences. Après, effectivement, un élu qui vient de temps en temps sur le terrain, se rendre compte de ce qui se passe, de la réalité, comme tu l'as dit tout à l'heure, du terrain. Bah c'est clair que c'est indéniable. Alors après, il faut pas se tromper. C'est pas parce que l'élu vient pas sur le terrain qu'il a connaissance de rien. Voilà, faut pas être manichéen c'est pas tout noir ou tout blanc. C'est plutôt un nuancier de couleur. Et, bah, il y a quand même certains élus qui sont plus dans le pastel que dans la couleur claire plutôt que dans la couleur foncée quoi. Mais en tout cas moi, enfin pour récapituler un petit peu les propos que je viens de tenir, c'est que les appétences ça me semble essentiel. Au moins des appétences et un élu en tout cas qui vient de temps en temps sur le terrain, ça peut que conforter, entre guillemets, sa politique. Et ensuite les décisions qu'il pourra prendre par la suite. » (Nicolas, 32 ans)

Au même titre que les échanges avec les associations et/ou les techniciens, la question de sonder la population afin d'en ressortir les tendances et les volontés en amont d'un projet, a été posée. On s'en rend très vite compte que, mis à part des campagnes de sondages exceptionnelles via des flyers ou des documents numériques, la population n'est que rarement consultée. L'aspect « commune à taille humaine » est mis en avant pour les mêmes raisons que précédemment. La présence des élus depuis un certain nombre d'année sur leurs communes ainsi que le bouche-à-oreille et la communication aisée et naturelle rendent les sondages

moins formels. En majorité, les élus au profil exposé en amont, souvent jeunes parents et installés depuis peu, sont ceux qui ont recours à ces campagnes de sondage. Mais on note aussi des initiatives auparavant déployées mais parfois trop peu prises au sérieux.

> « On sonde, si tu veux. On est quinze au conseil, donc on connait un peu tous les gens de la commune, même les plus jeunes ils connaissent les nouveaux arrivants quoi. Donc les questions, les trucs, remontent quoi. Donc oui, on fait attention par exemple si on sait que la population sera un peu contre et tout, on a va pas aller à l'encontre de la population. Donc ça c'est une participation si tu veux. On demande pas la participation mais on écoute les gens […]. On fait pas trop ça. Parce que, si tu veux, on avait fait des sondages pour les noms de médiathèques, du gymnase, des stades de foot, etc. Mais tout le monde ne joue pas le jeu et nous ça nous prend du temps donc… » (Jean-Eric, 64 ans)

Lorsque le sujet est un peu développé, on se rend néanmoins compte que c'est également quelque chose qui ne se fait pas par défaut, contrairement à ce qui semble être, théoriquement, une composante centrale de ces politiques de développement social afin de donner du sens au projet sportif local ou intercommunal (Gasparini & Marchiset, *op. cit.*, 135). La question ne semble pas réellement s'être posée sur certaines communes et on peut également relier ça à l'idée antérieure des élus en rupture avec la réalité du terrain qui, du fait qu'ils ne pensent pas nécessaire de consulter les futurs utilisateurs, confortent eux-mêmes cette vision et peuvent, à terme, proposer des équipements qui auront été développés par défaut et sans véritable intérêt pour les habitants. Une autre raison peut être avancée et argumentée par la pluralité d'acteurs qui peuvent déjà intervenir sur la politique sportive, encore plus si la question des associations est prise en compte, et qui rendraient alors la prise de décision encore plus compliquée pour les décisionnaires en place (Mény & Thœnig, 1989, 253).

3. Incertitudes et stratégies, les règles du jeu de pouvoir

Nous avons vu que dès lors que deux acteurs se côtoient, des relations apparaissent. Ces relations régulières permettent ensuite à une organisation, formelle ou non, de se créer. Une fois cette organisation créée, elle va déterminer des zones d'incertitude dans lesquelles vont naître des jeux de pouvoir. Ces zones sont investies par les acteurs qui s'affrontent à l'aide de stratégies dans le but de prendre le contrôle de ces zones. Plus la zone est importante pour la réussite et la survie de l'organisation, plus le pouvoir qui en découle est important.
L'organisation conditionne alors, à l'aide de l'organigramme et du règlement intérieur, formels ou non, ces zones d'incertitude. Par exemple, sur la question des modes de prise de contact et des niveaux hiérarchiques, un acteur qui investit une zone d'incertitude voit alors son pouvoir croître et les autres acteurs perdre en possibilité d'action.

> « Après, dans la réalité des faits, c'est pas possible pour la collectivité d'organiser elle-même des réunions avec des salariés par exemple. Ça pourrait être possible mais tu vois, en gros, Ronan s'il nous contacte nous-mêmes pour faire une réunion, Ronan c'est pas notre chef donc du coup il a aucun lien de subordination. Faudrait qu'il passe par les présidents associatifs etc. » (Jean, 40 ans)

Même si dans cet exemple, Ronan se contente de réagir en utilisant la réponse la plus rapide et la moins insatisfaisante pour lui (Crozier & Friedberg, 1981, 54), cela lui permet d'investir une zone incertaine et, même si ce n'était pas l'usage entendu au départ, de créer un nouveau schéma de diffusion de l'information dans lequel il a le pouvoir et peut donc partiellement prédire les stratégies des autres acteurs.

> « Nous, dans la structure et avec un président qui connaît le milieu et fait avancer les choses sur la collectivité, je vois une volonté politique du conseil d'administration de la structure de faire des actions à destination de tous les publics. Et c'est vraiment fléché en fait. Mais parce que c'est l'association qui dit au salarié quoi faire. La collectivité, à partir du moment où elle est pas employeuse, et bah du coup c'est pas à elle de dire à la structure ce qu'elle peut faire. Et c'est là où y'a un

> peu de friction parce que on a beau recevoir des financements, c'est pas parce que tu reçois de financements que derrière tout doit être contrôler par la collectivité. » (Jean, 40 ans)

Cette position de confort traduit un certain niveau de pouvoir dont se serait emparée la collectivité. Ces conflits quotidiens au sein des organisations sont la genèse du concept de pouvoir. La politique sportive n'en reste pas moins de la politique et le pouvoir en est la base. Les stratégies mobilisées par les acteurs rendent compte du pouvoir que ces derniers peuvent mobiliser. Tout comme pour les zones d'incertitude, dès qu'il y a une organisation, il y a du pouvoir. Afin d'augmenter leur pouvoir, les individus ont plusieurs objectifs. Le premier est d'élargir sa marche de liberté en diminuant l'incertitude qui peuple les zones à investir. Moins il y a d'incertitude, plus les comportements potentiellement mobilisables sont nombreux et plus la liberté et donc la marge de manœuvre est grande. L'autre objectif est d'essayer, dans le même temps, de diminuer les possibilités d'agir pour les autres acteurs. Réussir à diminuer leur marge de manœuvre permet de rendre leur comportement prévisible et donc de plus facilement gagner les zones d'incertitude et donc augmenter son pouvoir. Le jeu permet aux acteurs de structurer leurs relations de pouvoir en jouant sur les paramètres de liberté et de contraintes, comme nous l'avons vu dans l'exemple précédant. Le fait de choisir une réponse rapide et satisfaisante illustre la liberté limitée que l'acteur ne peut s'empêcher de mobiliser pour battre le système (Crozier & Friedberg, *op. cit.*, 42).

La création récente de l'intercommunalité a vu naître des dynamiques de travail qui ont naturellement été porteuses de zones d'incertitude dont se sont emparés certains acteurs. Ainsi, chaque nouveau projet est porteur de nouvelles organisations et de zones d'incertitude diverses, propices au développement et à la mobilisation de stratégies, qu'elles soient nouvelles ou non, dans le but d'acquérir du pouvoir. Il est primordial pour les acteurs de comprendre les enjeux et de tenter d'analyser les stratégies de chacun. Ces jeux de pouvoir, comme tous les

jeux, voient des acteurs être gagnants et d'autres être perdants. Ces issues peuvent alors engendrer des dégradations dans les relations, qui peuvent par conséquent amener d'autres zones d'incertitude qui seront-elles-aussi disputées. Le contexte difficile entre les offices cantonaux des sports du territoire illustre bien ces stratégies et les jeux de pouvoir qui s'y déroulent.

> « Sur BPLC, bon voilà, on peut avoir des frittages parce qu'on a pas les mêmes orientations sur la forme. Mais sur le fond on est complètement d'accord. On veut développer de l'offre de pratique, on veut développer le sport pour tous, on veut développer le sport santé. On veut développer, enfin voilà. Après, tout ça, ça reste de la politique, c'est ce qu'on disait tout à l'heure. En politique y'a des gens de gauche, de droite, de centre, d'extrême gauche, d'extrême droite, etc. Sur la forme ils sont pas d'accord mais sur le fond ils veulent tous que la France se développe. Bah nous c'est pareil quoi, voilà. Sur le sport, tous les acteurs sportifs du territoire, on a peut-être pas les mêmes façons d'avancer mais on va tous les dans même sens quoi. » (Yann, 43 ans)

En ce sens, la politique sportive voit l'intérêt qui est lui est porté varier en fonction des jeux de pouvoir qui peuvent potentiellement s'y dérouler et des intérêts que peuvent en tirer les acteurs. Le contexte politique relatif au sport sur le territoire de Bretagne porte de Loire Communauté a été, et est encore, fortement conditionné par le projet de centre aquatique qui se voit être le terrain de mobilisations de diverses stratégies, notamment entre la ville-centre et la collectivité.

> « Nan mais ça traduit également, je pense, des relations complexes entre la ville-centre et l'intercommunalité selon moi. Clairement. Parce que, sur les précédents mandats, y'a eu des fortes personnalités chez les maires et je pense qu'il y a des prises de décisions qui n'ont jamais été apportées. Plus d'autres élus qui ont tirés leur épingle du jeu. Fin' voilà, le projet à trainé dans sa globalité. Ça arrangeait pas Bain mais ça arrangeait d'autres que le projet n'avance pas non plus. » (Loïc, 46 ans)

On peut voir ici que plusieurs niveaux se confrontent avec, dans un premier temps, la notion d'arrangement pour les territoires que sont l'intercommunalité et

la ville de Bain-de-Bretagne. Mais, ces territoires sont caractérisés par des acteurs, ici décisionnaires, qui voient au travers du projet, une opportunité de saisir des zones d'incertitude à des fins d'amplification de leur pouvoir respectif. Leurs stratégies vont donc prendre forme au travers des relations qu'ils ont avec les autres acteurs. La conséquence pour l'intérêt collectif n'est pas positive puisque le projet n'a pas été géré efficacement, mais l'intérêt personnel est positif puisque des acteurs ont réussi à investir ces zones incertaines.

L'ensemble des données collectées rendent alors compte de la perception, généralement similaire, des différents acteurs de la politique sportive locale. Cette tendance est similaire lorsque l'on aborde le cas de la politique sportive territoriale, que ce soit à l'échelle municipale ou intercommunale. La perception de la mission sportive intercommunale et ses axes d'évolution ont été confrontés à ces définitions et aux ces visions de la politique sportive. Le cas plus spécifique des pratiques libres a été interrogé tout au long des entretiens. L'influence de la pratique personnelle sur la position professionnelle et les intérêts de développer cette pratique ont précédés la récolte de données sur les objectifs de cette direction du développement sportif et la facilité de les mettre en œuvre sur d'autres territoires. Dans la continuité de l'influence personnelle, l'avis de chacun quant aux équipements à destination des activités autonomes, la perception de la situation d'exploitation des sentiers et les actions à développer sur de tels équipements ont été questionnés. Toutes les questions liées aux équipements ont permis de mettre en évidence les enjeux qu'ils représentent dans le développement de la politique sportive et de ses actions. Bien que beaucoup considèrent la pratique libre comme réductrice des contraintes habituelles d'une pratique associative, plus traditionnelle, la question des infrastructures n'enlève en rien les contraintes auxquelles les décisionnaires sont confrontés à propos du développement d'équipements à destination de ces pratiques. Les projets de développement d'équipements deviennent alors des espaces privilégiés propices au développement de zones d'incertitude. En déployant des stratégies, les différents acteurs en quête de pouvoir investissent ces zones et voient croître leur influence et leurs responsabilités. Les relations entre les acteurs en lien avec la politique sportive territoriale rurale ont fait l'objet de plusieurs questions afin de rendre

compte de ces zones d'incertitude, de ces stratégies et des jeux de pouvoir qui s'y organisent.

Partie IV. Discussion et perspectives d'améliorations

Pour développer cette recherche, il nous paraîtrait pertinent dans un premier temps, d'accéder aux échelles communales et intercommunales d'un même territoire. En effet, Corps-Nuds ne faisant pas partie de Bretagne porte de Loire Communauté, il a été compliqué de comparer les deux politiques sportives. Dans cette optique, se renseigner au préalable et réaliser une brève analyse des différentes communes peut être pertinent pour sélectionner au mieux, en fonction de la recherche que l'on souhaite mener, le terrain de cherche optimal.

Dans un second temps, rester plus longtemps au contact des décisionnaires de la politique sportive nous semble évidemment bénéfique. De cette façon, nous imaginons qu'il sera possible de collecter une plus grande variété de données sur les stratégies utilisées et les intérêts qui motivent ces comportements. Une immersion plus longue et plus profonde permettra d'être au cœur des enjeux politiques et de produire un travail bien plus complet et conséquent.

Viser une étude comparative en effectuant une recherche similaire au sein d'autres établissements de coopération intercommunale du département ou de la région, permettrait possiblement d'établir des parallèles entre des stratégies qui pourraient être similaires, tant sur le fond que sur la forme. Au-delà des éléments que nous avons traités et qui viennent de multiples acteurs de différentes structures et municipalités, restreindre l'échantillon de population étudié en visant des acteurs au rôle similaire peut également permettre de comparer plus profondément les orientations choisies, qu'elles soient relatives aux décisions ou à l'opérationnalisation.

Enfin, au-delà de la recherche scientifique, produire un travail plus précis et complet servirait forcément davantage les structures étudiées, mais aussi plus largement d'autres collectivités, dans leur poursuite de développement de la politique sportive mais pourquoi pas sur d'autres problématiques plus éloignées du champ sportif.

Conclusion

Le développement du sport en France aspire à une place qui grandit de jour en jour. Avec l'optimisme de voir les communes collaborer de plus en plus et pousser les établissements publics de coopération intercommunale à s'emparer de la compétence sport, l'espoir de voir la question du sport davantage considérée augmente.

Le contexte actuel autour de la pratique physique et sportive, bercé par la crise sanitaire de la Covid-19 et ses perturbations pour le monde sportif et sa pratique, ont montré à quel point ce dernier est important dans le quotidien de toutes et de tous.

Véritable enjeu du service à la population, le développement des activités physiques et sportives pour tous prend également tout son sens au sein de dimensions éducatives et sociales. De ce fait, nous avons vu les différents axes auxquels prétend la politique sportive, encore plus déployée au cœur des territoires ruraux, où la solitude et l'ennui, renforcés par un manque de mobilité, peuvent rapidement gagner les habitants.

Conséquence de la pandémie et des migrations démographiques vers les campagnes, le quotidien des citoyens s'est vu fortement concerné par la réappropriation d'espaces à proximité de leurs domiciles. Si le développement des pratiques libres y a été favorable, les partisans du sport associatif ne cachent pas leurs inquiétudes quant au futur de ces organisations, déjà en difficulté avant la crise sanitaire.

Face à ces enjeux, que parfois tout oppose, les choix concernant la direction des mesures liées à la politique sportive territoriale n'apparaissent en rien comme évidents. Si les influences personnelles des acteurs de cette politique publique peuvent parfois orienter les choix retenus, les rivalités entre ces acteurs ou plus largement entre les communes peuvent aussi perturber cette mission de service public.

Véritable organisation à part entière, la politique sportive rurale et ses enjeux sont porteurs de multiples possibilités pour les acteurs de faire croître leur pouvoir et de faire valoir leur notoriété. En mobilisant des stratégies afin d'investir et de contrôler des zones d'incertitude, les acteurs font naître des relations qui engendrent des conflits, ces derniers donnant générant encore du pouvoir à conquérir. Ces jeux politiques ont pour conséquence de rendre le développement de la politique sportive moins efficient. De plus, les techniciens et la majorité des décisionnaires, en général des communes les moins développées ont, au mieux, conscience de ses jeux mais n'y prennent que rarement part.

Ainsi, nous pouvons conclure que, au-delà des réflexions sur le développement de la politique sportive dans les milieux ruraux, des enjeux politiques détournent aussi certains acteurs des réflexions et des opérationnalisations de cette dernière. Les conséquences peuvent être multiples, mais le sujet des sentiers pédestres, véritable croisements des pratiques et de ces pratiquants, illustrent ces conflits relationnels, les jeux de pouvoir entre les acteurs mais aussi le manque de prise en compte et l'omniprésence de l'initiative individuelle.

La politique sportive n'en reste évidemment pas moins de la politique. Et avec elle apparaît alors toutes les caractéristiques d'intérêts à deux niveaux. L'intérêt personnel d'abord, motivé par les relations de pouvoir et les enjeux qui en découlent. Et l'intérêt public ensuite, avec la volonté d'apporter et d'œuvrer pour la population. Concernant ce deuxième point, on distingue que le fond reste souvent partagé par les enquêtés. Seule la forme, elle, varie entre les individus et dépend surtout des intérêts que chacun, au vu des relations, porte à la direction proposée ou retenue quant à la politique sportive locale.

Bibliographie

Amblard, H., Bernoux, P., Herreros, G., & Livian, Y.-F. (2004). *Les nouvelles approches sociologiques des organisations* (Éd. du Seuil).

Augustin, J.-P. (2002). La diversification territoriale des activités sportives. *L'Annee sociologique*, *Vol. 52*(2), 417–435.

Bayeux, P. (1996). *Le sport et les collectivités territoriales* (PUF). https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/le-sport-et-les-collectivites-territoriales--9782130625926.htm

Bayeux, P. (2002). L'intercommunalité sportive, moteur d'une nouvelle gouvernance sportive locale ? *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, *13*(1), 85–94.

Behar, D. (2002). Au-delà de la décentralisation : Repenser le pouvoir local. In *Pour en finir avec la dé-centralisation* (p. 10). Éditions de l'aube.

Bernoux, P. (2009). *La sociologie des organisations* (Éditions du Seuil).

Blanchet, A., & Gotman, A. (2015). *L'entretien* (Nouvelle présentation 2015.). Armand Colin.

Boussaguet, L., Jacquot, S., & Ravinet, P. (2015). *Une « French touch » dans l'analyse des politiques publiques ?* (SciencesPo. Les Presses). https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/une-french-touch-dans-l-analyse-des-politiques-pub--9782724616453.htm

Callède, J.-P. (2002). Les politiques du sport en France. *L'Annee sociologique*, *Vol. 52*(2), 437–457.

Chaboche, J. (2010). Evaluer la performance des dynamiques sportives intercommunales : Théorie, méthode, modélisation. *Management Avenir*, *n° 40*(10), 275-295.

Chaboche, J. (2016). Du territoire de projets à l'anti-projet de territoire. Grand équipement sportif et construction de l'intercommunalité en agglomération intermédiaire. *Cahiers de géographie du Québec*, *60*(171), 455-475. https://doi.org/10.7202/1041217ar

Crozier, M., & Friedberg, E. (1981). *L'acteur et le système* (Éditions du Seuil).

Frinault, T., & Saout, R. L. (2011). Communes, intercommunalité et action sociale. Les contraintes d'un changement d'échelle territoriale. *Revue francaise des affaires sociales*, *4*, 114-131.

Gasparini, W., & Marchiset, G. V. (2008). Les politiques sociales urbaines par le sport. In *Pratiques physiques et societe* (p. 105-149). Presses Universitaires de France. https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/le-sport-dans-les-quartiers--9782130569718-page-105.htm

Grison, J.-B. (2014). L'équipement des espaces ruraux face à l'émiettement communal : Quelle réponse des découpages intercommunaux ? *Norois. Environnement, aménagement, société*, *230*, 41-56. https://doi.org/10.4000/norois.5009

Haschar-Noé, N. (2009). L'aménagement des chemins de randonnée : Un instrument d'identification et de « gouvernance » territoriales. *Espaces et societes*, *n° 138*(3), 115-133.

Haschar-Noé, N., & Honta, M. (2020). Sport. In *Dictionnaire des politiques territoriales: Vol. 2e éd.* (p. 513-518). Presses de Sciences Po. https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/dictionnaire-des-politiques-territoriales--9782724626001-page-513.htm

Honta, M. (2004). Sport et action publique locale : Des initiatives entre concurrence et complémentarité inter-institutionnelles. Le cas de la ville de Mérignac (Gironde). *Staps, no 63*(1), 107-122.

Honta, M. (2007). Les nouveaux territoires du sport : Des changements d'échelle sous influences. *Geographie, economie, societe, Vol. 9*(4), 403-418.

Honta, M. (2008). Sport et intercommunalité : Quels enjeux pour la définition des politiques départementales et l'articulation de l'action publique sportive locale ? *Staps, n° 80*(2), 115-136.

Honta, M. (2020). La fabrique intercommunale de l'équité territoriale : Tensions et renoncements. *Gerontologie et societe, 42 / n° 162*(2), 233-248.

Honta, M., & Illivi, F. (2017). L'accès de tous à la pratique sportive : L'État local en action. *Revue francaise d'administration publique, N° 164*(4), 873-886.

Keerle, R., & Viala, L. (2018). Métropolisation et politiques sportives : Vers un cadre d'appréhension de la généralisation interdisciplinaire de l'analyse. Premières réflexions à partir du cas de Montpellier (France). *Staps, n° 122*(4), 95-114.

Koebel, M. (2011). Le sport, enjeu identitaire dans l'espace politique local. *Savoir/Agir, n° 15*(1), 39-47.

Lascoumes. (2018). *Action publique et environnement* (2e édition mise à jour.). Presses universitaires de France.

Lascoumes, P., & Galès, P. L. (2004). *Gouverner par les instruments*. https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/gouverner-par-les-instruments--9782724609492.htm

Le Saout, R. (2000). L'intercommunalité, un pouvoir inachevé. *Revue française de science politique*, *50*(3), 439–461. https://doi.org/10.3406/rfsp.2000.395482

Lorgnier, N., Mikulovic, J., Penel, G., & Bui-Xuân, G. (2008). Réflexion sur la gestion publique du tourisme et des loisirs sportifs de nature. *Staps, n° 80*(2), 33–37.

Lowi, T. J. (1972). Four Systems of Policy, Politics, and Choice. *Public Administration Review*, *32*(4), 298–310. https://doi.org/10.2307/974990

Mény, Y., & Thœnig, J.-C. (1989). *Politiques publiques*. Presses universitaires de France.

Mounet, J.-P. (2007). Sports de nature, développement durable et controverse environnementale. *Natures Sciences Societes*, *Vol. 15*(2), 162–166.

Musselin, C. (2005). Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : Deux approches pour un même objet ? *Revue francaise de science politique*, *Vol. 55*(1), 51–71.

Pinson, G. (2009). *Gouverner la ville par projet*. Presses de Sciences Po. https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/gouverner-la-ville-par-projet--9782724611014.htm

Pinson, G. (2015). Gouvernance et sociologie de l'action organisée. Action publique, coordination et théorie de l'État. *L'Annee sociologique*, *Vol. 65*(2), 483–516.

Saout, R. L. (2008). Intercommunalité et mutation des liens entre directeurs des services municipaux et maires. *Revue francaise d'administration publique*, *n° 128*(4), 757-766.

Saout, R. L. (2015). Le resserrement du « double jeu » intercommunal des maires. *Revue francaise d'administration publique*, *N° 154*(2), 489-503.

Sauvayre, R. (2013). *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*. Dunod.

Webographie

https://www.legifrance.gouv.fr/

https://www.agencedusport.fr/

https://www.athle.fr/index.aspx

https://ville-de-corps-nuds.fr/

https://www.bretagneportedeloire.fr

Table des abréviations

ANS : agence nationale du sport

APPN : activités physiques de pleine nature

APS : activité physique et sportive

BPLC : Bretagne porte de Loire communauté

CME : conseil municipal des enfants

CNDS : centre national pour le développement du sport

CNOSF : comité national olympique et sportif français

CRAPA : circuits rustiques d'activités physiques aménagées

CTS : conseillers technique sportifs

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

EPS : éducation physique et sportive

FFA : fédération française d'athlétisme

FNOMS : fédération nationale des offices municipaux des sports

GIP : groupement d'intérêt public

INPES : institut national de prévention et d'éducation pour la santé

INSEP : institut nationale du sport, de l'expertise et de la performance

NOTRe : nouvelle organisation territoriale de la République

PSSBE : plan sport, santé, bien-être

Table des tableaux

Tableau 1 : Présentation de l'échantillon.....50

Tableau 2 : Présentation des entretiens.....52

Table des notions et concepts

A

Acteur : 4, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 20, 21, 22, 23, 26, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 45, 46, 52, 59, 64, 73, 77, 78, 79, 81, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89

Action collective : 31, 32, 33, 35, 36

Action publique : 6, 7, 10, 12, 26, 39

Activités physiques et sportives : 3, 12, 17, 18, 19, 20, 29, 44, 71, 88

Analyse stratégique : 32, 33, 34

B

Behaviorisme : 6

C

Capital politique : 24

Capitalisme : 6

Changement social : 9

Cohésion sociale : 12, 13

Construit social : 32, 33

Coopération : 12, 13, 16, 22, 27, 31, 32, 38, 57, 58, 88, 90

D

Décentralisation : 22

Démarche stratégique : 36

Démocratie participative : 12, 19

E

Effet système : 31

G

Gouvernance du sport : 3, 28, 53

Guerres de clochers : 15, 22, 24, 58

I

Incertitude : 34, 35, 36, 37 38, 41, 83, 84, 85, 86, 87, 89

Inégalités sociales : 19

Inputs : 6

Intercommunalité : 3, 12, 15, 16, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 43, 44, 56, 59, 60, 65, 77, 78, 80, 84, 86

Interdépendance : 31

J

Jeu : 10, 36, 37, 39, 47, 91, 92, 93, 94, 98

Jeux de pouvoir : 34, 35, 42, 44, 47, 91, 93, 95, 98

L

Liberté : 32, 33, 34, 35, 37, 38

M

Mécanismes : 31, 32, 33, 38, 39

O

Opérationnalisation : 9, 46, 67, 84, 89

Outputs : 6

P

Policy analysis : 6

Politique préventive : 20

Politique publique : 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 31, 39, 43, 70, 88

Politique sportive : 3, 4, 10, 12, 13, 14, 17, 18, 20, 23, 26, 27, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 64, 67, 69, 70, 77, 78,79, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90

Pouvoir : 4, 8, 14, 15, 25, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 41, 43, 46, 77, 83, 84, 85, 86, 87, 89

Pratiques auto-organisées : 40, 70

Pratiques libres : 3, 4, 41, 43, 45, 55, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 70, 71, 86, 87, 88

Pratiques physiques et sportives : 3, 26, 29, 41, 54, 88

Projet sportif communautaire : 15, 19

R

Rationalité : 33, 34, 35

S

Santé publique : 20

Sociologie : 31

Sociologie des organisations : 31, 32, 39

Sport pour tous : 3, 52, 54, 68, 73, 85

Sport santé : 3, 13, 20, 54, 61, 85

Sport scolaire : 13, 17, 54

Sport social : 13, 19

Stratégie d'évitement : 23

Système d'action concret : 34

T

Taylorisme : 12, 13

Table des auteurs

A

Amblard, 30, 31, 32, 93
Augustin, 15, 93

B

Bayeux, 11, 12, 16, 17, 18, 21, 93
Behar, 12, 13, 21, 22, 23, 93
Bernoux, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 78, 93
Blanchet, 45, 46, 93
Boussaguet, 7, 8, 10, 29, 93
Bui-Xuân, 19, 96

C

Callède, 10, 12, 93
Chaboche, 11, 13, 14, 15, 22, 94
Crozier, 29, 31, 32, 33, 35, 36, 85, 94

D

Di Méo, 25

F

Friedberg, 29, 31, 32, 33, 35, 36, 85, 94

G

Galès, 24, 95
Gasparini, 11, 13, 14, 18, 20, 71, 94
Gotman, 45, 46, 93
Grison, 20, 94

H

Haschar-Noé, 13, 21, 24, 25, 94
Herreros, 30, 93
Honta, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 58, 60, 71, 94, 95

I

Illivi, 18, 71, 95

J

Jacquot, 6, 93

K

Keerle, 13, 95
Koebel, 15, 95

L

Lascoumes, 9, 10, 24, 51, 95
Le Lidec, 23
Livian, 30, 93
Lorgnier, 19, 96
Lowi, 9, 96

M

Marchiset, 11, 13, 18, 20, 71, 94
Mény, 6, 8, 9, 10, 51, 53, 76, 84, 96
Mikulovic, 19, 96
Mounet, 19, 96
Musselin, 6, 7, 8, 37, 45, 96

P

Penel, 19, 96
Pinson, 13, 34, 37, 96

R

Ravinet, 6, 93

S

Saout, 13, 20, 22, 23, 94, 96
Sauvayre, 45, 97

T

Theodore J, 9
Thœnig, 6, 8, 9, 10, 51, 53, 76, 84, 96

V

Viala, 13, 95

Table des matières

Remerciements 1

Sommaire 2

Introduction 3

PARTIE I. ÉTAT DES LIEUX DE LA LITTERATURE ET CONTEXTE POLITIQUE 5

I. Les politiques publiques 6

1. Origines américaines et études économiques 6
2. L'analyse des politiques publiques à la française 6
3. Définitions des politiques publiques 7
4. Les classifications scientifiques des politiques publiques 8
5. Prise de décisions et opérationnalisation : les fondamentaux des politiques publiques 9
6. Les politiques publiques : un objet multidimensionnel 10

II. Introduire la politique sportive 12

III. Etudier la politique sportive 14

1. Les métropoles et grandes villes 14
2. Le milieu rural 14
3. Le sport scolaire 17
4. Le sport de haut niveau 18
5. Le sport social 19
6. Le sport santé 20
7. Tourisme et sports de nature 20

IV. L'intercommunalité 22

V. Les sentiers pédestres, la toile intercommunale 26

VI. La nouvelle gouvernance du sport 29

1. L'agence nationale du Sport, un souci de fond et de forme 29

A. Statut juridique et financements incertains 29

B. La question de l'avenir du ministère des Sports 29

2. Haute performance et avenir de l'INSEP 30

3. L'accès à la pratique pour tous menacé 30

PARTIE II. APPORT THEORIQUE ET OBJET D'ETUDE 31

I. La sociologie des organisations 32

II. L'analyse stratégique..... 34

1. Les postulats 34

2. Les concepts 35

A. Le système d'action concret 35

B. La zone d'incertitude 36

C. Le pouvoir 36

D. Le concept du jeu 39

III. Sociologie des organisations et politiques publiques..... 40

IV. Problématique de recherche 41

V. Objet de recherche 44

1. Hypothèses de recherche 44

2. Les terrains de recherche 46

A. Le service de vie sportive et la commune de Corps-Nuds..... 46

B. Le sport dans l'intercommunalité Bretagne porte de Loire Communauté47

VI. La méthodologie 48

1. La démarche 48

2. Les outils 48

A. Les entretiens 48

B. L'observation participante 49

C. L'échantillon 49

PARTIE III. ANALYSE, REFLEXION ET CRITIQUE DE LA RECHERCHE .. 53

I. La politique sportive, échelles générale, territoriale et intercommunale 54

1. Définitions et visions de la politique sportive générale : entre décisions et opérationnalisation 54

2. La politique sportive locale et rurale : une existence divisée 56

3. L'intercommunalité et le sport : catalogue d'idées, guerres de clochers et volonté fluette 59

II. Les pratiques libres, entre influences personnelles et objectifs sociaux 64

1. Définitions et pratique personnelle 64

2. Intérêts et directions des pratiques libres rurales 67

3. La comparaison et l'opposition aux territoires touristiques et urbains : des avis hétérogènes 68

III. Les équipements sportifs libres, un enjeu moderne et décisif 73

IV. Les APPN et le cas des sentiers pédestres, une ressource peu valorisée 76

1. Les sports de nature et le manque d'initiative à toutes les échelles 76

2. Le cas des sentiers pédestres : l'arbre qui cache la forêt 77

3. L'équipement sportif libre, finalité ou moyen ? 79

V. Les relations entre les acteurs, une arme au service du pouvoir 82

1. Les acteurs directs de la politique sportive, un manque de communication flagrant 82

2. Les acteurs indirects de la politique sportive, l'importance de la politique participative et des échanges 84

3. Incertitudes et stratégies, les règles du jeu de pouvoir 89

PARTIE IV. DISCUSSION ET PERSPECTIVES D'AMELIORATIONS 94

Conclusion 96

Bibliographie 98

Webographie 103

Table des tableaux 105

Table des notions et concepts.....106

Table des auteurs 109

Table des matières.....110

Annexes.....114

I. Les entretiens.....1

II. Guide d'entretien 154

III. Convocation et ordre du jour de la Commission Jeunesse et Sport 157

Annexes

I. Les entretiens

NICOLAS BAZIN

Responsable des activités physiques et sportives sur la commune de Corps-Nuds depuis 11 années.

Comment tu définirais la politique sportive toi d'une manière générale ?

Alors moi en tant que technicien d'une manière générale ?

Ouais.

Ah oui ! Moi pour moi bah déjà le service public, la fonction publique de manière générale, pas que pour le sport, c'est traduire la politique des élus sur le terrain. Ça je pense que c'est quelque chose de très important parce qu'on peut avoir des convictions personnelles sur certaines choses en tant qu'individu et travailler pour des élus qui n'ont pas forcément les mêmes convictions que nous. Alors, ça a des avantages et des inconvénients bien sûr, comme dans beaucoup de domaines mais on n'est pas là, même si on a toujours une part d'initiative, pour faire à notre sauce quoi. On est là pour faire en sorte que ça se traduise sur le terrain, ce qui est demandé quoi. Donc, moi, comment je la traduirai, alors moi j'ai mes idées à titre personnel mais, je crois que dans le cadre du questionnaire et des échanges c'est pas ça qui me semble le plus important, ce que je pense moi. C'est surtout qu'est-ce qui en ressort de tout ça, quel est le fondement même de mon travail. Parce que, voilà, aujourd'hui je suis dans le milieu du sport, demain personne n'est capable de dire si je vais rester fonctionnaire et toujours dans le cadre du sport ou si je vais être amené à évoluer finalement dans la fonction publique, sur d'autres choses. Donc de manière générale ouais, c'est ça moi. C'est rendre un service, voilà, rendre un service. La notion de service public c'est traduire la politique des élus sur le terrain. Et puis, voilà, c'est répondre aussi aux attentes et aux besoins des habitants.
Donc ça c'est très général hein ce que je te dis, tu vas me dire ça n'a rien à voir avec le sport mais je trouve que c'est un élément de base qui moi me semble me semble important parce que… Je veux dire ce que pense Nicolas Bazin, c'est pas forcément ce que pensent les élus et bah il faut que je fasse avec aussi quoi.

Est-ce que c'est un peu la notion de… d'appliquer un ordre qu'on donne finalement ? Et est-ce que c'est souvent arrivé selon toi ?

C'est pas le meilleur exemple ça, l'ordre des policiers. Moi je vois ça plutôt comme « Voici une orientation donnée donc, une finalité ou un objectif général. Qu'est-ce que toi, en tant que technicien, quelle va être ta contribution finalement, pour arriver à cet objectif là ou à cette finalité là ? » Donc, oui il y a un ordre, quelque part, mais tu sais c'est pas un ordre directif, enfin, c'est pas forcément un ordre directif parfois ce sont des… Ouais c'est ça, c'est un cadre un peu plus général quoi, c'est une base un peu plus générale. Et donc qu'est-ce qu'on y met ensuite à l'intérieur concrètement. Ça ensuite, ça, c'est le rôle du technicien, effectivement. Je sais pas si je me suis bien exprimé là, sur le truc.

Est-ce que déjà arrivé que, la direction donnée, toi, tu ne sois fondamentalement pas d'accord avec ?

Heu…Oui, c'est arrivé oui.

Comment tu réagis ? Comment tu interprètes ?

J'essaye de trouver des arguments, qui me permettent de valider, finalement, ma pensée inverse ou opposée. Et après in fine c'est les élus qui ont le dernier mot. Mais voilà comment ça se traduit. Si je ne suis pas en adéquation avec la commande politique, je le dis, je le formule. Voilà, avec des arguments et puis après e suis suivi ou pas et on continue d'avancer.

Est-ce que dans ton environnement de travail, c'est parfois vraiment très compliqué ou est-ce que tu appréhendes de dire quand tu n'es pas d'accord ?

Non, non. C'est pas compliqué parce que on se retrouve dans une, quand même, dans une petite commune, mine de rien. Enfin, une petite, je veux dire je reste mesuré, c'est une commune qui est en expansion, mais elle c'est pas comparable à une commune comme Vern, Chantepie ou encore bien sûr Rennes. C'est-à-dire que les élus qui sont en charge et parfois même la direction, finalement notamment sur ce volet-là, je parle du volet des activités physiques et sportives, ils maîtrisent souvent bien moins bien les choses, que toi en tant que technicien, donc ils ont quand même une oreille attentive sur ce que tu peux dire. Sur les éléments que tu apportes au fur et à mesure des échanges. Mais non, je ne me retrouve pas dans cette situation où je suis coincé. Il peut y avoir des divergences, des idées, enfin voilà, des façons de voir, qui ne sont pas partagées. Mais au bout du bout ça ne crée pas, enfin, si ta question c'est « est-ce que de stress ou de conflit ? » Non, non on en est pas là et, et je me sens pas mal, je me sens pas en difficulté vis-à-vis de ça quoi, enfin en tout cas pas aujourd'hui. Mais moi en fait ce que je pense, c'est que le plus important c'est qu'on puisse en échanger en fait. Après, on est d'accord, on n'est pas d'accord ça, c'est un autre débat quelque part mais, en tout cas, le débat de pouvoir ne serait-ce en échanger, ça me semble primordial. C'est ce qui permet de prendre une décision avisée, éclairée.

Tu penses que cet échange est facilité parce que c'est une petite commune, et donc il y a moins d'intermédiaires entre toi et les élus ? Du coup l'échange serait favorisé ?

Ah bah clairement ! Clairement, ouais, je crois que c'est peut-être une des forces de cette strat' un peu de collectivité. Je vais contrebalancer quand même derrière. Mais, une des forces c'est qu'on a ce lien direct. Quelque part moi j'ai pas d'intermédiaire à part Serge. Mais on a un rapport direct, donc ça c'est très facilitateur effectivement. Maintenant, c'est facilitateur, et je le dis aujourd'hui, parce que ça se passe bien avec les élus. Effectivement si ça se passe moins bien, voire pas bien, c'est quelque chose qui peut être assez lourd, assez pesant. Effectivement, et puis aussi, ça dépend quelle place prend l'élu, la place de l'élu finalement dans tout ça parce que… Et lui malheureusement, ou heureusement diront certains, c'est pas un métier. Donc tu sais ils arrivent, voilà, ils sont élus pour la plupart, enfin forcément à un moment donné faut bien démarrer. Donc c'est un premier mandat et ils arrivent pas forcément à trouver leur position. Et ils

se trompent parfois entre les décisions politiques et les décisions opérationnelles. C'est pour ça que je disais que c'était important de ne pas se tromper, dans le sens où l'élu il est là pour donner des orientations, il est pas là pour pointer du doigt le fait qu'il manque une virgule ou un point sur une fiche d'inscription quoi. Ça c'est de l'ordre de l'opérationnel. Voilà donc je pense que alors, ça peut être à la fois facilitateur et pesant a contrario, voilà, si ça se passe pas bien quoi. Mais je ne sais pas si j'ai bien répondu.

Est-ce que c'est un peu cette réponse, facilitateur et pesant, que tu donnerais à la question « est-ce que des élus proches du terrain, ou de la réalité du terrain, ça facilite l'échange et le dialogue quand il y a désaccord » ?

Ouais. Alors ce qui facilite les choses c'est quand les élus ont, je vais pas parler de compétences, mais au moins des appétences pour le domaine dans lequel ils sont. Si déjà il y a des appétences il va y avoir de l'intérêt. S'il y a de l'intérêt, ce sera plutôt une chance, il y aura plus de chance que ce soit constructif puisque on va échanger sur quelque chose que, même si on ne maîtrise pas tous les deux au même niveau avec l'élu, on va savoir un petit peu de quoi on parle. Donc ça c'est très important. Donc au moins en tout cas des appétences. Après, effectivement, un élu qui vient de temps en temps sur le terrain, se rendre compte de ce qui se passe, de la réalité, comme tu l'as dit tout à l'heure, du terrain. Bah c'est clair que c'est indéniable. Alors après, il faut pas se tromper. C'est pas parce que l'élu vient pas sur le terrain qu'il a connaissance de rien. Voilà, faut pas être manichéen c'est pas tout noir ou tout blanc. C'est plutôt un nuancier de couleur. Et, bah, il y a quand même certains élus qui sont plus dans le pastel que dans la couleur claire plutôt que dans la couleur foncée quoi. Mais en tout cas moi, enfin pour récapituler un petit peu les propos que je viens de tenir, c'est que les appétences ça me semble essentiel. Au moins des appétences et un élu en tout cas qui vient de temps en temps sur le terrain, ça peut que conforter, entre guillemets, sa politique. Et ensuite les décisions qu'il pourra prendre par la suite.

Est-ce que tu as des exemples, personnels ou non, où ça c'est déjà mal passé ? Par exemple entre toi et les élus. Quand tu dis « je dis ça parce que ça se passe bien mais effectivement si ça se passe moins bien voire pas bien », est-ce que ça s'est toujours bien passé ?

Oui. Alors, je t'ai dit tout à l'heure, il y a deux choses que j'ai amorcé tout à l'heure, je t'ai dit qu'il y avait eu des désaccords, mais, même quand il y a des désaccords, ça s'est toujours bien passé oui. Il y a pas eu d'animosité. Enfin en tout cas pas en face de moi. Alors après, en off, en bureau municipal ou en conseil municipal, peut-être mais moi il n'y a jamais eu une prise de bec entre guillemets. Voilà, enfin je n'ai pas d'exemple tu vois, sur les onze années que j'ai passé. J'ai pas d'exemple précis sur une situation où ça se serait, entre guillemets, mal passé, comme tu dis, avec un élu quoi voilà.

Comment définirais-tu la politique sportive sur ton territoire ?

Moi j'aurais envie, en tout cas par rapport à l'enquête que tu as pu lire. On constate quand même une envie, sur la notion de loisir et j'aurais tendance, après peut-être que la période aussi me conforte dans cette notion-là. Dans cette notion de loisirs de plaisir voilà. En tout cas je donnerai un peu ce cap-là, moi, si j'étais à la place

des élus. Un côté un peu loisir et puis un côté un peu santé. Ouais, en tout cas si j'avais deux grandes orientations à donner, je parle sur Corps-Nuds, c'est ces deux notions-là, le loisir et la santé. Parce que tout ce qui est notion de sport de haut niveau de compétition, bon ça veut pas dire qu'il y en aura jamais à Coprs-Nuds mais, pour l'instant on y est pas. Tout ce qui est sport spectacle, recevoir des grandes compétitions, je suis pas sûr que ce soit la priorité des corsnusiens aujourd'hui de pouvoir recevoir une grosse compétition. Même si ça peut être super hein ! Moi, tout ce que je te dis là, je suis pas en train de les défoncer en direct. Si un jour on peut avoir une équipe de très haut niveau sur divers sports ou si on peut accueillir un match ou une compétition de grande envergure, évidemment, je serai le premier à mettre la main dans le cambouis pour que ça puisse se faire et que ça se passe bien. Mais moi j'aurais tendance à mettre l'accent plutôt sur la notion de loisir et sur la notion de santé et encore plus, tu vois, dans cette période.

D'accord. Ça c'est les deux axes principaux, selon toi, de la politique sportive de Corps-Nuds ?

Moi c'est ce que je mettrai. Si j'étais élu, c'est ce que je ferai oui. Je pense que c'est la réalité aujourd'hui, après la tout ce qui est notion d'éducation, tout ça avec le sport scolaire, c'est très bien mais, pour moi, c'est pas une priorité. Je suis très content de le faire au quotidien, c'est pas le problème, mais pour moi c'est pas une priorité. Et puis le sport d'éducation, au sens accompagnement des jeunes en difficulté, aujourd'hui on n'a pas… Alors on peut toujours anticiper. Je pense que ça peut être intéressant d'en parler avec Lucas, qui s'occupe de la partie jeunesse, mais je veux dire, aujourd'hui à Corps-Nuds, on n'est pas en difficulté comme on peut l'être au Blosne ou à Maurepas, à Rennes quoi. On joue pas du tout dans la même cour. Donc, moi, oui il y a deux choses qui se dégagent vraiment, c'est le loisir, la notion de plaisir et j'ai envie de dire ça va avec le deuxième élément qui est la santé, voilà. Et aujourd'hui bah je crois qu'elle est un peu mise à mal avec tous les petits virus qui traînent. Donc je pense qu'il faut prendre soin de soi mais ça on en avait déjà discuté. Je t'avais dit que pour moi, on pérennise une pratique si on prend du plaisir. Donc pour moi les deux peuvent être liées en plus quoi.

Quand tu dis que le sport de haut niveau et la compétition « on y est pas » et que c'est pas prioritaire, est-ce que tu peux développer pourquoi est-ce que tu penses que c'est pas prioritaire à Corps-Nuds ?

Comment dire. La structure de base, les structures de base, alors quand je dis les structures c'est et les équipements sportifs et les structures associatives. Aujourd'hui elles ne sont pas rentrées complètement dans cette notion de compétition et de sport de haut niveau. On pourra donner peut-être une ou deux exceptions au volley, au centre équestre. Voilà, je crois que il doit y avoir quelques, alors ça se dit pas pratiquants, mais je vais l'employer au sens large, qui sortent un petit peu leur épingle du jeu. Donc par rapport à l'existant et à la démographie actuelle, parce que pour faire du sport de compétition, faut déjà faire du sport de masse. Et le sport de masse, ça va aussi avec la démographie. Et la démographie aujourd'hui à Corps-Nuds on est sur 3 500 habitants. Donc, réussir à avoir la quintessence de 3 500 habitants, c'est pas la même chose que la quintessence de 100 000.

D'accord, tu penses que plus la ville est grande, plus c'est simple parce que plus on a un réservoir de potentiels pratiquants de…

Oui, je pense ! Je pense. Ça fait pas tout, ça peut pas être le seul élément de réponse parce que ce serait réducteur, mais je pense que c'est un des éléments de réponse, c'est la notion de masse, oui.

D'accord. Selon toi quel est le rôle ou la place de l'intercommunalité dans la politique sportive de la ville ?

Bah elle va être importante. Pour une très bonne raison, c'est que les financements ils vont venir de là. Aujourd'hui, toutes les discussions que j'ai pu avoir avec Serge, lui de son côté, les réunions qu'il a pu avoir avec et les autres directeurs de services des communes de la métropole, tous les voyants sont mis pour que les communes se rassemblent. Et de toute façon on pourra le vérifier, je pense qu'on peut déjà le vérifier actuellement, mais on pourra le vérifier aussi dans quelques années. Que les aides de toute façon, tout ce qui est subventions, tout ce qui est apporté c'est essentiellement sur de l'interco. Concrètement, il y a aujourd'hui, alors je crois que c'est toujours en cours hein, mais, ce qu'on appelle les contrats de territoire. Les contrats de territoire c'est des objectifs finalement qui sont fixés, soit par le conseil départemental, en lien aussi avec Rennes Métropole. Et finalement, ces contrats de territoire là, te permettent d'avoir des subventions sous certaines conditions et en fait dans les conditions, si c'est pas tout le temps c'est souvent, il y a cette notion, justement, d'intercommunalité. Donc, aujourd'hui, l'avenir, quand je dis l'avenir, moi je pense que ça va être difficile, pour tout te dire, parce que j'ai envie de te dire il faut prendre l'exemple des… Si on veut rester un peu dans le milieu du sport, il faut rester dans cette notion de territoire communal où on voit bien que le club de foot adverse… Alors toi en plus tu as connu Karrez. Bah Karrez foot avant que ça existe je peux te dire que, avant que ça se créé même ! Même si ça n'existe plus mais, avant que ça se créé, je peux te dire que on a ramé. On a ramé avant de le créer parce que, on était dans cette fameuse expression de la gueguerre des clochers. Saint-Armel qui voulait rester avec l'identité Saint-Armel, Chanteloup qui se demandaient à quelle sauce ils allaient être mangés. Brie… Bah Brie ils étaient ouverts parce qu'ils avaient quasiment pas de gamins donc ils voulaient faire jouer les quelques gamins qu'ils avaient mais bon voilà ils voulaient que ça reste Brie quand même enfin. Et donc au final, pour moi, j'ai un peu ce même raisonnement, qui sera peut-être caduque dans pas longtemps, mais l'interco ça va être l'avenir parce que ça va être une question de sous et qu'aujourd'hui, on va pas se cacher, ça impacte énormément les collectivités sachant que les dotations de l'État diminuent d'année en année. Mais tu comprends mon « mais », mais ça va pas être si facile que ça, c'est l'avenir mais ça va pas être si facile que ça.

Donc pour toi la place de l'intercommunalité dans votre politique sportive elle est essentiellement financière ?

En bonne partie, oui. Oui, elle sera financière pour avoir des subventions, après elle sera en terme d'équipements, ça permettra de mutualiser les équipements qui sont peut-être existants. Enfin, je prends l'exemple comme ça parce qu'il me venait à l'esprit, mais tu vois bien que la mutualisation d'équipements sur le papier c'est

magnifique. Mutualiser un équipement c'est super, mais concrètement comment ça se passe sur le terrain ? Entre nos structures associatives ou scolaires sur le territoire communal, comme chez nous par exemple, et les structures associatives et scolaires des autres structures, ou de l'autre structure territoriale. Enfin, sur le papier c'est magnifique, mais ça s'organise tout ça, il faut trouver un consensus quoi pour pouvoir mutualiser et partager et faire de l'interco. Donc, effectivement, je pense que financièrement ce sera très intéressant puisque tout en haut on nous pousse à ça. Donc ça aboutira, certainement que ça aboutira, mais voilà, je pense que c'est très beau sur le papier, mais dans les faits, c'est pas si simple que ça. C'est pas si simple que ça.

C'est en ce sens-là que l'intercommunalité c'était difficile ? Parce qu'il fallait rester dans cette notion de terrain communal ?

Moi après je connais pas les autres communes hein, je les connais pas. Enfin à Corps-Nuds on aime bien valoriser Corps-Nuds quand même. J'imagine qu'à Bourgbarré, on aime bien valoriser Bourgbarré. Les habitants de Bourgbarré, les associations de Bourgbarré, les entreprises de Bourgbarré. Donc tu vois qu'il y a un cap à passer pour réussir à faire l'unité finalement dans ça. Parce que l'interco, alors l'interco c'est pas forcément une fusion des communes, c'est pas deux communes qui fusionnent ensemble, en tout cas pas forcément, c'est pas ça. Mais c'est réussir à vivre ensemble et à mettre des projets communs ensemble, et puis peut-être que les problématiques de Bourgbarré aujourd'hui, c'est pas forcément les problématiques de Corps-Nuds, non plus. Mais après, ce que je te dis là, ça, c'est un ressenti hein. J'ai pas de données chiffrées. J'ai rien qui va te le prouver. Par contre, ça c'est ce que je pense. Ce que je pense c'est que ça va être l'avenir parce que l'État va nous pousser à ça. Donc, ça va être l'avenir parce que de toute façon on aura pas le choix, les communes ont pas le choix. Mais il y a des freins, voilà, il y a des freins et donc je pense que ça se fera. Mais, je ne connais pas encore dans quelles conditions ça va se faire, quel est le timing de tout ça, voilà je reste, je reste mesuré quoi.

Ce serait ça, ta définition de l'intercommunalité ? « Vivre ensemble » ?

Je sais pas. Je sais pas si c'est ça. Est-ce que l'interco c'est pas être plusieurs pour un projet commun ? C'est peut-être ça. C'est comme ça que j'aurais tendance à le dire. C'est être plusieurs pour un projet commun.

Et quand tu dis, par exemple, Corps-Nuds aime bien valoriser Corps-Nuds et le tissu cornusien, Bourgbarré avec Bourgbarré, etc. C'est ça qui illustre, selon toi, la notion de guerre de clocher ?

Non ! Alors, enfin, ça y participe si tu veux, mais c'est pas forcément une seule réponse, c'est pas une seule réponse mais pour moi ouais ça y participe. C'est pas que ça, mais ça y participe ouais ouais. Mais, c'est parce que c'est pas les mêmes budgets, c'est pas les mêmes strat', enfin, je sais pas combien ils sont à Bourgbarré, j'ai pris l'exemple de Bourgbarré parce que c'est une commune qui est relativement proche j'aurais pu choisir une autre mais il y a tellement de points à régler, je trouve, sur l'interco. Entre la partie personnelle, la partie administrative, la partie financière, budgétaire. Et d'une commune à une autre c'est pas si simple. Et puis, et puis, il y a des élus qui ont, beaucoup sont sans étiquette, mais c'est pas

parce qu'ils sont sans étiquette, qu'ils ont pas d'orientation politique. Tu vois de… Entre les Maires plutôt de gauche, plutôt de droite, enfin, tu vois chacun aussi a un peu sa vision des choses quoi.

Quand tu dis que l'interco c'est l'avenir, principalement pour les subventions, et que l'État tend vers cela, est-ce que tu as le sentiment que l'État, au travers de ces conditions économiques, comme on disait pour avoir certaines subventions, etc. Est-ce que toi, à ton échelle, tu sens que des fois l'État oblige un petit peu, est-ce que tu as ce sentiment d'être forcé ?

Moi, pour moi, non. A mon échelle, non. Mais ça va arriver, je pense que ça va arriver.

Tu penses que ça pourrait prendre quelle forme ?

Bah, tu sais, truc tout bête mais, peut-être que les dotations de l'État, à un moment donné, ce sera pas une dotation par commune, mais ça sera peut-être une dotation pour un groupe de communes. Tu vois, enfin, j'en sais rien je lance ça comme ça, mais je veux dire si ça prend cette forme-là… Les dés sont jetés quoi.

Est-ce que l'intercommunalité et la mutualisation des équipements, qui serait un petit peu la mutualisation de certaines associations aussi, tuerait le tissu associatif local ?

Non, non, tuer non, je ne suis pas sûr de ça. J'aurais peut-être tendance à dire le contraire à certains moments. Ca peut redonner un petit peu d'oxygène parfois enfin, il y a quand même des… tu parlais des structures associatives, il y a quand même des structures associatives qui sont en souffrance, et il y a pas besoin du Covid pour ça quoi. Je veux dire, il y a des assos qui sont en perdre d'adhérents, voilà. On parle tout le temps des adhérents, des pratiquants, on peut parler du bénévolat. Donc, parfois, frapper à la porte d'à-côté ou avoir la visite de quelqu'un, c'est pas forcément mal. Enfin, moi je considère pas ça comme un mal mais ça engage d'autres problématiques quoi, c'est juste ça. Maintenant, il vaut mieux survivre à deux que mourir seul quand même hein, enfin je crois.

Quand tu dis « ça redonne de l'oxygène », tu parles financièrement ? Qu'est-ce que tu entends par « redonner de l'oxygène » ?

Bah ça peut permettre à certains pratiquants, justement, jouer, pratiquer avec d'autres. Donc ça peut redonner une nouvelle dynamique dans la pratique en tant que telle. Ça permet peut-être, pour aussi dynamiser la pratique, ça permet peut-être d'acheter du nouveau matériel. Parce que, effectivement, quand tu vas démarrer ta séance de bad quand t'es piou-piou, au début t'achètes pas forcément une raquette. Tu empreintes une raquette club et puis si elles sont toutes pétées et tout ça. Bon bah que tu sois gamin ou parent, ça te fait moyennement rêver. Donc, bon bref ça c'est des exemples concrets mais, c'est de l'achat de matériel, c'est aussi du partage de compétences. Ça peut aussi être du partage de compétences. Autrement dit, il peut y avoir un professionnel ou un bénévole formé, informé, qui, justement, entretient cette dynamique et favorise une certaine progression, un certain lien avec les pratiquants. Donc ça permet aussi ça permet aussi du partage de compétences. Enfin, c'est vrai que j'ai des propos un

peu durs avec l'interco. Je sais pas si tu l'as ressenti, là sur l'échange. C'est pas que je suis contre, c'est juste que on nous vend ça comme la panacée, en fait. On nous vend ça comme le truc qui va tout résoudre et qui va être parfait. Mais, il y a beaucoup de choses à traiter avant. Mais en tout cas moi je reste persuadé. Et je vais reprendre l'exemple de Karrez, que tu as bien connu, bah ça a permis de rassembler plus de joueurs sur un même lieu, d'avoir plus équipes, d'avoir des nouveaux ballons, d'avoir des maillots, d'avoir des bénévoles qui venaient de telle et telle structure, avec des compétences différentes et donc ça a enrichie le truc quand même. Voilà, jusqu'à un certain point bien sûr, mais ça l'a enrichie quelque part. Donc ça, c'est positif voilà, il faut nuancer quoi.

Quand tu dis « on nous vend ça comme la panacée », c'est qui « on » ?

Bah « on », c'est l'État, « on » c'est tout. Toute la communication qui est faite par notamment les métropoles. Donc, enfin les métropoles, tout ce qu'on appelle les EPCI donc les établissements publics de coopération intercommunale. Donc que ce soit les métropoles, les comcom, etc. Moi je trouve qu'il y a une façon de communiquer dessus, qui met vraiment en valeur l'interco et on en parle je trouve de plus en plus, certainement parce que c'est l'avenir c'est ce qu'on a dit tout à l'heure, on en parle de plus en plus. Mais j'ai l'impression que l'interco, on lui donne un petit peu le bon Dieu sans confession quoi. Tu vois, j'ai cette réticence-là moi. Je suis pas du tout contre, mais enfin je me dis calmos quoi. Calmos. Pas trop trop vite quoi, surtout ! Faisons-le bien quoi surtout. Enfin, je sais pas toi, ce que tu en penses Maxime, mais on arrête pas de parler du mille-feuille administratif. Là ça en rajoute ! Ça rajoute encore de l'administratif quoi. C'est de la métropolisation. C'est de la comcom en plus. C'est de l'établissement public en plus quoi, à chaque fois.

Pour toi, ils communiquent autour de l'intercommunalité comme quelque chose qui sonne « trop beau pour être vrai » ?

Moi je dis juste qu'on en entend de plus en plus parler. C'est pas d'aujourd'hui mais ça s'accentue, et je ne sais pas, je dis bien je ne sais pas hein, si les communes sont prêtes. Voilà.

Comment ça ?

Bah, si elles sont prêtes à aller dans ce sens-là. Sauf, et c'était une de tes question de tout à l'heure, c'est sous quelle forme ça peut être fait mais, sauf si elles sont sous la contrainte. Mais, après ça apporte plein de choses hein ! Mais, voilà, en fait je veux juste qu'on… Moi si y'a un truc qu'il faut, limite, retenir de cet entretien sur ce que je dis par rapport aux interco, c'est qu'à aucun moment je suis contre. Je veux juste que les bases soient bien posées, voilà. Je veux juste être sûr qu'elles soient bien posées. C'est quelles compétences, quels sont les moyens qui vont être mis en œuvre, mis à disposition par rapport aux orientations qui vont être prises, etc. etc. Voilà quoi c'est bien poser les bases. Ça me semble essentiel.

Est-ce que, idéalement, les communes aimeraient, ou en tout cas à Corps-Nuds, la commune aimerait solliciter l'intercommunalité et être actrice dans l'intercommunalité, uniquement pour obtenir les subventions et de l'autre côté

garder d'identité territoriale ? Un petit peu comme en prendre que cette part financière du gâteau intercommunal et laisser de côté le reste.

Ouais, non ! Non, faut faire attention quand même à ce qu'on dit, parce que je veux dire, voilà, le fait que Corps-Nuds fasse ça, que Corps-Nuds fasse partie de Rennes Métropole ça apporte plus que des sous hein. Alors, après avec tous les défauts que ça peut avoir, mais bon, il y a eu quand même le réseau de transport en commun qui passe. Corps-Nuds est plus fort en faisant partie de Rennes Métropole, faut pas se mentir hein. Même démographiquement, les gens ils viennent sur Corps-Nuds aussi parce que ça fait partie de Rennes Métropole. Alors c'est sûr, pour l'instant c'est le dernier rayon, mais c'est pas que l'aspect financier. Y'a une image, il y a un réseau transport. Après, s'agissant de la politique sportive, Rennes Métropole, ça fait pas partie des compétences de Rennes Métropole. Donc, s'il y a une interco, ce sera une interco à créer avec d'autres communes. D'autres communes de Rennes Métropole par exemple mais, ça sera pas la compétence sport de Rennes Métropole. Ce sera la compétence sport de, je dis n'importe quoi, de Corps-Nuds-Bourgbarré-Saint-Armel, voilà.

Corps-Nuds est dans l'intercommunalité Rennes Métropole, tu penses qu'il faudrait créer une autre intercommunalité avec la compétence sportive ?

Si les élus le souhaitent, c'est comme ça qu'il faudra procéder. Il y aura pas d'autre choix, puisque ça ne fait pas partie des compétences de Rennes Métropole, si les élus veulent développer le volet sportif interco, ils vont pas avoir le choix.

Il n'est pas possible, ou pas envisageable, que Corps-Nuds et d'autres communes, de Rennes Métropole, militent, entre guillemets, pour que l'EPCI adopte cette compétence ?

Si. Si, mais tu sais le sport, Maxime, on est, la dernière roue du carrosse c'est peut-être un peu fort, mais je pense que c'est pas pour tout de suite.

Pourquoi, selon toi ?

Bah parce que ça rapporte pas de fric ! Ça rapporte pas de fric, le sport. Enfin on en dépense, mais ça rapporte pas de sous. Et oui, la voirie ça rapporte des sous, le bâti ça rapporte des sous, la jeunesse, avec les politiques des quartiers mise en place par l'État, tout ça, ça rapporte des sous. Le sport ça rapporte pas de sous le sport. De toute façon, tu avais fait le constat toi-même, faut regarder déjà rien qu'autour de nous, autour de Corps-Nuds, le nombre de communes où il y a ne serait-ce qu'un éducateur sportif embauché par la commune. Bah on peut s'amuser à le faire, on aura assez de nos 10 doigts, il y a pas de souci là-dessus. Donc tu vois, même à l'échelle d'un territoire communal c'est pas forcément ce qui est mis… Après ce sont des choix politiques hein, c'est toujours pareil, mais pour l'instant j'ai l'impression que c'est pas ça.

Quel sens donnes-tu à l'expression « pratique libre » ?

Pour moi, c'est une pratique avec un minimum de contraintes. Où finalement, ça peut prendre peu de temps, peu de matériel, peu d'argent. C'est la notion de contraintes parce que ça peut être libre. C'est la capacité à pratiquer finalement,

sans avoir besoin de beaucoup de choses quoi. On n'a pas forcément besoin de l'autre, on n'a pas forcément besoin de matériel, on n'a pas forcément besoin de beaucoup de temps. Je sais pas. J'aurais dit comme ça, tu vois. Je sais pas si ma réponse te convient. Mais je vois ça comme ça. En tout cas, je vois ça comme une activité qui facilite la pratique.

Qu'est-ce que tu entends par « qui prend pas beaucoup de temps » ? Par exemple au contraire d'une pratique fédérale ou associative.

Bah c'est-à-dire qu'il y'a pas forcément de contraintes de temps, voilà. Quand tu fais une pratique associative, en général, tu t'engages sur un créneau. Un créneau d'une heure. Tu t'engages sur une saison de foot bah t'as ton match de foot. Tu es contraint par une règle, une règle de l'association ou une règle de règle de compétition.

Oui, tu peux pratiquer vraiment quand tu as envie quoi.

Bah ouais. Ce qui n'est pas forcément le cas, sinon.

Oui bien-sûr. Est-ce que tu penses qu'il y a intérêt à développer les pratiques libres ? D'une manière générale d'abord.

Ah bah oui hein. Je fais le lien avec ce que je te disais tout à l'heure, sur si j'étais élu, ce que je choisirais, c'est la partie loisirs et santé, et donc je pense que ça toute sa place là-dedans

Pour ces notions de loisirs et de santé ?

Ah ben je trouve. Je trouve qu'on est en plein dedans.

Est-ce que tu en vois d'autres ?

D'autres quoi pardon ?

D'autres axes que les loisirs et la santé ?

Non, non. Fin', c'est ce que je t'avais dit tout à l'heure. Là où tu me posais la question de comment je voyais, moi, les choses. Voilà, je crois que tu me demandais, d'ailleurs plus particulièrement sur Corps-Nuds, donc c'est ce que je t'avais répondu.

Est-ce que tu penses que la politique sportive œuvre au développement de ces pratiques sur le territoire ?

Non pas beaucoup non. Tu vois, la preuve, il y a plein de choses à développer. Enfin, quand je dis pas beaucoup. Il y a des choses. Mais, on pourrait faire plus. Voilà, c'est plutôt ça. On pourrait faire plus.

Comme quoi ?

Bah tu vois, ce que tu es en train de développer, déjà. Ce que tu as développé. En fait, tous les sujets qu'on a pu aborder ensemble. Pendant le stage parce que on a développé ça, je sais qu'on avait commencé à discuter, alors après c'est pas

forcément dans l'actualité mais, de relier aussi des communes entre elles, tu vois. De valoriser ça, notamment par le numérique ou par des éducateurs sportifs, de communiquer dessus. Dans plein de domaine. Après je peux pas dire qu'il y a rien de fait sur la commune, il y'a quand même des choses qui ont été mises en place, ne serait-ce qu'au niveau équipement. Mais on peut faire mieux quoi.

Tu penses quand même que la politique sportive a œuvré ou, en tout cas va œuvrer, dans ce sens-là ?

Ah bah oui oui ! Quand même, déjà, il y a eu du chemin de fait je trouve. Je trouve qu'il y a eu du chemin de fait oui.

Quand tu dis que « on pourrait faire plus », avec les exemples que tu as cités, pourquoi tu penses que ça n'a pas été initié avant ?

Je pense que c'est pas quelque chose qui est forcément ancré dans l'esprit des élus. Parce que la pratique libre, ça dépend évidemment de la définition qu'on en fait, mais je suis pas sûr que ce soit quelque chose forcément de claire parce que, bien souvent, faut pas généraliser mais bien souvent, les élus sont des choses qui sont visibles, tu vois. C'est plus facile de justifier un bâtiment, un gros bâtiment qu'on voit bien que, un petit balisage pour favoriser certains accès, ou certains endroits, ou certaines boucles, ou certains trucs quoi. Donc je pense qu'il ya ça. Y'a le côté un peu moins visible des choses, par rapport à la population. Et puis, après c'est aussi de ma faute, dans le sens où j'ai pas du tout initié ça non plus quoi. Tu vois, quand je suis arrivé, on m'a tout de suite missionné sur le monde associatif, sur le monde scolaire. Et donc ça laissait peu de place à cette réflexion-là en tout cas.

Est-ce tu penses que ce n'est pas quelque chose d'ancré dans l'esprit des élus, parce qu'ils peuvent avoir des rôles dans les bureaux associatifs, souvent ?

Peut-être. Peut-être, je sais pas. Peut-être oui.

Quand toi, par exemple, tu as des « groupe de travail sport » ou des « Commissions Sport », les élus qui travaillent sur cette question, est-ce qu'ils sont souvent membres de bureaux associatifs ?

Non. Attends que je dise pas de bêtises ! Bah Justine, je me demande si elle a pas fait partie, à un moment donné, d'une asso de basket. Ronan, il est sur le bad à Guichen, alors après je sais pas si il est au bureau, mais en tout cas c'est un bénévole actif.

Est-ce que tu penses que cette position de bénévole peut conditionner leur comportement ou leur prise de décision ? Dans le sens où ils privilégieraient un intérêt personnel ou associatif, au profit de l'intérêt communal et que ça les orienterait, par exemple sur la question des équipements ?

Bah moi je crois que oui. Je crois que ça a un impact. Moi je vais pas me mentir. Moi j'ai plutôt une fibre sports collectifs. Enfin, à un moment donné, ta pratique personnelle, ton expérience personnelle, même si tu essayes de prendre un peu de recul, un peu de distance sur les choses, à un moment donné, ça revient forcément un petit quoi. Donc ça peut, voilà, influencer un petit peu. Après voilà c'est des gens qui ont quand même réussi à prendre du recul sur les choses mais en tout cas

si ta question c'est « Est-ce que ça peut influencer ? » Bah moi je crois que oui quoi. Je crois que ça peut influencer. Mais moi le premier ! Moi le premier.

Quand tu dis que les élus préfèrent faire des choses visibles, est-ce que tu penses que c'est aussi lié à cette question de quantitatif plutôt que de qualitatif, sur la question directement ?

C'est l'échange qu'on avait eu, je crois au tout début, quand t'es arrivé. La problématique, justement, de ces élus, qui sont plein de bonne volonté, mais qui ne connaissent pas, finalement, bien leur rôle. Il faudrait presque qu'ils fassent une formation. D'ailleurs ça existe. Mais, en fait, ils se trompent parfois, je dis parfois parce que faut pas non plus abuser hein, faut pas caricaturer. Mais, ils se trompent, parfois, entre l'objectif et le moyen. Je sais pas si tu te souviens, on avait parlé de ça. Et donc, certains pensent que faire une salle des sports, une deuxième salle des sports, c'est un objectif. Mais en fait, pour moi, c'est une erreur. Faire une deuxième salle des sports, c'est pas un objectif. Alors c'est peut-être leur objectif, mais pour moi c'est pas la bonne direction. Créer un équipement, c'est un moyen, voilà. Pour parvenir à favoriser, accueillir, peut-être le scolaire ou l'associatif ou accueillir des compétitions de grande envergure. Enfin, finalement c'est qu'est-ce qu'on en fait de cette salle des sports. Parce que, une fois qu'on a mis les quatre murs, un toit, on a tracé des lignes, c'est qu'est-ce qu'on veut en faire. C'est ça que je me répète à dire sans cesse, non pas sans cesse. Mais à chaque fois que ces sujets-là sont abordés, c'est « ne nous trompons pas, la création la construction ou l'aménagement, c'est pas c'est pas une fin en soi. C'est un moyen ». Voilà, oui, c'est un moyen. Et donc, pour moi, ça me semble très important. Sinon, si ce sont des objectifs, bah ça veut dire que finalement, je vais faire le « yakafokon ». Il y'a qu'à construire quoi. Il y a plus qu'à construire. Bah tu construis une piscine, tu construis un truc, tu construis… Tu sais pas ce que tu vas en faire, mais tu construis. Tu construis un bâtiment, « Bah on verra bien qui on mettra dedans. ». Donc pour moi c'est une erreur quoi, de raisonner comme ça c'est une erreur.

Quand ils prennent la question de l'équipement comme seule finalité, et que toi tu les recadre un petit peu sur ça, en disant que ce n'est qu'un moyen ou un outil, comment à l'entente des arguments… Est-ce que leur discours change ? Est-ce qu'ils le nuancent ? Comment ils le reçoivent ?

Ils entendent. Après, je sais pas si ça fait écho. Enfin, j'imagine que pour certains oui. J'essaie de m'exprimer simplement, avec mes arguments. Donc j'imagine que chez certains ça… Mais en gros, est-ce que ça change leur perception des choses ? Je sais pas. J''espère. En tout cas j'espère y contribuer.

Si ça la change pas, est-ce que tu penses savoir pourquoi ? Est-ce que tu as une opinion, une idée de pourquoi ils pourraient rester camper sur cette idée d'équipement comme finalité ?

Non non je vois pas pourquoi ils resteraient sur ça. Quand on donne les arguments, ça me semble limpide, mais après non je sais pas ce qui les ferait ne pas… Peut-être ! Ah si il y'a un truc qui vient de venir à l'esprit là ! C'est, qu'en fait, faire ce travail-là, c'est décider, c'est prendre parti, quelque part. Donc est-ce que ça peut être un élément de réponse pour dire « Non cette méthode-là, cette façon de

penser là… ». C'est plus facile de dire que la salle des sports c'est une finalité. « Voilà ce qu'on a construit, voilà ce qu'on a fait » que de dire pourquoi on l'a fait, pour qui. Quel sens on donne aux choses en fait.

C'est un choix qu'ils font par facilité tu penses ?

Je ne sais pas. Ça peut être un élément de réponse, en tout cas moi si j'étais à leur place, effectivement, c'est vrai c'est plus facile de dire « Voilà ce qu'on a construit » que de dire « Voilà pourquoi on l'a construit ».

Est-ce que ça peut être parce qu'ils considèrent que leur rôle c'est de rendre ce projet d'équipement concret. Et qu'une fois qu'il est là, ils pensent que leur part du travail est terminée et que c'est plus leur problème, entre guillemets, mais le tien ?

Non je pense pas. Non je pense pas qu'ils donnent le bébé ensuite comme ça. Non je pense pas qu'ils soient dans ce truc de « On a prit la décision de cette construction là et puis on verra ce que ça donne ». Non je pense pas qu'ils en sont jusque-là, enfin je sais pas dans les autres communes, mais à Corps-Nuds, je crois pas non.

Quand tu dis, quand j'ai posé la question des pratiques libres sur le territoire, que c'était un petit peu de ta faute parce que tu avais pas pris la responsabilité, etc. C'est aussi, tu penses, parce que dans cette idée de direction donnée par les élus, tu as pas eu, ou que tu as pas pris, le temps de réfléchir sur cette question et que tu as préféré mener à bien d'autres missions parce que d'autres directions ont été données par les élus ? Où c'était vraiment un choix conscient de ta part ?

Non non c'était pas conscient. Ce qui a été un élément un des éléments déclencheurs, notamment, c'est l'enquête. Donc tu as vu, ça a été assez long avant que ça se formalise entre guillemets. Parce que l'enquête c'est 2017, 2018. J'avais dû recueillir les infos jusqu'à fin 2017, et donner les résultats en 2018. Enfin bref, donc ouais 2017-2018, donc tu vois c'est assez récent. Donc ça veut dire qu'il s'est passé, je suis arrivé en 2010, il s'est passé 7 ans quoi, 7-8 ans.

C'est le premier sondage, auprès de la population, concernant la question du sport, qui a été fait ?

Ouais. Ouais.

Est-ce que tu sais pourquoi ? Est-ce que ça a été fait avant ? Sur d'autres questions que le sport ? Je pense à la culture…

Ouais. Ça a été fait sur la partie jeunesse. Par l'IRTS si je dis pas de bêtises. J'ai eu, à un moment donné, entre mes mains, au tout début quand j'ai démarré, justement, ce rapport l'IRTS. Mais non, non, sur le sport c'était c'est un vrai… Après les élus ils ont leurs défauts et leurs qualités par contre, il y a un truc qui est sûr et certain, c'est qu'ils ont eu en tout cas la volonté politique et le courage politique d'essayer de mettre en place quelque chose au niveau sportif. Voilà. Ce qui n'est pas le cas dans beaucoup de communes quoi. En tout cas de cette échelle-là.

Cette envie de mettre quelque chose en place, sur le plan sportif, de la part des élus, c'est quelque chose que tu as senti dès que tu es arrivé ? Ou c'est venu progressivement ? Ou même plus récemment d'un coup ?

En fait, moi je suis arrivé pour ça, en fait. Il y avait pas d'éducateur sportif, avant. C'était une première. On va dire que la pratique sportive était proposée uniquement avec le regard du secteur jeunesse, en fait. C'était l'animateur jeunesse de l'époque, qui faisait un peu tout quoi. Même si sur le secteur jeunesse, le sport fait partie bien sûr de la politique jeunesse, il y a pas de souci. Mais c'était une seule et même personne et ils ont fait ce choix de conserver un animateur jeunesse et de recruter un éducateur sportif. Et donc moi je suis arrivé là, en fait. Donc c'était vraiment les prémices quoi.

Est-ce que dans cette décision de considérer le sport à part entière, entre guillemets, et donc de te recruter ; il y a eu des opposants parmi les élus ? Ou est-ce que c'était une décision vraiment commune ?

Ah je sais pas. Je sais pas. Je sais que, je sais que Marc, que tu dois connaître j'imagine, qui était en charge de la partie sportive. Je sais que lui ça a été un pilier dans le fait de fournir les arguments. Et je sais qu'il a été très dans cette envie en tout cas de faire ça. En tout cas, voilà, ça c'est quelque chose que je sais. Je sais qu'il a été à l'initiative, voilà. Il a été moteur sur ça Marc. Alors après le Maire, forcément, il y a une fibre quand même. Il a une fibre sportive, puisque accessoirement il a été, quand même, président du club de foot pendant plusieurs années. Donc je pense qu'il était, voilà, sensible. Un peu sensible à ça. Mais je sais que Marc a beaucoup contribué à la mise en place de tout ça. Mais après pour répondre à ta question « Est-ce qu'il y avait des opposants ? Est-ce que c'était à l'unanimité ? ». Tout ça je sais pas.

Est-ce que est-ce que Marc a été à l'initiative parce que, tout comme le Maire, il y a une sensibilité individuelle pour le sport ?

Je pense que oui. Je pense que oui.

Est-ce que c'est, entre guillemets, concevable qu'une personnalité politique prenne l'initiative de cette question sportive, mais plus parce qu'il se rend compte que c'est nécessaire de le prendre en compte plutôt que par sensibilité personnelle. Ou est-ce que la sensibilité personnelle c'est vraiment le moteur clé pour développer le sport dans une commune ?

J'espère que les deux peuvent être vrais ! J'espère que certains développent parce que, effectivement, ils ont cette sensibilité-là. Et j'espère aussi que, même quand on n'a pas cette sensibilité-là, en se réinterrogeant… De se rendre compte de la nécessité comme tu l'as dit tout à l'heure. Enfin, je ne sais pas. Je ne peux pas répondre de manière sûre à cette question-là mais je vais plutôt dire que j'espère. J'espère que les deux cas de figure sont possibles ouais.

Est-ce que tu es familiarisé, personnellement et/ou professionnellement, avec les pratiques libres ?

Familiarisé oui. Après, je suis pas, j'allais dire je suis pas un pro-pratique libre, c'est pas ça mais. En tout cas dans ma pratique personnelle, c'est pas ça que je fais le plus.

Est-ce que tu penses que ta pratique et ta sensibilité personnelle, enfin ton avis, à propos des pratiques libres, jouent un rôle par rapport à ta position professionnelle sur le sujet ?

Ouais je vois où tu veux en venir. Alors, moi je pense qu'il y a deux choses importantes quand je suis arrivée, la première c'est que, effectivement, j'ai passé plusieurs diplômes dont un de spécialité foot, et plein d'autres, notamment multisports. Je suis arrivé sur la commune à l'âge de 21 ans avec un vécu personnel uniquement de pratique perso de footballeur. Et, avec des missions qui m'ont tout de suite été confiées sur le scolaire et l'associatif comme je te disais. Donc ça me laissait, quand je dis ça c'est pas qu'on m'a mis le couteau sous la gorge hein non plus, mais ça me laissait peu de place pour, justement, me construire et me réinterroger sur ça, tu vois. Je sais pas si c'est clair la réponse que j'ai apporté. Mais, en gros, mon vécu et mon arrivée à la commune, en tant que jeune éducateur sportif avec toutes les missions qui m'avaient été données au départ, laissaient peu de place à ce développement-là quoi. A cette recherche. C'est sûr que ça a joué. C'est clair. C'est sûr que si j'avais été un féru de VTT, de course à pied, de marche nordique. Peut-être que mon approche aurait été un peu différente au départ, ouais, ça c'est impossible, ouais.

Quand tu parles de ton vécu personnel dans le football, c'est dans un cadre fédéral et associatif ?

Ouais, tout à fait, ouais.

Tu as quand même dû, quelquefois je pense, pratiquer en dehors de ces créneaux là, avec des amis ?

Bah, après tu vois, c'était du bad quoi enfin…

Pour toi, ce n'était pas identifié comme de la vraie pratique ?

Tu parles du bad ou du fait de courir, de pédaler, de marcher, de…

Je parle par rapport au football, vu que tu as été beaucoup, dans ton rapport au football, dans des cadres associatifs et fédéraux, ça a dû quand même t'arriver d'aller pratiquer, et notamment le football, hors de ces créneaux là avec des amis etc. ?

Oui ! Oui, bien sûr. Oui ça m'est arrivé. Ouais, ouais. Si, si.

Est-ce que cette capacité, à la fois naturelle et acquise, de prendre du recul, t'a aidé dans ton adaptation par rapport à ces sujets qui étaient pas forcément tes, entre guillemets, spécialités de base comme le football ou les diplômes multisports ?

Bah ouais. Oui. Moi, franchement, depuis cette enquête, depuis tous les échanges qu'on a pu avoir ensemble, voilà. Le contexte sanitaire qu'on connait aujourd'hui, tout ça. Enfin, je veux dire, tout ça pour moi ça renforce. Ça renforce, tout ça.

Est-ce que tu penses qu'il y a des éducateurs sportifs, des acteurs de terrain comme toi, qui n'arrivent pas, consciemment ou non, ou qui ne veulent pas prendre ce recul par rapport à ce qu'ils proposent ? Par rapport à l'environnement qui évolue etc. ?

Oui. Je pense oui. Je pense qu'il y en a qui ne veulent pas. Qui ne veulent pas ou qui ne peuvent pas oui.

Est-ce que tu que c'est une majorité ou minorité ?

Je sais pas, non je sais pas. Non, là je sais pas.

Est-ce que, concrètement, tu vois quelles conséquences ça pourrait prendre, ou ça peut prendre, sur leur environnement de tous les jours ou leur environnement professionnel ?

La problématique c'est la remise en question, je crois. C'est ce qui est important, j'ai presque envie de dire peu importe le métier, c'est de réussir à un moment donné, après c'est facile à dire hein, mais c'est de réussir un moment donné à prendre un peu de, voilà, un peu de distance avec son quotidien professionnel. Voilà, que ce soit sur quelques années où beaucoup d'années, on peut quand même prendre un peu de distance. Et je pense que, tous domaines confondus, je pense que c'est bénéfique. Après, voilà, à terme, moi je suis pas sûr que ces personnes-là soient très enrichissantes, si elle reste tout le temps… Enfin très enrichies et très enrichissantes, si elle reste tout le temps sur ce qu'elles ont fait quoi, depuis le début. Mais, voilà, après je pense qu'il y a des, quand je dis je pense je suis certain. Je suis certain que pour certains c'est confortable. Parce que la problématique de prendre un peu de distance c'est de se remettre en question. Donc c'est éventuellement de se contredire, ou en tout cas si c'est pas se contredire, c'est de trouver d'autres chemins. Et trouver d'autres chemins c'est du changement. Et le changement, parfois, ça fait peur. Donc, je suis persuadé que certains, ont peur du changement, donc, ça leur convient, ils sont dans leur zone de confort. Le fait de ne pas changer, tu restes dans ta zone de confort. Jusqu'à un certain point certainement mais... Tu restes au maximum dans ta zone de confort. Donc, je pense qu'il y en a qui ne veulent pas, je suis persuadé que certains ne veulent pas. Peut-être que ce sont des sujets qui ne les intéressent pas. Ils ne veulent pas parce que ça ne les intéresse pas. Mais c'est là où c'est important notre travail, et le travail en général, c'est que dans le travail, on ne fait pas toujours ce qui nous intéresse. Donc c'est dommage, voilà. J'ai envie de dire, ceux qui restent dans cet état d'esprit de « je veux faire toujours les mêmes choses, il y a des choses intéressantes qui se passent ailleurs je regarde pas, j'écoute pas, je pourrais faire autrement… ». Faire autrement ça veut dire peut-être faire moins bien, mais peut-être faire mieux aussi. Donc c'est un manque de curiosité, mais il y en a hein ! Dans nos métiers il y en a. J'imagine que tu en as rencontré. Moi j'en ai rencontré, en tant que pratiquant, maintenant en tant qu'éducateur sportif. J'en ai rencontré aussi mais bon c'est comme ça. Mais oui, oui, il y en a.

Selon toi, quels sont les objectifs pour la commune de Coprs-Nuds, de développer les pratiques libres ? S'il y en a, selon toi.

Alors, le premier truc qui me vient à l'esprit, on a parlé de santé tout à l'heure. C'est un des objectifs, ce serait de réussir à inviter les cornusiens à, quelque part, se bouger quoi. Après, ils font ce qu'ils veulent. Enfin, s'ils ont envie de faire des pompes sur un banc ou s'ils ont envie courir autour du terrain de foot bon, je pense qu'il y a plus intéressant, mais ils ont le droit. En tout cas, c'est les inviter, que ce soit par l'aménagement, par la communication, par la présence des professionnels éventuels. C'est les inviter à se mouvoir quoi. Ça, moi, ça me semble très important. Ensuite, en termes d'objectif c'est, pour moi, l'image aussi de la commune. Parce que, voilà, on est dans une commune qui fait partie de Rennes Métropole. Mais un peu en retrait quand même de la ville, de la grande ville, de la très grande ville. Il y'a ce côté un peu où ça s'urbanise quand même, on va pas se mentir. On voit bien tout ce qui sort de terre, mais il y a quand même un côté nature il y a encore un beau côté nature. Et je me dis que c'est aussi l'occasion de valoriser, quoi. De valoriser tout ça.

Est-ce que tu en vois d'autres ou… ?

Bah, et puis je reviens sur la notion de loisir, quand même. Peut-être que si on arrive, je dis bien peut-être, je prends des pincettes parce que j'ai pas de certitude sur le sujet. Mais peut-être que si on arrive à diversifier les pratiques, peut-être que on arrivera à toucher plus de personnes. Parce que dans les personnes qu'on arrivait pas à toucher, avant, elles n'arrivaient pas à trouver quelque part. En fait je pars du principe qu'il faut réussir à donner à manger à tout le monde. Ou quasiment quoi. Peut-être qu'on aurait pas réussi à leur donner à manger. Donc, s'il y a pas de plaisir, je considère que ça va être compliqué de pérenniser une pratique. Donc, si on diversifie, si on arrive à diversifier, je me dis que, éventuellement, on pourrait toucher un peu plus de personnes. Puisque, à un moment donné, avec ce qui est proposé, potentiellement, plus il y a des choix, plus on a de chances de trouver chaussure à son pied quand même quoi.

Est-ce que tu penses qu'il est plus pertinent pour les territoires touristiques, les territoires littoraux ou de montagne de développer les pratiques auto-organisées, que pour les territoires ruraux, de l'arrière-pays entre guillemets, comme par exemple Corps-Nuds ?

Je sais pas. Je me suis jamais posé cette question. Donc, là, tu fais la distinction entre des territoires touristique et des territoires ruraux c'est ça ?

C'est en terme de pratiques auto-organisées, est-ce que les territoires qui sont touristiques, avec des emplacements géographiques plus enclins à ces pratiques-là, est-ce que c'est plus pertinent pour eux, que pour vous, de développer cet aspect là, selon toi ?

Je crois surtout que la grosse différence entre les deux ce sont les atouts. C'est quand t'es à la montagne ou quand t'es à la mer, y'a forcément pas le même attrait, alors pas dans l'esprit tout le monde hein, bien sûr, encore une fois faut pas généraliser. Mais, y'a un côté, moi je sais qu'à titre personnel, je trouve ça assez enthousiasmant, par exemple, d'aller courir sur la côte, à côté de la mer, ou en

montagne. Fin', je sais pas pourquoi, mais dans mon esprit je me dis « Waouh ». Je sais pas si j'ai bien réussi à exprimer ma pensée.

Est-ce que tu penses que, dans cette idée d'attrait des territoires, Corps-Nuds ou des villes similaires pourraient mettre quelque chose en place, entre guillemets, pour contrer ça ou en tout cas pour augmenter l'attractivité de son territoire ?

Ouais ! Les atouts à mettre en évidence quoi.

Oui, ou sur quels leviers tu pourrais jouer.

Bah après nous pour le coup on a le côté quand même boisé hein. Un petit peu quand même. Enfin, sur Corps-Nuds, alors oui y'a du béton hein c'est sûr. Mais enfin, on a un étang, il est pas bien grand c'est sûr mais enfin on a quelques atouts comme ça. En fait, ce qui peut être sympa, et c'est là où y'a un truc à faire par rapport à l'interco, c'est de réussir finalement à trouver des passerelles entre communes, pour finalement valoriser les atouts de chacun quoi. Moi, si je te propose d'aller courir à Dinard ou à Bazouges-la-Pérouse… Pourtant les deux communes sont tout à fait respectables, mais on aura peut-être tendance à aller plutôt du côté de Dinard quoi. Alors que peut-être qu'il y a plein de choses à aller… Mais, je trouve qu'il y a aussi une partie com' quand même là-dedans. Alors faut, voilà, tout n'est pas de la com' à un moment donné. Mais, je trouve que si on met nos atouts, nos forces en valeur, je crois que ça fera écho hein, quand même chez les gens. Alors après, t'as parlé, tout à l'heure, t'as utilisé « rivaliser ». Je sais pas si on peut dire rivaliser, mais en tout cas c'est réussir à mettre en valeur ce qu'on a déjà. Enfin, je veux dire la mer on l'aura pas à Corps-Nuds. La montagne on l'aura pas, ou peut-être dans des dizaines de milliers d'années quoi. Mais, on sera plus là. Mais, en fait, pour tout te dire, je sais même pas si faut chercher à rivaliser en reprenant ta question. Tu vois, j'aurais pas utiliser ce mot-là moi. Parce que en fait on joue pas dans la même cour quoi. Enfin, alors, quand je dis on joue pas dans la même cour. Corps-Nuds a des atouts que n'a pas Dinard, j'imagine. Et Dinard a des atouts que n'a pas Corps-Nuds. Et ça, je crois qu'il faut l'assumer. Faut pas chercher à rivaliser, faut chercher à faire bien. Bien et efficace avec ce qu'on a. Après on peut toujours faire un petit peu mieux, ça c'est sûr mais je crois qu'il faut rester à sa place, à son niveau aussi c'est… Ouais, c'est comme ça que je pense un peu les choses.

Quand tu dis que ça pourrait être le rôle de l'interco de trouver les passerelles entre les communes, pour valoriser les atouts de chacun, est-ce que tu penses que c'est quelque chose qui est possible ?

Oui. Oui je pense que c'est quelque chose qui est possible, ouais. Avec tout ce dont on a parlé tout à l'heure, mais oui, je pense que c'est possible. Enfin j'espère en fait ! C'est ça le truc. Tu auras compris mon propos de tout à l'heure, c'est que je suis pas du tout contre l'intercommunalité. Je t'ai même dit que je pense que c'est l'avenir. Mais oui, oui, j'espère que ça va évoluer. Et évoluer dans le bon sens surtout.

Est-ce qu'une commune qui a beaucoup à offrir sur ce plan-là, voudrait être un petit peu le tuteur, la grande sœur ,d'une commune qui aurait beaucoup moins

à offrir et, plutôt que de se valoriser en tant que commune seule, de se valoriser en tant que groupement de commune ? Toujours dans cette perspective de guerre de clocher. Il y a toujours, un petit peu, un perdant et un gagnant non ?

Ouais, ouais, bien sûr, ouais ! Moi je trouverai ça génial. Je trouverai ça absolument génial que des communes arrivent à se mettre d'accord et à avoir un projet commun, un objectif commun, pour finalement… Parce que l'idée, quand même, fin' moi j'ai cette idée-là, c'est de tirer tout le monde vers le haut quoi. Moi c'est comme ça que je vois la vie et que je vois les choses, aussi sur le plan sportif quoi. La vie elle est pas facile, et encore moi je dis ça je suis pas à plaindre. Mais je veux dire, il y a déjà assez de problématiques comme ça, assez de contraintes, assez de trucs… L'idée c'est que tout le monde soit tiré vers le haut et que ça puisse profiter au plus grand nombre. Après, de là à dire que ça profitera à tout le monde, j'en sais rien. Je suis pas en capacité de le dire. Mais, en tout cas là, ce que tu as dit tout à l'heure, moi je trouverai ça génial que, éventuellement, une commune avec un peu plus d'atouts puisse réussir à tirer vers le haut d'autres communes qui en auraient peut-être un peu moins ou des différents. Et que l'on puisse mettre ça dans un pot commun et de trouver une belle organisation, un bel ensemble. Bah oui, moi je dis oui il y a 1000% oui !

Qu'est-ce qui se joue dans cette décision ? Par exemple dans cette idée de commune qui tire l'autre, ou les autres, vers le haut, qu'est-ce qui…

Bah il faut qu'il y ait déjà cette volonté de le faire ! Fin', je ne sais pas si aujourd'hui il y a cette volonté de le faire, réelle. D'être dans le « dire » hein, je suis plutôt dans le « faire ». Le « dire », parler d'interco, parler de « Ce serait bien, ce serait ci, ce serait ça, ce serait… » Juste, le fait de l'acter et puis de le réaliser. Mais aujourd'hui il faut juste, enfin il faut juste… Il faut engager les démarches en fait.

Qu'est-ce que tu penses que la « comme une grande sœur » y gagnerait à faire ça ?

Des personnes qui ne venaient pas forcément dans ce bassin de vie-là, qui viendraient peut-être. Une mixité entre les populations des différents territoires. Et puis, là tu vas me dire que je vis dans le monde des bisounours mais le fait d'avoir une commune heureuse d'avoir pu tirer vers le haut les autres quoi. D'avoir réussi à grandir.

Est-ce que c'est moins difficile pour les grandes villes et/ou les métropoles de développer leur politique sportive libre ?

Nan je pense que c'est d'autres problématiques. Je sais pas si c'est plus ou moins de problèmes, plus ou moins difficile. Je sais pas. Mais, en tout cas c'est d'autres problématiques. C'est sûr qu'en termes de moyens, c'est pas pareil. On joue pas dans la même cour. Maintenant, sur les intentions de départ, chacun avec ses moyens, les intentions des élus de Cesson-Sévigné ou des élus de Nouvoitou, elles sont toutes respectables et certainement pertinentes par rapport à leur territoire. Après, le curseur, il va se déplacer aussi en fonction des moyens et des autres problématiques. Des problématiques de transport, des problématiques peut-être

d'entreprises, enfin économiques au sens large du terme. Il y aura peut-être d'autres incidences, mais je sais pas si c'est plus ou moins facile honnêtement je sais pas. Parce que en même temps, il y a plus de moyens financiers, il y a plus de moyens humains, mais bon avoir plus de moyens humains c'est aussi réussir à coordonner et bon il y a de l'inertie quand même parfois. Enfin parfois, souvent.

Qu'est-ce que tu penses des équipements sportifs qui sont disponibles en libre accès ?

Alors je pense qu'à l'échelle de la commune c'est pas mal. C'est pas si mal, à l'échelle de la commune. Je parle bien d'une commune de 3 500 habitants. Maintenant, si aujourd'hui il y a une politique sportive, on voit bien que ça évolue quand même dans le sens de nos discussions un petit peu. Bah, voilà, il faudra aussi être ambitieux. Je pense que le travail que tu as mené ça fait partie intégrante ça. Mais, après, enfin à Corps-Nuds, on peut pas dire qu'il y'a rien non plus. Il y a deux terrains de foot, le city-stade, le skatepark, le terrain de boule. Après l'étang, bon voilà faut avoir un peu d'imagination. Je suis pas en train de me féliciter de ça. Mais ça a au moins le mérite d'exister. Maintenant, moi, mon souhait, en tout cas pour l'avenir c'est d'aller un petit peu plus loin encore. Mais voilà, et tout le travail que tu as réalisé, Maxime, ça va grandement contribuer quoi.

On parle souvent de la volonté, de l'initiative individuelle, qui fait que les projets deviennent des actions et que ça devient concret etc. Est-ce que ce travail qu'on a effectué peut tenir ce rôle, peut avoir ce rôle d'initiateur, d'être le point de départ d'une espèce de prise de conscience et d'aller plus loin en ce sens ?

Et bah écoute, en tout cas je vais croiser très fort les doigts pour que ce soit le cas. Je vais faire de mon mieux pour que ce soit le cas, pour que ce soit, justement, un peu un élément déclencheur de ce chemin, de cette route vers plus de pratique auto-organisée. Et, enfin, j'espère quoi. Mais je maintiens quand même ce que je pense, par rapport à tout le travail que tu as dégagé, je pense qu'il va falloir le faire vivre, l'animer, voilà. Pour que vraiment ça prenne complètement place sur la commune et complètement place, surtout, dans l'esprit des cornusiens. Mais, oui oui, en tout cas j'espère vraiment que ce sera le point de départ plein de choses, petites ou grandes, peu importe. C'est pas forcément la taille qui compte c'est le sens qu'on donne aux choses mais oui j'espère.

On avait dit que l'équipement n'était pas une finalité, et dans ce cas-là, est-ce que tu envie d'ajouter autre chose à mettre en place à part l'animer ?

C'est dire qu'il existe. C'est dire où il est. C'est dire comment faire avec, c'est pour ça que je dis bien que c'est un moyen. C'est comment on fait avec, c'est communiquer. Bon ça revient ce que tu disais, tu parlais de l'animer, oui, c'est le rendre un peu festif, ou un peu convivial, un peu ludique, fin' je sais pas quel est le terme le plus approprié. Mais la notion plaisir encore. Je réfléchis en même temps mais je pense que déjà… Alors il y a peut-être d'autres éléments, et peut-être que tu m'en indiqueras d'autres par la suite mais, je pense que déjà si on dit il existe, si on dit où il est, si on dit et si on fait avec, ce qu'on va faire. On va dire qu'on met plus de chance de notre côté, pour que ce soit pas simplement construit ou l'aménagement réalisé et que ça fasse pas que déco quoi.

Est-ce que tu sais quelle place occupent les sentiers pédestres dans le développement et la maintenance des équipements sportifs sur la commune ?

Nan.

Nan ?

Nan je sais pas.

Est-ce que, une fois l'équipement à disposition du public, tu vois autre chose à faire pour développer ces pratiques ? Mais ça rejoint toutes ces questions d'animation et ces questions dont on a parlé avant. Je sais pas si tu veux ajouter autre chose ou si tu penses avoir fait le tour ?

Non mais moi je suis convaincu, et j'espère ne pas me tromper, je suis convaincu que heu… Gwen et moi, et peut-être d'autres hein. Peut-être le CAC et peut-être toi, je suis convaincu que, si on arrive à trouver le bon angle d'attaque, qui plus est après une période, voilà, telle qu'on la connaît, on va peut-être réussir à libérer et à faire se libérer les gens sur ce genre de choses, peut-être. En tout cas j'espère, voilà !

Est-ce que la mention d'équipement libre change la perception des élus par rapport au fait que l'équipement ne soit pas une fin en soi ? Dans le sens où, la dimension de pratique libre induirait qu'il faut, au contraire des pratiques fédérales et associatives qui sont encadrées, mettre obligatoirement quelque chose d'autre en place pour palier à cette absence d'encadrement ? Par exemple avec une salle des sports, les élus pourraient se dire « Bon, on a sorti la salle de terre, maintenant c'est aux associations etc. de le faire vivre ». Est-ce que le fait que ce soit un équipement de pratique libre change leur avis ou au contraire le conforte ?

J'espère. En tout cas, pour ceux qui étaient, entre guillemets, campés dans « la finalité, c'est l'équipement, c'est le but en lui-même ». Je sais pas mais moi, le truc c'est que, je vais même aller un peu plus loin. C'est-à-dire que, le jour où tout ça sera opérationnel, fonctionnel, c'est qu'on va certainement, avec Gwen, on va en discuter, convier d'abord les élus à venir avec nous, en fait. Pas à se balader. A venir faire une séance. Alors, après s'il y en a que deux à se déplacer, c'est pas grave. Ils se feront porte-paroles du tout quoi. Mais, tu vois, tu parlais de prise de conscience. Parfois, se retrouver, et être dans le vif du sujet, justement, ça permet de prendre conscience. Et donc je me dis que ça peut être une bonne chose de proposer aux élus de faire comme des pratiquants, en fait. De faire une pratique sportive, avec nous les professionnels.

Dans cette idée de faire une pratique sportive avec vous, tu as dit s'il y a un ou deux élus c'est pas grave…

Oui c'est pas le nombre en fait ! Ce qui est important, c'est qu'il y en ait quelques-uns qui voient, qui essayent, qui se rendre compte et qui vont pouvoir partager leur expérience ensuite avec les autres. Et je pense que d'ailleurs, parce que je parlais de communication, tout à l'heure. Effectivement, y'a le site internet, y'a les réseaux sociaux et bref tous les supports de com' qu'on connait mais les élus

aussi ce sont des grands vecteurs de communication puisqu'ils voient beaucoup de monde la semaine et ou le weekend. Ça peut être sur le marché, ça peut être, bref, dans la rue tout ça. Et quelque part ça va… Tu vois, le truc qui me ferait le plus plaisir, c'est que finalement tout le travail que t'as réalisé qu'il soit vendu, alors c'est pas le bon mot hein « vendu ». Mais, tu comprendras ce que je veux dire quoi, qu'il soit vendu par les élus. Tu vois, là on pourrait dire qu'on a réussi complètement notre truc ! T'imagines, c'est les élus qui se font porte-paroles de tout ce qui vient d'être mis en place quoi c'est « Oh tiens au fait ! Tu as vu les, tac-tac, les nouveaux circuits, les trucs… ?. Ah nan ! Bah c'est quoi… ? » Le fameux bouche-à-oreille. Ça ce serait… Oh bah moi ce serait mon rêve. On s'enflamme pas quand même mais ce serait vraiment le top quoi. Là on aurait réussi notre coup. Franchement si c'est les élus qui en parlent, c'est… Ce serait énorme.

Et si dans votre idée d'inviter les élus à votre séance pratique, il y a aucun élu qui vient, qu'est-ce que ça voudrait dire ?

Bah ça voudrait dire que, ils ont pas bien saisi les enjeux. Je pense.

Est-ce que tu vois autre chose ?

Bah ouais, les enjeux qui ne sont pas saisis. Un non-intérêt ou un désintéressement. Mais, j'y crois pas au zéro élu j'y crois pas. J'espère pas me tromper d'ailleurs. Mais, j'y crois pas.

S'il y avait aucun élu qui viendrait, ça aurait quelles conséquences, tu penses ?

Ça casserait un peu la dynamique, je pense. Mine de rien. Par contre, faut pas se tromper, ça ne voudrait pas dire qu'on soit dans le faux. Moi je pense qu'on est dans le vrai. Mais c'est pas parce qu'ils ne viennent pas, qu'on est dans le faux. Maintenant je pense que ça mettrait quand même un… Ça ferait pas plaisir hein.

Quand tu dis « ça veut pas dire qu'on est dans le faux », tu veux dire que la présence des élus n'est pas synonyme de vérité objective, entre guillemets ?

Oui. Oui, je pense.

Est-ce que tu penses que eux ils le voient comme ça ?

Je ne sais pas. Je ne sais pas. Parce que, tu sais, tu peux avoir cette réponse-là des élus « On a totalement confiance en vous, on sait très bien ce que vous avez fait. » Point.

Est-ce que ça ne sonnerait pas un petit peu comme du…

Tu vois ce que je veux dire. C'est-à-dire que, ils se sont pas déplacés, néanmoins, ils nous accordent leur confiance pour la suite, voilà.

Est-ce que c'est pas un petit peu dommage, préjudiciable, qu'il n'y est pas l'acte qui suive la pensée ?

Bah ce serait décevant oui. Ce serait décevant. Non ! Ce qui serait décevant c'est d'avoir aucune réponse surtout. Enfin ce qui serait inquiétant c'est de pas du tout

avoir de retour, une fois que ça a été mis en place, tu vois. Pas d'élu présent, pas de réponse. Ça serait inquiétant mais, encore une fois je me répète, j'y crois pas trop.

Comment tu le prendrais toi, personnellement, si c'était le cas ?

Assez mal, pour tout te dire.

Sur le plan professionnel, et/ou personnel ?

De toute façon, tu as toujours ton orgueil un petit peu perso qui est touché mais, moi, c'est surtout pro. Je me dis que toi tu auras bossé dessus pendant deux mois et plus. Gwen et moi on aura fait du mieux pour essayer de le rendre visible, opérationnel enfin voilà quoi. De le mettre en marche, sans jeu de mot. Donc, franchement, je pourrais faire le gars qui s'en fiche, en disant « Bah moi j'habite pas Corps-Nuds, c'est pas mon problème ». Mais en même temps j'ai une conscience professionnelle quoi, donc je me dis « Zut ». Je serai très déçu hein. Mais, je te dis j'y crois pas une seule seconde. Mais je serai pas bien, je pense. Je serai pas très bien.

Tu parles de conscience professionnelle, mais quand tu dis « ton orgueil un petit peu perso » c'est personnel ou professionnel alors ? Ca peut être les deux aussi !

Ça peut être les deux mon capitaine, et puis ça remet quand même en question ton boulot hein. Mine de rien, si ça se passe comme ça, ça fait mal. Enfin, après, je m'imagine pas un seul instant me retrouver dans ce cas de figure là.

Sur le plan des relations, de quelles natures, selon toi, sont les relations entre les différents acteurs de la politique sportive, d'une manière générale ? Les élus, les gens de l'interco, les associations, les pratiquants, s'il y a des échanges avec eux, les habitants, etc. ?

Moi je trouve ça assez apaisé, dans l'ensemble. J'ai l'impression que le la communication se fait, la communication dans le sens d'un émetteur et d'un récepteur. J'ai l'impression qu'elle se passe bien. Que les différents acteurs, que ce soit les acteurs municipaux ou les acteurs associatifs. Pour avoir assisté a pas mal de réunions de vie associative, en général, les associations se déplacent. Beaucoup se déplacent, pas toutes, mais beaucoup se déplacent. Les rapports sont plutôt cordiaux, il y a du respect, il y a de l'écoute quand même. On est, voilà, le tissu associatif cornusien quand même est un tissu qui vit quand même. Même si ça reste fragile, et c'est normal, c'est partout pareil mais c'est un tissu associatif qui se porte pas trop mal quand même quoi.

C'est quoi la recette pour qu'un tissu associatif se porte bien selon toi ?

Bah j'aimerai bien te la donner hein ! Moi, si tu l'as, tu me la donnes, parce que je la filerai à la ville de Rennes. Je sais pas. Je sais pas c'est quoi la recette. Moi j'aurais tendance à, après j'ai peut-être tort hein, mais moi je sur mes sur mes valeurs professionnelles. Les valeurs que tu connais. C'est-à-dire la transparence, on se dit les choses avec de la bienveillance, bien sûr. On n'est pas là pour dégommer l'autre, voilà. On est là pour construire quelque chose avec l'autre.

Encore une fois je reviens sur ce qu'on disait un peu plus loin, dans l'échange de tirer tout le monde vers le haut, donc de la transparence et puis surtout on dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on dit ça quoi. Il y a rien de plus terrible que de faire autrement que ce qu'on dit. C'est pas gage de confiance quoi. Ou alors s'il y a modification, il y a eu échange, il y a eu consensus, fin' un truc. Mais voilà, on est transparent, bienveillant, on dit ce qu'on fait, on fait ce qu'on dit. On essaye d'être à l'écoute des problématiques du terrain et puis, en tant que commune, quand on peut faire bah on fait, et quand on peut pas faire ben on dit qu'on peut pas faire et puis on fait pas. Mais on s'invente pas une vie quoi. Enfin c'est comme ça que je vois le rapport aux autres en fait. Je trouve que ça permet d'avoir des bases, alors tout n'est pas parfait là-dedans évidemment, ça à ses dérives. Mais c'est comme ça que je conçois un peu les relations quoi. Je disais « gage de confiance » c'est ça, c'est, voilà, la personne qui est en face de moi, je sais que quand elle a quelque chose à me dire, elle me le dit. Voilà, c'est transparent, elle me le dit pas pour me démonter et puis c'est surtout que, quand elle me dit quelque chose, elle le fait derrière quoi. Et ça je trouve que ça n'a pas de prix quoi. Alors bon, je sais pas si c'est ça la recette hein. Moi je la veux bien si tu l'as la recette, mais, moi en tout cas, c'est ce que j'essaye de véhiculer.

Quand tu dis « je la donnerai bien à la ville de Rennes » c'est parce que tu imagines que ça doit être compliqué pour eux, du fait du nombre, ou c'est parce qu'il y a eu des mauvaises expériences avérées ?

Oui, non non, mais c'est parce que je suis pratiquant, éducateur, membre du bureau dans une asso à Rennes. Et le les rapports sont difficiles, mais en même temps… Enfin, difficiles, ils sont pas aisés. Mais voilà, bon c'est pareil, on joue pas dans la même cour hein. Il y a pas le même nombre d'assos.

C'est ça le facteur ? Le nombre d'assos ?

Bah le problème c'est que, effectivement, il y a plus de moyens humains, plus de moyens structurels, et pour plus d'association donc ça va avec mais seulement, il faut coordonner tout ça. Et, ça, coordonner tout ça… Pareil, la recette, faut me la donner hein. Enfin, je sais plus combien c'est, dans le service des sports de la ville de Rennes, mais du directeur du service jusqu'à la maintenance, c'est une usine quoi.

Il faudrait quoi selon toi pour que ce soit un peu mieux ?

Ben j'en sais rien. Qu'est-ce qui faut ? Qu'est-ce qui faut ? Qu'est-ce qui faut ? Je sais pas, je sais pas ce qu'il faut. C'est structurer le service, peut-être en antennes, mais c'est ce qu'ils font déjà. Mais bon. Ils ont un turn-over de malade aussi.

On a abordé la question de la nature des relations entre les acteurs de la politique sportive d'une manière générale…

Oui.

A Corps-Nuds, est-ce que ça change sur le sujet des pratiques libres ? Ou est-ce que c'est toujours la même bienveillance etc. ?

Alors, excuse-moi, j'ai pas compris la question.

C'est la même question que sur la nature des relations entre les acteurs de la politique sportive, mais sur le sujet plus particulier des pratiques libres.

Pour être tout à fait franc avec toi, c'est pas des sujets qui sont… Ça a pas été énormément abordé ça. Ça fait pas partie des sujets, tu vois. C'est là où on a un peu de retard, ou on a encore un peu de boulot. C'est que c'est pas des sujets qui sont abordés. Quand je dis « abordés », je te parle pas de phrase quoi. Je te parle dans l'échange, voilà, d'un échange avec de la matière, quoi, dedans. Un débat, je sais pas si c'est le mot, le débat. Mais en tout cas fin', tu vois, un truc construit quoi.

Est-ce que c'est parce que c'est trop récent ?

Je sais pas si c'est trop récent, parce que la pratique libre, la pratique auto-organisée, ça a toujours existé. Maintenant, mettre des mots dessus, des intentions dessus, donner des sens, ça ouais, peut-être que c'était un peu tôt. Un peu trop tôt peut-être.

Sur l'exemple du city-stade, j'imagine qu'il y a eu des discussions, etc. C'est un équipement qui se destine, même si j'imagine que vous, vous faites des animations ou du des interventions dessus, majoritairement à de la pratique libre. Est-ce que, mobiliser de l'argent en ce sens ça a pu faire grincer des dents, notamment les associations par exemple, qui manquent de matériel etc. ? Alors même si la récente rénovation de la salle des sports balance cet effet, mais est-ce que ça aurait pu, ou est-ce que ça a été un sujet de discorde ?

Est-ce que tu sais d'où ça part ce city-stade ?

Non.

Non. Alors le city-stade c'est quelque chose qui a été acté par le conseil municipal des enfants, en 2014/2015, puisqu'il a été fait en 2016 si je ne dis pas de bêtises. Donc c'est le conseil municipal des enfants qui a fait se dégager cette idée-là. Alors, donc, moi, je ne prenais pas part aux réunions, puisque c'était Émile, à l'époque, qui s'occupait du conseil municipal des enfants. Et donc, ce sont les enfants qui ont eu cette idée-là et ils voulaient un lieu de pratique où ils pouvaient venir avec leur ballon, et puis faire un foot, faire un basket faire un truc… Donc, la vérité en fait, c'est que ça part de ça… Ça a été proposé ensuite aux élus, aux vrais, même si ce sont pas des faux élus les jeunes hein, mais on va dire aux élus décisionnaires. Et ça a été budgété et validé. Donc, si tu veux, ce travail de fond, même si c'est noble ce qu'ils ont fait les enfants hein, à leur échelle c'est super. Mais il y a pas eu ce… Encore une fois ce… cette matière-là, toute la matière qu'on aurait dû avoir dans l'échange par rapport à ce city-stade. Tu vois, ça s'est fait comme ça en fait, c'est le CME. Ça vient pas du tout ni des élus en place à l'époque, ni de moi ou des associations hein. Ça émerge du conseil municipal des enfants.

Si ça avait émergé du tissu sportif, est-ce que tu penses que ça aurait pu faire l'objet de discordes si on se projette ?

Oui c'est quelque chose de possible, ouais. De toute façon, j'ai plus le prix en tête du city-stade, mais on est sur plusieurs dizaines de milliers d'euros. De toute façon, dès qu'il s'agit de dépenses de cette taille-là il y a forcément enfin… Voilà. En même temps, ce sont des choix hein. Les sous qui ont été mis là, ils ont pas été mis ailleurs. Ce sont des choix. C'est là où le politique rentre en jeu, quoi. C'est que, c'est un choix qui est le leur. Donc, oui, il y aurait eu des échanges, oui, bien nourris et bien intenses, je pense oui.

C'est quoi le sens de ce choix politique, de mettre de l'argent dans un équipement initié par des jeunes, à destination des jeunes et d'une pratique libre, selon toi ?

Ce qu'ils ont voulu traduire ?

Ouais, le sens politique derrière ça. Ou le sens qu'ils ont voulu donner.

Je sais pas, je sais pas. Bah, je sais pas.

Peut-être qu'il n'y en a pas. Tu peux aussi penser qu'ils l'ont fait par, entre guillemets, défaut.

Non je pense pas. Tu mets pas cette somme là par défaut, en tout cas pas quand tu t'appelles Corps-Nuds quoi. Cette somme là, pour Saint-Grégoire, c'est rien mais pour Corps-Nuds c'est quand même une enveloppe donc. De mémoire, ils étaient en phase avec le fait de construire un city-stade. Après ça été dans le sens un peu des enfants, on part de leur souhait par rapport à ça et puis ça a été validé. Après, si ta question c'est « Quel sens politique ils ont donné à ça ? » je sais pas, je pense qu'un élu te répondra mieux que moi. Je ne sais pas. Mais il y en a un hein ! Mais ça a pas été fait comme ça, c'est pas par défaut.

Qu'est-ce que tu peux me dire des relations avec les autres services qui sont liés, ou non, à la politique sportive ? Je pense aux services techniques, avec les espaces verts, avec l'urbanisme, avec la culture…

Alors globalement ça se passe bien. Ce qui est très important c'est de bien se dire les choses, notamment avec les services techniques. Il y a eu, y'a quelques années, des petites incompréhensions, des petits soucis. Je te donne un exemple concret. Un jour, je commence à installer, sur le temps du midi, je commence à installer, à aménager la salle des sports pour installer ma séance, que je fais avec les scolaires l'après-midi. La salle était pas encore faite à ce moment-là, et donc je vois un chariot élévateur rentré dans la salle des sports, comme ça. Je dis « Mais. Qu'est-ce que… Qu'est-ce que vous faites là ? Ah bah on vient faire le… on vient faire… » Je sais plus, c'était la vérification de la toiture, ou l'entretien du chauffage. Et bah en gros j'étais pas prévenu. J'étais pas prévenu donc il y a au moins la première séance de scolaire qui a été annulée quoi. Donc, là, c'est beaucoup mieux depuis. On se cale bien, au niveau des travaux tout ça, tout ce qui se passe sur les équipements, quand on fait des activités sur herbe avec Gwen, notamment avec les scolaires, bah on leur envoie un petit mail pour les prévenir, par rapport à la tonte, voilà. Parce que, en fonction des périodes de l'année, l'herbe elle peut pousser assez vite et assez fortement, donc on essaie d'organiser les jours pour avoir le terrain adéquat si je puis dire. Donc, non non, le lien se fait bien. Quand on leur

demande quelque chose en général ils sont là, ils dépannent, ils donnent un coup de main. Pas de souci. Pour monter des étagères, ou un truc. Quand on en a besoin, voilà, après on fait attention à pas trop les solliciter non plus parce que, des sollicitations comme les nôtres, ils en ont à la pelle tous les jours. Donc, donc, voilà, ça c'est pour le service technique.
Avec ma collègue Nicole, bah ma collègue Nicole de la culture, elle a besoin et elle a de plus en plus envie de construire des choses ensemble. Voilà, bon, elle ça fait je sais plus combien de temps, mais ça doit bien faire presque vingt ans qu'elle est là, Nicole de la médiathèque. Et, donc, même si c'est mieux maintenant, avec la nouvelle médiathèque là, elle se sentait un peu seule. Mais ça l'a reboostée un peu. Mais, elle se sentait un petit peu isolée donc elle a besoin du contact des collègues, voilà. Des collègues assez proches, entre guillemets.
Et puis après bah sur la partie la partie « animation », le bureau dans lequel on est en bas tu as vu hein. Moi je considère que c'est une chance, on est ensemble et on a un grand tableau blanc. Quand y'a besoin ça permet de partager des idées, de noter des choses, voilà. On essaye de.. de créer un peu de lien. Ça a pas été si facile que ça au départ, mais on sent que maintenant c'est en train de devenir une habitude donc je trouve que c'est bon signe. Donc je pense qu'on travaille pas assez en lien mais ça va progresser, j'en suis convaincu.
Et puis après, ben, c'est tous mes collègues de l'administratif. Bah, on beaucoup besoin de com'. On a un peu besoin de l'accueil, un peu besoin des ressources humaines, des finances, de Serge tu vois. On a besoin des uns et des autres quoi pour fonctionner. Mais les relations sont… Moi, j'ai pas de problème particulier hein.

Quand tu dis « au moins la première semaine, il y a eu une annulation d'un créneau scolaire dans la salle », est-ce que ça s'est reproduit ?

Bah en fait il y a eu deux trois fois, ouais. Il y'a eu deux trois fois. Mais bon ! Je te dis ça, c'est au cours de mes dix années à Corps-Nuds hein. C'est pas tous les jours. Mais, oui oui, il y'a eu deux trois fois, sur la première moitié de ma carrière à Corps-Nuds, ouais, c'était pas cool. C'était pas cool il a fallu… Mais parce que c'était nouveau aussi ! Voilà, quelque part il faut réussir un peu à s'apprivoiser les uns les autres quoi.

Tu dis que depuis ça va beaucoup mieux, même si bon deux trois fois sur 10 ans c'est… c'est anecdotique…

Oh bah tout à fait, ouais.

… est-ce que qu'est-ce qui a été moteur du fait que ça s'améliore ? Ça aurait pu, peut-être, aller totalement dans l'autre sens aussi.

Oui, oui ! Oui, non, non, heureusement que non d'ailleurs. L'idée, quand même, c'est que ça se passe bien. Et ben, ça a été un temps, voilà. Une petite discussion et puis ensuite c'est bête à dire, mais, c'est de l'écrit, voilà. On formalise les choses, un mail, tu vois. Quand il y'a un besoin, tel jour, telle heure, tel truc. Mais, ce qui me semble important, c'est pas tellement qu'ils interviennent. Parce que, effectivement, il y'a de la maintenance à faire, donc, à un moment donné, il faut bien qu'elle soit faite. C'est normal. C'est pas le problème. Le problème c'est de ne pas savoir et d'être devant le fait accompli. Donc ça, on a réglé ça, voilà. Il y

aura peut-être des rechutes, ça peut arriver. Mais, non, ce qui est important c'est de savoir qu'est-ce qui se passe, où ça se passe et quand est-ce que ça se passe.

Il y a eu une amélioration de la communication, du coup, entre vous ?

Mais c'est ça, c'est ça. Tout bonnement enfin, on a prit en compte, je veux dire, mutuellement, on a pris en compte que l'autre avait besoin de savoir quoi. Ça paraît tout bête comme ça. Mais ça change tout.

C'était pas quelque chose d'acquis au début ?

Ben non. Ben non c'était pas acquis.

Ça t'a paru irréaliste que ce soit pas acquis ? Ou tu t'ais dis « c'est normal c'est le début faut qu'on apprenne du fonctionnement de chacun » ?

Au début la toute première fois ça m'a semblé normal. En tout cas c'est pas déconnant non plus quoi. Bon il y a eu un oubli, je suis pas là depuis très longtemps. Je suis pas invisible non plus mais, voilà. Puis, voilà, la deuxième fois bon. Ça a été deux ou trois fois. Deuxième, troisième fois, bah là ouais. Je me suis dit « Bah les gars c'est chiant quoi… ». Parce qu'ils savaient que potentiellement je pouvais y être.

Quand tu dis « globalement on s'entend tous bien » ou « moi je m'entends bien avec tout le monde », est-ce que tu as des contre-exemples de gens qui s'entendent vraiment pas bien au point que nuise à l'efficacité du travail ou à la bonne entente ?

Oui, je l'ai eu mais c'était au tout début que j'avais pu observer ça. C'est plus le cas maintenant.

Tu étais concerné ?

Non.

Okay.

Non. Non non, pas moi. Moi je venais d'arriver, tu sais. J'étais le petit dernier, je découvrais la boutique.

Depuis, toi, ton sentiment, c'est que c'est ça va bien, ça échange bien, c'est tout le monde bien ?

Bah.

Sans rentrer dans le monde des « bisounours » bien sûr, mais…

Bah après nan. Enfin il, y a des moments de nervosité, d'agacement, de manque de com' mais bon, j'ai envie de te dire…

Comme partout ?

Pas plus pas moins qu'ailleurs quoi.

Ouais bien sûr. Est-ce que les associations sportives communales ont la possibilité de participer et/ou de contribuer aux décisions qui sont relatives aux équipements, que ça les concerne ou pas ?

Alors, en général, quand ça les concerne directement les associations, elles sont sollicitées, oui.

Okay, et quand ça les concerne pas ?

Pas forcément.

« Pas forcément » ça veut dire que…

Bah, elles sont pas forcément sollicitées. Je sais pas, c'est pas moi qui les sollicite. C'est des élus en général. C'est eux en général qui prennent les rendez-vous avec les responsables des associations. Ils peuvent inviter les techniciens mais moi j'ai pas assisté à beaucoup de réunions de ce genre. Mais, en général, tu vois, je sais que, c'est pas avec le sport hein, mais je sais que pour le pôle enfance, forcément, comme il y'allait avoir le multi-accueil La Girafe, je sais que le conseil d'administration et la directrice ont été sollicités par rapport à ça. Le centre de loisirs aussi à l'époque. C'était encore la MJC. Je sais que la MJC avait été contactée par rapport à ca, parce que ça les concernait directement au pôle enfance quoi.

Vous, les techniciens, vous n'êtes pas beaucoup concernés ?

Oui. Parfois on a pas beaucoup été concertés, oui tout à fait.

Ça te paraît normal ? Toi tu le vois comment ?

Ah bah non, c'est pas normal, non. Non, non. Alors, après, si ! J'ai quand même été concerté sur le city-stade. Mais pas sur le dojo par exemple. Enfin, voilà, il y a eu des petites choses, comme ça. Mais, pas tout le temps ouais. Et tu vas me demander pourquoi mais je sais pas.

Non avant je vais te demander quand tu es concerté, c'est sur quelles questions ?

De l'opérationnel. Du pratico-pratique. Là c'était notamment par rapport au revêtement du city-stade. Le revêtement et les lignes, le marquage au sol. Notamment.

Okay, donc c'est jamais sur comment est-ce que toi, tous les jours, tu utiliserais l'équipement dans ton cadre de professionnel, d'éducateur ?

Ah, si, si, si ! C'était le cas, non non mais attends ! Ne me fais pas dire ce que j'ai pas dit ! Non, non. Je te donnais un exemple concret, par rapport au revêtement et aux lignes, mais ça n'a pas été dit comme ça. Ça a pas été dit « Bah, Nicolas, qu'est-ce que tu penses revêtement et des lignes du city-stade ? ». C'est pas ça. C'est « Dans le cadre de ton activité professionnelle, comment est-ce que tu envisages les choses », quoi. De manière globale, oui oui.

D'accord le rapport technique il est en complément de…

Oui ! Oui, oui. C'est ça.

Est-ce que tu sais si vous avez déjà eu recours à la démocratie participative ou un mode de décision similaire. Dans le sens où vous recueillez l'avis des principaux intéressés ? Associations, pratiquants libres, etc. Est-ce que ça a déjà été fait ?

Hum…

Sur le sport, dans un premier temps.

Nan.

Nan ?

Bah en tout cas, pas à ma connaissance.

Et au-delà du sport ?

Je sais pas. Au-delà du sport, je ne sais pas.

Est-ce que tu penses que ce serait faisable, envisageable, une bonne idée, ou pas ?

Pourquoi pas. Pourquoi pas. Je sais pas si les élus seraient en phase avec ça. Moi je ne suis pas hostile à ça en tout cas. Moi ça ne me freine pas.

T'y es pas hostile mais est-ce que tu es favorable ? Est-ce que ça…

Bah. Honnêtement, je sais pas. Alors, il y a deux choses. Moi je pense que de faire parti… d'ailleurs ça fait partie des valeurs de la République et de la démocratie de faire participer. Il faut juste qu'on fasse attention à ça, c'est un petit peu le garde-fou. Alors, je vais essayer de trouver la bonne phrase hein. Mais, c'est pas parce que le cornusien veut, qu'il doit forcément avoir. Je sais pas si tu vois ce que je veux dire.

Oui je vois.

Parce que, des groupes de personnes qui ont des envies, et, des envies différentes y'en a plein. Je veux dire, on n'est pas chez Leroy Merlin, c'est du service public mais y'a une gestion des ressources qu'elles soient financières, humaines et d'équipement. Heureusement qu'à chaque fois qu'il y a eu une demande, elle n'a pas pu aboutir quoi. Parce que sinon… Donc, oui, sur la partie démocratique, oui. Juste, attention de ne pas tomber dans le « Comme le cornusien veut, il a. Comme le cornusien ne veut pas, il aura pas » quoi. Parce que c'est pas parce qu'il en veut pas, que ce sera pas bien pour lui quoi, tu vois. Pour moi c'est un peu les limites de la démocratie quoi. Moi, aujourd'hui, Nicolas Bazin, c'est pas parce que j'ai pas envie d'un truc là tout de suite là… Ou j'en ai pas envie, ou j'en ai pas besoin. C'est pas parce que je le veux pas, que c'est pas bon, que c'est pas bien qu'il soit fait finalement. Et, ouais, voilà.

Tu vois, par exemple, je prends l'exemple de l'enquête sportive qui a été menée…

C'est exactement ça oui !

…c'est un peu la seule fois, finalement, où vous avez consulté les citoyens. Il y a quand même eu un retour global. Qui semblait être partagé, avec des attentes communes autour des équipements. Finalement, globalement, ça va dans la même direction et c'est assez positif sur ce plan. Est-ce que c'est possible de plus consulter la population ? Est-ce que c'est envisageable ?

Oui, oui ! Si on a le timing oui. Parce qu'après, il faut réussir à les traiter, bien sûr. Moi je suis… Oui, oui ! Au contraire.

Est-ce que tu penses que c'est plus important de le faire à destination des pratiquants libres, qui ont pas de représentant, du fait qu'ils soient tout seul finalement ?

Ça, ça dépend comment on voit les choses. A quel panel on s'adresse.

Dans le cadre d'installer une démocratie participative, ça te paraît plus pertinent de l'adresser plutôt, dans un premier temps, à destinations de ces gens qui pratiquent de manière libre ? Avec peut-être cet objectif de les rassembler ?

Bah ça dépend pourquoi en fait. On parlait d'équipement tout à l'heure. Si c'est pour un équipement où, finalement, l'intention et le choix des élus est d'orienter vers de la pratique associative et de la pratique scolaire, je me dis que, en termes de pertinence, c'est qui ne veut pas dire que c'est pas bien de le faire autrement, c'est quand même bien de s'orienter vers les acteurs ils vont principalement ou potentiellement occuper le lieu. Voilà. Si, effectivement on est sûr de la pratique libre ou est auto-organisée, bah là, ça fait un panel de gens beaucoup plus importants à solliciter. Parce que il y a ceux qui sont dans les associations qui peuvent être concernés. En fait tout le monde peut être concerné de toute façon ou quasiment quoi.

Est-ce que tu as une remarque globale sur le sport à Coprs-Nuds ? Quelque chose que tu aimerais quelque chose que... On a vu pas mal de choses, mais, s'il y a quelque chose qu'on a pas vu et que tu voudrais préciser…

Moi mon souhait, là, dans les prochaines semaines, dans les prochains mois, c'est vraiment de réussir à pérenniser l'existant. Ça c'est vrai que ça me stresse un petit peu, tu vois. On a arrêté l'école municipale des sports, on a recommencé, là on a encore arrêté, tu vois. J'espère juste qu'on va déjà pérenniser l'existant. Et puis consolider le travail que tu as réalisé pour que ça puisse voir le jour on va dire, concrètement. Ça c'est vraiment mon souhait. Qu'on perde pas tout quoi, voilà.

C'est des préoccupations qui sont liées au contexte, à l'environnement donc tu parlais au début ?

Bah oui, oui, oui, oui… Beh oui.

Est-ce que tu te sens débordé, au sens littéral, par ça ?

Tu parles de la charge de travail ou de l'inquiétude ?

Non, non. Vraiment cette idée que ça te submerge, que tu arrives plus à prendre assez de recul ou à canaliser et que ça part un peu trop dans tous les sens. Que c'est difficilement contrôlable et que c'est à l'origine de ses inquiétudes etc.

Certaines semaine oui ! Mais je vois ce que tu veux dire. Sur les sujets abordés etc. Quand tu as vingt sujets qui ont été abordés dans la même semaine, des sujets différents, pour après pour prendre un peu de temps. Oui, oui, ça arrive. Oui, ça arrive. C'est pas toutes les semaines, mais oui ça arrive ce sentiment parfois. Bah, c'est, tu vois, moi j'emploie l'expression c'est « Ne plus savoir où donner de la tête », tu sais, à un moment donné. Alors, je sais pas si c'est la bonne expression. Mais en tout cas c'est celle que j'emploie de temps en temps. C'est que, à un moment donné, t'as la tête comme un compteur à gaz. Tu es pas sous l'eau, mais tu sais plus où donner de la tête quoi. Parfois tu vivotes, parce que voilà quoi. Bah la problématique, quand il y a beaucoup de sujets à traiter, c'est que, en fait, tu les traites pas bien. C'est toujours, enfin, ça c'est dans beaucoup de boulot. Tu es moins efficace. Ou alors tu en fais un bien et l'autre tu fais de la merde. Donc ouais, ça peut m'arriver mais je suis pas un grand stressé par ça. En général ça se passe bien, mais oui, il y a des semaines où c'est un peu tendu.

Est-ce que, avec la période actuelle, ce n'est pas trop usant de se projeter sur des questions, des projets, mais toujours au conditionnel avec le contexte actuel ? Par rapport à l'idée que « ça change tous les 10-15 jours », est-ce que maintenant, quand tu te prononce sur quelque chose, tu le fais, au-delà de la réserve par rapport au contexte sanitaire, avec cette idée que « de toute façon ça change tous les 10 jours donc… »

Ah ouais ! Moi je suis usé de ça ! Franchement… Moi je suis usé de ça… Je suis vraiment usé. Usé de ça, tu vois, je suis vraiment… Enfin, je ne sais même plus combien de nouveaux protocoles différents j'ai lu, depuis le mois de mai l'année dernière. Je suis usé de ça. Ça c'est vrai.

Est-ce que cette usure, qui doit être ressentie par tout le monde c'est sûr, est-ce que tu pense qu'elle empiète sur votre motivation et votre capacité à proposer, paradoxalement dans le moment où les gens en ont le plus besoin, des choses pour eux ?

Oui, je crois. Oui je crois ! Tu as parlé de motivation. Je crois que oui, je crois que, en tout cas, on est globalement moins motivés.

Est-ce que tu vois une issue ou quelque chose dans lequel, toi et les gens, vous pourriez puiser pour essayer de dépasser ça ? Ou tu as le sentiment que à force, là, ça devient de moins en moins possible. Et que on a tout essayé… Et que…

Bah, le truc c'est qu'on commence un peu arriver à saturation quoi. Bon après, on en a pas parlé parce que c'est pas notre sujet du jour… C'est que moi j'ai, en plus, le temps méridien. Et je peux te dire que je suis usé de ça. Parce que c'est énorme, ce qui est demandé quoi. Au niveau du restaurant municipal, de la cantine. Si tu veux, je passe ma vie à lire des protocoles et des décrets qui changent. Donc. Non, non. Moi je suis pas dans une très très bonne phase là. Enfin, après je suis pas à plaindre hein ! Je suis en bonne santé, ma famille aussi, voilà.

Les collègues, ça roule aussi quand même, globalement. On va pas non plus… On va pas non plus crier avant d'avoir mal, mais honnêtement, une fois que tout ça, quand ça va retomber, dans le sens quand ça va se terminer. Je sais pas dans quel état les uns et les autres vont être, tu vois. Les traces que ça aura laissé, quoi, tout ça…

LOÏC BOULARD

Chargé de mission dans l'accompagnement du mouvement à Bretagne porte de Loire Communauté depuis 6 années.

Comment tu définirais la politique sportive d'une manière générale ?

Politique sportive heu… On va dire ce sont les mesures qui sont mises en place pour favoriser le développement des activités physiques et sportives. Donc les mesures mises en place par… A la fois je dirai l'État, les collectivités locales, territoriales, l'ensemble du mouvement sportif représenté par les fédérations, voilà.

Quand je te parle de politique sportive comme ça, tu fais directement le lien avec un territoire ?

Bah c'est peut-être de la déformation professionnelle, mais tu te rends compte que d'une commune à l'autre, d'une EPCI à l'autre, d'une région ou d'un département à l'autre, on a pas les mêmes politiques sportives. Alors bien-sûr tu as des orientations ministérielles, voila. Mais ensuite tu as des déclinaisons territoriales qui sont complètement différentes. Et qui correspondent en fait à des besoins, a des typologies de public, à des caractéristiques géographiques propres à chaque territoire quoi.

Comment définirais-tu la politique sportive sur ton territoire ?

Sur mon territoire ?

Oui, sur l'interco

Heu… Bah clairement on est sur un politique sportive de développement du sport pour tous. Mais on est vraiment aux prémices quoi. Tu vois on a quelques années de retard je pense. En fait, si tu prends un peut l'historique. Voilà, comment que le sport s'est développé. T'as eu les équipements sportifs qui ont été construits y'a quarante ans, qui correspondaient en fait à des besoins de l'époque hein. Notamment EPS. Donc pour l'EPS, pour la pratique compétitive. Et puis on se rend compte que maintenant les populations évoluent. Et on va plus vers une pratique de loisirs quand même. Loisir, bien être. Santé, bien-être. C'est vrai qu'on est moins attirés par…. Fin' les publics sont moins attirés par les associations, ça c'est un constat national. Et du coup bah c'est aux élus locaux de s'adapter à cette évolution en fait, de la société. Et voilà, il y a des territoires qui ont pris le train en marche hein. Et d'autres qui sont un peu à la traine. Mais bon, je pense qu'on a… On est pas en avance, en tout cas.

Quand tu dis que c'est plutôt une politique sportive axée sur la santé et le bien-être et que vous vous êtes plutôt orientés sport pour tous, comment tu interprètes cette lecture sur ces deux niveaux ?

Bah, moi je mettrai le sport santé, bien être, dans le sport pour tous. Sport santé, sport bien être, pour moi c'est un volet du sport pour tous. Quand tu vas lutter contre la sédentarité, je pense à l'appel à projet pour l'ARS qu'on va mener avec l'OCAS de Bain. Par exemple là l'objectif ça va être de proposer des actions en

direction des publics 13-25 sur le territoire afin de lutter contre la sédentarité, les effets néfastes de la sédentarité pour les jeunes. Pour moi on est sur du sport pour tous quoi, voila. Rendre le sport accessible.

Selon toi, quelle est la place des communes dans cette politique sportive intercommunale ?

Bah la place je dirai elle a plusieurs niveaux. Déjà la mise à disposition des équipements, je pense que ça c'est important. Faciliter l'accès pour les équipements pour les pratiquants. Que ce soit les pratiquants inorganisés ou de la pratique organisée. Ça c'est un premier point. Eventuellement sur du financement également.

Équipements et financement, tu vois que ça ?

Accompagnement. Juridique, technique. Mais là, là on est sur un territoire rural avec peu de communes qui sont en capacité d'assurer ces services-là. A part la ville de Bain-de-Bretagne, qui tu vois, est en train de recruter un directeur des sports et de la culture. Mais bon voilà on est sur une ville de 7000, de 8000 habitants quasiment.

Est-ce que tu penses que c'est une volonté des communes d'essayer de progresser sur le juridique, le technique, pour apporter leur pierre à l'édifice ou vraiment c'est impossible pour elles ?

J'aurai tendance à… Après c'est difficile de généraliser. Juste sur notre petit territoire on a vingt communes, je suis pas sûr que les vingt maires, ou l'ensemble des élus de ces communes soient tous en phase sur ce sujet là, donc c'est compliqué. Ce que je ressens en tout cas, et ça c'est confirmé un petit peu dans le cadre d'un travail qui était mené à l'échelle communautaire sur l'écriture du projet de territoire, y'a une volonté en tout cas de développer un service à la population. Utilisant le sport comme outil privilégié, quoi. Voilà.

Pourquoi penses-tu que cette volonté a émergée ?

En fait on a changé de mandature, on était sur des équipes municipales qui étaient là depuis des années, ouais peut-être que ça ronronnait un peu. A l'image de l'ancien président qui a fait 18 ans à la tête de la comcom. On avait des élus qui étaient là depuis deux, trois mandats, donc eux ils étaient dans le confort. Je pense que le sport c'était pas une priorité. En tout cas pour eux, à leurs yeux. En tout cas l'intérêt de l'interco c'était le développement économique. Qui est la compétence première, hein, de l'interco d'ailleurs. Et voilà !

Quel sens est-ce que tu donnerais à l'expression « pratique libre » ? Tu as parlé de pratiques inorganisées, comment tu définirais ça toi ?

Bah voilà c'est pour ça les inorganisés je pense que c'est ça hein. La pratique libre c'est pouvoir accéder à une activité physique, pas forcément sportive, n'importe où, n'importe quand.

Est-ce que tu penses qu'il y a un intérêt à développer ces pratiques là ?

Ah bah complètement ! Je pense que c'est la tendance. C'est la tendance, il faut, au-delà de la tendance, c'est également je pense un moyen pour lutter contre les effets néfastes de l'évolution de notre société concernant la sédentarité qui augment, ou l'inactivité tu vois, qui augmente de plus en plus. Tu vois, hey ! Rien qu'en te parlant là j'ai mal aux jambes ! Ca fait faire deux heures que je suis assis sur mon tabouret. J'en peux plus !

On peut faire l'entretien debout si tu veux !

T'inquiète pas !

Est-ce que tu penses que l'interco œuvre au développement de ces pratiques sur le territoire ?

L'interco œuvre pour les pratiques libres ?

Ouais.

L'interco, non ! Les communes, oui.

Les communes elles le font sous l'impulsion de l'interco ? Ou l'interco n'a vraiment aucun rôle là-dedans ?

Non, non, non… Alors je m'explique, en fait les communes jouent ce rôle-là par, justement, leur investissement en termes d'équipements structurants. Les city, les skate parks, enfin bref tout ce qui permet de développer la pratique libre. Par contre, l'EPCI n'a pas cette compétence en fait donc.

Est-ce que toi tu penses que c'est important et faisable d'acquérir cette compétence ?

Est-ce que c'est indispensable ? Je sais pas. Je suis pas sur. L'intérêt pour tous, en tout cas pour nous dans le champ des activités physiques c'est qu'on puisse développer tous les aspects de la pratique sportive hein. Maintenant, que ce soit porté par les communes, ou l'interco… Par contre, effectivement, alors je pense que ça c'est un élément qui ressort de nos entretiens et puis qui devrait se confirmer… Je pense que l'EPCI peut avoir un rôle de conseil, d'accompagnement des porteurs de projets locaux… Du point de vue technique, juridique.

Est-ce que c'est un travail que tu aimerais faire ? En qualité de chargé de mission dans l'accompagnement sportif justement ?

Ouais ! Bah, clairement, je pense que c'est… Moi ma destinée en tout cas, je pense qu'elle est liée aux équipements.

Pourquoi ?

Pourquoi ? Parce que d'une part, l'EPCI a la capacité financière d'accompagner, je pense, les communes. Dans des projets structurants. Parce qu'on a l'expérience de la piscine là, qui va se monter. Qui va faire partie des équipements interco sportifs. On a également les carrières équestres. Voila, on se retrouve avec des communes en milieu rural, de petite taille, qui ont pas une capacité d'investissement extensible. Et, certainement que l'interco a un rôle à jouer.

Est-ce que tu es familiarisé, personnellement et/ou professionnellement avec les pratiques libres ?

Bah oui. Bah je cours un peu. Quand les piscines sont ouvertes bah je nage. Alors je suis plus… Je sais pas si on peut mettre ça… C'est pas de l'équipement en accès libre hein, puisque tu payes une entrée et puis c'est pas ouvert 24/24. Mais je fais partie des pratiquants inorganisés en tout cas.

Est-ce que tu penses que le fait que tu sois familiarisé avec ces pratiques, ça joue un rôle dans ton rapport à ta position sur le sujet, professionnellement ?

Ouais, c'est toujours plus facile de parler de ce qu'on pratique, hein. Effectivement si je faisais 90 kilos, avec un bide qui arrive sur le bout de la table, t'es un peu moins crédible. Effectivement.

Est-ce que tu veux revenir plus en détail sur les objectifs, pour l'interco, de développer les pratiques auto-organisées ?

Quels objectifs pour l'interco ?

Ouais, de développer les pratiques auto-organisées ? Tu peux me dire qu'il y en a pas aussi.

Y'a pas d'objectifs. Comme je t'ai dis, c'est plus quelque chose qui est à la main des communes pour l'instant. Par contre on a surement un rôle de conseil et de sensibilisation sur ces sujets-là. On a de la chance d'être un peu au centre de l'interco, du coup on peut être dans une forme de tête de réseau tu vois, pour… Pour transmettre les bonnes informations, ou créer du lien en tout cas entre les communes.

Ce serait ça l'objectif ? D'être le parent qui conseille les communes ?

Bah pas vraiment le parent non… En fait, je vois bien qu'il y a un déficit d'image, en fait, de l'interco. Si on présente l'interco comme un donneur d'ordres ou un donneur de leçons, ça va pas le faire. Par contre c'est un partenaire ouais. Un partenaire qui peut jouer le rôle de lien. De tête de réseau quoi. Voilà, c'est ça.

Plutôt un grand frère qu'un parent ?

Ouais, un accompagnateur quoi.

Un guide ? Par exemple quand tu évoques le projet de la piscine, en le prenant un peu comme référence sur le plan de l'équipement sportif, est-ce que se positionner auprès des communes en disant « si vous avez besoin, on est là » c'est ça l'objectif ?

En fait on est vraiment… Je pense à un carrefour où j'espère que ça va être un peu l'objet de mon travail aussi, au sein de la commission, ça va être de donner envie aux élus de nous solliciter sur ces questions-là. Après voilà, je pense que dans le cadre des entretiens qu'on va mener, tu vois je pense que la question des projets des communes… Pour l'instant juste sur Saint-Sulplice et Grand-Fougeray j'ai pas trouvé ça hyper fluide. Dans le sens où, voilà. Les communes ont des projets, c'est vrai que, en général avant de valider un projet, faut qu'il y ait des décisions. Donc,

voilà ils sont un peu frileux pour échanger sur ces sujets-là quoi. Mais ! Pour l'instant, en tout cas, c'est pas un réflexe de solliciter l'interco. Mais, ça c'est des choses qui se construisent avec le temps. Mais, le fait que bah déjà moi je sois identifié au service, les élus ils savent qu'ils peuvent… Alors, j'aurai peut-être pas la bonne réponse à leur donner. Mais au moins, je pourrai les orienter vers les bons interlocuteurs, quoi. Tu vois, je parlais de Stéphane tout à l'heure. Stéphane il m'a appelé l'autre jour parce qu'il a un souci… Leur club multisports là… Il a le bureau qui abandonne en fait. En tout cas qui passe la main. Et du coup il se pose des questions sur la commune quoi. Comment faire, etc. Et puis, alors moi au-delà du conseil perso, je l'ai surtout orienté vers d'autres fonctionnements de communes. Du coup j'ai fait un peu ce rôle de réseau quoi, voilà. D'animateur de réseau quoi.

Tu as dis qu'il fallait que tu donnes envie aux élus de venir consulter l'interco, tu as parlé de déficit d'image, comment on donne envie ? Comment on contre ce déficit ? Tu as parlé de temps, c'est ça la réponse, du temps ?

Avec la communication surtout !

Ça prend quelles formes ?

Après tu as plein de supports différents. J'pense qu'il y'a un vrai déficit de communication. Même auprès de la population. Moi je me suis pris en pleine face, au mois d'octobre, je participais à un groupe de travail en collaboration avec le pays et le département et l'autre interco VHBC. On a monté, en fait on a organisé deux soirées, sur les deux intrco. VHBC puis Bretagne porte de Loire. Pour, en fait, ça s'appelait « Quelle subvention pour mon projet associatif ? ». L'idée c'était d'accueillir des asso du territoire et de les informer sur les dispositifs. Et également de leur permettre d'identifier les différentes d'institutions et, un peu plus en détail, on avait sur comment monter un dossier de subventions, quoi. Parce qu'il y'a des trames un peu communes. Et du coup quand moi je suis intervenu, j'ai présenté BPLC. Et puis surtout le champ sportif bah j'ai déjà démarré, il y avait une trentaine de personnes. « Bah, déjà, on a pas la compétence sport ». « Et j'ai pas de subventions à vous proposer ». J'ai eu quelques… On m'a lancé quelques couteaux dans l'assemblée. Mais qui étaient légitimes en fait. Par rapport à un déficit de communication, de l'interco. En fait, les assos locales savent pas ce qu'on fait. Tu vois on est une entité administrative supplémentaire et voilà. Il sont pas de visibilité. Et du coup bah ça, ça se travaille avec le temps quoi, voilà.

Plus communiquer sur vos intentions quoi.

Bah sur ce qu'on fait, les ressources disponibles. Voilà, les projets qui sont menés, les actions. Donc, tu vois, on commence à se professionnaliser. Là, on a deux collègues au service com. Il comment à y avoir des outils qui sont intéressants. Mais, oui, rien que sur le projet piscine, c'est pareil. Il y a eu un déficit de communication. Qui a… Malheureusement, le projet en a pâti un peu, je pense.

Est-ce que tu penses qu'il est plus pertinent pour les territoires touristiques (littoraux, montagnards, etc.) de développer les pratiques auto-organisées que pour les territoires ruraux ?

Bah, sur la côte… La pratique auto-organisée ou inorganisée, je dirais que elle a toujours existée. Mais, je vois pas… En fait, dans les territoires ruraux aussi, hein. Je vois pas le… En fait ! Ce sont les supports qui changent. Mais quand t'es à la campagne t'as les rivières, t'as les forets, quand t'es sur la côte, tu as la mer.

Ils sont moins attractifs, les supports des milieux ruraux ?

Alors, par contre, là c'est mon cœur qui va parler ! Mon cœur du 22. Bon y'a pas de match ! Y'a pas de match… Y'as pas match. Mais, on a quand même un centre Bretagne qui a des atouts. D'ailleurs, j'ai participé à des groupes de travail avec la Région notamment, sur les voies vertes. Il y a des voies cyclables qui partent du Mont-Saint-Michel jusqu'à Nantes, là. Qui traverse notre secteur. Tous les bords de la Vilaine, c'est magnifique. Donc y'a des atouts ! Y'a des atouts.

Est-ce que tu penses que cette idée, partagée je pense, d'il n'y « a pas match », consciemment ou inconsciemment, ça peut jouer auprès des décideurs dans le sens où ça ne vaut pas la peine de développer ça ici. Par exemple, tu as parlé du centre Bretagne, c'est-à-dire que en haut, en bas, il y a la mer quoi, donc…

Ouais, mais malgré tout, on est un territoire de transition et de passage. Et ça, faut utiliser cet atout. En tout cas, là c'est juste mon ressenti parce que je suis un petit gars de la côte ! Du granit rose ! Mais, au-delà de ça, la compétence touristique est une compétence obligatoire à l'interco. En tout cas, y'a une prise de conscience des élus qui faut valoriser notre territoire pour faire venir. Et on voit bien, avec les effets du confinement aussi, que les gens se réapproprient, en fait, les territoires. Les petits chemins, les balades, la randonnée, etc. On a tout ce travail de mise en valeur, en fait, du territoire à mettre en place.

Donc c'est plus facile pour eux de valoriser le tourisme par le sport ? Ici, c'est plus compliqué ? Ou au contraire, ça devrait être un levier plus gros ?

Bah après, tu vois, je sais pas si le sport est forcément le levier touristique de la côte. En tout cas c'est un atout ! Effectivement, la voile, la pêche. Mais c'est, je pense que les gens, quand tu vas sur la côte, c'est pas forcément pour de l'activité sportive tu vois. C'est aussi pour du tourisme, pour voir des paysages… Qui bougent ! Et ça c'est, c'est quand même exceptionnel hein, à voir. T'as ton tableau devant toi, qui change tout la journée, du matin au soir. Ça c'est des choses que tu retrouves en campagne aussi, mais bon, je suis peut-être pas objectif parce que moi je suis petit gars de la côte.

C'est moins visuel ici que là-bas, quoi. Moins impressionnant ?

En tout cas, je pense que la côte, il y a eu des prises de conscience des habitants locaux, qu'il fallait développer le tourisme pour vivre. Avant, moi je vois ma petite commune, de Plougrescant là, c'est une petite presqu'île, c'était quoi ? La pêche, l'ostréiculture, l'agriculture. Fin' voilà. Il manquait un outil en tout cas, pour gagner les jeunes sur place. Et le tourisme en fait partie. En tout cas, toute l'économie qui tourne autour du tourisme. Restauration, hébergement, et puis bah le sport, est un atout d'attractivité, effectivement. Et pour l'instant cette

réflexion-là, je pense que cette réflexion-là, elle est pas assez développée sur nos campagnes.

Est-ce que tu penses que c'est moins difficile pour les grandes villes, les métropoles, les plus grosses communautés de communes comme celles qui dépendent des métropoles, comme Rennes Métropole... Est-ce que tu penses que c'est plsu facile pour eux de développer leur politique sportive libre ?

Alors. Ce qui est très compliqué, c'est de trouver des accords. Parce que plus la collectivité est grande, plus c'est compliqué de trouver l'intérêt commun. Maintenant, en terme de pouvoir économique, et de compétences internes, c'est quand même plus facile ouais.

C'est ça les seules choses qui manquent aux territoires ruraux pour rivaliser ? Le pouvoir économique et les compétences internes ?

C'est pas rivaliser. Parce que rivaliser c'est un peu… On est en concurrence en fait, tu vois. Mais, je dirai plutôt pour offrir à la population locale, ou de passage, les mêmes services. Ou la même qualité de service. Effectivement, là, y'a un décalage.

Y'en a pas de concurrence, de rivalité ? Ça existe pas ?

Alors ça ! La guerre des clochers, hein ! Si bien-sûr. Bien-sûr.

Non mais sur l'interco, aussi non ? Ça se transpose ? Le clocher il est plus gros mais ça se fait quand même la guerre ?

Tu vois, depuis que je suis sur le territoire, je suis là depuis 14 ans. Comment je perçois le secteur et c'est marrant parce que tu le retrouves au niveau sportif, au niveau culturel, au niveau politique. A tous les niveaux, y'a un conflit entre la ville-centre et les petites communes aux alentours. Y'a une défiance. Mais on les retrouve à tous les niveaux ! La petite commune du bout du canton qui affronte Bain-de-Bretagne au foot, c'est le match de l'année. C'est le match de l'année ! Quand on a commencé à travailler sur la politique sportive des offices des sports. Premier frein au regroupement des trois offices, surtout pas de regroupement ! On veut pas tout centraliser à Bain-de-Bretagne. Bain-de-Bretagne va manger les autres. Au niveau politique on est encore sur les mêmes tractations. Tu vois, sur une politique d'équipement, je sais que y'aura des… Ce sera un sujet, pas tendu, mais un sujet de discussion. Entre « Est-ce que tu concentres tout dans la ville-centre ? ». Ou « Est-ce que tu mets en place, en tout cas, une harmonisation de la structuration des équipements sur le territoire pour faire vivre les petits communes ? ».

Sur le plan sportif, comment on pourrait décharger cette rivalité trop centrée envers la ville centre ? Est-ce que c'est faisable ? Souhaitable ?

Quel est le moyen, en fait, de fédérer tout le monde autour d'un projet commun.

Pas forcement fédérer tout le monde, parce que sur le plan sportif compétitif ce serait dommage d'enlever toute la rivalité. Mais comment faire que ce soit moins « seule contre tous » pour la ville centre. Est-ce que c'est possible ?

Après, tu vois, sur le fait que l'interco finance les trois offices des sports, c'est un élément un peu fondateur je pense. Par rapport à l'organisation territoriale de la pratique. Et l'un des points essentiels qui est inscrit dans les conventions, en tout cas je souhaiterai que les élus souhaitent l'inscrire dans les conventions, c'est les interventions dans toutes les communes du territoire.

Malgré tout, Bain est quand même plus gros que les deux autres offices, donc il y a peut-être ce sentiment de vouloir rivaliser ensemble contre Bain.

Alors je parle pas de concurrence entre les offices. Après le territoire est différent. Au niveau démo il est différent. Je crois que t'as 19 000 habitants sur le territoire du canton de Bain, l'ancien canton de Bain. Alors qu'à Grand-Fougeray t'es plus proche des 6 000 et au Sel tu dois être à 8 ou 9 000. Effectivement t'as des territoires qui sont différents. Mais, en termes de structures aussi, c'est différent. T'as plus d'équipements sur Bain-de-Bretagne par rapport au nord du territoire. Donc ça c'est un point important. Les dynamiques associatives sont différentes également.

Tu as parlé de la problématique « Est-ce qu'on concentre, ou est-ce qu'on déconcentre ? ». Tu pense qu'il faudrait faire quoi aujourd'hui, sur votre territoire ?

Bah moi je pense qu'il faut les deux. Il faut favoriser le développement de la pratique dans les communes. Alors, peut-être, en favorisant le développement de la pratique libre, notamment. Mais, mettre en place également, certainement, un service de… Qui permette à notre jeunesse de se déplacer plus facilement sur le territoire et accéder aux équipements que tu retrouves logiquement à Bain-de-Bretagne. Le fait d'avoir deux collèges, deux lycées, voilà, tu as une concentration d'ados quand même, sur la commune. Et, tu vois, t'as pas de restauration scolaire le mercredi midi, alors toutes les assos d'ado, le hand, etc. En plus tu as beaucoup de pratique féminine, le volley, enfin tous ces sports co', là. Ils sont pas facilités en tout cas. Et puis nos jeunes, une fois qu'ils se retrouvent dans les campagnes après c'est compliqué.

Tu as parlé de la pratique libre, qu'est-ce que tu en penses toi des équipements sportifs qui sont en accès libre ?

Bah ça commence à se développer. Par contre ce que… J'ai pas de visibilité sur les taux d'utilisation. De ces équipements-là. Alors, est-ce que tel ou tel équipement est pertinent ? Bonne question !

Est-ce que tu as un ressenti perso sur l'utilisation de ces équipements ? En tant que pratiquant ou qu'observateur.

Les work-out je suis pas convaincu par ces trucs-là. Les appareils de muscu, là. Je trouve ça vite fait. Les city, les skate parks, tout ce qui favorise les regroupements des ados principalement. Ça, ça cartonne, ça c'est super. Les parcours santé, heu… Je sais pas. Après c'est de bons investissements, mais moi en tout cas je suis pas attiré par ces trucs-là.

T'as dis « ce qui favorise les regroupements », comment on fait pour favoriser la pratique libre sans favoriser le regroupement ? C'est une problématique actuelle.

Tu mets des contrôles d'accès. Non c'est un peu paradoxal avec la pratique libre.

Pas forcément puisque tu m'as parlé des appareils de muscu libre, des parcours santé… Ça c'est de la pratique plutôt individuelle. La pratique la plus populaire c'est la course ou le cyclisme. C'est souvent pratiqué seul. Avec ces équipements-là y'a pas que la pratique aussi, les gens viennent se poser, etc. C'est un équipement qui fédère au-delà du sport. Comment tu fais quand tu peux pas te regrouper ?

De toute façon, la prévention. Faut prévenir, faut informer, voilà. Au maximum. Par contre, tu me fais rebondir à… Quelque chose que je trouve vraiment intéressant et pertinent dans les communes, c'est de créer des lieux intergénérationnels.

Est-ce que tu sais, est-ce que tu pourrais me dire, quelle place occupent les sentiers pédestres dans le développement et la maintenance des équipements sportifs sur le territoire ? Est-ce que c'est une problématique majeure à l'échelle de l'interco ?

Je pense à l'association cyclotourisme de Bain-de-Bretagne que j'ai rencontré y'a un an et demi là. Donc eux ils créent des circuits de VTT en fait, à l'échelle du pays presque hein. Et ils utilisent leur matériel perso, leurs débrousailleuses, et tout ça. Pour préparer les circuits. Donc ça c'est un sujet. Jusqu'à présent, l'interco avait la voie verte à entretenir. Qui était entretenue principalement par les chantiers d'insertion. Mais avec des limites également, en termes de ressources internes. Donc ouais, y'a un vrai travail de valorisation de notre territoire, à ce niveau-là.

Une fois l'équipement à disposition du public, est-ce autre chose à faire pour développer ces pratiques ?

Sur quelle typo d'équipement ?

D'une manière générale. Si tu vois des différences en fonction des typos' tu peux préciser si tu veux.

Là concrètement pour te donner un exemple de cette après-midi, regroupement de trente, quarante jeunes sur l'espace multisports le week-end ou en période de vacances, là clairement c'est la porte d'entrée. Il faut qu'il y ait des professionnels qui s'accaparent ces espaces-là. C'est aux professionnels, soit de l'activité sportive soit de la jeunesse, moi je pense que c'est même des acteurs jeunesse, à s'approprier ces espaces-là pour justement créer du lien avec les jeunes et puis organiser un petit peu.

Okay. Ça à un but de communication du coup ?

De prise de contact avec les jeunes, pour essayer d'identifier des projets jeunesse en fait. Des projets autour de la jeunesse, clairement. Je pense que, tu vois, sur ce

type d'équipement comme les city-stades, les jeunes des communes s'approprient ces espaces-là donc pas besoin de communication. Par contre sur la typo, et c'est pour ça que je t'ai posé la question de la typo, sur des équipements type parcours de randonnée, course trail, circuit de VTT etc., là je pense qu'il faut… Y'a un travail de communication.

Ouais parce que c'est moins visuel.

Ouais. Bah en tout cas je pense que les personnes du village ou de la commune vont se l'approprier. Par contre est-ce que les gens du territoire, au sens plus large, vont se l'approprier ? Je suis pas persuadé.

Est-ce que tu retiens quelque chose sur l'entretien, la maintenance…

Oui, c'est un sujet pour les communes qui n'ont pas un service technique assez fourni, conséquent au niveau RH. C'est sujet oui, l'entretien.

Si tu devais caractériser la nature des relations entre les acteurs du champ sportif général (élus, intercommunalités, associations, pratiquants, habitants, etc.), tu dirais quoi ?

J'aurai tendance à te dire que, même si c'est en phase de régression, y'a une bonne dynamique associative sur le territoire. Globalement. On le voit clairement au travers, par exemple, du Club Multisports Sud Vilaine sur le secteur du sud, je pense à la ville de Chanteloup également. Sur Bain-de-Bretagne aussi y'a un beau tissu associatif. Qui pour l'instant n'est pas encore assez professionnalisé et soutenu par les pouvoir publics. En tout cas à la dimension ou à la mesure de l'enjeu de ce secteur-là en tant que service à la population.

L'interco devrait soutenir un peu plus financièrement le tissu associatif ?

Je te dis pas forcément l'interco. J'te dis les élus locaux. Alors après ils font ce qui peuvent avec leurs moyens, ça j'en suis conscient hein. Mais, voilà, encore plus dans le contexte actuel où on a un secteur associatif qui va être carrément en danger je pense, à la rentrée. Donc ça c'est un sujet. Après effectivement on a trois offices quand même, qui assurent une mission de service publique, de service à la population en tout cas ! Plus que de service public, de service à la population. Qui est vraiment intéressante, avec un niveau de financement de la collectivité qui est quand même important par rapport à ce que peuvent faire d'autres collectivités donc ça c'est quand même un support intéressant. Après, est-ce que ces structures associatives doivent être les pompiers de service et répondre à toutes les demandes et à tous les besoins du champ ? Je suis pas convaincu que ce soit la bonne solution. Mettre tous les œufs dans le même panier. Ce que je peux dire c'est que on voit bien que le champ sportif, même quand on est dans le développement du sport pour tous, on reste dans un secteur d'activité… Le sport c'est de la compétition quand même. Et indirectement, je trouve que ça se ressent dans les interrelations entre les structures. C'est pas une évidence tu vois. C'est pas tout le monde est beau, tout le monde est gentil. On est pas dans un monde de bisounours. Donc voilà pour faire bouger les lignes c'est quand même compliqué. Et puis y'a une caractéristique propre à notre territoire et qui est très ancrée culturellement, et pas que dans le champ sportif. C'est la défiance entre les

petites communes et la ville-centre. Ça on en a déjà parlé en aparté. Mais peur de l'absorption par la ville-centre de tous les équipements, toutes les compétences des petites communes. A l'inverse je dirai critique de la commune-centre qui voit l'affluence des habitants des communes voisines où ils ne peuvent pas répondre à toutes les demandes. Et puis on se rend compte que y'a toujours comme un défi, mais que ce soit au niveau politique, au niveau culturel…

Tu le ressens ça aussi chez les élus ?

Ah ouais mais complètement ! Complètement.

Qu'est-ce que tu penses des relations avec les autres services liés, ou non, à la politique sportive (services techniques, espaces verts, urbanisme, culture, etc.) ?

Nous on est une petite structure, à taille humaine. Donc dans les relations interservices y'a pas de soucis. Je remarque quand même, parce que moi je viens du secteur de l'ancienne interco du Pays de Grand Fougeray, où on bossait vachement dans la transversalité avec les autres services. C'est pas forcément une évidence ici. Même si y'a des connexions avec les autres services. Monter un projet en commun, tu vois, c'était un peu ambitieux au moment de la fusion. J'avais piloté un peu un projet d'événementiel « service à la population » et c'était pas évident. J'ai vu avec qui je pouvais travailler et avec qui je pouvais pas travailler.

C'est formateur.

C'est formateur. Voilà, tout à fait. Mais du coup c'est vrai que malgré tout on reste une petite structure et y'a de la proximité quoi. Après tu constates également, dans la phase de questionnement qu'on a avec les élus quand on les rencontre, y'a une forme d'appréhension quand même des élus communaux vis-à-vis de l'interco. Donc je pense quand même une échelle, en tout cas, qui questionne les élus. On est une structure administrative qui est jeune par rapport à des départements ou des régions, tu vois, qui sont déjà un peu plus identifiés par les élus locaux. Et du coup voilà, la notion de coopération c'est pas une évidence. On le ressent ça. Fin' moi je le ressens en tout cas.

Est-ce que tu sais si les associations elles ont la possibilité de participer ou de contribuer aux décisions relatives aux équipements sportifs, que ça les concerne ou pas ?

Y'a le conseil de développement qui est là pour ça. Dans le cadre de la loi NOTRe, les EPCI sont dans l'obligation de créer un groupe de travail qui s'appelle le conseil de développement qui est un espace composé de représentants de la société civile. Et qui constitue entre guillemets pas le contre-pouvoir mais en tout cas la voix du peuple on va dire. Même si à notre échelle on reste un petit territoire tu vois. Mais du coup, ces sujets-là notamment, c'est des sujets qui sont associés dans le territoire au conseil de développement et ils participent aux groupes de travail aussi bien que les élus, les associations…

Et là je pense sur ton vécu un peu plus perso, avec ton expérience de technicien de la politique sportive sur l'ancienne interco, est-ce que vous avez été consulté sur les projetrs d'équipement ?

Effectivement, moi sur l'expérience que j'ai eu avant, j'ai été sollicité. Je te donne un exemple c'était sur la salle de Saint-Anne-sur-Vilaine. J'ai été sollicité au tout début dans la phase diagnostic, pré-programmation de l'équipement. Ensuite j'ai été shunté du dossier et j'ai été réassocié avec mes présidents à la phase d'exécution des travaux quand est venu le temps des questions techniques liées au revêtement de sol, typo de panier de basket, tracés, etc.

Et toi qui a une vision un peu de toutes les offices etc., est-ce que tu sais si, bon là je prends l'exemple des offices mais ça peut être n'importe quelle autre association, elles sont consultées ou pas du tout ? Si ça dépende des élus, des communes… ?

Je pense que ça dépend de beaucoup de choses. Je vois un petit peu le modèle que socio économique sportif que souhaite mettre en place Bernard sur le territoire. C'est une structuration juridique qui permet d'associer des professionnels, des bénévoles, du privé, des personnes représentants les collectivités dans un mode de gouvernance partagé pour échanger sur tous les sujets. Alors ça reste juste mon avis, idéologiquement je me rapproche et je m'associe complètement à ce type de procédure. Par contre techniquement, notre ancien président d'interco du Pays de Grand Fougeray avait une façon assez… Je vais pas dire dictateur mais c'était le patron ! Et ce que je constate c'est que plus y'a de monde autour de la table, plus c'est compliqué d'avancer et de prendre des décisions. Et à un moment donné faut quand même un chef de file, quelqu'un qui est là pour faire bouger les choses et prendre les décisions, pas forcément toujours entendables ou difficiles à accepter mais il faut. Faut un leader. Tu vois, clairement, le projet piscine c'est le contre-exemple. Le projet à démarré en 2015, l'étude de programmation a démarrée en 2015, on est en 2021 y'a même pas eu le premier coup de pelle encore. Ça fait 10 ans. Mais par contre, les différentes étapes ont quand même été respectées dans le cadre où les associations ont été sollicitées, la population a été sollicitée, les utilisateurs ont été sollicités, etc. etc.

Comment vous avez sollicité la population ?

Enquête.

Numérique ? Papier ?

C'est la collègue qui était là avant moi qui a effectué ce sondage. Elle a réceptionné plus de 900 réponses qu'elle a dû traiter. Après y'avait du support papier, numérique, par La Poste aussi. On avait pas les mêmes outils il y a quelques années que maintenant. Et voilà.

T'as parlé de gouvernance partagée, est-ce que tu sais si la démocratie participative ou des modes de décision similaires ont été mis en place ?

Alors j'aurai tendance à couper court, comme on est dans une interco, pour qu'il y ait une prise de décision, faut qu'elle soit validée, votée en conseil communautaire.

C'est à la majorité ?

Ouais. Je pense, ouais.

Et par exemple sur le projet piscine, ça a vraiment été quelque chose de fait à l'extrême ?

Nan mais ça traduit également, je pense, des relations complexes entre la ville-centre et l'intercommunalité selon moi. Clairement. Parce que, sur les précédents mandats, y'a eu des fortes personnalités chez les Maires et je pense qu'il y a des prises de décisions qui n'ont jamais été apportées. Plus d'autres élus qui ont tirés leur épingle du jeu. Fin' voilà, le projet à trainé dans sa globalité. Ça arrangeait pas Bain mais ça arrangeait d'autres que le projet n'avance pas non plus.

Quand tu dis que c'est le rôle de l'interco de prendre la décision de manière collective, est-ce qu'il y a un réel projet de collaboration ou est-ce que c'est trop vertical encore ?

Nan c'est pas vertical. J'ai pas ce sentiment-là. Je reviens sur le projet piscine, y'a une AMO qui a été recrutée, une assistance à maîtrise d'ouvrage, pour faire une étude justement. Une sorte d'étude de marché, de programmation. Sur le choix du mode d'exploration de la piscine c'est également le cas, même si les élus avaient déjà leur idée. Y'a eu vote, y'a eu des études de marché… ça a pas été une prise de décision à la wanagain entre deux ou trois personnes quoi.

Est-ce que tu as quelque chose à rajouter avant qu'on termine ?

Moi tout ce que j'ai espoir, pour conclure, c'est qu'on puisse faire évoluer la place de l'interco dans l'organisation territoriale de l'activité physique. Alors après, que ce soit sur la partie équipement pourquoi pas. Va falloir qu'on gagne un petit peu nos… Tu vois c'est marrant, j'ai toujours un peu l'impression à chaque commission, que je joue ma finale ou que je suis sur ma période d'essai, que j'ai mon match à gagner quoi.

T'as l'impression de toujours devoir prouver ?

Tout le temps ! Tout le temps, tout le temps, tout le temps. Et je pense qu'il faut que la collectivité, et même moi en tant que technicien, on amène cette plus-value qui donne du sens à nos missions.

Ouais tu trouves que la politique sportive de l'interco elle manque de sens ?

En fait y'a pas de ligne directrice. Y'a tout à construire.

MICKAËL PLIDEAU

Éducateur sportif au sein d'une structure du territoire du département d'Ille-et-Vilaine depuis 9 années.

Comment définirais-tu la politique sportive d'une manière générale ?

La politique sportive d'une manière générale, je définirai sur le fait de mettre en place des moyens humains, financiers et d'infrastructures, au service de tous les habitants du territoire, voire même aussi des infrastructures pour les gens qui viendraient en dehors du territoire. Par exemple sur du tourisme. Donc voilà, essayer de faire en sorte de n'oublier personne. Et de prioriser les projets et les dépenses sur des besoins prioritaires dans un premier temps. Mais aussi sur des besoins qui seraient amenés à se développer à moyen et à long terme.

Qu'est-ce que tu entends par « besoins prioritaires » ?

Par exemple, besoin prioritaire actuellement, c'est la salle. Donc du coup ça s'est géré et j'ai envie de dire tant mieux. Même si ça aurait pu être géré avant qu'elle capote mais dans les besoin prioritaires je vois toujours la patinoire. Et pour moi c'est quelque chose qui n'est toujours pas géré. Que ce soit à l'échelle soit de la commune, soit de l'interco. Et puis après il y a toute la thématique sports de nature qui, à mes yeux, doit devenir prioritaire. Qui ne l'est peut-être pas, là, à court terme. Mais qui à moyen, long terme, il va falloir concrètement développer cette thématique.

Et à l'échelle de la commune, la politique sportive tu la définirais comment ?

Elle est stable. Stable et saine parce qu'il y a une salle des sports qui a été rénovée. Donc sur ce point de vue déjà c'est un point positif. Tu vois, y'a un plateau multisports dehors qui permet la pratique libre. Y'a un potentiel de sentiers de randonnée pour pouvoir s'épanouir aussi sur du VTT, de la randonnée, y'a quand même pas mal de petites choses. Après, voilà, on a une vie associative qui fonctionne plutôt bien. Donc voilà, après on est plus sur des petits ajustements éventuellement. Il y a toujours des choses qui sont à parfaire mais je trouve que c'est plutôt intéressant. Tu vois, sur des lieux-dits de commune, on retrouve des projets de création de terrain multisports aussi.

Tu trouves ça bien dans l'idée d'oublier personne, de le construire ça dans ces lieux-dits ?

Oui, voilà ! Oui c'est important, bien-sûr. Après sur la commune, les problématiques sont aussi plus liées à l'encadrement et à la qualité, en termes de diplôme, des encadrants. Notamment dans les associations, tu vois. C'est géré beaucoup par des bénévoles, qui sont pas toujours diplômés. Donc ça pourrait poser souci un jour ou l'autre.

Ça manque de professionnalisme ?

Oui, voilà. Après y'a un éducateur sportif, quand même, qui intervient dans ces assos mais pas forcément dans toutes parce que y'a toujours la problématique

d'avoir un éducateur disponible souvent sur des créneaux qui sont demandés par tous. Mais quoiqu'il en soit y'a une politique qui est, si on revient sur vraiment juste sur la commune, qui est bien gérée. De manière plus large sur l'interco, la politique sportive elle commence à se mettre en place parce qu'il y avait vraiment beaucoup de retard ces cinq à dix dernières années. Mais c'est intéressant et ça bouge un peu.

Quel est le rôle, la place de l'intercommunalité dans votre politique sportive ?

Il est déterminant et il est hyper important parce que la compétence sportive elle est présente que depuis peu. Alors que c'est le rôle d'une interco de fédérer, de mutualiser les moyens, les infrastructures ou même les moyens humains. Et en terme de mutualisation d'infrastructures sportives y'avait rien du tout. Alors la patinoire va être pour moi le premier outil. Et il faut que ça en amène d'autres. Et que, éventuellement, l'interco se dote d'une force vive, notamment au niveau humain. Tu vois, aujourd'hui y'a Charles, les offices, parce qu'il y'a le subventionnement, via l'interco. Donc on va dire qu'il y'avait quand même cette partie de la politique sportive gérée par l'interco via le subventionnement des OCAS mais je pense qu'il faut aller encore un petit plus loin ouais. Une autre salle, peut-être… Est-ce que ça peut devenir un outil intercommunal ? Une base d'activités de pleine nature, est-ce que ça peut devenir intercommunal ? Voire même, est-ce que ça pourrait devenir un outil de pays ? Je dirai même sur un outil qui regroupe plusieurs interco.

Sur ces outils-là, bon alors la station nature je vois où tu veux la mettre parce que le territoire s'y prête…

Oui mais même il y aurait d'autres choses ! D'autres endroits possibles.

… mais par exemple sur la nouvelle salle, tu la mettrais où ?

Faut la mettre à côté de l'école. Elle serait située entre l'école et le bourg. La caserne des pompiers serait pas très loin non plus. Je vois moi l'intérêt de fonctionner sur cette salle avec des acteurs qui seraient proches. Et puis après faut pas oublier toutes les écoles primaires de la ville, les associations, qui ne peuvent pas se développer et qui vivotent parce que concrètement y'a pas d'outil. Le club de foot, pour avoir passé quelques années à diriger, c'est un club qui a vivoté autour de 200 licenciés et qui a pas pu continuer à se développer parce que manque d'infrastructures. Les équipes étaient obligées d'aller jouer dans les communes avoisinantes. Donc du coup c'est un frein, déjà pour les parents parce que faut emmener tous les week-ends, pour les éducateurs aussi. Et puis pour les jeunes aussi quoi, parce que ils jouent sur des bons terrains la semaine et puis le week-end il faut aller jouer sur des terrains peu entretenus, pas forcement de bonne qualité. Donc, voilà, pareil même sur les terrains de foot je suis presque persuadé qu'il en manque. La salle je la verrai bien à côté de l'école, à l'intérieur, peut-être plus un terrain de foot parce que ça reste, mine de rien, le sport le plus pratiqué à l'échelle du territoire.

Et dans la problématique de désengorger la ville, parce qu'aujourd'hui tout est agglutiné là-bas. Quand tu dois construire un équipement central mais quand même prendre en compte cette problématique-là, comment tu fais ?

Bah après il faut tout regarder. La commune la plus habitée et si tu regardes le nombre de licenciés par rapport à la pratique du football ça reste là-bas. Donc tu peux très bien avoir, autour du lycée, une salle qui servira sur le temps scolaire mais aussi sur la pratique associative. Et le terrain de foot au milieu ça peut être un terrain de foot intercommunal. Ça veut dire qu'en plein hiver bah tiens, le club qui peut pas s'entrainer sur son terrain, il a un créneau qui lui est dédié pour qu'il puisse venir s'entrainer sur le synthétique. Et, ça se fait à ailleurs, où tu peux aussi avoir un terrain de foot qui puisse être partagé sur la partie un petit peu plus difficile de l'année où la météo ne permet pas de la faire sur un terrain en herbe ouais.

Et le rôle de l'interco mais que dans la politique sportive de la commune, il est où ?

Il prend forme via le subventionnement des OCAS. Et du coup y'a quand même des éducateurs qui interviennent sur la commune. J'pense qu'il y a un soutien, je pense je ne sais pas trop faudrait regarder un peu plus dans le détail, mais la salle de sport j'pense qu'elle a été subventionnée via des fonds intercommunaux ou autre. Mais je suppose déjà qu'il y'a eu un soutien financier aussi. Et puis, après, le soutien il est par le biais de Charles. Y'avait eu animations de faites. Donc, non, il y a un soutien qui est assez cohérent. Faut continuer à diagnostiquer, faire un état des lieux de ce qui se passe un petit peu à l'échelle du territoire pour essayer de dégager des pistes prioritaires.

Quel sens donnes-tu à l'expression « pratique libre » ?

Pratiques libres c'est une pratique encadrée… Fin' nan ! Pratiques libres c'est être en capacité de pratique une activité sportive sans encadrement, sans infrastructures ou sans infrastructures, on va dire salles de sport, mais ça peut être aussi encadré. Une pratique libre ce n'est pas forcément quelque chose qui n'est pas encadré. Par exemple, moi tu vois, j'encadre des groupes, on peut associer ça à une pratique libre. C'est une personne qui est chez lui qui dit « tiens, ce week-end j'ai envie d'aller faire un stage de kayak, y'a pas la contrainte du lieu, y'a juste un coach qui va m'encadrer et puis je vais aller chercher des outils d'entrainement pour ma pratique personnelle ». Donc y'a pas la contrainte de l'horaire, du groupe, la contrainte du lieu. Et donc la pratique libre c'est ça, c'est vraiment lié plus à l'espace de pratique en fait. Et puis de dire j'ai pas une contrainte d'un an mais là je choisis sur un week-end j'ai envie d'aller faire un truc qui soit sécurisé, encadré. Donc c'est ça la pratique libre.

Mais tu es quand même, entre guillemets, dépendant d'une personne, d'un lieu et d'horaires un petit peu.

Ouais c'est vrai, en tout cas dans la définition théorique de ce que je peux avoir comme connaissance de la terminologie d'une pratique libre, elle est pas forcément non encadrée. Par exemple, t'es un loueur de vélos. Donc elle est quand même encadrée, sécurisée. C'est-à-dire, je suppose que le loueur de vélo, il y aa un numéro d'appel si vraiment y'a un souci, on vous laisse pas dans la difficulté quoi.

Toi j'imagine que tu es fortement familiarisé (personnellement et/ou professionnellement) avec les pratiques libres ?

Oui !

Beaucoup ?

Oui !

Est-ce que tu penses que ça joue un rôle par rapport à ta position sur le sujet ?

Oui oui ! Parce que je pense que j'ai un temps d'avance. Je me rends bien compte que la vie associative elle va perdurer mais elle va aussi souffrir dans les années à venir, parce qu'il y a de moins en moins de bénévoles. Les gens veulent avoir de moins en moins de contraintes dans leur mode de vie. Et être contraint à un créneau horaire et bien c'est pas toujours évident par rapport au rythme professionnel ou familial. Et d'où l'importance, les statistiques le montrent, les pratiques libres ont le vent en poupe. Stanislas m'a donné un chiffre l'autre fois, en Allemagne 70% des pratiques c'est de la pratique libre. Donc, tu vois, ce que je fais avec les groupes, c'est un peu novateur en Bretagne, j'étais un des seuls à le faire. Et tu verras que ça va pousser. Y'aura une concurrence qui va, dans les cinq dix années à venir, se développer. Mais c'est très bien. On a besoin de proposer des prestations encadrées et qui puissent convenir à un temps de loisir que la personne a choisi. Parce qu'il est dispo à ce moment-là et qu'il a pas forcément envie de se rendre dispo tous les mardis ou mercredis. Y'a des gens qui ont encore besoin de ça, donc je pense que le tissu associatif doit rester présent. Mais les formes de pratiques faut qu'elles évoluent. Tu vois on parlait du football l'autre fois, moi je pense que ça fait cinq ou dix ans que je pense que le football c'est arriéré quoi, c'est culturel, y'a match le dimanche. A quel moment le district ou le fédération va se dire « on va créer un championnat du vendredi soir, plus loisir, les gens ont leur semaine de travail ils vont jouer au foot le vendredi et puis le samedi, dimanche ils sont dispo à la maison pour faire autre chose ». Donc, tu vois, ce genre de pratique associative et fédérale, tant qu'il y'a pas une avancée un petit peu, par rapport aux modes de vie des gens en 2020, ça sera compliqué de conserver, voire d'augmenter, le nombre de licenciés ouais.

Est-ce que ce que tu proposes c'est un peu du sport adapté ?

Du tout ! J'ai eu des groupes. Parce que j'ai fait des matinées où l'idée c'était vraiment la pratique de manière douce, avec beaucoup d'alternance entre effort et repos. Et là je ciblais un public vraiment débutant. Et du coup ça a bien fonctionné, j'ai eu des groupes qui étaient complets. C'est une chose que je pourrai continuer à développer mais pour le moment y'a le contexte COVID qui fait que y'a un petit peu le manque de temps. Mais en effet j'ai eu l'occasion de faire… L'idée c'est de cibler tout type de public. Le compétiteur, le pratiquant régulier mais qui va pas forcément être performant sur les podiums mais qui veut quand même les outils pour progresser dans sa pratique et puis le débutant, lui qui est plus dans une recherche de reprise ou qui a envie de découvrir mais vraiment de manière sécurisée avec l'accompagnement d'une personne. Et le public féminin, beaucoup, a besoin d'être accompagné sur les sports de pleine nature. Parce que y'a l'environnement qui fait peur en fait. Toujours d'être seule, partir pour aller

courir seule en nature par exemple, ça les rassure pas forcément donc le fait d'être encadrée ça fait partie des éléments un peu spécifiques aux APPN.

Penses-tu qu'il y ait un intérêt à développer les pratiques libres ?

Oui, carrément. Il faut y aller à fond.

C'est parce que c'est plus la tendance aussi ?

Oui c'est une tendance. Une demande. Il y a la problématique liée au COVID mais aussi liée à une tranche d'âge. Je vais te lire un bilan d'étude : « En 2018, Muler, en analysant les pratiques des 16-25 ans, montre que les activités les plus pratiquées sont la musculation, le fitness, la course à pied, le plus souvent de manière autonome et sans encadrement. Il y a une nette désaffection pour la pratique ne club du fait des contraintes qu'elle peut représenter ». Donc, il y'a cette problématique de la jeunesse, souvent abordée à l'échelle du territoire, sur la manière dont on les occupe. Et ces 16-25 ans si demain dans les communes tu leur mets, un petit peu comme dans les pays d'Amérique latine, des endroits de pratique libre de la musculation, je pense que si ça se trouve tu aurais plus d'ados, cette tranche d'âge, sur ces espaces de pratique libre. Alors après la problématique de la météo en Bretagne, faudrait peut-être un petit toit pour la période hivernale. Mais c'est pas une idée qui est forcément bête. Après il se pose la question de la sécurité hein. Dans un pays où on veut toyut contrôler côté sécuritaire. Alors peut-être que ça se fait, justement en Amérique latine, ils ont peut-être moins cette contrainte de se dire « si on met une barre de développé-couché, et qu'elle retombe sur la tronche du mec »… Nous, en France, y'a un accident, terminé. On démonte tout. Mais alors après ça se réfléchi tu vois, y'a quand même pas mal de choses à faire sur la musculation. Tu vois je pense à la prépa physique, sur l'entrainement fonctionnel. Tu mets des cordes, des Kettlebell, des choses qui, d'un point de vue sécuritaire, auraient peut-être un peu moins de contraintes quoi, que vraiment des éléments liés à l'haltéro. Mais sur la pratique libre, y'aurait peut-être ce genre de choses à mettre en place. Alors l'idée c'est peut-être de le tester dans un endroit, si possible un endroit où y'a un peu de population pour que l'outil soit utilisé. Mais ça pourrait être ce type d'outil par exemple. Après tu vois, à l'étranger, des parcours permanents ça existe et ça fonctionne bien. Donc la pratique libre est accessible ! Y'a vachement de choses à faire sur la pratique autonome.

Avec l'exemple, depuis 10 ans, des city-stades qui sortent de terre, selon toi ça perd de l'intérêt quand, par exemple, t'as tes quatre petites communes qui font chacun leur city-stade plutôt que de se concerter et de se dire « okay, là on fait un city-stade, là on fait autre chose » etc. Est-ce que ça perd un peu de sens du coup ?

C'est surtout que ça perd en terme d'originalité. On se retrouve à avoir un supermarché dans toutes les communes, là t'as ton city-stade dans toutes les communes. Alors que tu pourrais avoir d'autres choses parce que tu as un territoire qui va peut-être plus axé sur les sports de nature. Un parcours permanent de course d'orientation ça serait top.

C'est une conséquence des guerres de clochers tu penses ? D'être là « ah eux ils ont fait leur city-stade, faut aussi que nous on fasse le nôtre » ?

Non ! Je vais être un peu rude mais c'est par méconnaissance et manque de créativité, pure et dure.

C'est « les copains ils le font, faut qu'on le fasse » ?

Oui c'est un peu ça.

Ce serait quoi les objectifs pour la ville de développer les pratiques libres ?

Concrètement, c'est de valoriser le patrimoine naturel.

T'en vois d'autres ?

Devenir un lieu un peu intournable à l'échelle du pays.

D'attirer des gens extérieurs ?

Oui et puis dans différents moments d'une semaine. Ça va être, pour les scolaires, pour avoir diagnostiqué la pratique des APPN dans le milieu scolaire, normalement, par exemple si je prends la course d'orientation, c'est en milieu inconnu. Toutes les CO qui peuvent être organisées, bien souvent elles sont en milieu connu. L'idée ce serait de se dire « bah tiens y'a un transport et on va faire un cycle de CO là-bas ! ». Alors après c'est un coût, mais y'a déjà ça, sur la pratique scolaire. Il y a le fait de développer un petit peu le tourisme vert et pareil, rester un petit peu dans les outils qui sont dans l'ère du temps : développement de station trail, station de marche nordique, station VTT… Il y a plein de choses. Puis après même je pense qu'on peut aller sur tout ce qui est pratiques liées à la santé et au bien-être. C'est-à-dire tout ce qui est pratiques dérivées s'il y'avait des lieux d'accueil pour pratique du yoga par exemple.

Il y en a déjà un petit peu dans les communes, dans les salles polyvalentes.

Oui dans les salles polyvalentes mais bon dans une salle. Tu le fais dans un milieu ouvert, un peu sur la nature je pense que ça amène un double effet « Kiss Cool ». Moi le yoga tu me dis « tiens on va sur la levée on va faire une heure » ou je te mets dans une salle entre quatre murs. Le yoga ça va peut-être vite m'ennuyer en salle, ou peut-être pas l'hiver, je vais être content de retrouver un lieu au chaud. Mais tu vois changer aussi sur les lieux de pratique quoi. Après ça se fait certainement hein. Tu as juste besoin de te dire « on se retrouve demain à dix heure dans tel endroit en pleine nature ».

Penses-tu qu'il soit plus pertinent pour les territoires touristiques (littoraux, montagnards, etc.) de développer les pratiques auto-organisées que pour les territoires ruraux ? Si oui, pourquoi ?

Les territoires littoraux ils ont surtout intérêt de développer des activités via des opérateurs marchands. Un petit peu de pratique libre aussi. L'idée c'est de faire fonctionner une économie. De la prestation. Donc je pense que la démarche elle est vraiment différente. Nous on est dans un territoire où socialement, au niveau de la diversité des pratiques sportives, on est pas forcément bien garnis. Donc c'est

déjà commencer à proposer nous, éventuellement, des outils pour pratiquer librement mais à moindre frais. Parce qu'on est dans une population, quand même, qui a pas forcément le pouvoir d'achat. Donc pour moi les besoins ils sont vraiment différents entre le littoral et le cœur de Bretagne, toute la partie des terres.

Pensez-vous qu'il est moins difficile pour les grandes villes et métropoles de développer leur politique sportive libre ? Que manque-t-il aux territoires ruraux selon vous ?

Oui. Il y a plus de finances. On est les derniers servis souvent dans les territoires.

Est-ce que ça leur rajoute des problèmes ?

C'est le nerf de la guerre l'argent aujourd'hui.

Je pensais à un tissu associatif beaucoup plus développé, la problématique de faire avec tout le monde… Est-ce que ça c'est un frein aussi au développement de la pratique libre pour les grandes villes par rapport à ici ? Tu vois tu parlais de projet sportif, peut-être que pour eux c'est plus compliqué parce qu'il part un peu dans tous les sens.

Je sais pas trop parce, c'est difficile de répondre, j'ai très peu vécu en ville, j'ai passé peu de temps dans les associations en ville. J'ai plus un regard, depuis mon enfance, sur la pratique sportive en milieu rural et le parallèle avec le mouvement sportif et comment est géré le sport en ville, je pense que j'aurai un regard qui serait pas forcément juste. Mais je suppose qu'il est plus facile de mener des projets ou de développer un outil de pratique libre dans un centre-ville ou dans une ville parce que certainement le coût sera dérisoire par rapport au budget de fonctionnement d'une ville comme Rennes ou comme Nantes. Nous à l'échelle d'un petit territoire comme le notre on doit prioriser, certainement, les investissements et pour le moment on est dans une ère où y'a des demandes des associations, y'a des besoins prioritaires pour des pratiques obligatoires dans le cadre scolaire. La natation en est un donc du coup la piscine devient un équipement prioritaire à développer. Et du coup c'est ce qui fait que bah ça freine un petit peu sur les développements des autres pratiques ou d'outils pour faire autre chose. Mais, tu vois, pour rien te cacher, moi je pratiquais la natation à un niveau interrégional. Je m'encadrais seul parce que y'avait pas forcément les compétences pour m'accompagner et ça me convenait très bien. De me gérer tout seul. Mais j'avais pas de piscine sur le territoire donc dès que je voulais m'entrainer j'étais obligé de faire une demi heure de route pour aller nager. Bah du coup je me suis essoufflé tu vois. Quand on m'a demandé un jour si je voulais m'investir dans le club pour encadrer les jeunes, j'ai tout de suite dis non parce que j'ai dis « tant qu'il y aura pas d'infrastructure, je m'investirai pas plus que ça dans le développement de la pratique ou de l'association ».

Que penses-tu des équipements sportifs en libre accès ?

Souvent c'est des outils qui sont bien accueillis, utilisés et puis plus le temps passe ils deviennent non entretenus donc moins utilisés, puis obsolètes.

Tu penses qu'il y a un manque de valorisation ? Y'a un travail de la part de celui qui développe l'équipement qui devrait être fait ?

D'entretien surtout. Pour moi, si ça reste fonctionnel, attrayant, ce sera utilisé. A partir du moment où ton panneau de basket, l'anneau il commence à être tordu, le filet il disparait… Mais le pratiquant quand il va revenir et que son panneau il comme ça et qu'il lance le ballon et que le ballon il part partout, t'as plus envie de revenir jouer au basket. Donc non, je pense que cet aspect d'entretien… Si vraiment y'a un outil qui est attractif, qui donne envie de pratiquer, y'aura toujours du monde dessus. Mais, après, à charge des communes, c'est pas le rôle de l'interco de faire un check-up tous les mois des outils, de comment ils fonctionnent, est-ce que tout va bien ? Mais après c'est le rôle des élus, des agents technique.

Selon toi, est-ce qu'il y a beaucoup d'équipements en accès libre sur la commune ?

Il y en a oui ! Le city-stade, le parcours santé. Il est pas sécuritaire et il est pas entretenu et du coup il est vétuste. Après je sais pas, il a peut-être quelques années, j'étais pas habitant. Je pense qu'il était déjà là. Le terrain de pétanque aussi. Mais je trouve qu'il est peu utilisé. Les pratiques liées autour, le palet, la pétanque, peut-être les communes plus au sud de la France tu as des gens dessus tous les jours. Mais nous pas trop oui, c'est drôle ça d'ailleurs.

Est-ce que tu sais quelle place occupent les sentiers pédestres, les boucles vélo, etc. dans la politique sportive de la commune ?

C'est géré par une petite commission municipale. Mais aussi par les associations, parce que y'a la création d'événements qui fait qu'il y a de la création de sentiers. Je pense que c'est souvent ça, c'est le tissu associatif sur les pratiques pédestres qui a permit de valoriser ces sentiers qui ensuite sont devenus des sentiers balisés par les commissions d'un conseil municipal.

C'est le besoin, la demande qui créent l'offre ?

Oui, du coup c'est un peu ça.

Est-ce que les élus s'emparent un peu de la question de l'entretien ? Pour toi les élus doivent s'emparer de la question ?

Oui y'a ça et puis faire attention à ne pas dénaturer les sites. Parce que c'est bien tous ces sentiers mais à un moment donné, il y a un patrimoine naturel à préserver aussi. Et tu vois y'a des sentiers qui se créent en fait. C'est-à-dire qu'il y a du débroussaillage, des arbustes qu'on va couper, enlever, pour créer un chemin de randonnée pédestre ou de VTT. Mais se poser la question « est-ce que c'est autorisé ? Est-ce qu'il y a eu une demande de faite ? » c'est aussi un aspect important.

Un peu plus d'arbitrage quoi.

Oui peut-être. Un peu plus d'arbitrage effectivement.

Qui serait légitime de faire ça ?

C'est surtout de faire en sorte de savoir qui a coupé et puis de savoir qui a vraiment si il y a eu des demandes de faites. Et faire une demande d'autorisation au propriétaire du lieu qui va être exploité. Alors, soit la commune ou une interco mais il y'a cet aspect sur les sports de pleine nature. S'assurer que les choses soient faites quand même avec respect et sous couvert d'une autorisation ouais.

T'as parlé de garder l'équipement attractif, est-ce que tu vois d'autres choses à faire une fois que l'équipement est là ? Pour le valoriser, le rendre efficace, au-delà de l'entretenir.

Communiquer au début. Sur ce type d'équipement. Alors après c'est savoir qu'est-ce qui est ciblé. Les city-stades, les utilisateurs, 95% ça va être les locaux quoi. Et même les habitants proches. Mais si demain tu crées un camp de base VTT par exemple, l'idée de la communication elle va être bien plus large. Elle va être à l'échelle régionale voire nationale. De se dire « Tiens il existe ce type d'outil, qui fait partie d'un réseau, labélisé, avec une application qui vous permettra d'être libre dans votre pratique. ». Après oui, en effet, tous ces outils de pratique libres demandent à ce qu'il y ait une communication vraiment envers la clientèle cible, entre guillemets.

Tu vois autres chose que de la communication ?

Dans la valorisation ?

Ouais, dans ce que tu fais une fois que l'équipement est sorti de terre.

Après je vais même aller encore plus loin, mais là je vais faire vraiment un focus sur la pleine nature. Mais ça mobiliserait des moyens humains importants, et j'entends par là un rôle de rangers ou de gardien. Et en fait, c'est quelqu'un qui va toute les semaines, par exemple je sais pas si demain t'as trente boucles de randonnée pédestre ou VTT ou autre chose à l'échelle du territoire, et ben le gardien il est censé aller toutes les semaines vérifier deux boucles. Remettre un panneau qui est tombé, remettre un petit coup de peinture ou un sigle de balisage parce que, ou couper une branche parce qu'elle est tombée. Et donc, par exemple dans certains pays, ça fonctionne comme ça. Et du coup c'est attractif, c'est attrayant tout le temps pour l'usager. Parce que y'a vraiment un réel emploi, un rôle d'entretien, de ce type d'outil. Et y'a rien de plus embêtant que d'être sur une randonnée et puis de se dire « mince on avait le balisage, il y ait plus ». Et puis bah voilà ça donne pas envie de revenir faire cette boucle-là. Mais je pense que c'est pas dans l'ère du temps de créer ce type d'emploi et malheureusement, pour moi ce serait vraiment quelque chose d'utile. Et j'irai même encore plus loin sur la pratique libre, c'est l'utilisation de gites, de refuges tu vois. Qui seraient dédiés à la randonnée. Un truc, je sais pas, huit places. Avec juste un espace dortoir, tu viens, éventuellement y'a des tapis qui sont plastifiés et tu viens avec ton sac de couchage tu profites de l'endroit. Et après ce serait le rôle du gardien de venir contrôler que t'aies bien fait ta réservation. Ou éventuellement, ça peut être aussi un coût d'utiliser ces trucs mais, tu vois, dans certains pays c'est des endroits la porte est tout le temps ouverte. Nous tu fais ça en France, il est vite squatté. Mais tu vois y'aurait moyen de faire ça par ici, avec tous les sentiers de randonnée,

d'avoir des refuges en autonomie pour les groupes de randonneurs. Ça c'est des trucs qui fonctionnent dans les parcs régionaux, naturels, nous à l'échelle du territoire c'est pas quelque chose qui est possible. En plus faut faire fonctionner les gites privés. Donc l'idée c'est pas de leur mettre des bâtons dans les roues.

C'est quoi la nature sont les relations entre les différents acteurs de la politique sportive générale (élus, intercommunalités, associations, pratiquants, habitants, etc.) ?

C'est peut-être une vision erronée, mais j'ai l'impression que ça se limite aux réunions de Commission Jeunesse et Sport. Je pense qu'il y a un manque de relation des Commissions Sport du territoire. Sachant que je crois qu'il n'en existe pas forcément partout. Mais, tu vois, sur par exemple le développement des pratiques de pleine nature, à un moment donné si tu veux avancer faut se regrouper et soit on décide d'avancer ensemble sur cette thématique… Après, rien n'empêche d'avoir des spécificités et après chaque comcom avance avec d'autres projets. Je pense aussi que y'a un manque de diagnostic territorial comme celui que tu es en train de faire, celui que je suis en train de faire et après il faudrait que ce soit davantage prit en compte, justement, par les responsables de commissions, ou en tout cas les personnes qui en font partie. Peut-être entre les problématiques de terrain et les choix politiques qui sont faits, je pense que des fois y'a un manque de lien et de communication.

Tu trouves que l'interco elle communique pas assez, ou pas assez bien ?

Je manque de visibilité puis y'a quand même aussi un élément assez important c'est que la compétence sport à l'échelle de l'interco elle est assez récente. Donc j'ai envie de te dire y'a tout à créer et des habitudes de fonctionnement à créer aussi.

Est-ce que tu as des éléments de réponse sur la nature des relations mais avec les autres services liés, ou non, à la politique sportive (services techniques, espaces verts, urbanisme, culture, etc.) ?

Ça peut rejoindre ce qu'on disait tout à l'heure parce que finalement entre pratique sportive libre et entretien des sentiers, si c'est géré par un autre service, il doit y avoir une communication à faire. Mais j'irai même plus loin ce serait plus sur le lien sport et tourisme. Pareil là-dessus, je pense quand même qu'ils travaillent pas mal ensemble Didier et Charles. Mais pareil, se dire « bah tiens, est-ce que l'on commence pas à essayer de bosser avec le tourisme pour essayer de mettre des choses en commun ». Parce que là où j'essaye de me dire qu'il y a vraiment intérêt à bosser en commun, c'est que les points d'attractivité malheureusement, ils sont partagés. Et si tu veux uniformiser un petit peu les outils de communication, de balisage et rendre attractif, justement, cette partie-là, il faut travailler ensemble. Pour moi il faut mutualiser à l'échelle du pays.

Les associations ont-elles la possibilité de participer et de contribuer aux décisions relatives aux équipements, qu'elles soient directement concernées ou non ?

Non, les assos elles ont pas de pouvoir.

Sans parler de pouvoir mais sonder un peu leur avis

Je pense que les seules assos qui arrivent à avoir un petit peu de poids c'est les offices des sports mais après toutes les associations de spécialité, malheureusement, elles subissent. Elles subissent soit le manque de subventions, soit le manque de finances, et souvent c'est qui va être servi en premier.

Y'a un manque de transparence sur ça tu trouves ? Sur les décisions.

Non pas un manque de transparence, c'est que c'est une histoire de pouvoir et de réseau.

Y'a pas du tout de démocratie participative ou une forme de mode de décision similaire qui est mise en place ?

Non déjà il n'y a pas ça mais il y a surtout un manque de bon sens. Par exemple si t'as un gardien il ouvre l'accès à un équipement et que t'es non-licencié et que t'as envie de courir dessus, tu payes tes impôts je vois pas pourquoi tu aurais pas le droit d'y aller. Donc tu vois, c'est un outil qui pourra être très utilisé. Il faut aussi réfléchir aux priorités sur les équipements en essayant d'anticiper un peu l'avenir et ses besoins. C'est comme dans une maison. Le fait de te dire « est-ce que je fais une piscine extérieure ou est-ce que je refais finalement l'isolation et je change le mode de chauffage ? ». Ça c'est mon point de vue.

Est-ce que tu penses qu'il faudrait développer le fait de consulter les pratiquants libres quand un équipement est développé dans leur sens ?

Oui ça importe beaucoup ! Tu vois, un truc tout bête, tu as un équipement qui va probablement être déplacé. Se pose la question de savoir est-ce qu'on le déplace et on le remet tel quel. Ou est-ce qu'on le revend et on fabrique un nouvel équipement. Et dans l'idée de fabriquer un nouvel équipement, se pose la question de pouvoir consulter les pratiquants pour savoir de quoi ils ont besoin. Donc là, tu vois, dans ce type de projets, le côté participatif il est important.

C'est pas assez fait, tu trouves ?

Je pense que c'est fait quand même. Là l'idée c'est d'avoir des puristes. Des enfants et peut-être aussi des adultes qui connaissent un peu pour avoir un regard sur la pertinence de la conception. Sur ce genre de projets je pense qu'il y a un truc un peu participatif.

Là c'est sur un exemple assez intime mais par exemple sur la question des city, est-ce que les potentiels pratiquants sont vraiment interrogés et consultés ?

Non parce que tu vois on pourrait même aller plus loin, si tu veux vraiment faire de la démocratie, à l'échelle d'un référendum. Tu crées un petit document, on envoie ça à tous les pratiquants ou même à tout le monde. Parce que tout le monde peut avoir son mot à dire. Et avec le retour du sondage tu peux aviser. Au moins, avant de faire ton choix.

Donc ça pourrait être fait selon toi ?

Après je dis pas que le résultat du sondage sera le résultat retenu. Mais je pense que ça demande une vraie étude derrière. D'où cet aspect, combien de licenciés, combien de pratiquants, combien de fois la semaine. Ça concerne quelle catégorie d'âge. Et quand t'as déjà tout ça, après c'est peut-être plus facile de prioriser des investissements.

Pour toi il est pas assez fait ce travail là ?

Oui ! Il a jamais été fait. Mais en même temps je vois pas par qui il aurait pu être fait. C'est un peu dommage.

Est-ce que tu as d'autres remarques avant de finir ?

Nan mais, plus largement là, sur la partie sportive c'est de s'inspirer un petit peu des tendances. Des tendances et ce qui peut faire demain un levier de développement de l'attractivité touristique et sportive à l'échelle du territoire. Plus ça va, plus on entend parler du sport santé à tout va. Il y a le côté subvention… C'est quelque chose qui est moche de mon point de vue. Les décisions d'élus, souvent, elles sont faites parce qu'il y a des subventions à la clé. Et pas réellement toujours parce que y'a le besoin ou parce que, je sais pas, si t'as des valeurs profondes, tu veux mener un projet et tu sais que tu auras peu de subventions parce que c'est pas fléché, et bien les gens ils vont pas aller défendre ces valeurs profondes parce que ils vont préféré faire quelque chose où derrière ils s'assurent qu'il y a des subventions pour développer le projet. Et je vais pas m'étendre sur le sujet mais, tu vois, je découvre un peu le monde politique et je me rends compte qu'il est très orienté subventions parce que t'entends parler tout le temps que de ça. Moi je suis là depuis un an et demi, quand je passe en réunion, je crois qu'il y'a pas une réunion où j'entends pas parler de « Bah tiens, y'a tel projet qui va être développé avec telles subventions ». Alors je dis pas, c'est le nerf de la guerre. Les communes elles doivent être saines financièrement. Mais à un moment donné c'est de se dire on développe des projets parce que on a une identité et parce qu'on a ces valeurs à défendre quoi. Et du coup sur la politique sportive c'est de se dire « Quelle identité doit se créer le territoire ? Qu'est-ce qui défini aussi notre territoire ? ». Et moi j'en suis persuadé, c'est pas ses infrastructures sportives parce qu'elles sont vieillissantes mais par contre on a un patrimoine naturel et on a un réseau de sentiers et pratiques d'activités de pleine nature qui demandent qu'à être valorisées et exploitées. Et puis peut-être que demain nos territoires ruraux doivent devenir des territoires d'activités de pleine nature. Peut-être que le tennis, le foot, le tennis de table, la gym ça doit rester quelque chose à développer sur Rennes Métropole par exemple. Alors je dis pas qu'on doit pas les développer ici quand même mais peut-être entretenir ce qui est existant.

JEAN BARBE

Éducateur sportif au sein d'une structure du territoire du département d'Ille-et-Vilaine depuis 11 années.

Comment définiriez-vous la politique sportive d'une manière générale ?

Déjà c'est une volonté politique de mettre en place des activités à destination de tous. Et de faire en sorte que ces activités puissent être réalisables. Donc ça veut dire une réflexion globale autour, à la fois, des activités, de la professionnalisation, de la formation, de l'équipement, de décisions cohérentes… Vu que c'est de la politique. Proche du terrain, adaptée au terrain. Et pas une seule volonté politique de vouloir péter un city-stade quelque part alors que ça répond à aucun besoin. En fait, pour moi, la politique sportive, elle doit partir de la réalité du terrain.

Et pour toi c'est pas le cas ?

Pas du tout.

Et si je te demande comment tu définirais la politique sportive sur ton territoire ?

En évolution parce qu'avant y'en avait pas, donc elle peut que évoluer. Elle est un peu plus là depuis la fusion des territoires. Avant, les activités sportives étaient encadrées on va dire sans trop de contrôle, juste avec un contrôle financier en fait. Et encore on peut pas appeler ça un contrôle financier. Juste avec des sous donnés en fait. En disant « On vous donne de l'argent et puis démerdez-vous pour faire les activités ». Que ce soit des associations comme les offices des sports ou des associations autres. C'est pour moi juste donner un petit crouton de pain en fait, et puis permettre aux gens de faire des choses. Fin' permettre… De faire des choses très limitées. Depuis, y'a une augmentation notamment des enveloppes envers les structures, de la communauté de communes. Pas du département, c'est en baisse du département. Mais y'a une augmentation qui permet de développer des activités. Mais par contre, c'est une augmentation sui n'est pas suffisante encore, pour vraiment répondre aux besoins de la population. Donc, en fait, y'a pas une réelle politique sportive sur le territoire. Y'a des brides de mots, des objectifs qui sont placés là. Ce qui pose la question de quand la collectivité pose des objectifs aux offices des sports, est-ce que c'est une commande publique ? Est-ce que c'est juste des simples orientations ? Parce que si c'est commande publique ça veut dire que les offices des sports sont plus associatifs en fait. Donc la politique sportive elle est compliquée à mettre en place, parce que justement y'a les statuts associatifs, les statuts juridiques sont importants. Et c'est une vraie difficulté entre une collectivité et puis des associations qui sont libres, après tout aussi de faire ce qu'elles veulent faire sur le terrain. Mais c'est une volonté quand même, politique, de vouloir mettre en place des objectifs. Donc c'est pour ça que c'est en évolution. Après, dans la réalité des faits, c'est pas possible pour la collectivité d'organiser elle-même des réunions avec des salariés par exemple. Ça pourrait être possible mais tu vois, en gros, Ronan s'il nous contacte nous-mêmes pour faire une réunion, Ronan c'est pas notre chef donc du coup il a aucun lien de subordination.

Faudrait qu'il passe par les présidents associatifs etc. Donc ça, ce cheminement-là, est pas complètement fait encore. Ça met un peu de temps à se mettre en place.

Pourquoi ?

Heu… Parce qu'avant on partait de rien et que aujourd'hui les gens regardent un petit peu plus ce qui peut être fait. Ce qui peut être demandé à la collectivité. Nous, dans la structure et avec un président qui connaît le milieu et fait avancer les choses sur la collectivité, je vois une volonté politique du conseil d'administration de la structure de faire des actions à destination de tous les publics. Et c'est vraiment fléché en fait. Mais parce que c'est l'association qui dit au salarié quoi faire. La collectivité, à partir du moment où elle est pas employeuse, et bah du coup c'est pas à elle de dire à la structure ce qu'elle peut faire. Et c'est là où y'a un peu de friction parce que on a beau recevoir des financements, c'est pas parce que tu reçois de financements que derrière tout doit être contrôler par la collectivité. Ou alors c'est une DSP ou un marché public.

Vous vous sentez pas soutenus par la collectivité ?

Pas de manière équitable en tout cas.

Par rapport à ?

Par rapport aux autres structures.

Vous avez le sentiment d'être moins soutenu que les deux structures ?

Ah c'est pas un sentiment, c'est factuel. Nous on couvre 7 200 habitants, cinq communes, sur un territoire de 61 000 habitants. On a un financement de la comcom. Et si tu compares les subventions, ça veut dire que un habitant, dans une politique sportive publique, peut valoir moins qu'un autre d'une autre ville du territoire. Ça pose problème. Si on était à l'équilibre en fait, ou de manière équitable, on devrait avoir plus, chaque année. Parce que eux c'est ce qu'ils ont en terme de prix par habitant. Ça c'est le premier déséquilibre, le deuxième c'est que le département à une enveloppe, repartie entre les structures manière égale mais pas équitable. Et c'est la même logique qu'ils ont par rapport aux subventions. Juste ils disent on donne une enveloppe de fonctionnement et puis terminé. Sauf que, dans la réalité des faits, on a pas le même taux de pratique non plus sur notre territoire que sur les autres. Il faudrait presque s'excuser en fait d'être sur la communauté de communes où y'a les groupes scolaires et l'équipement. Et c'est dommage en fait parce que ça biaise vachement les données et quand nous on essaye d'évoluer, bah des fois la masse financière fait que on peut pas proposer des contrats non plus à tout le monde, alors qu'il y'aurait des besoins de terrain. C'est pour ça que la politique sportive elle est pas… Elle est réfléchie en termes d'activité, elle est pas réfléchie en termes RH en fait. D'ailleurs l'enveloppe du département sur le soutien au fonctionnement et à l'emploi, on a pas eu les mêmes subventions, ce qui est pas équitable. C'est la même chose sur le calcul en pourcentages, pour un même montant subventionné, le pourcentage est pas le même pour toutes les structures. Donc y'a pas un traitement équitable au niveau financier. Et c'est ça qui est dommage parce que,

en terme RH on peut fonctionner quasiment de la même manière mais on peut pas évoluer de la même manière en fait.

Pour toi c'est quoi le rôle ou la place de l'intercommunalité dans votre politique sportive ?

T'allume la radio aujourd'hui, les gens vont mal. Et ça fait… Le chômage c'est pas d'hier, on va dire à partir des politiques des années 80 ça a commencé, les lois de la décentralisation, 89 etc. ça a commencé aussi à foutre le bordel dans ce que pouvait faire une collectivité. Puisque comme ça a été décentralisé, l'État s'est désengagé au fur et à mesure. Ce qui fait que les collectivités s'emparent des choses mais elles s'emparent avec des actes en réponse à des projets en fait. Et y'a trop de projets. Fin' c'est pas un projet en fait le sport, c'est ce qui est pratiqué par tous de manière démocratique, c'est ce qui est le plus accessible. Donc ça devrait pas être un projet en fait, ça devrait être un élément de vie tout court le sport. Et donc, les collectivités elles le savent mais elles vont beaucoup plus appuyer des trucs un peu bling-bling, des actions artistiques, culturelles et tout ça. Qui vont rapporter un petit de monde à un moment sur un festival ou autre alors que en réalité au quotidien, t'as des acteurs qui agissent tout le temps quoi. Et donc je pense qu'on est pas assez soutenus dans le cadre d'une politique sportive, la collectivité devrait apporter au moins une aide, une participation, au financement des activités pour que les associations d'un territoire puissent proposer des activités accessibles à tous financièrement, pas éloignées de leur lieu d'habitation. Et en fait c'est pas le cas. Donc, en gros, toutes les associations, proposent le tarif de licence qu'elles veulent, proposent des coûts d'activité qu'elles veulent et ça c'est réglé à coup, de temps en temps, de financements, ponctuels, sur une saison on vous donne tant et puis voilà, basta. Ce qui fait que les associations sont obligées de se tourner même vers le privé et qu'aujourd'hui, bah, l'argent public de la société est utilisé à d'autres fins que des activités pour se faire du bien en gros.

Tu penses que l'interco elle devrait lisser un peu plus ces inégalités là pour que ce soit plus cohérent ?

En termes sportifs, elle devrait réévaluer les montants attribués aux associations. Et donc réévaluer les actions qui sont réellement effectuées sur un territoire. En comparaison avec la jeunesse, la jeunesse c'est un marché public, c'est un 1,5 million sur trois ans, 540 000€ l'année. Tu réunis les structures y'en a pour 200 000€ par année. Donc si demain les structures avaient 540 000€, y'aurait un réel accompagnement politique, justement pour mener des actions vraiment à destination de tous. Parce qu'aujourd'hui, clairement, tout le monde ne peut pas pratiquer, en fait. Et, voilà, c'est… Fin' je trouve qu'il y a un problème dans l'accompagnement. C'est que financier hein ! Mais si t'as pas de financier t'as pas de RH. Si t'as pas de RH t'as des activités qui stagnent et on est dans une routine en fait. Et voilà, c'est juste ça qui est… Ce serait à réévaluer. Entre les missions des uns et des autres je pense qu'il y a pas de discussion en fait. On est pas là pour dire « Lui il fait bien, lui il fait pas bien. ». C'est pourquoi, pour de la jeunesse, ce qui veut rien dire en plus la jeunesse… J'aime beaucoup mes collègues animateurs socio-cu hein, mais pourquoi est-ce que t'as tant de différences alors qu'on parle des fois du même public en fait. Donc y'a un décalage, y'a une confusion entre

l'outil sport et l'outil jeunesse. On sectorise les choses au lieu de s'occuper d'une généralité. Et la politique publique elle devrait s'occuper d'une généralité en attribuant, j'en sais rien moi, des moyens en tout cas de développer des actions. Tu prends La Roche Aux Fées, quand ils ont monté le sport santé notamment, 10€ les huit séances, les cycles de huit séances, pour de la piscine, pour du multisport. Bah c'est la collectivité qui met derrière. Quand la piscine envoie la facture, les patients, c'est des groupes restreints en plus, ils ont payé chacun 10€. Bah 10€ quand t'as huit séances de piscine, ça coute pas 10€ les huit séances de piscines. Donc si ça coute cinquante balles, ça veut dire que pour chaque patient, la collectivité met quarante. Pour moi ça c'est un accompagnement qui permet de mettre en place des activités à destination de tous. Et nous, on est au début… Faut qu'ils s'emparent des choses !

Concrètement ça passe par quoi ? Le fait qu'ils s'emparent des choses ?

Le travail des agents, qui feraient remonter des nécessités, pour que les élus s'emparent des choses correctement. Plutôt que les élus qui disent aux agents quoi faire et que, au final, on reste juste des exécutants mais qu'il y ait pas de retour du terrain là-haut. En disant « Bah écoute on a vu plusieurs assos, etc. C'est des gens qui ont pas les moyens, qu'est-ce qu'on leur propose ? ». Tu peux pas leur proposer cinquante balle une année, qu'est-ce qu'elle fait la collectivité ?

Une relation un peu plus horizontale ? C'est trop vertical là ?

Ouais, ouais ! Bah de toute façon oui, la société est verticale. On parle beaucoup, de plus en plus, de gouvernance partagée, tu te rends compte que la gestion du quotidien fait que, même si tu prône l'horizontale, tu te retrouves avec une personne qui va prendre une décision pour d'autres. Ça c'est notre société en fait, c'est juste ou pas juste, ça c'est un autre avis. Mais en tout cas les décisions... Ou en tout cas le travail de terrain, n'est pas assez prit en compte par les élus. Ils savent même pas ce qu'on fait. Ils savent même pas… Ils sortent des discours après, sans trop savoir de quoi ils parlent. Et y'a des études mêmes qui sont… Quand je parle d'études c'est… Ronan par exemple, quand il ramène un traitement au ratio des subventions des structures et que dans ces ratios, de temps en temps, t'as un nombre d'heures à l'année et que à côté, pour un truc différent, t'as un nombre de personnes encadrées, c'est quoi les ratios et la…

Ouais c'est as le même révérenciel.

Bah non ! Et c'est ça qui est ramener en conseil communautaire. Et c'est comme ça qu'en conseil communautaire t'as des élus qui peuvent parler des structures, en fait. Sauf que, bah le traitement de base est pas bon. Donc c'est difficile ensuite pour des élus de s'emparer des choses quand au niveau des agents, du coup, c'est pas la réalité. Je vais pas défendre les élus, mais de temps en temps j'ai l'impression que le travail doit être apporté par les agents aussi, qui sont là pour ça. Et ils doivent leur expliquer correctement les choses pour que la politique publique soit menée correctement. Parce que c'est les élus qui vont décider, mais par contre ils ont pas tout le temps les bonnes infos. Des fois ils ont les bonnes infos ils les entendent pas. Mais y'a un manque de communication entre agents et élus, ou un manque de compréhension, peut-être, des choses.

Et entre agents et techniciens ?

Compliqué, surtout ici. Tu connais le parcours de Ronan ?

Un petit peu oui.

Historiquement il avait un statut communautaire. Il est arrivé ici avec le même statut. Mais avant il était pas au même pote et aujourd'hui il se retrouve là, il sait pas trop comment se situer. C'est quoi le lien établi en fait. C'est un copain, hein. On se connait depuis longtemps, et je suis assez déçu de son manque de position, justement, sur ça… Louise, par exemple, elle a besoin qu'on lui apporte des choses. Et j'ai pas l'impression que ce soit tout le temps fait…

Assidument quoi.

Ouais. C'est de l'interprétation, en fait, c'est pas forcément une vision vraiment de terrain…

C'est pas assez objectif ?

Ouais ! Souvent, comme beaucoup ailleurs, c'est basé déclaratif. Tu dois remplir un doc pour déclarer tout ça. Donc c'est du déclaratif ça veut dire que si demain je veux lui mettre qu'on a mille créneaux en EPS, qu'on a 400 enfants en multisports, bah en fait il va prendre ces chiffres-là. Bah non en fait. C'est là où… Et c'est à la fois compliqué pour lui parce que je pense qu'il sait pas trop comment se situer par rapport à ça, d'autant plus avec un président du milieu et qui lui dit en gros bah « Mêles-toi de tes affaires, t'as pas à faire ça. Nous on est association, tu nous laisses tranquilles en fait. C'est pas une commande publique. ». Tu peux faire tes chiffres si tu veux à un moment mais travaille-les avant de les ramener. Et donc c'est compliqué, je trouve, en tout cas sur ce territoire. Sur les autres territoires… Je pense qu'on est plutôt bien lotis, malgré tout, parce que y'a pas tout le temps de l'accompagnement ou du mouvement sportif sur les territoires. Y'a cette volonté de mettre du sport. Cette volonté de mettre le sport dans le territoire, ou en tout cas la partie équipements, pour la compétence sport, c'est quelque chose de nouveau. Donc vu que c'est nouveau, ça reste à peaufiner. Mais après la compétence équipements, il faudrait la compétence « fonctionnement » et réellement « accompagnement ». Et là il pourrait se positionner différemment par rapport à nous en fait.

Tu penses que c'est un manque de compétence principalement ?

De Ronan ?

Ouais.

Pour la politique publique, oui. Il lui faudrait une formation politiques publiques pour pouvoir mener… Ouais, pour pouvoir amener les choses aux élus sans avoir l'impression de subir les choses que voudraient les élus en fait. Et c'est là où… Fin' moi je suis beaucoup vertical mais en partant du bas, et c'est là où je suis dérangé, fin' de plus en plus, à chaque fois que je parle avec lui en fait. Dans cet accompagnement, justement, je comprends même pas son rôle. Moi c'est pas mon directeur, hein. C'est pas eux qui me payent déjà, donc. Donc, y 'a une contre-

induction, y'a le rôle… En tout cas sur cette comcom, le rôle agent, technicien du coup. J'ai aussi le sentiment qu'on est un peu plus visé que les autres structures. Après il a pas à nous dire ce qu'on devait faire. Des fois j'avais l'impression qu'on recevait trop d'orientations et que c'est pas possible en fait. C'est pas parce que toi t'as envie de faire un truc, que nous on va le faire. Donc, voilà. Ça fait un petit moment que c'est un peu brouillé.

Quel sens donnez-vous à l'expression « pratique libre » ?

En dehors du cadre fédéral, déjà. Autonome. Peut-être aussi novatrice. Pas forcément individuelle. En extérieur.

Pourquoi en extérieur ?

Parce que, pour moi, être dans une salle ça demande de réserver la salle, de connaître les créneaux d'occupation des salles et donc t'es moins libre de choisir, en tout cas déjà dans les moments où tu veux aller, t'es moins libre de choisir tes créneaux. Alors que si t'es dans un cadre de pratique libre, pour moi tu dois avoir accès n'importe quand, quand tu veux, sur les créneaux.

Ça peut être chez toi.

Ah oui ! Dans ce sens-là okay ! Je parlais d'infrastructures, des équipements d'intérieur. Oui ! Ça peut être chez toi.

Est-ce que t'es familiarisé (personnellement et/ou professionnellement) avec ces pratiques ?

Ouais ! Bon je fais pas mal de séances de cardio, renfo. Avec ma femme. Donc, voilà, après on court aussi ensemble, avec les enfants en vélo. Donc on a pas justement cette contrainte d'aller dans un lieu pour faire une activité. Nous ça s'est développé avec le confinement, clairement, comme beaucoup je pense hein. Sur le fait d'avoir accès à internet ça te permet quand même d'avoir plein de séances, autant que tu veux, sur tout. Par contre ce qui peut manquer à certains dans ces pratiques libres c'est peut-être un accompagnement à un moment pour savoir comment faire, pour savoir jusqu'où ils peuvent aller. Tu fais ta pratique libre mais tu connais pas ta VMA, tu peux te péter. Tu fais ta pratique libre, tu connais pas les bonnes postures, tu connais pas tes capacités musculo-squelettiques etc., tu peux te péter aussi donc ça demanderait quand même un accompagnement, avant de pratique de manière autonome.

Est-ce que tu penses que l fait d'être familiarisé avec ces pratiques, ça influence ta position sur le sujet sur le plan professionnel ?

Non.

Tu arrives à avoir suffisamment de recul.

Ouais parce que déjà nous on propose pas ce genre de choses dans la structure. Là c'est vraiment des activités de la force et de la forme. Donc nous on est pas spécialistes dedans. Par contre on tendrait à proposer des activités que les gens pourraient pratiquer de manière autonome.

C'est ce que j'allais dire, peut-être notamment au travers de l'équipement, peut-être plutôt une tendance à valoriser ou à pratiquer sur des équipements qui sont en accès libre.

Ouais. Et bah en tout cas nous on est vraiment dans une volonté, notamment dans le cadre du socio-sport, de permettre l'inclusion, et de tout type hein, que ce soit des personnes fragiles ou non, c'est déjà de pouvoir permettre aux personnes de savoir ce qui faut faire sur un module. Comment on peut le faire ? Combien de temps on peut le faire ? Eventuellement d'accompagner cette personne-là en amont pour les évaluer un petit peu aussi au départ. Mais on tend à ça dans le cadre des pratiques socio-sport et tout ça et dans l'accompagnement social qu'on peut faire avec les gens. Mais on irait pas orienter par rapport à… Bah moi j'irais pas dire « Bah regardez YouTube, ou C8, ou un truc dans le genre, y'a des trucs qui sont bien». En fait c'est aux gens aussi d'aller vers la pratique. Si toi t'apportes tout, tu sais très bien que c'est… Tu dis aux gens t'es pas sur qu'il y vont. Tu commences à prendre les gens par la main, ils y vont un petit peu plus. Mais par contre si demain y'a pas la main, bah peut-être qu'ils y retournent pas. Donc c'est comment on fait en sorte que les gens, au final dans leur pratique pour eux, ils deviennent assidus entre guillemets. Mais nan, moi j'ai pas l'impression que nos pratiques… Après y'a des appétences. Timothée et son BP de rando, il aime beaucoup le vélo du coup il propose du vélo avec le service info jeunesse. Par contre il peut y avoir un parallèle entre ses appétences et le fait qu'il propose ces activités. S'il était pas en BP rando, ses appétences feraient surement qu'il proposerait les activités. Là le fait d'y être ça amplifie la chose. Mais pour Justin, il peut y avoir un lien. Pour Justine, ses appétences pour le socio-sport font qu'elle ira vers les publics et elle proposera, elle s'adaptera sur les activités. Elle va se servir de ses connaissances mais pas de sa pratique en fait. Tu vois elle fait pas de marche nordique, ou que de temps en temps, mais elle propose quand même. Elle fait pas de gym poussette mais elle va proposer.

Toi ta pratique n'influence pas trop ce que tu mets en place au niveau pro ?

Bah moi déjà… Moi je suis plus sur le terrain. Déjà. Et quand j'y étais… Quand j'y étais, non. Mes convictions orientais ma manière d'amener les choses, mais pas…

Est-ce que tu penses qu'il y a un intérêt à développer les pratiques libres ?

Y'a un intérêt à développer les équipements pour pratiquer de manière libre, déjà. Notamment sur un territoire où y'a que quatre CRAPA. Tous plus vétustes les uns que les autres. Je sais pas si tu les as essayés ?

J'ai préféré pas prendre le risque.

Ouais, donc en tout cas y'a…

Mais tu vois par exemple tu as parlé d'accompagner les gens, parce que après l'accompagnement qu'est-ce que…

Je prends l'exemple de Royan, parce que moi je suis de là-bas, et en fait il sont mit un petit CRAPA là, intergénérationnel pour le coup y'a vraiment pas mal de tranches de la population qui viennent. Et sur chaque module, t'as ce qui faut

faire, combien de temps il faut le faire, combien de répétitions du peux faire, etc., etc. C'est déjà une première approche. Donc l'accompagnement il est pas spécialement humain, il peut être logistique et du coup c'est qu'est-ce qui est écrit après sur ces choses-là ? Et comment on fait en sorte que les gens puissent comprendre tout. Et je trouve que là, pour le coup, à Royan ce qu'ils ont fait c'est plutôt pas mal. Au moins ça oriente un petit peu. Ça veut pas dire que personne va se blesser. Mais déjà ça oriente un petit peu. Et quand tu vas sur d'autres types de CRAPA, ici, c'est marqué « parcours de santé » avec l'itinéraire, la carte. Mais sur un module, en fait, tu sais pas ce qui faut faire. Tu vas sur celui de Pléchâtel là, tu vois où c'est ? Bah le premier module… Tu sais pas si tu dois passer dessous, si tu dois enjamber, si tu dois marcher dessus. Donc, si l'humain n'est pas là, les bénéficiaires en tout cas, doivent pouvoir être orientés par un écrit, par… Les fiches ce serait compliqué mais là c'est des panneaux, ça doit pas couter hyper cher pour les collectivités et puis c'est clair dans les pratiques. Les gens s'ils veulent approfondir bah ils regardent un tuto ou quelque chose

T'as parlé des équipements que vous utilisiez et du fait d'influencer les gens à retourner pratiquer, est-ce que c'est ça que vous œuvrer au développement de ces pratiques sur le territoire ?

Bah nous déjà, fin' les structures d'accompagnement sportif, quand on propose du multisport, c'est aussi pour permettre aux gens de savoir ce que c'est telle ou telle activité. A eux ensuite de dire « celle-là on peut la pratiquer tout seule » ou « tiens, on a apprit à faire ça, on va peut-être le réinvestir ailleurs. ». Après, non, on est tellement au courant du manque d'infrastructures en fait, que c'est difficile d'orienter correctement le public à endroits où ils pourraient… A part dire « Tu vas au Tertre Gris, c'est sympa pour le footing. Tu vas vers Pléchâtel, c'est sympa y'a de la forêt, tu vas t'amuser un petit peu ». C'est les seules orientations, en gros, qu'on peut donner pour le moment par rapport à ce que nous on repère en tout cas… Et pourtant on sillonne quand même un petit peu les communes hein. Si, si ! Ça m'est arrivé d'orienter des gens sur ce qu'à fait le chantier d'insertion à Ércée, sur la route en Bain et Ércée avec les petites bosses et tout ça là. Quand c'est des gamins et des parents, qu'on fait une sortie vélo, de dire « Bah tiens, si tu veux t'amuser un petit peu, tu vas là. C'est sympa pour les gamins ». Ca peut orienter un petit peu ouais, ce qu'on a vécu en pratique. Mais c'est tellement pauvre sur le territoire.

Ce serait quoi les objectifs pour ta structure, de développer les pratiques auto-organisées ?

Bah ce serait de permettre un accès à tous en fait. Déjà à la pratique sportive. Et ça serait, pourquoi pas, réussir à mettre en place des activités qui sont pas encore en place, qui ont pas lieu pour le moment. Mais, donc pour avoir des personnes qui connaissent l'activité et qui ont besoin d'avoir un équipement extérieur pour pouvoir pratiquer l'activité, ce serait l'occasion justement de… C'est nous, on avait du public qui nous demandait « Bah tiens, j'aimerais bien fait ça mais là on peut pas », je vais dire n'importe quoi, beach soccer, beach volley, beach n'importe quoi. A part Le Grand Fougeray y'a rien. Bah du coup c'est comment est-ce qu'on fait pour réellement mettre en place ce type de pratiques qui dynamiseraient un petit peu et qui pourrait amener du public sur les sites en fait.

Là justement, je parlais à mes référants ce matin, y'a le Lac au Duc, à Ploermel. Base nautique, terrain de badminton donc beach bad, beach volley. Terrain de bad je pense un peu financé par la fédé, parce qu'ils ont tout un revêtement avec le logo FFVB là. CRAPA, terrain de tennis, tyrolienne, jeux pour enfants. Tout ça accessible, pas de cadenas ni rien. Y'avait des jeunes à jouer au foot américain sur la plage, ils ont délimité leur propre terrain. Y'a des plus âgés qui sont venus jouer avec les jeunes donc y'a un gros dynamisme en fait, parce que bah déjà le lieu donne envie, est attractif. Et tu fais un truc comme ça au niveau de l'étang, bah justement, tu peux répondre peut-être en partie à ce que pourrait aimer certaines personnes. Même si t'aimes pas le sport à la base bah tu te dis, je sais qu'il y'a un truc avec du sable et un terrain de badminton, beach volley, je viens avec mon ballon, je joue un petit peu avec mes enfants. Tu fais pas du sport, mais tu fais une activité physique quand même. Et pour moi ça paraitrait intéressant.

L'interco elle a quels intérêts à développer les pratiques libres sur le territoire ?

Dynamiser notre territoire. Un territoire ici, c'est un territoire qui essaye de vivre avec l'économie de la zone d'activité. Sauf que, c'est un territoire où t'as 10% d'affection longue durée quand même sur ce territoire. T'as des personnes en situation de précarité, je vais pas dire plus qu'ailleurs. Mais on est un territoire quand même qui est assez fragile. Ça veut dire que la réponse économique elle est pas suffisante pour que le territoire vive correctement. Si c'est « Prends ta voiture, va au travail et rentre chez toi. Et c'est bien ». Bah en fait non. Alors que si t'as un territoire où les gens on envie d'être sur ce territoire parce que y'a une organisation autour d'un festival, y'a une organisation autour d'un lieu qui pourrait accueillir du public. Un ou plusieurs lieux hein d'ailleurs ! On a des sites supers mais qui sont pas exploités. Les gens… Moi je connais pas trop le taux d'occupation là-bas, mais je sais pas si c'est réellement occupé en fait, à part du ponctuel. Parce que les gens bah déjà ils savent pas forcément que ça existe. Et puis bah, ouais, c'est tellement pauvre sur ce territoire la possibilité pour les gens de faire du sport par eux-mêmes ou des activités par eux-mêmes. Que… Que ça fait que c'est un territoire super mort en fait. Ici ils pourraient te dire que c'est un territoire qui va bien parce que t'as des festivals, fin' t'avais hein, à l'époque où on pouvait vivre.

Y'a un défaut de communication de l'interco ? Sur ce qu'elle est capable de…

Ouais ! Ouais. Sur la partie sportive déjà, la communication du sport au niveau interco elle est faite par les associations. Elle est relayée sur le site. Mais elle est pas faite par la chargée de com'. Nous on est pas pro en communication, donc du coup faire vivre un site internet etc. On le fait hein… Mais on est pas spécialistes. Du coup comment on fait, les autres là, quand on est pas terrible.

C'est en ça que ça manque d'équité aussi ?

Bah ça après c'est une histoire de compétences. Tant mieux pour eux s'ils ont. Moi ce que je vois, c'est que pendant un moment l'animation jeunesse bénéficiait du service de com de la communauté de communes, pour faire les plaquettes, les programmes d'activités, la mise en page. Et nous on se démerde en fait. Maintenant ils le font plus à la comcom, la jeunesse n'a plus le droit. Mais si la

comcom communiquait, sur le sport, autrement que juste un relais sur un réseau social, sur le site, etc. Si cette plaquette était tape-à-l'œil, etc. Ça donnerait peut-être envie aux gens de venir. Ou pas hein… Sur les supports de diffusion, t'as vu où ils sont passé les panneaux lumineux ? A un rond point. Qu'est-ce que tu vas regarder à un rond point un panneau lumineux-là ? T'es plus en train de regarder ce qui se passe à droite à gauche. T'as un panneau lumineux-là, tu passes t'as une seconde pour regarder, super. « Y'a le mardi 13… » Ah bah j'ai vu que ça. C'est problématique aussi, sur ce que fait la comcom en terme de relais d'informations. Mais la communication, de manière globale, c'est un réel problème de toute façon. Pour la connaissance des gens sur les activités, pour augmenter la visibilité des actions aussi. Là justement dans le cadre du sport santé, j'ai demandé aux gens quels étaient les freins à la pratique. Et je crois que la méconnaissance des activités ça arrive en quatrième position. C'est quand même dommage.

Est-ce que tu penses que c'est plus pertinent pour les territoires touristiques (littoraux, montagnards, etc.) de développer les pratiques auto-organisées que pour les territoires ruraux ?

Je pense qu'un territoire comme celui-là à plus intérêt à être dans un but touristique, essayer de développer ce type de pratique, que les territoires littoraux ou montagnards parce que ça s'impose chez eux. Tu vas là-bas pour ça en fait déjà. Ça veut pas dire que si tu vas sur la côte tu vas faire une activité nautique, mais en tout cas en pratique libre tu vas te baigner. Bah voilà c'est là pour ça. Ici faut la créer quoi. Donc nous on a plus intérêt à créer des choses pour donner envie aux gens de venir sur le territoire. Et montrer que c'est un territoire qui peut bouger aussi.

Tu penses que c'est moins difficile pour les grandes villes et métropoles de développer leur politique sportive libre ?

Nan c'est une question d'orientation politique. Quelque soit le territoire, si tu as une envie de développer vraiment quelque chose, à destination de la population, tu le fait.

Et quand l'orientation est la même ?

Ah ! Après, c'est peut-être plus facile d'organiser des choses dans une métropole parce que t'as un réseau suffisant. Parce que le Maire de Rennes c'est pas le même que le Maire de notre ville phare. Qu'en termes, du coup, de positionnement politique je crois penser que Nathalie Appéré au niveau parlementaire etc., elle pourrait avoir plus de poids que notre Maire, s'il montait au Parlement ou au Sénat. Ça veut pas dire que sa parole est moins importante, mais ça veut dire que quand une métropole parle, tu peux avoir tendance à penser que c'est de là que dois venir l'exemple. Après, moi je trouve qu'on pourrait… Sur un territoire rural, il faudrait que la volonté soit vraiment commune, vraiment intercommunale. Alors que sur la métropole, ça peut juste partir de la métropole sans s'occuper des villes annexes, ça peut juste partir de la ville-centre. Alors qu'ici rien ne peut partir de la ville-centre. Donc on est obligés, nous ici, de travailler de manière collective. Alors qu'eux ils sont peut-être, ou un résultat des fois supérieur pour eux, ils peuvent travailler de manière individuelle, juste sur une ville en fait. La ville est déjà conséquence parce qu'il y a déjà le réseau, parce que la ressource humaine

aussi, est peut-être plus proche de là-bas. Parce que pour dégager des financements, peut-être que c'est plus facile quand t'es à Rennes, d'avoir un moment un dégagement financier pour une action. Toucher aux deniers publics ici, en fait, tu vas sentir l'impact un petit peu plus parce que y'a moins d'habitants aussi. Si c'est étaler, que t'augmente de 1% les impôts à Rennes, les gens ils vont pas le voir passer en fait. Ici je sais pas. Donc là je pense qu'il y a vraiment cet aspect collectif à mettre en place. Là ça marche pas bien parce qu'on est sur des actions isolées, chacun fait un peu ce qui veut. Des gueguerres de clochers en fait. Choses que tu n'as pas en territoire urbain je pense.

C'est vraiment le frein à l'interco, les guerres de clochers ?

Ouais.

Pas que sur le sport ?

Non. Non, non. Parce que y'a des enjeux pour les communes de garder leurs petits trucs. Y'a des valorisations d'infrastructures, même d'enjeux sanitaires ou autre, de pouvoir se placer à un moment. Je pense aux mandats où ils ont tout fait là-bas, maison médicale, salle de sports… Bah à la base les emprunts, du coup, concernait probablement que quelques villes, aujourd'hui ça concerne d'autres communes. Sauf que les autres communes elles avaient rien demandé à ces structures-là. Et donc elles récoltent aujourd'hui… Ça c'est pas une guerre de clocher mais c'est quand même imposer quelque chose aux autres et ce qui peut poser problème quand les autres sont assez conservateurs et qu'ils se disent « Bah nous, dans la commune, ça fait chier qu'on nous ramène ça. ». Et donc dès que tu as quelque chose de novateur, dès que tu as une proposition, si ça va pas dans le sens de la commune vers qui t'as proposé la chose, c'est compliqué.

On a parlé des équipements sportifs en libre accès, qu'est-ce que t'en penses toi ?

Sur le territoire ou en général ?

Ça peut être les deux, si tu as deux avis différents.

Ouais, nan j'ai pas de… Je pense que beaucoup ont été implantés par décision comme ça, d'élus. Ils se sont dit « Le city-stade ça va occuper les jeunes, en plus c'est bien c'est financé à 80%. Donc on va mettre ça. ». C'est pas les lieux les plus investis du monde. Et encore on est en territoire rural donc ça risque de s'investir après. A part les city-stades, je connais pas grand-chose en extérieur. J'pense que, pour une collectivité, il faut quand même développer ce type d'équipement, faut se couvrir juridiquement aussi sur l'utilisation des équipements etc. Et que ces équipements doivent partir d'une volonté de la population aussi. Pas seulement les quelques idées… Tu pètes un city-stade qui réveille tout le quartier à chaque fois. Bah, bon, c'est mal pensé, c'est mal positionné. Ça répond à un besoin de quelques personnes. Mais ça fait chier les gens l'endroit où il est donc, au final, ce serait pas étonnant qu'ils soient obligés de le dégager à un moment parce que t'as des résidentiels qui en ont marre.

Quelle place occupent les sentiers pédestres dans le développement et la maintenance des équipements sportifs ?

Je trouve que c'est chouette d'avoir une voie verte de Guipry à Chateaubriant par exemple. C'est vraiment chouette surtout dans un cadre de réflexion sur la mobilité des gens. Dans un territoire où y'a pas de ligne de bus, donc du coup c'est important. Maintenant, c'est sous-exploité, c'est parfois dangereux, quand faut traverser à un moment la route où les gens peuvent bombarder. Non c'est bien, et puis tu peux la rallier de différents point. Après y'a quand même des communes qui sont pas desservies. Et donc ça mériterait peut-être d'avoir des voies vertes qui iraient en direction de ces territoires. Donc elle est bien mais elle reste assez linéaire quand même.

Et sur les chemins pédestres plutôt d'une manière générale ? Je pense aux boucles de rando, aux boucles VTT. Est-ce que c'est un axe qu'il faudrait plus développer ?

En termes de VTT je pense qu'il faudrait les rendre accessibles à tous. Parce que t'as des trucs… Alors y'a des coins au Tertre et tout ça, ça va ça passe. Tu vas à Pléchâtel ça commence à être un peu casse-gueule. Donc il faut savoir faire du VTT pour t'aventurer des fois sur les chemins de VTT. Après, fin voilà, c'est quand même de la nature. Y'aurait peut-être une réflexion à mener sur les croisements des pédestres et des VTT. Mais ça reste de la nature donc tu vas pas non plus tout péter.

Est-ce que le manque d'accessibilité pour tous les publics c'est pas une conséquence de la non-prise en compte des ces problématiques ?

Ouais, ouais. Sur la valorisation de la nature, y'a pas de politique APPN. T'as, en activités extérieures, un club de marche nordique, c'est tout. Sinon c'est les offices des sports qui portent l'activité.

Y'a l'asso de cyclotourisme à Bain.

Ah oui ! Oui. Pardon. Y'a le club de VTT à Pléchâtel aussi. Mais là, pour le coup, l'asso de cyclotourisme ils sont beaucoup plus sur route ou la voie verte que… Et, nan sinon, j'ai pas l'impression qu'il y ait beaucoup de chemins pédestres.

Une fois l'équipement à disposition du public, tu vois autre chose à faire pour développer ces pratiques ? Sur les pratiques libres, tu vois autre chose à faire ?

Bah nan, y'a peut-être des démonstrations à faire au début, sur ce qui peut être fait sur ce genre d'équipement, quand les gens connaissent pas les équipements. Peut-être que c'est… Tu vois chaque année y'a des forums d'associations qui ressemblent à rien du tout, dans une salle où les gens viennent une journée faire le tour pour s'inscrire etc. Pourquoi pas développer un temps fort sur un week-end, un truc comme ça, avec des démonstrations.

C'est un peu de la com', moi je mets ça avec la com' et accompagnement.

Oui, oui oui. Okay. Les rendre accessibles avec la question du transport. Se poser la question, avant qu'ils soient sortis, où est-ce qu'on les met... Y'a l'entretien aussi.

Qui est-ce qui entretient aussi, c'est ça le truc. Parce que la collectivité, l'interco, une fois qu'elle s'est emparée de la chose et qu'elle a sorti de terre des équipements, y'a… A mon avis y'aura friction entre la commune et l'interco pour savoir qui va gérer l'entretien de l'espace.

Après avec la voie verte par exemple, tu peux transposer en disant « Est-ce que chaque commune entretient sa portion qui passe dans sa commune ? ».

Ouais c'est dur. D'ailleurs c'est le chantier d'insertion quoi a fait les petits aménagements sur le bord.

Qu'est-ce que tu penses des relations entre les différents acteurs de la politique sportive générale (élus, intercommunalités, associations, pratiquants, habitants, etc.) ?

Les pratiquants libres on les connait pas trop. On connait les assos de nos territoires respectifs, pas… On peut connaître le nom des assos des autres territoires mais on connait pas leur fonctionnement. Ça peut poser problème quand on accueille aussi des personnes qui habitent pas forcément la ville mais qui viennent pour l'activité pro, déposer ou récupérer leurs gamins sur les activités. Sauf que si ils habitent ailleurs et qu'on sait pas ce qui y'a, qui peut les accueillir… D'une manière générale pas de… Une politique sportive, en fait, qui plombe l'interrelationnel entre les structures par exemple. Entres les offices des sports et les associations de leur secteur, c'est bien. De toute façon comme on fait tous la même chose on est tous mis à disposition et que globalement les trois quarts des associations, si les offices des sports sont pas là elles existent pas, je pense en terme d'encadrement. Donc des bonnes relations sur nos territoires respectifs. Malgré ça, des actions qui sont pas tout le temps communes ou y'a très peu de choses organisées comme les offices des sports plus une association sportive en terme d'événementiel, des choses comme ça.

Pas trop de collaboration ou de coopération ?

Y'en a mais sur la partie RH en fait, et puis encadrement des séances. Après, heureusement, les associations ont aussi leur autonomie et puis elles proposent elles-mêmes des choses. Mais ça commence, nous, à se mettre en place. Mais on connait bien les assos du territoire, de notre secteur, voilà. Après, on s'entend très bien avec les autres structures. J'ai peur que le manque de soutien de l'interco nous amène à rester au stade d'action isolée en fait, j'ai l'impression. Tant que c'est comme ça, et ce qui me déçoit c'est que la population est pas mise au premier plan en fait. Ceux qui peuvent pratiquer ils pratiquent, tant mieux, ils ont les moyens de payer une licence, ils ont les moyens de se déplacer. Mais, les autres c'est compliqué et y'a pas cette accompagnement pour les autres et y'a pas cette volonté de liaison justement sur cet accompagnement. Après j'serai un éternel insatisfait je pense. Mais j'ai vraiment l'impression que la réalité du terrain… Les étapes horizontales là, d'amener quelque chose de terrain pour que des gens qui comprennent rien au terrain décident. J'ai horreur de ça. Et j'ai l'impression qu'on est trop là-dedans et tant qu'on sera là-dedans, ils pourront dire qui font attention aux citoyens là, bah là je vois en quoi la collectivité permet de développer réellement des actions. Là, tu vois, sur le projet par exemple. Donc Éva a demandé à Luc et Marie de jeter un œil de plus près sur le projet, ça devrait être présenté

en conseil communautaire. Bah je trouve que c'est très bien, parce que du coup c'est, je dis pas ça parce que c'est moi, c'est une étude de terrain qui révèle du coup des besoins, des freins etc. Et qui va peut-être faire qu'à un moment, les élus se disent « Putain, c'est important pour notre territoire, bah du coup on va s'y mettre. ». Du coup je trouve que c'est bien parce qu'on sera ensuite professionnels, élus, habitants et plein de secteurs confondus à travailler, en fait, sur la même chose. Mais à destination, juste, de la population. Et ça devrait être ça qui nous intéresse. Alors que au final tu peux dire « Oui, on va s'occuper de la précarité. Oui, on va s'occuper des SDF » comme en France et tout ça. Sauf que, bah au final des SDF y'en a de plus en plus. La précarité sur le territoire y'en a de plus en plus et y'en aura de plus en plus avec le COVID. Mais ça reste, en fait, des gens qui sont en marge de la société et bah c'est bien, ça va être valorisant pour des élus à un moment de se dire « On a été serer la main aux restos du cœur ». Mais réellement, qu'est-ce qui est fait ? Et je trouve que c'est dommage, y'a un décalage en fait entre le terrain et ce que eux ils voient du terrain ou ce que eux ils décident. Moi je suis un peu apolitique, hein. Donc…

Je prends l'exemple de ton travail de projet, est-ce que t'as peur que ce soit juste une initiative comme ça ou est-ce que tu as espoir que ce soit un peu le point de départ pour faire comprendre la relation entre le terrain et les élus ?

Ce que toi tu fais, ce que Victoria fait, ce que Sylvain fait. Ce que moi je fais, en fait ça part des mêmes volontés pour un territoire, d'essayer de développer le territoire et notamment à travers l'activité sportive. Et, en fait, à travers ce travail-là, on est en train de créer un réseau. Et comme on créer un réseau de professionnels, voire d'habitants à un moment, les élus ils vont pas avoir beaucoup de choix que de se dire « Putain, en fait ils ont peut-être raison. ». Pour moi l'intérêt de ces études-là, c'est de montrer aux élus justement, qu'on passe d'actions isolées à une volonté d'agir collectivement. Et quand on veut agir collectivement on a besoin de décisions, on a besoin d'apports financiers, on a besoin de structuration des choses aussi au niveau décisionnel donc des élus etc. Et c'es une réalité qui part du terrain donc une réalité à laquelle je crois. C'est ma plus grande conviction. Je pense que c'est pas le projet, c'est ce travail collectif qui commence à être mener avec, vraiment, différents acteurs là. Je pense qu'il y'a jamais eu ça sur le territoire.

C'était surtout pour illustrer le fait que ce soit la liaison entre tes constats sur le terrain et leur rapport aux élus.

Quand j'ai fait les entretiens, ce qui ressortait le plus c'est ça. Les gens savent à peine que les structures existent. Les professionnels d'action sociale, etc. ils savent pas. Nous, on sait pas forcément qu'ils existent aussi. Donc proposer des activités pour tous, bah, c'est chouette sauf que si on se connait pas c'est quand même compliqué. Donc au moins ça aura le mérite de… Ces travaux-là auront le mérite de, peut-être, soulever un petit problème ici au niveau interrelationnel et interconnaissances des professionnels entre eux et puis surtout des habitants avec les professionnels. Après la difficulté de ces travaux-là, c'est de réunir des élus, différents secteurs d'activités différents et de la population. Mais si on arrive vraiment à faire ça, là y'aura changement.

On a parlé des relations avec les acteurs du champ sportif, mais les relations avec les acteurs qui sont hors du champ sportif, qu'est-ce que tu en penses ?

On est en lien avec toutes les communes, parce que quand on est sur des terrains de foot qui sont pas tondus, bah on est quand même obligés d'appeler. Mais on les connait tous, ça se passe bien. Les agents de la commune, parce que nous on a 60% des activités là-bas, on est connait tous. Le directeur des sports on le connait aussi. Fin' le lien est étroit, sympathique, etc. On a pas tout le temps tout en temps et en heure mais bon, voilà, ça c'est le lot un peu partout je pense. Mais, non non, c'est très bien ! Ce qui devient vraiment intéressant, c'est de connaître de plus en plus de personnes de secteurs d'activité différents. Avant, on les connaissait en tant que parent d'enfant, pas en temps que professionnel. Et finalement on connait le parent plus le professionnel du coup qui habite le parent aussi. Et ça c'est cool parce qu'en fait sur le territoire on se rend compte qu'on est plusieurs à travailler sur le même principe et sur la même finalité. Sauf qu'on se parle pas forcément et c'est… Ça se met en place. Et avec tout le monde. Parce que, tu vois, on aura besoin des agents pour, peut-être, des CRAPA. On aura besoin des agents pour l'entretien des CRAPA, des terrains, etc. On aura besoin des directions de sports pour faire peut-être remonter l'info. On aura besoin des élus pour prendre des décisions. On aura besoin de tous les secteurs d'activité pour travailler de manière globale et systémique et pas seulement isolée. L'idée c'est pas de mettre un pansement en fait.

Est-ce que tu sais si les associations elles ont la possibilité de participer et de contribuer aux décisions relatives aux équipements, qu'elles soient directement concernées ou non ?

Je pense qu'elles sont invitées, quand même. Après, y'a des associations, souvent les associations du coup, sont portées par les bénévoles. Donc tu as la disponibilité des bénévoles qui fait que de temps en temps ils peuvent pas assister à toutes les réunions et vont peut-être privilégier les réunions sur l'occupation de leur créneaux sur la saison à venir plutôt que de la réflexion autour d'un équipement. Mais je pense que c'est tellement carencé en termes d'équipement ici que ils sont… Si demain y'a une volonté de faire pousser une salle quelque part ils doivent être dan la boucle je pense.

Dans l'idée c'est ça, est-ce qu'ils sont consultés. Par exemple, je sais pas si y'a une association qui utilisait la salle avant, mais si y'en avait, est-ce qu'avec le nouveau projet elle a été consultée ? Ou est-ce que vous quand y'a un équipement sportif qui est construit, est-ce que…

Non. Ici on a jamais été consultés. Que ce soit pour l'ancienne salle ou pour la nouvelle rénovation là, qui va être mise en place, on a jamais été consultés.

Alors que vous vous en servez.

On s'en servira certainement. Dans d'autres villes, la nouvelle salle, on a jamais été consultés. Donc, non non non, nous on est pas… A la fois j'ai envie de dire, nous on est pas reconnus comme association, en fait. C'est ce problème-là qu'on a. Et quand nous on intervient dans des clubs, les gens croient qu'on est des salariés des clubs. Donc pour eux on va être à… Donc, en fait, je pense qu'ils pensent aux

associations mais pas aux autres structures. Donc ils consultent peut-être les associations, qui pour eux vont occuper la salle, mais ils consultent pas après, bah ceux peut-être qui vont mettre à disposition le RH pour occuper la salle. Et c'est un problème.

Est-ce que tu sais si y'a déjà eu recours à la démocratie participative ? Tout à l'heure tu as parlé de gouvernance partagée, etc. Ou une forme de mode de décision similaire ? En particulier auprès des pratiquants libres (qui ne sont pas reliés à une association) ?

Et ben… Donc, la démocratie participative c'est un pléonasme. Dans la démocratie participative, du coup, je trouve qu'on est, quand ça existe, beaucoup trop au stade de la consultation. On est pas au stade de la codécision. Et, en fait, ça pose un souci parce que... Et encore, consultation c'est quand on est, peut-être, engagés déjà dans la démocratie. On est au stade de l'information déjà, pour moi. Parce que les décisions ont été prises avant et ensuite tu informes les gens que la nouvelle piscine, voilà, va y avoir ça, va y avoir ça. Je sais pas si y'a eu une enquête, je pense qu'il y a eu une enquête publique, pour la salle, pour connaître les besoins des futurs bénéficiaires. Ça me paraitrait normal, en tout cas. Maintenant, qu'est-ce qui ressort de cette enquête ? Et qu'est-ce qui va être fait derrière ? Et comment les habitants ont participé en comité de pilotage ou ont participés au comité de pilotage, à la prise de décisions, sur le réel équipement ? Donc, on est, pour beaucoup, sur du stade de l'information. Par des enquêtes, certainement, sur de la consultation ou de la concertation. Maintenant, je serai curieux de voir la place donnée aux réponses des enquêtes. La place donnée à la parole des habitants dans le futur équipement. Et je pense que dans la démocratie participative, le biais c'est ça, c'est que on se cache derrière de la consultation pour dire que les gens ont décidé. Alors que c'est faux, les gens ont pas décidé, ils ont juste donné un avis, point. Moi on me demande si j'aime, si je préfère le ketchup ou la moutarde, je réponds le ketchup. C'est pas pour ça que demain y'aura du ketchup.

C'est quoi le plus dommage entre le fait d'être consulté mais pas prit en compte et ne pas être consulté du tout ?

Je trouve que c'est plus frustrant d'avoir été consulté et de voir que ce que tu as dit y'a pas grand-chose qui se met en place. Mais, d'ailleurs fin', c'est exactement le même principe que le grand débat de Macron, il se réfugie derrière des termes. La démocratie participative ils ont quand même été obligés de se réfugier derrière un décret de 2019 pour dire que la population devait participer, quand même, aux décisions. Et aujourd'hui quand tu vois les conseils communautaires et avant les Conseils communautaires en fait. C'est pour ça que c'est publié, les gens sont censés pouvoir les avoir lus. Donc du coup bah… Sauf que qui va y aller réellement ? Qui fait partie d'un conseil communautaire chez les habitants ? Et ça, ça pose un vrai problème dans le cadre de démocratie participative parce que dans ta commune tu peux avoir des habitants qui vont être consultés, concertés, par les élus de la commune. Donc les élus de la commune disent quelque chose. « Okay, ouais, on fait une enquête ». Ensuite, on organise ça sur un comité de pilotage dans la commune. « Tiens, les habitants on nous a dit ça. Okay. ». Et puis après faut le valider peut-être, en conseil communautaire. Et le conseil communautaire,

bah non. Donc tant que c'est à l'échelle communale, en fait, ça peut passer. A l'échelle interco, je suis moins sûr.

Est-ce que tu as d'autres remarques à ajouter avant de terminer ?

Moi je veux juste, en fait, que tout ce travail-là ça ait de l'importance. Que ce soit pas du travail juste comme ça, un travail de mémoire, un travail d'une étude. Que le diag' de Victoria sur une création d'une base de marche nordique, tu vois, ça pourrait être aussi carrément dans cette optique-là. C'est que les élus soient au plus près de la chose pour bien percevoir tous les enjeux. Et aujourd'hui je sais pas si c'est tout le temps le cas. Moi je suis élu dans une commune, bah tu vois y'a des trucs qui me font chier, on est en gouvernance partagée, en démocratie participative, bah les citoyens… Alors qu'on prône ça. Mais c'est dur, c'est dur. L'horizontalité, c'est hyper dur. Donc j'aimerai que toutes ces paroles-là, à un moment ce soit pas juste du stade de la parole et que ce soit prit en compte. Et voilà, ça ça me parait important. C'est comment nous, en fait, le terrain, on traduit ensuite pour que les élus aient envie de s'emparer de la chose. Et pour moi y'a intermédiaire entre le terrain, l'agent qui va parler avec l'élu, et des fois c'est cet intermédiaires. Quand y'a trop d'intermédiaires ça peut poser problème. Puis t'as l'intermédiaire qui veut se positionner aussi donc qui interprète la chose à sa sauce. Mais, nan nan, après bah, moi ça fait onze ans que je suis là, j'ai l'impression que ça change quand même un petit peu. Y'a eu un effort de fait en termes financiers. Même si c'est pas équitable, y'a eu un effort de fait. Voilà, après, c'est pas encore suffisant. On peut pas dire qu'on est dans une politique sportive. Ça manque de connaissance dans les élus pour parler de politique sportive aussi. Voilà, il faut laisser un peu de temps. Il faut s'occuper de la formation des gens. Mais c'est un territoire qui va mieux que d'autres. Y'en a c'est encore pire. Y'a rien en jeunesse, y'a rien en sport. Y'a que des associations qui se démerdent elles-mêmes. Donc, voilà, non, on est sur la bonne voie. Ça fait 25 ans que nos structures existent, ça fait cinq ans qu'on commence à pouvoir parler un peu de sport sur le territoire, quoi. Enfin le sport en général. Mais sinon, ouais, il faut des mouvements de foule pour que ça réagisse un petit peu, pour les personnes qui sont en charge de décider.

JEAN-MARIE LOUAPRE

Élu 5e adjoint délégué aux activités culturelles et sportives, aux associations, à la bibliothèque et à l'évènementiel sur la commune de Grand-Fougeray depuis 7 années.

Comment définiriez-vous la politique sportive d'une manière générale ?

Alors c'est une ouverture culturelle à travers le sport. C'est un moyen de s'épanouir par les activités physiques, par la responsabilité, par l'esprit d'équipe. Par la prise d'initiatives.

Et si vous déviez définir la politique sportive sur votre territoire ?

Elle était surtout basée sur le foot au départ. Et tout doucement y'a une ouverture, pas exhaustive parce que ce sera jamais exhaustif, mais y'a une ouverture sur beaucoup d'autres sports quand même. Beaucoup d'autres activités. Avec des infrastructures qui sont à peu près récentes dans l'ensemble. Et qui permettent de beaucoup pratiquer d'activités différentes.

C'est l'office des sports qui a apporté cette pluridisciplinarité ?

Oui, oui. Et puis c'est l'époque aussi. Bon y'a Loïc qu'est là aussi et il a quand même une ouverture qui est assez conséquente. Et puis maintenant, même si la compétence n'est pas prise par la communauté de communes mais on est quand même portés, notamment les trois offices qui sont supportées, par la communauté de communes donc c'est un plus. Ne serait-ce que les moyens financiers.

Pour vous c'est ça le rôle ou la place de l'intercommunalité dans votre politique sportive ?

Ça permet de mutualiser les moyens bien-sûr. Mutualiser les moyens que ce soit sous forme d'infrastructures. Ça permet aussi de mettre à disposition des éducateurs sportifs. Parce que la charge salariale, pour une commune, c'est énorme. Donc là on a quand même deux éducateurs sportifs qui sont, pas complètement à notre disposition parce que y'a les autres communes aux alentours. Saint-Anne et puis La Dominelais et puis Saint-Sulplice. Mais ça permet d'avoir des moyens pour mettre en pratique cette politique sportive, ouais. Moyens humains et moyens matériels.

Le soutien intercommunal il est financier, il est RH, il est matériel…

Il est… Il est surtout financier. Parce que les éducateurs sportifs dépendent de la communauté de communes, ils sont mis à disposition sur les communes.

Comment vous définiriez les « pratiques libres » ?

Infrastructures mises à la disposition de la population, sans encadrement.

La pratique libre ça passe forcément par les infrastructures ?

Non, pas forcément. C'est tout ce qui est pratique sportive à titre individuel que ça soit… C'est surtout en extérieur.

Il peut y avoir un encadrant ?

Alors, bah ça peut être ou, avec un encadrant, par exemple à la marche nordique, ou sans encadrant. Nous on a fait le choix aussi de faire une politique avec un animateur jeunesse. Qui va faire partie aussi de l'encadrement. Pas tout le temps hein. Mais il va encadrer, il va surtout aller vers les jeunes. Pour les occuper, pour ce qu'ils ont besoin et à travers les pratiques sportives.

Etes-vous familiarisé (personnellement et/ou professionnellement) avec ces pratiques ?

Non, pas beaucoup. Non.

Vous pensez que cela joue un rôle par rapport à votre position sur le sujet ?

Oui, mais si j'ai besoin de compléments je vais me renseigner, d'accord ? C'est pas un frein pour moi.

D'accord, auprès de qui ?

Les fédés, je vais aller sur le net, je vais aller voir Loïc, je vais aller voir… Pour moi ce sera pas un frein. Je suis pas compétent dans tout, mais quand je connais pas je me renseigne.

Oui vous n'êtes pas fermés ?

Non, pas du tout ! Au contraire.

Est-ce que vous pensez qu'il y a un intérêt à développer les pratiques libres ? Sur le territoire de Grand Fougeray.

Oui, je crois. Parce que les gens sont de plus en plus autonomes au niveau des décisions, et ils ont pas forcément envie d'avoir un support systématique d'une association ou d'un cadre pour pouvoir faire des activités physiques. Tu vois là on va mettre en place tout un complexe de skate park et de pump track, donc les gens iront. Ce sera open quoi, ils iront tous seuls.

Est-ce que ça tue un peu l'associatif quelque part ?

Un petit peu, oui. Un petit peu. Et avec le confinement ça va encore être pire. Parce que y'a des habitudes qui vont être prises. Y'a aussi l'internet, vous voulez voir une séance de gym maintenant, vous tapez et y'a tout ce qui faut. Moi le premier avec mes élèves j'envoie des vidéos hein, donc…

Et est-ce qu'il y a un réel intérêt pour l'intercommunalité de développer ces pratiques libres sur tout le territoire.

Ça peut être dangereux quand même parce que si tout le monde se dirige que vers des pratiques libres… C'est un plus, c'est complémentaire des associations et de ce qui est mit en place par les instances quoi.

Si c'est complémentaire aux associations, ça veut dire que si c'est financé, pas à la même hauteur mais, un peu au même titre que les offices…

Alors après… Quels seront les critères d'éligibilité pour le financement, ça va être compliqué. Quid de celui qui vient à la mairie pour dire « Moi je fais une pratique libre comment je peux être financé ? », c'est… Je sais pas. C'est compliqué quand même à mettre en place.

Quand je parlais de pratiques libres au début, vous avez direct fait le lien avec les équipements, moi là je pensais plutôt à proposer un équipement. Est-ce que l'interco elle a intérêt à proposer un équipement destiné à la pratique libre ?

Et ben… Je dirai que déjà ça va être un moyen d'occuper les jeunes par exemple. Ils ont besoin de faire quelque chose. Je vois là, pendant les vacances scolaires, y'avait rien sur le Grand Fougeray parce que... Et ben qu'est-ce qu'ils font ? Qu'est-ce qu'ils font ? Donc, bah, c'est peut-être des facteurs qui font qu'ils vont peut-être trainer, qu'ils vont peut-être dégrader un petit peu. Qu'ils vont peut-être faire du bruit, qu'ils vont… Je comprends cette jeunesse qui a besoin de s'occuper, en plus pendant les vacances scolaires ils avaient quatre semaines. Donc qu'est-ce qu'ils font ? Ils faut qu'ont proposent des choses pour qu'ils puissent s'épanouir, pour qu'ils puissent… Tu vois ce que je veux dire, c'est…

Ils font quoi les jeunes sur le territoire de Grand Fougeray quand il y a rien pour les occuper ?

Ils ont des associations, mais comme les associations sont fermées à l'heure actuelle, ben c'est compliqué. Ils ont, pour l'instant, un petit plateau là-haut. Ils ont un city-park là-bas aussi. A part ça ben ils sont entre eux, sur les bancs publics. A faire de la mobylette. Et puis, ben, ils sont dans le parc de la tour. Enfin ils sont à la limite de trouver des choses pour s'occuper quoi.

Y'a du vandalisme si on les occupe pas ?

Y'a du vandalisme, on a eu du vandalisme sur la commune. Notamment là-haut, c'était pas surveillé. Donc y'a eu le club house du foot qui a été dégradé, systématiquement y'a un peu de graffitis sur la salle de sport ou… Fin' voilà, quoi. C'est incivilité normale qu'on retrouve partout hein.

Pensez-vous œuvrer au développement de ces pratiques sur le territoire ?

Oui, je crois. Déjà le projet de grand complexe… Enfin grand complexe, je vais le mettre entre guillemets hein, va être un lieu où les gens pourront se réunir, pourront se regrouper, pourront s'épanouir je sais pas, le mot est peut-être un petit peu pompeux. Ils pourront avoir une activité commune sans chercher autre chose pour s'occuper.

De manière autonome.

Voilà, de manière autonome oui.

Est-ce que y'a vraiment des objectifs pour la commune, de développer ces pratiques ?

On a pas encore fait de… Je dirai de… Réflexion individuelle poussée pour l'instant.

Sur la politique sportive ?

Sur la politique sportive de pratiques libres. Ça fait son cheminement tout seul, tout doucement. Avec, notamment, l'embauche d'un animateur jeunesse. Puis, aussi, un partenaire… Là je vois, on a été labellisés Terre de Jeux 2024, ça fait partie aussi de cette mouvance qui se met en place pour accompagner les jeunes, sur la voie publique ou sur la commune. Et pour les, comment dirais-je, pour les accompagner et proposer des choses quoi.

Parce qu'on a parlé d'occuper les jeunes, au-delà de ça, mettre un équipement sportif qu'ils peuvent utiliser de manière autonome ça peut servir à quoi d'autre que juste les occuper ?

Bah de toute façon ça fait partie du développement individuel de l'individu hein. Parce que c'est le respect du matériel, c'est la vie en société, c'est le langage, c'est rencontrer du monde. C'est un moyen de rencontres aussi hein, faut pas se faire d'illusions.

Est-ce que vous pensez qu'agrandir cette offre d'équipement augmente l'attractivité du territoire ? De la commune ?

Je sais pas si les gens viendront sur Grand Fougeray pour ces infrastructures, mais c'est surement un plus une fois qu'ils ont installés.

Pour les aider à rester ?

Pour les aider à rester oui.

Vous pensez qu'il soit plus pertinent pour les territoires touristiques (littoraux, montagnards, etc.) de développer les pratiques auto-organisées que pour les territoires ruraux ? Si oui, pourquoi ?

Je sais pas. J'ai pas d'idée sur le… Je crois que c'est un peu la même philosophie quand même. Les communes comme Le Grand Fougeray, qui a 2000 habitants, ne peut pas encadrer complètement toutes les activités, c'est pas possibles. Avec notamment des charges de personnel liées au temps etc. Donc c'est un moyen aussi de proposer un service, en liberté, à titre individuel, sur la commune. Sous la responsabilité personnelle du pratiquant ou des parents pour un mineur.

Est-ce que vous avez beaucoup de demandes en ce sens, d'équipements sportifs libres ?

Alors on a une demande très spéciale sur le pump track et sur le skate park. Des jeunes. Parce que, comme je disais tout à l'heure, ils ont aucun lieu où se regrouper. Et un handicap pour nous c'est qu'on a pas de maison de jeunesse. On en avait une mais comme elle était open, ouverte à tous vents, sans encadrement bah ça s'est mal fini. Et toujours, sur notre animateur, c'est une de ses fonctions ça va être d'encadrer, de mettre en place, cette maison de jeunesse. Qui va être aussi un lieu pour les jeunes.

D'accueil, mais pas forcément sportif.

Pas forcément sportif oui.

Culturel, numérique…

Voilà ! Culturel, d'écoute, lecture, vidéo, tennis de table, fin' bref…

Est-ce que vous pensez que c'est moins difficile pour les grandes villes et métropoles de développer leur politique sportive libre ? Que manque-t-il aux territoires ruraux selon vous ?

C'est pas sûr. Je sais pas. C'est pas forcément… C'est pas sûr. Parce que plus vous avez du monde, plus vous mélangez une foule entre guillemets. Plus c'est sujet à la dégradation. Plus y'a de gens qui vont venir de l'extérieur, parce que y'a plus de passage dans une grande agglomération que dans une commune comme Le Grand Fougeray. Donc je suis pas sûr. Ça… A mon avis ça doit être plus difficile à gérer.

Sur le plan humain, social…

Ouais sur le plan humain, social et puis respect du matériel, respect de l'infrastructure. Respect des autres, parce que y'a aussi du bruit, y'a tout ça quoi.

Et sur le plan financier ?

Alors sur l'aspect financier, effectivement, c'est plus facile pour les grandes agglomérations.

Okay. Elles peuvent se permettre d'essayer un peu plus, elles ont le droit à l'erreur financièrement.

Oui, alors que quand vous avez un budget entre 50 000 et 100 000€ sur le Grand Fougeray ben il faut pas qu'on se plante quoi. Et puis on hypothèque l'avenir pour plusieurs décennies donc… Là notre réflexion sur le skate park il faut pas qu'on se plante quoi.

Que pensez-vous des équipements sportifs en libre accès ?

Moi je trouve que c'est pas mal ! J'ai pas besoin d'aller chercher la clé, demander. Si je veux, le dimanche matin, aller me promener avec mes enfants et ben vélo, trottinette, pieds j'y vais et je sais que faire une balade dans la nature avec des jeunes enfants c'est pas attractif tout le temps. Là ça va être plus ludique pour avoir, justement, une pratique familiale qui intéresse tout le monde.

C'est en ce sens là que développer les équipements de pratique libre ça facilite le fait que les gens restent ?

Ça peut être un facteur, bien sûr !

Quelle place occupent les sentiers pédestres dans le développement et la maintenance des équipements sportifs ?

Y'en a un petit peu, c'est pas beaucoup. On a un grand circuit qui est le circuit la Brulonnais. On est en train de faire une liste exhaustive un peu de tout ce qui se fait sur la communauté de communes pour pouvoir le proposer à toute la

communauté de communes. Et aussi les habitants de Grand Fougeray d'aller voir un peu ce qui se passe à l'extérieur. Par exemple le Tertre Gris demain ça peut être attractif pour les gens du Grand Fougeray si c'est bien balisé, si y'a de l'information, s'ils savent que c'est…

Est-ce que y'a un intérêt, est-ce que vous trouvez ça pertinent de développer les chemins pédestres, les chemins de randonnée ?

Bien sûr ! On est dans une époque où, alors en plus y'a eu l'aménagement du territoire où on a supprimé beaucoup de choses avec le remembrement et tout. Tous les chemins qui étaient… Je dirai qui avaient une certaine… Du recul par rapport au paysage, ils ont été privatisés. Et donc c'est difficile maintenant parce que y'a plus de liaisons entre le territoire. Et ce serait à refaire maintenant, on referait surement pas le remembrement comme il a été fait.

Sur tout le territoire est-ce que ça veut dire que l'interco doit aussi s'en mêler un peu ? Soutenir financièrement…

Oui ! Maintenant on sait qu'on peut plus travailler individuellement sur la commune. Si on a fait la communauté de communes c'est entre autre pour ça. Pour mutualiser les idées, mutualiser les moyens. Quand je vois Breizh Bocage qui va se mettre en place doucement c'est aussi intéressant pour les communes puisque ça va être un aménagement du territoire de façon à ce que les liaisons ne soient pas partagées sur la voie publique mais avec des accotement aménagés pour que les gens puisent, par exemple, aller dans la zone en vélo, à pied, faire du footing quoi.

Est-ce que par rapport à la fusion de l'interco, y'a eu des changements positifs du point du vue du soutien sportif ?

Je sais pas. Moi j'étais pas dans les affaires avant la communauté de communes. Alors y'a plusieurs arguments de dire que c'était plus facile à gérer quatre communes avec les infrastructures, le personnel et puis les animateurs. Que maintenant à 22 communes où on a l'impression que les gens viennent un peu de temps en temps mais pas assez pour retrouver cette politique plus confidentielle je dirai, quand vous êtes à quatre que vous êtes à vingt. .

Une fois l'équipement à disposition du public, voyez-vous autre chose à faire pour développer ces pratiques ? Au-delà de la proposition d'équipement, quel est l'objectif de la politique sportive libre ?

Alors il faut déjà faire très très attention à la sécurité, et notamment avec tout ce qui va être responsabilité. Parce que c'est un des critères, à mon avis, de frein pour certaines communes qui ont peur. Parce que maintenant vous savez qu'avec les procédures… Donc il faut bien se renseigner, voir quelle est la responsabilité de la commune en pratiques libres. Donc ç aveut dire une information très précise pour le pratiquant, sans faire une demande à la mairie. Après, bien sûr, des entretiens. Parce que, je vois moi, quand vous prenez dans le parc de la tour et puis le circuit il est quand même détérioré. Alors ça peut être soit sur une vétusté normale. Ça peut être aussi une dégradation volontaire. Ou alors une utilisation qui est pas faite pour. Je vais m'expliquer. Par exemple, faire du scooter dans les…

C'est pas bon pour les infrastructures. Et pour les pratiquants qui viennent en pratique libre aussi. Mais la cohabitation se passe à peu près bien quand même !

L'aspect normes, sécurité, etc. c'est plutôt quelque chose qu'on fait avant de construire l'équipement…

Bien sûr !

… Une fois que l'équipement il est construit, à part l'entretien y'a rien…

Alors si ! Il faut d'abord se renseigner sur la sécurité en pratique libre. Une fois que c'est mit… Faut que ça soit fait par des entreprises labélisées, etc. Puis après c'est validé par le conseil municipale et la mairie.

Okay mais une fois que tout ça c'est fait, sur l'équipement à part l'entretien vous ne voyez rien à faire d'autre ?

Il peut évoluer si ! ça peut être évolutif ! En fonction de la demande de la population ou… Vous savez ça évolue beaucoup aussi dans le sport. Avec des petit phénomènes de mode entre guillemets, on pourrait évoluer.

Je pensais à la communication aussi.

La communication bien sûr ! Nous on a le Petit Fulk, on a le bulletin municipal, on a le PanneauPocket, on a même le livret de la communauté de communes, tout ça. Bien sûr qu'il faudra communiquer. Le bouche-à-oreille aide aussi beaucoup.

Est-ce que vous savez un peu de quelle nature sont les relations entre les différents acteurs de la politique sportive générale (élus, intercommunalités, associations, pratiquants, habitants, etc.) ?

Moi en tant qu'élu je suis en relation parce que les associations doivent passer par la mairie pour tout ce qui est infrastructures. Parce qu'ils appartiennent à la mairie. Moi je suis en plus à la communauté de communes en tant que membre élu donc je suis à la Commission Sport. Et je suis en relation aussi avec l'office.

Okay, et les relations elles sont globalement…

Bien, oui, oui, oui. On est complémentaires. De toute façon on est assez intelligents pour savoir qu'on travaille tous dans le même sens pour que personne se tire dessus. Alors après y'a les gestion des salles qu'il faut gérer. C'est pas toujours facile puisque les gens tirent un peu la couverture pour avoir les meilleurs créneaux, pour… Mais ça après c'est… Une gestion d'intelligence, voilà.

Et sur le sujet des pratiques libres, est-ce que y'a des relations un peu plus sulfureuses ?

On a pas… Non, on a pas trop… Faut dire qu'on en a pas beaucoup nous au Grand Fougeray. A part notre circuit dans la tour, à part le chemin pédestre, à part le city. Le city on a eu des petits reproches de bruits. Parce qu'il est peut-être fait un peu trop dans le centre-ville. Donc on a un problème de voisinage entre guillemets. Autrement on a pas de retours trop négatifs pour l'instant. Mais je vous dis on a pas

assez de recul par rapport à ces pratique pour avoir une analyse un peu plus pointue.

Globalement les relations elles sont bonnes quoi ?

Globalement les relations elles sont bonnes oui.

Et avec les acteurs extérieurs au champ sportif ? (services techniques, espaces verts, urbanisme, culture, etc.) ?

Pas trop de soucis. On sait que plus on a d'infrastructures libres, plus on sait que la commune passe dessus pour entretenir, pour surveiller. Donc il faut qu'on fasse attention. On sait très bien, par exemple, que si on met beaucoup de trucs enherbés sur les espaces libres bah faudra les entretenir. Ça peut plus être laissé à l'abandon comme ça là. Mais ça fait partie du service que la commune offre à la population pour, justement, ces pratiques libres.

Globalement les rapports avec les gens qui s'occupent de l'entretien ça se passe bien et…

Ça se passe bien ! Oui, oui, dans l'ensemble ça se passe bien.

Et est-ce que vous avez un peu de contact avec les pratiquants libres ?

Alors pas trop pour l'instant parce qu'on a pas grand-chose pour l'instant. Mais là justement va y avoir un gros changement sur la pratique libre sur Grand Fougeray. Peut-être qu'on aura un peu plus d'écho après.

Les associations ont-elles la possibilité de participer et de contribuer aux décisions relatives aux équipements, qu'elles soient directement concernées ou non ?

J'ai pas trop de recul là-dessus puisque moi je viens d'arriver en tant qu'élu chargé des sports. Je dirai plutôt un peu oui quand même. Je vois je prends l'exemple du terrain de volley, et bah si vous mettez un gros poteau qui est bien lourd avec une crémaillère qui va être difficile, les pratiquants qui sont un peu scolaires entre guillemets, ils aiment pas ça parce que c'est dangereux. Parce que déjà ils ont pas le droit d'y toucher parce que c'est trop lourd. Donc on essaye, dans la mesure du possible, d'être en relation avec l'office et d'avoir un matériel qui est, je dirai, peut être manipulé par tous les publics. Et nous c'est un facteur auquel on fait attention. On l'a changé, par exemple, par un poteau en alu. Qui sont légers, qui peuvent être portés par deux gamins…

Donc vous consultez les associations…

Pas forcément consulter. Mais on essaye de faire un retour des associations. Si on nous dit « Bah le but de foot sur le terrain il est trop lourd etc. ». Bon bah okay, qu'est-ce qu'on peut faire ? Qu'est-ce que vous voulez ? ». Et après on s'arrange comme ça. Mais on est toujours impacté par le côté budgétaire.

Du coup y'a un équipement qui est construit et après y'a une phase de d'utilisation, et après vous prenez en compte le retour pour l'adapter ?

Bah… Oui mais une fois qu'il en place c'est compliqué parce que quand vous mettez un but amovible de foot ça coute 2 500€ par exemple, bah on peut pas changer du jour au lendemain donc c'est en amont qui faut pas qu'on se plante quoi.

Donc il faudrait consulter un peu plus…

Généralement je vois pour le foot, c'est le président qui nous dit « Bah voilà, faut qu'il soit moins lourd, la manière de le plier c'est pas terrible ». Là on en tient compte bien sûr. Et on a le service technique. Le service technique qui s'occupe de ça, qui est en relation avec beaucoup de commerciaux et qui apporte justement ces arguments pour dire attention à ce que vous nous proposez quoi.

Y'a vraiment que le foot qui…

Non, non, non ! ça peut être tout, ça peut être…

Je veux dire que le foot fait un retour soit en amont soit après…

Bah, c'est l'association la plus grande donc euh…

Non mais c'est en lien avec les propos de tout à l'heure sur le fait que c'était beaucoup le foot au début et que les autres pratiques se développent, ça prend du temps.

Bien sûr !

Avez-vous déjà eu recours à la démocratie participative ou une forme de mode de décision similaire ? En particulier auprès des pratiquants libres (qui ne sont pas reliés à une association) ?

Non, pas sur le Grand Fougeray pour l'instant. C'est plus de bouche-à-oreille, retour associatif comme vous dites. C'est plus des réflexions aux assemblées générales, c'est éventuellement un coup de téléphone pour proposer quelque chose. Mais ça va peut-être se mettre en place doucement, j'espère ! C'est un mode de fonctionnement qu'on voit de plus en plus, qui est cohérent par rapport à l'idée qu'on a besoin de chacun. Mais j'ai pas l'impression, pour l'instant, que c'est une priorité absolue.

C'est quoi pour l'instant les priorités de la politique sportive de Grand Fougeray?

Bah c'est de proposer des infrastructures qui sont, je dirai, utilisables pour une bonne partie de la population, dans un carde sécurisé. Et qui répond aux besoins des gens. Masi ça évolue parce que le besoin des gens ça veut rien dire, ça évolue beaucoup.

Dans une pratique associative le cadre de sécurité il est assez évident, mais dans une pratique libre il se situe où ?

C'est plus compliqué. C'est dans la mise aux normes du matériel qu'on propose. Après sur la pratique pure, c'est à l'initiative individuelle. On sera pas derrière les gens comme dans un cadre associatif ou municipal.

Ça passe par de l'affichage aussi un peu ?

Obligatoire ! C'est la priorité. Nous, si on fait une pratique libre, y'a un panneau en disant « Attention, vous engagez votre responsabilité en fonction de l'utilisation que vous faites de la pratique ».

Est-ce que vous avez des choses à ajouter avant qu'on termine ? De manière globale ?

Non non. Je dirai que moi j'arrive, y'a une volonté politique de la commune… Sportive ! Elle est réelle, elle est réelle. Ça passe par les moyens, donc c'est un frein aussi. Mais que on est bien conscients que si on veut garder des gens sur le Grand Fougeray, si on veut vivre avec ce qu'on appelle le « Vivre ensemble », il faut qu'on s'occupe de la jeunesse, il faut qu'on s'occupe de tout le monde. Et qu'on propose à divers niveaux, des pratiques sportives ou libres ou encadrées qui répondent aux besoins qu'on nous demande.

Est-ce que vous sondez un peu la population pour avoir une idée globale des besoins ?

Un petit peu. Je vois, par exemple… Je vais pas être dans le sport, mais dans la musique par exemple. Et bien on fait passer des sondages dans les écoles. « Voilà, on a un projet sur l'école de musique, qu'est-ce que vous en pensez ? On propose tel instrument… ». Ça peut être pareil pour le… Ça peut être la même chose, par exemple, pour des activités extrascolaires pendant les vacances, pourquoi pas.

On peut imaginer que ce sera fait ?

Oui, à mon avis on va quand même vers une concertation entre les associations, le public. Vers des objectifs qui sont communs et qui sont souhaités surtout. Parce que, on va pas apporter à la population des infrastructures que personne à demandé et dont tout le monde se fiche quoi. Si on met une boule de force, par exemple, au Grand Fougeray, bon bah quel est l'intérêt quoi ? Je sais pas. Nan je crois qu'il y a quand même un souhait de la population… On en parle en conseil des adjoints ou en conseil municipal en disant « Bion bah voilà y'a des souhaits, toc-toc, qu'est-ce que vous en pensez ? ». Et puis on essaye d'aller vers ce que demande la population.

Y'a une réelle volonté politique, sportive, de la commune…

Oui je crois.

… Et de l'interco ?

Heu, alors, le problème c'est que la compétence sport n'a pas été récupérée. C'est un problème à mon avis. C'est d'abord un problème financier parce que c'est le support des salles de sport qui représente un coût financier pour la communauté de communes qui aurait été trop élevé. Et puis surtout c'était mal réparti sur le territoire. C'est-à-dire que vous prenez Saint-Sulplice-des-Landes bon bah ils ont pas de salle quoi. Donc si la politique de la comcom c'est de dire « On va mettre une salle à toutes les communes » c'est compliqué quoi. A mon avis on y viendra !

On y viendra mais pour l'instant c'est pas le choix qu'a fait la communauté de communes, notamment vis-à-vis des salles de sports qui étaient mises en place.

Et dans le travail de la communauté de communes, malgré l'absence de la compétence sport, ce qu'ils peuvent faire en termes de politique sportive c'est…

Ouais ça bouge ! Je vois j'étais à la réunion l'autre jour sur le sport handicap par exemple.

Le sport-santé.

Ouais maison sport santé, sport santé et tout. Ils sont à l'écoute quand même de ce qui se fait à l'extérieur. Ils ont une volonté d'ouverture, une volonté de progresser. De proposer de plus en plus de choses. Tout se fera pas, c'est clair. Mais ils sont à l'écoute des gens.

Vous êtes satisfait de la mouvance de venir prendre des infos, diffuser des infos de la part de l'interco ?

Oui oui. Bon… C'est encore un peu confidentiel entre guillemets, parce qu'on est liés aux moyens humains, toujours, un petit peu quoi. Mais c'est pas cloisonné je vais dire. Y'a quand même la volonté de la communauté de communes d'aller vers les communes et de proposer des choses. Après, bon, ça se fait pas comme ça. Faut mettre en place, faut… Non non je trouve que c'est pas mal.

Y'a un défaut de communication de l'interco ? Sur le sport.

Alors, oui un petit peu. On se posait la question la réunion l'autre jour, on sait même pas ce qui y'a dans toutes les communes par exemple. Faire une étude exhaustive de toutes les infrastructures, de tout ce qui existe comme associations. Est-ce que ça vaut le coup de mettre trois associations de la même activité entre guillemets, entre Grand Fougeray, Saint Sulplice, Saint Anne quoi ? Cette réflexion elle peut être portée sur tout la communauté de communes quoi.

Et pourtant y'a un diagnostic qui a été réalisé en 2018 avec un état des lieux de tous les équipements du territoire de l'interco.

Justement il a pas été trop diffusé sur les… Moi je sais même pas qu'il existait quoi. Quand je suis arrivé en tant qu'élu on m'a pas dit qu'il y avait un état des lieux qui avait été fait quoi. Sur la réflexion du terrain synthétique, qui coûte beaucoup d'argent, si jamais on mutualise avec Saint Sulplice et Saint Anne, certes. Mais on va le mettre où ? Donc après ça pose des problèmes parce qu'on va dire que c'est la plus grosse commune qui a récupéré le terrain. Et puis ils font financer par… C'est quand même un peu compliqué. C'est pas toujours facile quoi. Et d'un autre côté, je vois, la section bad de Bain-de-Bretagne vient sur Grand Fougeray, parce que y'a des créneaux qui sont libres. Et que eux leurs salles sont sur-utilisées du fait de la population qui est plus importante.

Dans ces objectifs de désengorgement de Bain et de volonté de faire grandir de certaines communes, je pense à Grand Fougeray, Crevin, Pléchâtel, est-ce que

vous pensez que Grand Fougeray à un rôle à jouer dans la récupération d'atouts pour faire venir des pratiquants et des assos pour pratiquer sur la commune ?

Je sais pas si c'est un intérêt, je sais pas. J'ai pas de recul là-dessus. C'est plutôt de dire « Bah voilà on a des créneaux qui sont libres », et vu qu'on est en communauté de communes, en mutualisation des moyens entre autres bah voilà. Si ça peut désengorger Bain-de-Bretagne, oui ! Mais c'est pas forcément… On va pas tout faire pour aller les chercher. C'est un peu mon ressentiment par rapport à ça. On a un peu des projets de lotissements importants sur Le Grand Fougeray donc la population va augmenter. Les jeunes, la population jeune, ados, préados va augmenter aussi. Donc Il faut qu'on garde aussi des créneaux nous après pour…

Oui il faut proposer une offre cohérente avec les projets annexes.

Il faut pas non plus que… Après c'est ce qu'on pourra nous reprocher quoi.

Est-ce que vous voyez autre chose à ajouter ?

Non.

JEAN-ERIC BERTON

Élu 4e vice-président en charge de la Jeunesse et du Sport à Bretagne porte de Loire Communauté depuis 6 années. Maire de La Dominelais depuis 7 années.

Comment définiriez-vous la politique sportive d'une manière générale ?

D'une manière générale si tu veux… Alors, après, ce que je te dis c'est moi personnellement. Pour moi le sport c'est une insertion pour certains dans la vie, tu vois aussi. Développer son corps aussi, le sport c'est bon pour la santé. Ce qui faut savoir c'est que médicalement, moi j'ai lu pas mal de revues, pas mal de choses. Faut savoir que un cœur se forme… Un physique, un squelette, se forme quand tu grandis quoi. Si tu commences le sport à six ans, ou sept ans, ou cinq ans. Si tu veux, jusqu'à trente ans tu vas avoir un cœur de sportif. Si tu commences le sport, comme c'est des fois chez nous un peu en France, à partir de 30 ou 35 ans parce que, pour X raison les gens ont pas fait de sport ce qui peut se comprendre, après tu cours, tu as la caisse. Mais t'as pas le moteur quoi. A mon avis c'est ça moi. Tu vois le sport c'est important de commencer tout petit. Après moi j'ai fait du sport jusqu'à à peu près 40, 45 ans, à peu près, pas mal. Et puis après j'ai plus rien fait quoi.

La politique sportive ce serait d'accompagner…

Bah d'accompagner les gens dans le sport et puis aussi de faire une sorte d'insertion dans la vie. Ce qui faut savoir c'est que tout le monde n'est pas doué et n'est pas fait pour les études. Y'a des gens qui vont dans les études mais y'a des gens qui sont très brillants et qui ont un travail manuel. Qui sont très intelligents mais pour le travail manuel. Ces gens-là ils après ils peuvent briller hein. Ils peuvent s'en sortir très bien dans la vie et tant mieux. Et puis t'as les gamins brillants bah ceux-là faut les pousser aux études. Je pense que, si tu veux, le problème en France c'est qu'on aurait tendance un peu à envoyer tout le monde aux études. Et l'université, si tu veux, à mon avis, ça reste quand même pour les gens qui apprennent bien. Après, tout le monde n'aura pas un métier parce que tout le monde ne peut pas aller à l'université. Mais ceux qui ont des qualités, s'ils ont des qualités intellectuelles comme certains on des qualités sportives, bah tout le monde va s'en sortir. Mais il faudrait pas faire des fausses pistes quoi.

A l'échelle de La Dominelais, la politique sportive elle prend quel sens ?

Bah La Dominelais c'est une commune, si tu veux, qui est conviviale. Moi je suis là depuis 21 ans. Si tu veux La Dominelais je la conçois comme une commune dynamique et au niveau des associations les gens donnent du temps pour leur association. Les gens du territoire sont impliqués pour leurs associations. Ils donnent du temps, ils se donnent les moyens de réaliser des choses. Des belles fêtes par exemple. C'est parce que s'ils font des fêtes c'est que derrière y'a beaucoup de bénévoles hein. La kermesse, des choses, y'a énormément de bénévoles. C'est aussi d'autres associations. Dans le sport ça marche bien aussi. Même si y'a des hauts et des bas. C'est des cycles. Pourrait y avoir des bons joueurs, des trucs. Y'a des cycles où va y avoir des bons joueurs, y'a des cycles où

les gens seront là mais y'aura une qualité physique moindre, c'est comme ça. C'est un peu en dents de scie, mais y'a toujours la base quoi.

Ce serait quoi le rôle ou la place de l'intercommunalité dans votre politique sportive ?

La place de l'interco, en tant que vice-président au sport et à la jeunesse, moi je pense que ça devrait aider les communes. Faut pas non plus rassembler tous les sports à mon avis sur une seule commune phare. Puisqu'on va tuer le sport dans les petites communes. Moi je pense que c'est comme dans… La vie associative et comme la vie sportive. Il faut un club phare et une ville phare bien sûr, ça c'est normal. Mais à côté si on tue les petites équipes ou si on tue les… Fin' « tue » c'est un bien quand mot mais, si on fait disparaître les petites associations, les petits clubs et bien y'aura pas plus de personnes qui iront à la ville phare, dans la grande ville. Au contraire. Et y'aura moins de gens, y'aura des équipes qui seront moins de qualité quoi. C'est ça mon avis, j'en suis sûr. Si on veut une ville champignon qui est très forte, à côté faut des clubs qui bougent. Si on fait qu'un club dans la ville phare et bien le niveau chutera. Pas tout de suite mais c'est mathématique ça.

Donc il faut que l'interco elle valorise la dynamique associative des petites communes ?

Oui oui bien sûr ! Alors ! Les petites communes, faut pas non plus aussi laisser la ville phare de côté, bien sûr. Mais moi je dis que en ayant une politique sur les petites communes, la ville phare va s'y retrouver automatiquement. Puisque les meilleurs des petites communes… Nous c'est comme à La Dominelais, les gamins dès qu'ils veulent jouer à un meilleur niveau, ils sont au collège après ensemble ou au lycée. « Ah bah ouais nous on a joué contre Rennes, machin. ». Bah ils ont envie de ça quoi. C'est logique ! Si le gamin a des qualités physique et techniques, bah faut qu'il aille dans un club plus grand. Puis après Bain il peut aller ailleurs. Masi c'est normal. Donc eux ils vont récupérer nos meilleurs. Si y'a pas ce réseau-là, moi j'en suis pas sûr j'en suis certain, ça… Que ce soit dans le basket, dans le rugby ou dans le foot ça marche comme ça hein. Y'a un club qui est, mettons, en ligue 1 ou qui fait la coupe d'Europe, mais ce n'est que mieux pour les autres parce que le niveau va monter. Si y'a qu'un club, le niveau il s'écroule. Moi j'en suis sûr.

Quel sens donnez-vous à l'expression « pratique libre » ?

Maintenant le sport a changé. Depuis vingt ans, parce que quand même les gens, et c'est peut-être bien hein, avant c'était l'esprit de compétition. Maintenant c'est plus de faire du sport bien-être, un peu de sport santé, un peu… Ils aiment pas forcément le sport mais le médecin leur a dit que c'était bon donc ils vont faire du sport. Et tant mieux hein. Mais avant c'était plus la compétition, le truc. Il faut être le meilleure, machin. Bon après il en faut pour tout le monde.

Est-ce que vous, vous familiarisé (personnellement et/ou professionnellement) avec ces pratiques ?

Oui, certaines, oui. Faire du vélo, seul. Marcher. Du footing, j'aime bien courir, bon pas à 25, mais à deux ou trois. Faut des amis qui ont le même rythme et tout àa quoi. Et puis moins t'en fait, moins tu veux en faire. Quand t'arrives à un

certain âge, quand t'as 30, 40 ans tout va bien. Quand t'as 50, 60, quand tu cours, quand tu te vois. Tu te fais peur.

Est-ce que votre intérêt, ou pas, joue un rôle par rapport à votre position sur le sujet ?

Non j'ai compris quelque chose en vieillissant, on est pas tous pareils. Et si on était tous pareils à aimer le sport de compétition, ce serait pas marrant. Il faut qu'il y ait des pratiques libres et tout. Ça j'ai très bien compris qu'il faut du sport pour tous. Moi si j'aime la compet' bah je vais voir des matchs de compet' le dimanche. Je me déplace d'ailleurs, je fais pas mal de kilomètres. J'espère qu'on va bientôt sortir du confinement pour ça. J'hésite pas à faire 200 bornes le dimanche pour… Moi j'aime bien ! Ça me change les idées.

Votre pratique personnelle elle influence pas trop votre…

Nan parce que la pratique libre, si tu veux, même si je suis pas un adepte fou de ça, j'aime bien si tu veux. Mais il faut de tout. Je vais jamais, si tu veux… C'est pas parce que j'en fait pas à 100% que… De voir les gens qui fassent du sport déjà. C'est un état d'esprit.

Donc vous pensez qu'il y a un réel intérêt à développer les pratiques libres ?

Bien sûr ! Oui ! De vélo, de marche par exemple. De course à pied, je sais pas. D'escalade ! Y'a plein de trucs. Ah oui, non, non. Je serai pour !

Est-ce que sur la commune vous avez le sentiment de développer ces pratiques ?

J'essaie de le faire, parce que bon on fait pas mal de choses. On a rénové la salle des sports déjà. T'as vu que autour de la salle des sports, du complexe et du city-stade, y'avait quand même de la vie un peu hein ! En faisant ça, en mettant de l'argent là, c'est aider aussi la pratique libre. Et donner goût aux enfants de faire du sport, de taper dans un ballon. De faire du basket, c'est important le basket aussi, c'est bien. De faire du hand. Autour du city-stade y'a une petite piste d'athlétisme, un gamin peut apprendre à bien courir, à bien lever les jambes, tirer sur ses bras, tout ça ! C'est tout un truc quoi voilà. En faisant ça, tu incites les gens à le faire. Après il faut que ce soit vu d'une certaine façon intéressante quoi. Avec le conseil on va essayer de se pencher sur un skate park. On va pas le faire à des sommes… Faut que ça reste cohérent.

Pensez-vous qu'il soit plus pertinent pour les territoires touristiques (littoraux, montagnards, etc.) de développer les pratiques auto-organisées que pour les territoires ruraux ? Si oui, pourquoi ?

Oh bah c'est sûr ! C'est sûr que au bord de mer ou à la montagne, c'est un territoire qui se propose plus facilement pour faire des sports. Par exemple avec la mer, nager, faire de la voile, faire plein de choses quoi. Faire de la plongée et tout. Alors que chez nous c'est du sport urbain un peu. On peut pas faire d'autres sports. Bon on a de la chance, on est à la campagne donc y'a des paysages qui sont sympas.

Du coup ces territoires-là ils ont plus intérêts à développer leurs équipements de pratique libre ?

Bah exactement tu as raison. On a intérêt à développer ce qu'on a et ce qui marche bien pour garder nos jeunes et moins jeunes qui veulent faire du sport.

Donc la politique de la ville sur les pratiques libres c'est aussi de proposer des équipements pour garder les habitants ?

Bien sûr ! Sur place ! Faut pas qu'ils aillent chercher ailleurs. Ils ont sur place quoi. S'ils ont besoin de faire des choses, qu'on puisse leur amener quoi. C'est à nous de faire en sorte de faire ces équipements.

C'est un vecteur d'attractivité les équipements de pratique libre pour la commune ?

Oui ça peut être un vecteur oui ! Y'a des terrains pour jouer au palais, y'a des terrains pour jouer aux boules. Y'a un terrain de tennis dans la salle, on peut jouer au badminton, on peut jouer au basket donc c'est important. Dehors y'a le city-stade, basket, foot. Ça incite les jeunes et les moins jeunes à faire du sport quoi !

Est-ce ça sert plus le fait de garder les gens qui sont déjà là plutôt que le fait de faire venir de nouvelles personnes ?

Ça permet de garder déjà les gens que tu as sur place et ça permet aussi de faire venir des jeunes. Les gens qu'ils veulent s'installer maintenant ils vont te demander si y'a un médecin ou une pharmacie. Donc on a pas. On a une école qui va de la maternelle jusqu'au CM2. « Est-ce que vous avez un terrain de tennis ? ». Bah oui. On leur a dit vous avez des terrains de basket, du tir à l'arc le lundi soir. Vous avez du tennis de table le mardi, vous avez de la danse, vous avez de la gym, vous avez du yoga. Donc voilà on leur propose des trucs. Y'a un club d'échecs aussi chez nous. C'est chez nous que ça a démarré et le président en a crée un à Bain.

Pensez-vous qu'il est moins difficile pour les grandes villes et métropoles de développer leur politique sportive libre ? Que manque-t-il aux territoires ruraux selon vous ?

Bah oui. C'est plus facile, pourquoi ? Ils ont les installations déjà. Ils ont les moyens, et ils ont la population, les pratiquants. Donc tu as déjà les installations, derrière les moyens pour mettre en place une politique sportive et puis, à la place d'avoir 50 gamins t'en as 5 000 ou 50 000, ça change la donne. Donc oui, oui, bien sûr. Bien sûr !

Qu'est-ce que vous pensez personnellement des équipements sportifs en libre accès ?

Moi je trouve que c'est bien ! C'est des choses qui ont été faites par l'ancien conseil. Ils avaient bien fait les choses de faire ça etc. ils avaient aussi envisagé de rénover la salle des sports. Nous on a reprit leur projet et on l'a amplifié. C'est-à-dire qu'il y avait le projet avec une enveloppe donnée, on a mit 50% de plus à cette enveloppe pour faire la salle. On a rajouter des tapis et deux, trois, trucs. Ça nous a coûté mais je considère qu'on a une salle agréable. Tout le monde nous dit,

et même par rapport à certaines salles neuves, c'est bien insonorisé, elle est haute, elle est grande.

Quelle place occupent les sentiers pédestres dans le développement et la maintenance des équipements sportifs ?

Ça là-dessus, si tu veux, y'a des sentiers pédestres, y'a des sentiers un peu VTT mais on a pas la pointe. C'est pas très développé. On pourrait le développer un peu plus mais dans l'ancienne communauté de communes on avait pas trop développé ça. Et on est en retard un peu. Sur les sentiers et sur le VTT.

Et vous pensez qu'il y a une nécessité de les développer là ?

Bah si on pouvait les développer ça serait bien mais bon après c'est une question de coût, d'entretiens, de choix. On peut pas être partout, quoi.

Une fois l'équipement à disposition du public, voyez-vous autre chose à faire pour développer ces pratiques ?

Déjà faut communiquer. La communication c'est ce qui a de primordial maintenant. Ça a toujours été comme ça, mais là c'est très important. Faut communiquer, faut prévenir les associations, faut prévenir que ça existe quoi. Nous on a la chance que les gens viennent se balader avec des petits, pour le coin jeux qu'on a fait pour les enfants. Et ils amènent les plus grands. Si une mamie garde ses petits enfants, bah y'en a un qui à douze ans il va jouer au city-stade. Celui qui a deux ans il va jouer sur les jeux et les jouets installés quoi. Voilà.

Y'a beaucoup de bouche-à-oreille aussi sur une commune comme ça j'imagine.

Oui, oui, oui. Aussi oui.

De quelle nature sont les relations entre les différents acteurs de la politique sportive générale (élus, intercommunalités, associations, pratiquants, habitants, etc.) ? Quid du sujet des pratiques libres ?

Ouais les relations sont bonnes, après y'a toujours des histoires de personnes. Mais les relations sont bonnes bien sûr. Nous on dépend de l'office des sports de Grand Fougeray et y'a trois éducateurs. Y'en a deux titulaires et puis un jeune apprenti. Donc c'est très bien non ça se passe bien. C'est des gens qui sont motivés et puis le jeune au niveau apprenti c'est un très bon profil aussi. C'est un jeune qui est de la commune et qui a été bénévole comme éducateur au foot et qui a été très impliqué. Un gamin… Fin' c'est plus un gamin ! C'est un jeune sérieux. Nan, nan c'est bien !

Vous qui avez un peu la double casquette commune et interco, est-ce qu'on vous fait part du fait que vous soyez Maire et élu à l'interco et que donc la communication se fait plus naturellement ?

Non on m'a pas trop partagé ça. Mais je pense que c'est plus un état d'esprit à mon avis.

C'est que les communes vont pas assez vers l'interco ?

Les communes vont pas assez vers l'interco… C'est pas toujours évident parce que tu peux pas toujours aller vers l'interco. Faut bien aussi que tu fasses vivre ta commune. Faut pas que l'interco aussi, si tu veux… C'est bien l'interco mais ça a été crée dans les années 85 en moyenne et ça a été fait pour aider les petites communes. Alors faudrait pas que l'interco se serve de nos communes. Faut pas que ça se retourne contre les communes. Normallement c'est pour aider les petites communes. Ça avait été fait pour se grouper, ça avait été vendu comme ça à l'époque, politiquement. Ça avait été dit « Oui mais vous, les petites communes, vous pouvez pas faire ci, vous pouvez pas faire ça. Avec l'interco ce sera plus facile ! ». Trente ans après on se rend compte que si tu veux, ça a été bien vendu. L'idée était bonne mais je suis pas sûr que le résultat… Les petites communes sont restées petites communes et les grosses sont devenues plus grosses. J'ai l'impression plus que l'écart se creuse.

Est-ce que vous trouvez qu'il y a un défaut de communication de l'interco vers les petites communes ?

Non je pense pas, parce que si tu veux on reçoit quand même beaucoup de mails, même énormément de mails.

Trop du coup ?

Peut-être aussi un peu ! Parce que si tu veux, je vois services administratifs des communes, j'entends parler des secrétaires, des trucs. Je vois les mails, hein ! Des fois c'est trente mail par jour. Si tu veux… Tu te rends compte ! Un mail pour te dire telle réunion, confirmer la réunion, l'endroit. T'as quand même quinze services à la comcom donc si tu veux ça peut… Le mail c'est bien mais trop ça peut tuer.

Trop d'info tue l'info ?

Trop d »info tue l'info, exactement !

Que pouvez-vous me dire des relations avec les autres services liés, ou non, à la politique sportive (services techniques, espaces verts, urbanisme, culture, etc.) ?

Ouais les relations sont bonnes, ouais ! C'est bien hein. Ça communique bien, les gens sont biens.

Est-ce que vous savez si les associations elles ont la possibilité de participer et de contribuer aux décisions relatives aux équipements, qu'elles soient directement concernées ou non ?

On les rencontre toujours. Après, si tu veux, c'est comme l'aménagement d'un bourg. On a venir des gens et, si tu veux, pour les trottoirs, les nourrices, les gens d'association. On a fait un mélange, anciens élus, tout ça. Après on prend l'idée de tout le monde et puis après on tranche. Parce que si on associe les gens, toute la population et tout… En France on est assez forts pour avoir 10 000 idées. Non on écoute les gens, bien sûr. Pour le skate park, je parle avec des jeunes. Si tu ne le fait pas, des gens diront que ça peut manquer. Si tu le fais, t'as des gens qui

peuvent s'y mettre. Parce que sur les skate parks tu peux aller avec des trottinettes, des choses comme ça.

Avez-vous déjà eu recours à la démocratie participative ou une forme de mode de décision similaire ? En particulier auprès des pratiquants libres (qui ne sont pas reliés à une association) ?

On sonde, si tu veux. On est quinze au conseil, donc on connait un peu tous les gens de la commune, même les plus jeunes ils connaissent les nouveaux arrivants quoi. Donc les questions, les trucs, remontent quoi. Donc oui, on fait attention par exemple si on sait que la population sera un peu contre et tout, on a va pas aller à l'encontre de la population. Donc ça c'est une participation si tu veux. On demande pas la participation mais on écoute les gens.

Je pensais au site internet, par exemple, si y'a un sondage qui est diffusé ou autre ?

Je suis pas trop site internet…

Ou papier !

Oui ou papier. On fait pas trop ça. Parce que, si tu veux, on avait fait des sondages pour les noms de médiathèques, du gymnase, des stades de foot, etc. Mais tout le monde ne joue pas le jeu et nous ça nous prend du temps donc...

Est-ce qu'avant qu'on termine vous avez d'autres choses à ajouter de manière globale ?

Non, non, non. C'était très intéressant.

SAMUEL DANION

Élu 6e adjoint en charge de la politique sportive, de la vie associative et des événements sportifs sur la commune de Bain-de-Bretagne depuis 1 année.

Comment définiriez-vous la politique sportive d'une manière générale ?

La politique sportive c'est ce qui va donner un sens sur ce qu'on veut faire, et pour aujourd'hui ou demain, sur les actions sportives en générale. Ça peut être soit sur la jeunesse, l'adulte, sur toutes les tranches d'âge et sur toutes les activités. C'est quel guide on veut donner, sur quoi on va s'appuyer pour pouvoir, et politiquement les donner au niveau communal et intercommunal, mais aussi sur la partie investissement aussi. Puisque c'est le financier aujourd'hui qui nous guide beaucoup dans nos réflexions, on a pas le choix de toute façon. Une commune n'a pas le droit d'être négatif. Donc c'est ce qui va guider aussi notre investissement, et dans le futur.

Et la politique sportive de la ville, vous la définiriez comment ?

On est en train de la définir la politique sportive de la ville, elle a jamais été définie la politique sportive de la ville. Faut savoir que depuis qu'on est arrivé, c'est une des premières choses à laquelle je me suis attelé, d'ailleurs on va l'éditer. Y'avait jamais eu de réelle politique sportive. C'est-à-dire que aujourd'hui, quand on remonte un petit peu en avant, on fait du coup pour coup. On a eu un collège qui est arrivé, on a créé la salle du Chêne Vert. On a eu après un lycée qui est arrivé, on a créé la salle du lycée. Puis au fur et à mesure des associations qui se sont construites. Donc du coup on a répondu à l'arrivée et en fait on a jamais fait l'inverse. On a jamais défini d'abord ce que nous on souhaitait avoir, ce qu'on souhaitait développer pour derrière développer une offre, que ce soit associative ou politique de subventionnement ou politique d'investissement. Donc là aujourd'hui on va la définir sur six axes la politique sportive. Elle va être développée en six axes. Il va y avoir la partie éducation, parce qu'on est quand même porteurs des groupes scolaires, des trois niveaux donc du cycle un, cycle deux, cycle trois. Donc on a cet accompagnement-là qui va être important mais aussi développement démographique. On souhaiterait développer le sport pour tous aussi, ça c'est un autre axe. On a un autre axe qui va être le soutien aux acteurs sportifs qui sont les associations. Donc comment on les soutiens ? Qu'est-ce qu'on leur demande ? Pourquoi on leur demande ? La modernisation et la rénovation des patrimoines sportifs. Donc ça veut dire améliorer ce qu'on a et qu'est-ce que l'on veut dans le futur. Donc c'est toujours un plan sur trois, six et neufs ans, en fait. L'axe cinq est un renforcement, ce qui va peut-être vous faire sourire, du lien avec l'intercommunalité. Ça c'est dans notre politique sportive. Et puis on la partie rencontre et animation et événements autour du sport. Voilà, c'est les six axes qu'on va développer sur la politique sportive.

Quand vous dites que c'était une politique de réponse, ça veut dire qu'il n'y a jamais eu de direction prise, d'objectifs assumés ? C'était vraiment que des réponses à des besoins ?

Pour moi, si j'en fais une évaluation aujourd'hui, ce qu'on aurait pu appeler la politique sportive c'était une réponse. Pour vous donner un exemple, on avait le rugby qui c'était créé y'a quelques années, qui allait à La Fleuriais, y'a eu besoin d'équipement sportifs, on leur a construit un terrain d'honneur en herbe et on leur a construit un terrain synthétique. Voilà. Bon, après y'avait quand même un petit peu d'anticipation parce que, si on revient sur La Bodais, ils avaient travaillé sur une piste d'athlétisme mais qui était pas prévue au programme. Mais derrière, par exemple, on a pas retravaillé le secteur du point du jour. Qui aujourd'hui est un équipement qui était vieillissant. Dans les années 70 il était performant, les joueurs de foot aimaient venir à Bain-de-Bretagne jouer au foot. On avait le Coupe du Semnon, par exemple. Mais, quand vous allez aujourd'hui, on est incapables d'accueillir des féminines. Alors qu'aujourd'hui on veut développer le sport féminin. On est incapables d'accueillir des personnes en sport adapté ou sport handicap. Les chiottes sont à la turque. Voyez, je veux dire, tout ça on a pas… Aujourd'hui on ferait que de la réponse, ou on adapterait, etc. Donc tout ça ça n'a pas été vraiment réfléchi, c'est comme ça que j'évaluerai la politique sportive. On a peut-être donné un sens, on va dire, jeunesse. Associatif et jeunesse. Mais on a jamais été plus loin. On s'est jamais dit par exemple « Si on veut développer des compétitions, si demain on a un club qui se développe fortement et qui devient intéressant, comment est-ce que l'on fait ? Si on une compétition nationale qui devrait être organisée sur le secteur, comment est-ce qu'on fait ? ». Ça on a pas, ça n'a jamais été réfléchi. Je ne sais pas si on a les ambitions de le faire, parce que ça ce serait plutôt au niveau communautaire, c'est des intérêts intercommunaux. Est-ce qu'on a les équipements pour le faire ? Oui, je pense. Mais il faut les adapter. Donc, voilà, y'a pleins de questionnements qui sont à prévoir en fait. On sait pas comment le territoire va évoluer. On voit bien aujourd'hui, Bain-de-Bretagne et je prends d'autres villes du territoire, on a plus de maisons à vendre.

<u>La politique sportive elle n'a jamais vraiment su anticiper les besoin ?</u>

Non, on le sent bien en fait. On le sent bien parce que… Bah c'est simple aujourd'hui on est 300 adhérents foot par exemple, sur le secteur du point du jour. On a cinq terrains en plein air mais y'en a un qui est pas du tout utilisé parce qu'il est pas u tout adapté. C'est un stabilisé mais il est dur comme de la pierre et il a jamais été entretenu. Alors, effectivement, à l'époque ils avaient anticipé en disant « Bah c'est bien. », mais c'était pas pour anticiper l'évolution du club, c'était juste pour dire « On met un stabilisé pour répondre aux besoins du lycée ». Donc, en fait, non. On a jamais anticipé les besoins de la commune. Bon il est utilisé en partie par les offices et le lycée mais les footeux par exemple, ils en veulent pas. Alors qu'aujourd'hui on aurait besoin de cinq terrains en fait. Alors pourquoi cinq terrain ? On a le synthétique qui est beaucoup utilisé par le rugby mais bon y'a un partage de terrain. Les terrains d'honneur on peut pas les exploiter comme on veut, parce que c'est des terrains d'honneur. En plus c'est des enherbés donc en saison d'hiver, on va dire, c'est très complexe. Donc voyez, y'a tous ces schémas-là à prendre en compte. Et aujourd'hui c'est à nous de travailler là-dessus. Et ça mettra du temps en fait parce que, être le moment où on établi la politique sportive et le moment où ce sera réalisable ou réalisé, y'aura delta un important

Par rapport à l'axe cinq sur la relation avec l'interco, ce serait quoi le rôle ou la place de l'intercommunalité dans votre politique sportive ?

Nous on a une problématique, quand même. Étant commune forte, aimant, sur le territoire, ça attire les associations et puis on a des équipements bien spécifiques. Ce qui fait qu'on explose on terme de nombre de pratiquants. Sauf qu'à un moment donné, la seule ville ne peut pas répondre à la demande de l'ensemble du territoire. Donc, là, il faut trouver un mécanisme de façon à ce que aussi, les autres communes puissent bénéficier de cet attrait-là. On va prendre l'exemple du tennis. Effectivement, Bain-de-Bretagne, on a la chance d'avoir un terrain de tennis extérieur. Il ressemble un peu à de la terre battue mais c'en est pas, et un couvert. On est les seuls à avoir ce type d'équipement mais aujourd'hui, si vous faites l'état des lieux sur l'ensemble du territoire vous avez des terrains extérieurs mais qui sont très peu exploités. Parce que y'a pas de club de tennis. Là l'objectif ça pourrait être de se dire, avec la communauté de communes, on veut faire ensemble des terrains de tennis. Et puis derrière on peut proposer, selon le nombre d'adhérents « Tiens, on a trente adhérents qui viennent un peu plus du nord, voilà on va faire une session d'entrainement plutôt à Crevin. ». Et vice-versa en fait, sur l'ensemble des clubs on pourrait faire ça.

Pour désengorger un peu ?

Bah oui parce que, soit on continue dans cette lignée-là mais à chaque fois nous, Bain-de-Bretagne, on réinvestira, on réinvestira, on réinvestira. Ce sera sans fin parce que on va réinvestir, ça va attirer, on va réinvestir, etc. Là, aujourd'hui, on a bloqué toute création de nouvelle association. Enfin si, ils peuvent créer mais on peut pas donner de créneaux horaires, c'est impossible. Donc soit on arrive à trouver un moyen ou une façon que ces associations-là pratiquent, soient attirées pour pratiquer ailleurs et ç ce moment là tout le monde vit bien en harmonie. Soit on reste coincés et du coup on a plus d'offre sportive.

Okay, donc l'interco faudrait qu'elle fasse quoi ?

Bah déjà pour moi il faudrait éclaircir la compétence. C'est pas logique qu'aujourd'hui on ait des communes qui ont la compétence sport et puis la communauté de communes qui soutient au sport, mais pas trop au sport. C'est soit on la prend, soit on la prend pas. Parce que ça ça donnerait beaucoup plus de clarté. Après, on revient aux problématiques des guerres de clochers. « Oui, mais c'est encore une compétence qui va à la comcom. Oui, mais du coup nous on veut garder. ». On a le problème aussi du déséquilibre du territoire si y'a bascule de la compétence. Si y'a bascule de la compétence, y'a peut-être aussi transfert des équipements. Est-ce que la communauté de communes est capable aujourd'hui de prendre en charge ces équipements ? Pour moi, non. Et, en plus, on aurait quasiment unanimité contre Bain-de-Bretagne sur ces sujets-là parce que vous imaginez bien, on a investit et puis eux ils vont se retrouver avec un transfert de charges et ça va devenir impossible à gérer. Donc y'a cette problématique-là et si déjà on accueillait la compétence, peut-être pas sur l'équipement mais au moins sur la compétence, ça permettrait d'être un peu plus homogènes sur le territoire. Ce serait une solution pour moi déjà.

Quand y'a eu la fusion en 2016, y'a eu une dette de l'ancienne interco du Pays de Grand-Fougeray, ça ça a déclenché un peu des guerres de clochers aussi ?

Je pense, ouais. Je pense que ça a été déclencheur. Mais c'est comme un mariage en fait. Si vous vous mariez avec quelqu'un qui a des dettes, faut accepter de la prendre. Donc soit on fait un vrai mariage et à ce moment-là on accepte pour le meilleur et pour le pire, soit on l'accepte pas. Et si on revient sur la politique générale, c'est ce qui se passe vraiment dans la communauté de communes aujourd'hui. C'est qu'il y a une volonté de prendre, mais pas trop. Donc, en fait, rien n'est clair. Par exemple, ce qui peut vraiment donner une image sur tout ça, ça va être l'accompagnement que fait la communauté de communes sur certains clubs ou certaines activités. Les critères sont pas clairs. Les critères sont pas clairs et moi je le sens, c'est difficile de faire comprendre à une association de Bain-de-Bretagne que, non, elle a pas le droit aux subventions de la communauté de communes alors qu'elle répond aux critères. Les critères par exemple, pourquoi est-ce qu'on a le CN2B, on a les OCAS, on a le vol à voile, on a le Relais du Semnon. Moi j'avais posé la question au président, de façon à savoir vraiment les critères, donc c'est vraiment association unique sur le territoire, à rayonnement intercommunal voire même extra communal. Mais si on reprend les exemples sur Bain-de-Bretagne, le rugby est seul sur le territoire. Rayonnance communale et intercommunale. Donc pourquoi est-ce qu'elle rentre pas dans le critère ? Le twirling, c'est pas une pratique que l'on fait partout non plus. Donc, pareil. Mais, vous voyez, en fait, si vraiment on prenait pied par pied, on foutrait tout en l'air donc c'est pas l'objectif. Mais c'est de se dire qu'ajourd'hui il faut qu'on donne une éclaircie à tout ça parce que sinon ben… Ça crée de l'animosité en fait entre communes, donc c'est difficile à gérer. On voit bien, rien que dans les OCAS, la politique jeunesse n'était pas très très subventionnée. Si on remonte à 2003, Bain-de-Bretagne donnait 8000 et quelques euros à cette association. Donc, en gros, le sport n'était pas du tout une priorité quoi. Alors que d'autres communes avaient fait l'effort, quoi. Quand il a fallu rééquilibrer l'OCAS, ça a posé problème. En encore, aujourd'hui, on le sent, c'est un très très gros point de difficulté. Alors pas forcément de la ville, mais des OCAS. Donc, difficile aussi de… Donc pour moi déjà il faudrait qu'on éclaircisse la compétence, si on éclaircie la compétence, voilà on sait qui prend la compétence. Et dans la compétence c'est soit on prend l'activité, le soutien associatif et événementiel, les infrastructures restent aux communes, ou on prend les infrastructures. Pour moi les infrastructures, ça m'étonnerait qu'on y arrive. C'est pas comme ci on avait trois, quatre, villes qui avaient les mêmes structures, c'est pas possible. Là pour ça à mon avis, je vois pas la solution.

Quel sens donnez-vous à l'expression « pratique libre » ?

Pour moi c'est une pratique qui se fait dans le cadre privé, sans encadrement. Soit en plein air sur de l'espace public, soit sur un équipement libre sur l'espace public. On l'a vu avec la COVID, on a de plus en plus de pratiquants. Et ça pose une certaine question. Ça pose la question de comment, à la rentrée, vont se comporter ces pratiquants ? Vont-ils continuer parce que ils ont trouvé ça chouette et puis par inhabitude d'associabilisation. Puisqu'ils ont eu l'habitude de plus forcément faire ça en nombre. Donc, du coup, quid de nos associations ? Qui aujourd'hui sont sur des budgets prévisionnels à peu près fixes. Qui font vivre des emplois. Est-ce que ces gens-là vont revenir dans des clubs ? Est-ce qu'on doit

encourager la pratique libre ou pas . C'est quand même bien parce qu'aujourd'hui le sport, on le voit bien, c'est quand même un domaine qui a été mis en avant sur la santé publique. On parle de comorbidité, de diabétique. C'est du sport santé hein ! De dire de pratiquer du sport, ça lutte contre la sédentarité. Donc on peut pas empêcher les gens de pratiquer librement. Mais ça pose des problématiques sur tout le schéma associatif aujourd'hui. Y'a des gens qui prennent des équivalents de temps plein, si demain ils perdent 3% de leurs adhérents, bon bah… Y'a plus d'économie viable, quoi.

Ça tue un peu l'associatif les pratiques libres ?

Je pense que ça risque de tuer. Pour l'instant on a pas encore ce recul-là. Mais je pense que ça risque de tuer parce que c'est fragile quand même une association. C'est très fragile, ça vit sur des bénévoles donc les gens vont vite se désintéresser. On le voit bien en plus avec la société, très individuelle, les gens s'engagent plus. La plupart de nos jeunes, les parents les déposent en garderie. Ils sont très peu actifs dans leur association. Don y'a plein de volontaires bénévoles, derrière y'a les emplois pour ceux qui en ont. C'est très conditionné par le nombre d'adhérents. Donc là, oui, à mon avis, la pratique libre peut tuer mais on ne peut pas non plus se l'enlever quoi. C'est pas possible. Donc c'est à nous de trouver un juste milieu. Donc ça veut dire que c'est aussi aux associations de se réinventer. C'est pas que aux politiques de trouver des solutions. A nous aussi d'être équilibrés, ça veut dire ne pas non plus… Il faut développer les équipements de plein air mais il ne faut pas non plus que ça devienne uniquement ça. Nous nos investissements sont fondés sur la pratique associative.

Etes-vous familiarisé (personnellement et/ou professionnellement) avec ces pratiques ?

Personnellement j'en faisais beaucoup avant mais depuis j'en fais plus beaucoup. Je courais énormément, c'est aussi un moment individuel et de détente. Maintenant j'ai moins le temps

Est-ce que vous pensez que ça joue un rôle par rapport à votre position sur le sujet ?

J'essaie de pas trop influencer justement. Que ce soit par son expérience ou son… Ça reste, je pense, pour moi un élu doit faire attention à ce qu'on appelle l'effet miroir. Vous avez ressenti quelque chose de personnel, une action personnelle, vous êtes pas là pour ça. L'élu il est là pour représenter l'ensemble de la population. Faut rester très objectif en fait. Parce que sinon si y'aurait que moi, y'aurait des salles de muscu partout et… Non c'est pas ça le truc. Donc faut rester très objectif. Mais oui ça peut influencer quand même, j'ai envie de vous dire oui un petit peu quand même. Parce que vous savez ce que ça fait de faire de la pratique libre donc vous dites « Ah oui c'est bien, je paie pas de cotisation, je fais ça quand je veux, où je veux, sans que personne me dise rien. J'ai pas besoin de supporter les discussions de l'autre qui me raconte sa semaine ou ses problèmes de la vie quotidienne. ». Mais ça revient à ce qu'on disait, le monde individualiste de la société d'aujourd'hui. Donc il faut pas se laisser entrainer là-dedans non plus.

Okay, vous avez dit qu'il fallait développer les équipements dans ce sens-là, est-ce que vous pensez qu'il y a un intérêt à développer les pratiques libres ?

Ben nous on a la chance d'avoir l'étang de Bain-de-Bretagne et les berges quand même, qui appartiennent à la commune. Qui sont dérivées en base de loisir aujourd'hui, quand même. Donc ça attire énormément de monde et les sportifs également. Puis, en dehors de ça, on peut avoir aussi une pratique libre d'un côté mais aussi des équipements à disposition de nos associations, pour ré-attirer justement ces personnes-là. Donc oui je pense qu'il faut encore les développer. On a des publics, en fait… Bain-de-Bretagne dispose de 56 espaces de jeux pour les plus jeunes, moins de douze ans. Très bien. On sait pas les entretenir mais bon. Voilà c'est comme ça. On dispose de deux espaces pour, on va dire à partir de huit ans, qui sont le skate park et le city-stade. Mais c'est tout quoi, après on a rien d'autre en espace libres et sécurisés. En dehors de la course à pied mais ça après ça se fait. Donc je pense que oui, on peut développer mais intelligemment. Essayer de voir par tranches d'âge aussi, ce qui peut être intéressant. Si on veut développer le sport santé par exemple, comment une association qui fait du sport santé ou qui va faire de la marche, peut bénéficier d'un petit équipement pour juste des étirements ou montrer des exercices de renforcement musculaire. Sans forcément bénéficier d'une salle. Et en même temps développer un équipement de plein air, qui peut répondre à une tanche d'âge d'une vingtaine, trentaine, d'années comme le street workout par exemple. Ce qui est pas du tout présent sur notre territoire. Donc ça ça peut être des équipements disons un peu plus intelligents, mais faut pas qu'on aille à contre-sens de ce qu'on développe pour nos associations.

Faudrait qu'il y ait un encadrement sur ces équipements ? Pour pas que les gens fassent n'importe quoi ?

Ouais mais c'est impossible à gérer, c'est impossible. En termes de ressources humaines c'est impossible, en termes d'organisation aussi. Par exemple si on reprend l'idée du street workout. Souvent c'est des vingtenaires, trentenaires quand même, ils écoutent de la musique assez entrainante puis ils sont dans la culture du corps quand même un peu. Si par exemple y'a un mec qui arrive et qui dit « Nan les gars faut faire comme ça, comme ça. ». Est-ce que au final on va pas reproduire le système de la salle. D'une on va se prendre la foudre des salles privées et puis de l'autre côté on risque de perdre la libre pratique. Donc je suis pas sûr que c'est faisable d'un point de vue déjà. Et est-ce que c'est souhaitable je sais pas. Après, ce qui peut être organisé, avec des animateurs ou des médiateurs, c'est une ou deux séances à la demande ou organisée en disant « Bah, voilà, à telle période vous avez un animateur qui est là, si vous souhaitez des conseils ou autre. ». Mais faut que ce soit une base de volontariat. Imposer quelqu'un c'est pas constructif je pense.

Pensez-vous que la ville de Bain-de-Bretagne œuvre au développement de ces pratiques ?

Avant, non je pense pas. Maintenant… Est-ce que c'était une volonté ? Non. Parce que le city-stade n'est pas de notre municipalité, elle est de l'ancienne. Mais il n'a pas été fait pour se dire « On développe l'offre de pratiques libres » hein. Il est là

pour dire « Les gens nous réclament des choses, on va avoir la paix et on va leur monter ça », quoi.

Donc elle y œuvre pas de manière réellement assumée et affirmée ?

Sin maintenant, si ! Ça va le devenir. C'est, aujourd'hui, comment on répond à ça ? Comment concilier et le travail associatif et la pratique sportive libre ? En fait là, on va prendre sur la généralité du sport, c'est on souhaite que le sport devienne, sur Bain-de-Bretagne, quelque chose de naturel. Les gens s'ils ont envie de faire du sport en libre ou en pratique, qu'ils aient pas de questions à se poser. Qu'ils se disent « Paf j'ai une association, c'est bon je l'appelle » et voilà. « Je veux faire du libre, bah voilà. J'ai accès à tel ou tel équipement ». Après c'est vrai que là où on a pas d'effort à faire on va dire, c'est sur la pratique plus course à pied, marche nordique, ce genre de pratiques. Parce qu'on est en campagne, donc y'a des réseaux de campagne faciles et puis on a la voie verte aussi, qui est un avantage. Et l'étang. Donc c'est vrai que là-dessus, on va être passifs quoi. ça va être de l'entretien quoi. Mais, si, pour moi faut qu'on deviennent actifs sur ce sujet, mais en bonne intelligence.

C'est quoi les objectifs de devenir actif sur les pratiques libres ?

Là l'objectif sur les pratiques libres c'est d'avoir des espaces sécurisés sur des pratiques qui normalement se déroulent sur une salle et non pas dehors. Donc là on a le city-stade qui existe déjà, on aimerait bien en mettre un deuxième pour désengorger. Qui est plus sur de la pratique de ballon. Où là, en gros, tout le monde peut jouer au foot. Souvent on est sur de la demande d'ados, préados mais on a quand même des adultes qui nous demandent. On voudrait travailler aussi sur le renforcement musculaire, comme je vous ai dis tout à l'heure on est sur un programme de street workout. Ou de programmes de parcours santé. Parcours santé je suis un peu moins fan parce que y'a eu un période où on en faisait partout. Puis on les a vu pourrir etc. Soit les gens savent pas utiliser les agrès et vous avez des agrès où on sait même pas ce que c'est. Soit, si on fait ça, ça veut dire qu'on réfléchi sur un parcours santé avec un professionnel qui nous dit « Effectivement, ça ça peut être intéressant ». C'est vraiment ça déjà les quelques offres qu'on aimerait proposer sur les années qui viennent parce que en termes d'investissement de toute façon on pourra pas faire mieux. Mais, voilà, travailler sur la coure à pied, la pratique ballon, la pratique plutôt renforcement musculaire et pourquoi pas la pratique parcours santé mais ça, vraiment, je le met au conditionnel faut que ça soit travaillé.

Ça apporte quoi pour le territoire de développer cette offre de pratique ?

Pour nous y'a… L'argumentaire principal d'attirer la population à s'installer sur Bain-de-Bretagne. Parce qu'elle sait qu'elle ces pratiques-là libres. Plus combiner avec une offre associative importante. Donc ça c'est intéressant. Maintenant il faut que, si on revient sur le territoire lui-même, il faudrait, j'insiste sur le conditionnel, il faudrait que on puisse offrir des équipements de sport loisir en libre accès mais sur l'ensemble du territoire. De façon à ne pas recréer la même problématique que l'investissement qu'on a sur notre territoire. Y'a des communes qui ont déjà… La Couyère a déjà investit y'a pas longtemps dans un city-stade, nous on a investi dans un city-stade. Grand Fougeray je crois qu'ils ont un city-

stade, La Dominelais aussi. Donc, vous voyez, ça commence à se développer. Mais, peut-être, une programmation comme ça sur différents équipements. Puis ça pourrait être intéressant en termes de… Par exemple si à Bain-de-Bretagne on a un street workout, on pourrait avoir un parcours de sport santé ailleurs sur le territoire, pas forcément autour de l'étang. Donc ça pourrait être une coordination aussi de la communauté de communes sur les pratiques libres. Ça pourrait être intéressant.

Pensez-vous qu'il soit plus pertinent pour les territoires touristiques (littoraux, montagnards, etc.) de développer les pratiques libres que pour les territoires ruraux ?

Oui parce que eux ils sont sur de la saisonabilité donc pour attirer les touristes ils ont besoin d'avoir des activités en dehors qui attirent. Masi nous c'est pareil au final ! Si on part sur l'offre touristique, on a très peu de touristes mais, sans forcément avoir la volonté de devenir un territoire touristique, ça peut être une niche économique qu'on pourrait avoir, sur la ruralité et puis tout autour un petit peu se baser sur cet étang qui est quand même central aussi. Avec cette offre sportive en libre service. Si vous avez un camping, un étang, une plage avec une zone beach volley, vous avez des activités tout autour. Ça peut attirer une certaine population qui en a un peu marre de ces zones touristiques mais qui voudrait faire un peu du toursime-campagne. Pour moi, ouais, c'est quand même faisable.

Donc c'est pas plus pertinent pour eux, c'est pertinent pour vous aussi.

C'est pas plus pertinent pour nous, c'est même je pense… Si on veut développer du touristique, oui. C'est plus pertinent pour nous.

Est-ce que c'est plus facile pour les grandes villes et métropoles de développer leur politique sportive libre ?

Ça dépend, on bénéficie quand même d'aides sur les contrats européens et région sur ce genre d'équipements, y'a quand même des possibilités en termes de subventions. Mais il reste quand même toujours à charge des communes. Donc on voit les difficultés de notre commune, c'est ce genre de produits en priorité. D'une, on a une population qui est vieillissante donc qui comprend pas toujours pourquoi on fait ça, donc ça faut le développer. Derrière, on a des investissements qui deviennent très prioritaires, voilà. Les gens invoquent la sécurité, des choses qui pour eux, sont prioritaires. Donc y'a ces difficultés-là et je pense que les métropoles ont plus de facilités. Sur le plan financier, sur le plan peut-être foncier aussi. Ici, je vous donne l'exemple du city-stade, un produit qui devrait coûter 35 000€, il a coûté 80 000€ à Bain-de-Bretagne. Parce qu'on avait pas un espace foncier qui pouvait l'accueillir direct. Il a fallu faire une embase, voilà … Y'as plein de contraintes que ce soit en ingénierie ou en termes financiers, quoi. Donc je pense que pour une métropole c'est beaucoup plus facile. Vous avez un square, dans le square vous mettez ce que vous voulez. Puis bon, si ça se trouve vous allez en faire trois dans la même métropole, vous allez avoir un système de groupement, machin, qui va leur revenir 10% moins chers. Ils vont avoir une aide métropolitaine, ils vont avoir le budget de la ville. Avec un peu de chance ils vont avoir une offre européenne parce qu'ils sont dans une zone un peu sensible, petite subvention de l'ANS parce que c'est les JO. On a des métropoles, on en a fait un cœur à l'ouvrage

avec les lois de décentralisation. Donc du coup je trouve qu'aujourd'hui nos territoires ruraux sont un peu trop délaissés, justement, sur ce genre de choses.

Vous, à titre personnel, vous en pensez quoi des équipements sportifs en libre accès ?

Je suis pas utilisateur, mais je trouve ça bien personnellement. Je trouve ça bien parce que moi j'ai un enfant de cinq ans je me dis que quand il sera au lycée, s'il veut faire un foot avec ses potes bah il a un endroit sécurisé, l'herbe c'est du synthétique y'a huit tonnes de sable dessus donc ils peuvent glisser comme ils veulent. Je préfère qu'il soit à faire du sport qu'à rester sous le perron de la salle de danse et puis découvrir des gens pas trop fréquentables quoi. Donc je pense que c'est important. C'est important parce qu'on a pas beaucoup d'activités quand même sur nos secteurs.

Donc c'est un bon atout éducatif ?

C'est un bon atout éducatif. Mais c'est vrai que par contre, je reviens sur cette tranche d'âge-là, ce serait bien qu'on ait plus d'animations autour.

Ça passe par l'office ça ?

Ça passe par l'office, ça passe par la politique jeunesse, par la communauté de communes. On a un marché avec un délégataire, qui est Léo Lagrange, et donc c'est important qu'il y ait ces activités-là. Ça permet d'avoir un petit peu de présentiel adulte, de laisser un équipement en autogestion et ça évite l'additionnement de groupe. Et puis ça permet aussi de développer l'esprit sportif et aussi de les guider vers les associations. Moi c'est toujours ça, c'est comment, aujourd'hui, guider le pratiquant vers une sorte de professionnalisation, je sais pas si on peut dire professionnalisation, mais vers une pratique un petit peu plus encadrée.

L'équipement libre c'est un tremplin pour le novice jusqu'à l'associatif ?

Oui mais là où c'est traitre c'est que vous pouvez pas le faire pour tous les sports ! Donc vous limitez le champ des possibles. Ça veut dire qu'un gamin, vous lui mettez dans la tête de faire du foot, il voudra toujours faire du foot au début. Avant de découvrir peut-être du judo, de la gym. Le judo en pratique libre c'est pas possible, la gym en pratique libre c'est pas possible, c'est dangereux. Donc, vous voyez, c'est bien mais par contre… Donc là c'est pour ça que c'est important d'avoir des animateurs. Parce que c'est aussi pour leur dire « Attention, y'a peut-être autre chose que le foot, quoi. ». Alors je suis pas contre le foot, hein ! Mais ce que je veux dire c'est que c'est un sport qui est très médiatisé. Qui bénéficie d'une aura assez importante, qui fait rêver aussi. Mais je pense qu'il est important que les gens puissent comprendre qu'on a un tissu associatif assez important et qu'ils faut les laisser aussi faire leur choix quoi. Donc faut… Voyez, faut être prudent sur ça. Si je veux je développe, enfin non ! Mais si on avait les fonds financiers, on mettrait six, sept city-stades. Mais au final, les jeunes, quand vous allez au city-stade vous avez des panneaux de basket, des buts de foot, vous avez même de quoi mettre un filet de volley. La seule chose que vous voyez comme sport dessus c'est le football. Mais on peut pas leur reprocher. Mais c'est peut-être

organiser des animations, ah bah tiens, sur le city-stade, on a l'animateur qui vient avec un filet de volley et on va faire un volley dessus. Leur montrer en disant « Hey , les gars, aller… ». Aujourd'hui il existe même le tennis-foot par exemple. Vous mettez un filet de tennis et voilà c'est rigolo, c'est autre chose que du foot mais…

C'est au-delà de l'équipement, c'est…

C'est l'animation qu'il y a autour et comment on l'emmène vers les associations.

Est-ce que vous savez quelle place occupent les sentiers pédestres dans la politique sportive de la ville ?

Y'a un gros travail qui est en train d'être fait là, par l'adjoint au tourisme et au patrimoine. Justement sur les sentiers pédestres. On a un bon réseau quand même. On a de la chance. On a la vallée du Semnon, qui, je pense, mériterait d'avoir des berges un peu plus ouvertes, mais y'a beaucoup de champs privés, qui va jusqu'à la Vilaine. On a le Tertre Gris, on a des EMS. On a même, dans la ville, pleins de tous petits chemins qui permettent même de traverser les quartiers. Tout Bain-de-Bretagne est traversable à pied. Vous pouvez aller d'un point A à un point B à pied. Et ça c'est quand même un avantage. D'ailleurs on le voit bien ça a provoqué des choses. Ça a provoqué la naissance des pedibus par exemple. C'est des parents volontaires qui passent récupérer les enfants chez eux, donc ils passent les prendre comme un bus. Donc ça c'est génial. On le voit bien nous le week-end, ça va de partout quoi. Donc, nan, y'a une belle politique là-dessus. Il travaille encore sur les chemins pédestres, on essaye d'ouvrir des voies, des anciennes voies. Des anciens chemins communaux.

Et sur le côté un petit plus nature, hors du centre-ville.

Oui pareil en fait. C'est une liaison entre la ville et la nature. C'est comment quelqu'un aujourd'hui, qui habite au centre-ville peut partir du centre-ville et aller jusqu'à Pléchâtel à pied. Donc ça existe ça déjç. Mais c'est juste comment est-ce qu'on le flèche. Là, par exemple, aujourd'hui, y'a une construction, une urbanisation qui va se faire sur La Ferronnais qui en zone d'activité et est conservée toute une zone pédestre de façon à ce que les gens puissent traverser pour rejoindre la zone pédestre. Dans les PLUIh c'est de plus en plus cartographier et nous on voit bien qu'il y a une bonne volonté de l'équipe municipale sur les sentiers pédestres.

Y'a une forte demande ? Je pense au confinement avec les gens qui courent, qui marchent, qui font du vélo.

Ouais. Ah oui tout à fait. Donc nous on a la chance d'avoir Samalie qui est une association de sport santé qui marche justement. Moi je suis sensible à ça, ma mère fait du sport santé et mon père fait de la marche nordique. Donc vous voyez. Je suis au courant quand y'a un problème sur ça. C'était une volonté municipale autour des sentiers pédestres, c'est ce qu'on a marqué dans notre déclaration au moment de la candidature. Y'a vraiment une volonté sur ce sujet et je pense qu'il y a vraiment une volonté intercommunale, voire même départementale aujourd'hui.

Une fois l'équipement à disposition du public, voyez-vous autre chose à faire pour développer ces pratiques ?

Alors pour moi déjà y'a un règlement à faire quand même. Même si c'est un équipement de pratique libre, il y a une responsabilité pénale et judiciaire de la commune, donc y'a un règlement qui doit être affiché et visible. Y'a une partie communication aussi qui est importante. C'est comment on communique. Il est arrivé c'est bien mais on va pas le laisser comme ça. Comment on communique là-dessus ? Nous là on a fait un plan de communication, bon plutôt sur le sujets des nuisances mais on le voit bien, c'est un bon apprentissage. Comment est-ce qu'on entretient ? Qui l'entretient ? Qu'est-ce qu'on met autour ? En urbanisme mobilier. Est-ce qu'on met des bancs ? Est-ce qu'on crée une zone d'attente ? Est-ce qu'on crée des zones de rencontre ? Est-ce qu'on met des corbeilles ? Beaucoup de corbeilles ? Peu de corbeille ? Est-ce que c'est un équipement où les utilisateurs vont venir avec leurs gourdes ? Ou pas ? Est-ce qu'on va faire un travail paysager autour ou est-ce qu'on va faire un peu de campagne ? En fait y'a tout ça à travailler dessus. Donc on le met effectivement…

Après ça, ce sont des réflexions un peu en amont non ?

Ouais, quand elles sont menées en amont, ouais. Voilà, des fois, elles le sont pas. Masi une fois que c'est fait c'est la communication et puis derrière c'est de se dire est-ce qu'on met un animateur de temps en temps dessus ou pas ? Et si on le fait, quel objectif on lui donne ? Comment on évalue cet objectif-là ? Est-ce que l'attraction est performante ou pas ? Après, moi, c'est ça.

Dans les relations entre les différents acteurs de la politique sportive générale (élus, intercommunalités, associations, pratiquants, habitants, etc.), elles sont comment ces relations ?

Elles sont plutôt bonnes quand même, dans un état général. Mais on sent quand même une certaine difficulté. Alors est-ce que c'est parce qu'il y a un changement d'équipe ? Le problème dans l'associatif c'est que vous avez des gens qui sont très investis associativement parlant, mais y'en a d'autres qui mettent du politique dans l'associatif. Et ça c'est délétère. C'est délétère parce que du coup on travaille plus en partenariat mais en rapport de force. Et je déteste ça moi, le rapport de force. C'est pas que je déteste mais je trouve ça nul parce qu'on est censé travailler les uns avec les autres. Nous, clairement, on travaille sur une politique et sur un été financier. Eux ils travaillent sur un besoin et une volonté de développement. Ces quatre choses elles ne sont pas les unes contre les autres, elles doivent se faire ensemble. Mais c'est juste que des fois y'en a qui comprennent pas qu'on peut pas tout faire. Et ça je trouve ça dommage. Mais sinon en généralité ça se passe plutôt bien les relations. Moi j'étais au téléphone avec le président du rugby tout à l'heure. J'ai Mickaël assez souvent au téléphone. Donc, voilà, on a quand même de la relation. Est-ce qu'elle est bonne ou mauvaise… Je vous dirai ça dans six ans.

Oui là c'est en début de mandat donc c'est compliqué de voir.

Début de mandat vous avez beaucoup de demandes, tout le monde est gentil. Après yy'a un travail aussi de communication que l'on fait. Y'a pas que crée de

l'équipement qui est important, y'a tout ce qui est autour. Y'a le réseau. Y'a ce qui va être en place, ce qui va vous permettre de vous guider. Leur action à eux aussi, quoi. Mais elles sont pas si mauvaises que ça, on va pas dresser un tableau noir.

Et avec les autres services liés, ou non, à la politique sportive (services techniques, espaces verts, urbanisme, culture, etc.) ?

Au niveau mairie on est plutôt une équipe jeune avec pas mal de sportifs. On a de la chance le sport est quand même au centre de… Ça joue énormément ! L'adjoint à l'urbanisme fait partie de l'athlé et cours beaucoup, l'adjoint des finances qui fait partie du bad. Le Maire est un ancien directeur des sports de Bordeaux. Ça aide quoi. Ça aide sur le sujet. C'est-à-dire que quand on a ouvert la problématique du Chêne Vert, ça a tout de suite été prit en compte. La problématique du city-stade, ça a été prit en compte. Donc voilà, nan c'est plutôt bien suivi quand même.

Quand il y a par exemple un projet d'équipement, est-ce que les associations ont la possibilité de participer et de contribuer aux décisions, est-ce qu'elles sont consultées ?

Alors, la méthodologie qu'on a mit en place depuis le début. Je vais prendre l'exemple du Chêne Vert. Le Chêne Vert qui est une ancienne salle des années 70, l'ancienne mandature voulait la rénover. Parce que question financière encore. Quand on a reprit le dossier on était très très inquiets sur le dossier. Donc on a décidé de reprendre le dossier en laissant de côté la rénovation, pas de l'abandonner mais de laisser de côté et de comparer avec un travail nouveau. Donc pour le travail nouveau on a travaillé un projet de A à Z. Donc là on a établi des besoins élus, qu'est-ce que nous, en tant qu'élus, on a édité besoin ? Donc ça c'était un travail de la commission. Après j'ai invité les associations utilisatrices. Pareil, pour faire exactement le même travail. « Vous, en tant qu'association, quels sont vos besoins ? ». On a refait un travail avec les élus c'est « Que voyons-nous de Bain-de-Bretagne demain ? Comment voyons-nous Bain-de-Bretagne demain ? Quelle est son évolution démographique ? Quels vont être ces besoins ? ». Et on a fait la même chose avec les associations. Voilà, c'est toujours un travail en partenariat. Et une fois qu'on a validé ça, on passe commande. On va passer la commande, faire le concours d'architecte. Une fois que l'architecte veut nous faire son projet, dès qu'on aura les avant-projets sommaires, on retravaillera en présentation avec les associations. De façon à ce qu'ils voient l'avancée et à ce que ça réponde bien à maintenant et à ce que ça réponde bien à dans… Une salle c'est pour trente à quarante and. Est-ce que on sera toujours viables dans trente à quarante ans.

C'est pas juste on leur demande histoire de voir et on s'en fout un peu de leur avis une fois que c'est livré, et l'association se rend compte qu'elle a été consultée mais pas du tout entendue.

Nan. Y'a toujours un échange. Maintenant, moi c'est ce que je leur dit, je leur fait pas miroiter des choses non plus, à un moment donné on est des élus on est là pour trancher. Ça veut dire qu'à un moment donné on mettra des priorités sur des choses. Donc y'aura forcément des mécontents et y'aura forcement des contents.

Mais faut l'expliquer en fait. Moi je l'explique simplement voilà, je leur dit « L'enveloppe elle est de tant, si je rajoute ce qui est demandé bah voilà on dépasse l'enveloppe. Donc ça veut dire que je rogne là-dessus. Est-ce que vous voulez que je rogne dessus ? ». Mais après faut les mettre aussi face à… Ils sont grands, c'est leurs problématiques aussi donc faut arrêter de croire que l'élu est là pour décider et puis trancher comme ça. Nan mais faut aussi mettre les gens face de leurs responsabilités. Et puis nous après derrière on est le dernier rempart et on fini par trancher. Moi c'est ce que je souhaite mettre en place et c'est ce qu'on fait depuis un an. Alors 'c'est vrai que c'est court comme temps de recul, on a pas encore la totalité du projet. Déjà, malgré le COVID, on a réussi à réunir les associations, ça a pas été simple mais on a établi les besoins. Donc là on refera la même chose pour voir si on est en adéquation avec ce qui est demandé quoi.

C'est une forme de démocratie participative ?

Bah il faut de toute façon aujourd'hui. On le voit bien, c'est fini la politique à papa où y'avait un gars qui avait une idée et hop y'a une lumière qui lui apparait, il appelle son pote qui est maçon, l'autre qui était machin et puis il faisait une ristourne et il montait un truc il demandait rien à personne. Ça c'est fini, celui qui fait ça aujourd'hui de toute façon soit il est mort politiquement dans les cinq prochaines années, soit il va s'attirer la foudre. Mais ce que je veux dire c'est que celui qui s'amuse à faire ça aujourd'hui, on le voit bien de toute façon, au niveau local c'est plus ce que c'était avant. Quand je dis ça ça fait vieux con mais on voit bien que la politique a changé, elle a évolué.

YANN LEMASSON

Directeur et éducateur au sein de l'OCAS du Sel-de-Bretagne depuis 20 années.

Comment définiriez-vous la politique sportive d'une manière générale ?

Ce serait définir des grands axes de développement du sport. Ce serait ça pour moi la politique sportive. Définir des axes d'orientation, des fléchages, pour qu'on puisse développer certaines actions. Je crois que c'est demain, on a une réunion avec BPLC, ils vont parler de la convention qu'ils vont passer avec les offices, pour moi ça c'est une politique sportive. Ils vont nous donner les grands axes et nous faudra y répondre au maximum pour bénéficier du soutien de BPLC.

Ça peut être quoi comme grands axes ?

Ça peut être, si je reprends l'exemple BPLC, l'orientation des actions vis-à-vis des âges, vis-à-vis de certaines catégories, du socio sport, du sport santé, des choses comme ça. Les catégories, la citoyenneté, développement de l'offre de pratique, etc.

Comment définiriez-vous la politique sportive sur le territoire sur lequel vous intervenez ?

Nous, sur l'office des sports du Sel, la première grande ligne c'est sport pout tous. C'est vraiment développer le sport sur tout le territoire. Chaque commune doit avoir au moins une action de l'office des sports. Tu vois si je prends des communes comme Chanteloup, le Sel, Tresboeuf, Saulnières, y'a déjà une salle des sports si tu veux. Y'a déjà des points de contact, de réunion, etc. Des infrastructures où on peut faire des activités sportives. Donc là c'est facile de mettre des choses. Et à l'inverse, tu vois, si je prends Lalleu, La Couyère, par exemple, on a pas du tout de salle de sport, on a investi les salles des fêtes pour développer du multisport et développer justement les activités. Donc ça nous c'est notre première grande ligne. Développer le sport sur tout le territoire et pour tous.

Okay. C'est une tendance que tu retrouves dans un peu toutes les politiques sportives des communes sur lesquelles vous intervenez ?

Ouais, je pense, ouais. Je pense que même si on regarde un petit peu les offices voisins, que ce soit BPLC, VHBC, Roche aux Fées, voilà, je pense que c'est la grande ligne pour beaucoup c'est le développement de l'offre de pratique pour le rendre accessible au maximum.

Ce serait quoi le rôle ou la place de l'interco dans la politique sportive de l'office ?

C'est vrai que là l'interco elle a un rôle de coordination entre guillemets, vu que c'est un peu le rôle de Bader de coordonner les actions entre les trois offices et aussi d'orienter les offices vers la politique sportive de BPLC. Forcément, BPLC c'est aussi un subventionneur faut pas l'oublier, ça compte aussi. Et puis ça peut être aussi la coordination et c'est un garde barrière sur nos politiques de développement à nous. Faut qu'on reste dans le cadre, moi je fonctionne beaucoup

avec cette idée de cadre. Y'a un cadre qui est posé par BPLC et dedans on fait ce qu'on veut. Si on sort de ce cadre-là faut pas être surpris si on a pas le soutien financier ou s'ils s'intéressent pas vraiment à cette action-là quoi.

Est-ce qu'il y a un droit de regard de BPLC sur ce que vous faites, du fait qu'ils subventionnent ?

Je pense que oui, je pense que de toute façon, nous dans nos statuts on a deux membres de droit de BPLC qui sont… Donc oui qu'il y ait un droit de regard ça me parait pas incohérent et je pense que les subventions ça reste de l'argent public donc je pense que les gens du territoire on le droit de savoir ce qui est fait de leur argent et ça doit être utilisé à bon escient quoi.

Ce serait quoi la direction que devrait prendre l'interco sur sa politique sportive envers les vingt communes ?

Là je pense qu'on avance bien. Je pense qu'on est déjà sur des bonnes choses. On en a parlé un peu avec Bader déjà, sur le développement de l'offre de pratique. Sur le sport santé, le socio sport, toutes ces choses-là. Essayer de maintenir au maximum une aide aux clubs. Pour moi, sur la politique générale qu'il y a actuellement, ça correspond un peu aussi à ce qu'on met, nous, en place sur notre territoire. Donc pour moi ça coule un peu de source. Après, est-ce qu'il y a des axes sur lesquels on pourrait aller ? Sans doute, oui. Mais je veux dire, moi à 90%, les axes et directions que prend BPLC pour l'instant ça va un peu dans le même sens que nous.

Vous êtes un peu les opérateurs directs de la politique sportive de l'interco, vous, les offices ?

Bah je pense quelque part. On a notre liberté de penser et d'agir mais dans notre organisation, en fait, on est libres de s'organiser un peu comme on veut mais forcément pour aller un peu vers les directions de BPLC. Voilà, forcément, y'a un nerf de la guerre. Je vais pas être le seul à le dire. Et si on veut encore bénéficier d'aides, que ce soit matérielles, parce que BPLC c'est aussi une aide matérielle, c'est une aide humaine avec Bader, ça peut être aussi d'autres agents pour profiter des coups de main. Je pense qu'il faut qu'il y ait un côté gagnants-gagnants. Nous on bénéficie d'aides etc. et on développe au maximum la politique sportive de BPLC.

Ouais vous êtes pas trop dans le « C'est pas parce qu'ils nous donnent des sous qu'ils doivent nous dire quoi faire ! ». C'est un peu trop extrême de penser comme ça ?

Je pense que c'est un peu extrême, après c'est pas faux. Faut être réaliste. C'est pas faux mais quelque part, les offices, on reste des associations de droit privé. Donc subventionnés par du financement public. C'est vrai que c'est ça qui peut tromper certaines personnes c'est ce côté un peu ambigüe où oui une association c'est privé et on touche du subventionnement public. Ça ça peut être compliqué pour certaines à comprendre.

Si tu devais définir les « pratiques libres », tu dirais quoi ?

Pour moi pratique libre c'est la personne qui prend ses chaussures et va courir toute seule. Pour moi une pratique libre c'est ça. Pas de contrainte de lieux, pas de contrainte de coût financier, pas de contrainte d'abonnement, pas de contrainte de quoi que ce soit. Je prends mes baskets et je vais courir tout seul ou je vais marcher je prends mon vélo je m'en vais. Je m'occupe pas des autres, je vais faire mon truc tout seul quoi.

Y'a un équipement quand même qu'on peut utiliser ? Parce qu'on parle beaucoup d'équipement de pratiques libres.

Pratiques libres bah c'est le goudron. Tu peux aller courir sur la route, tu peux aller courir dans les chemins. Je pense que sur la pratique libre aussi on voit bien que, le Sel-de-Bretagne par exemple, le pump track, les skate parks, les city-stades, 'fin… Je pense qu'en pratique libre y'a beaucoup de gens qui y vont naturellement quoi. Soit, comme je disais tout à l'heure ils peuvent le faire de façon individuelle et y'a pas de contrainte. Soit, on voit bien chez les jeunes c'est plutôt des lieux de rencontre quoi. Voilà, ça devient un lieu de rencontre et voilà on va faire du foot dix minutes après ils vont faire autre chose, etc.

Est-ce que toi t'es familiarisé (personnellement et/ou professionnellement) avec ces pratiques ?

Bah perso oui, forcément. Étant cycliste, que ce soit route ou VTT, les pratiques libres c'est quelque chose de naturel pour moi. Professionnellement, forcément, on y est confrontés puisqu'on utilise les mêmes lieux. Surtout en ce moment quand on est en extérieur. On est en extérieur donc là oui on est obligé de partagé un peu les lieux. C'est bien parce que ça te permet de prendre contact avec les gens. Ça peut peut-être même les amener, à termes, à prendre une adhésion ou se licencier sur un club. Mais oui on y est confrontés professionnellement avec les personnes qui font de la pratique libre.

Tu penses que vous avez un peu ce rôle de tremplin d'amener les pratiquants libres vers de la pratique associative ?

C'est pas notre but premier, nous c'est surtout de développer. C'est pas forcément notre rôle d'aller chercher les gens et des les emmener vers une licenciation si tu veux. Nous notre but c'est de mettre en place des activités pour que les gens viennent y participer. Y'a deux façons de voir, mais oui c'est vrai que la pratique libre… Alors moi qui suit impliqué au niveau du badminton et de la ligue de Bretagne, c'est vrai que des fois on aime bien avoir une affiliation puisqu'on peut bénéficier de formations, on peut bénéficier d'encadrement, on peut bénéficier de plein de choses. D'amener les gens de la pratique libre à la pratique fédérale ça peut amener pas mal de choses mais je sais que sur mon territoire y'a pas mal de gens, ça leur parle pas du tout. Ou alors ça leur parait loin, une formation, une affiliation, alors du coup ils préfèrent la pratique libre parce que y'a pas ces contraintes-là et c'est moins cher.

Et quand par exemple y'a quelqu'un qui vient pratiquer avec vous et vous demande d'aller plus loin, vous avez plutôt tendance à l'aiguiller vers de la pratique libre ou associative ? J'imagine que vous avec les enfants ils ont besoin du cadre aussi.

Voilà nous on a les enfants donc notre politique nous a amené à beaucoup développer les écoles multisports forcement. En plus, comme on disait tout à l'heure, ça rentre dans les grandes lignes de BPLC de développer ces axes-là. C'est vrai que sur les tous petits, le but du jeu c'est de leur faire découvrir une activité. Découvrir s'ils ont une affinité avec le ballon, avec la raquette. Même si avec l'expérience on se rend compte qu'ils trouvent très vite ce qu'ils aiment pas plutôt que ce qu'ils aiment. Donc voilà, les parents, arrivés au bout du cycle de multisports vont nous demandé une orientation. Surtout sur certaines activités qui ne seraient pas présentes sur le territoire, ils vont demander des informations. Après, si ce sont des adultes, selon les affinités sur l'activité, moi j'ai Lisa, Victor, ils ont plutôt une affinité basket. Moi je vais avoir plutôt une affinité bad. Bah là on peut peut-être aller plus loin avec les adultes forcément. Et si on voit que dans sa demande, il y a vraiment une demande de progression forte, là on les oriente vers les clubs oui. Et puis vers des spécialistes, quoi, des éducateurs spécialisés.

Est-ce que tu penses que ta pratique perso des activités libres, donc le cyclisme et le VTT, ça influence un peu ton point de vue sur le fait d'aiguiller. Est-ce que professionnellement ça à un impact ta pratique personnelle ?

Forcément, puisque voilà tu t'appuies sur ce que tu maîtrises le mieux. Peu importe la discipline et les métiers. Sur ce que tu aimes, tu vas prendre tes orientations vers ce que tu connais le mieux quoi. Oui, forcément, et je pense que ça peut aider. En plus moi je suis un peu à cheval, j'ai la pratique libre vélo, VTT, je suis pas en club, je fais ce que je veux, tout seul ou avec un copain, voilà. Et j'ai le côté fédéral avec le badminton. Si tu veux, je peux avoir ce compromis de mon côté. Je comprends aussi bien la personne qui veut pas se prendre la tête, qui veut pas se prendre le choux avec l'adhésion, machin, etc. Et je comprends aussi le fait qu'une affiliation peut amener un encadrement avec des gens formés, on peut faire de l formation, on peut bénéficier de stages, etc. etc. Je pense avoir un compromis par rapport à ça.

Okay. Est-ce que tu penses que, quand même, il y a un intérêt à développer les pratiques libres ?

Je pense que la pratique libre, oui. Parce qu'il y a des gens qui pourraient être en situation de handicap, soit isolés. S'il y avait des lieux où les gens pourraient faire de la pratique libre, ça pourrait les inciter à se lancer dans une activité physique et sportive. On voit bien que le vélo électrique c'est le meilleur exemple. Moi je vois beaucoup de gens qui ne bougeaient plus énormément, qui prenaient la bagnole pour aller chercher le pain, etc. Ils ont acheté un vélo électrique, ils prennent le vélo électrique. Alors même si c'est assisté, moi ce que je vois c'est que les gens ils montent sur le vélo, ils prennent l'air, ils pédalent. En plus y'a cette histoire d'écologie, bon bref. Et forcément, il y a une remise en route.

Est-ce que tu penses que le développement des pratiques libres et l'augmentation des pratiquants, ça tue un peu l'associatif ?

Je vois pas en quoi ça tuerait l'associatif.

Si y'a moins de gens qui s'engagent, si on développe les équipements, les pratiques, etc.

A dans ce sens-là. Non, je pense que tout le monde peut s'y retrouver parce qu'un pratiquant libre qui voudra progresser parce qu'il a prit goût, on va prendre l'exemple de la course à pied. Une personne a prit goût à courir etc., et puis si elle rentre dans une démarche de performance, d'amélioration, elle aura besoin du soutien d'un professionnel, forcément. Donc soit elle pourra rentrer vers l'associatif, soit elle ira vers un coach privé. 'Fin peu importe mais je pense qu'elle reviendra vers nous.

La pratique libre c'est un peu un tremplin entre les gens qui pratiquent pas et…

Ouais, je pense que ouais. C'est un vivier pour moi. Tous ces gens qui courent, qui font du vélo, etc. etc. On a une masse là. C'est des potentiels futurs adhérents.

Est-ce vous avez le sentiment de développer ces pratiques sur le territoire au travers de vous interventions, de ce que vous faites ?

Je sais pas, non. On peut donner envie de faire du sport. Si on donne une bonne image des activités, on peut donner envie de faire du sport. Après, via nos activités aussi, on peut faire connaître les lieux de pratique libre. Comme on amène nos enfants sur certains lieux, si on prend l'exemple du pump track au Sel, on peut emmener les gamins au Sel faire une activité, ils découvrent le pump track et ils viennent après avec leurs parents au pump track. Ça c'est le meilleur exemple, on voit bien, on a des gamins du Petit-Fougeray, de Chanteloup, qui viennent au Pump Track du Sel, quoi. Donc ouais, je pense qu'on amener les gens un petit peu comme ça.

Est-ce qu'il y a un intérêt pour les communes de développer les pratiques libres?

Bah oui forcément. Parce que les communes veulent développer tout ce qui va être activités sportives etc. on entend sans arrêt parlé du sport santé etc. Je pense que les communes ont tout intérêt. Puis ça peut être aussi attractif pour des futurs habitants. Développer des lieux de pratique libres comme ça, ça peut être bénéfique pour eux aussi. Forcément, les gens regardent les infrastructures sur les communes. Ils vont peut-être regarder prioritairement ce qui va être pharmacie, école, pharmacie, médecin, artisans, commerce, etc. Je pense que pour les enfants, s'il y a un lieu de pratique libre à proximité de leur lotissement, de leur habitation, c'est un plu quoi ! Forcément.

Ce serait ça l'objectif pour les communes de développer les pratiques libres ? Augmenter l'attractivité du territoire ?

Je pense que, surtout sur nos communes où y'a pas de salles des sports, sur huit commune son en a seulement quatre qui ont une salle des sports. Pour les quatre autres, d'amener des city-stades, d'amener des CRAPA, d'amener des choses comme ça je pense que, ouais, ça peut être un plus.

A part développer l'attractivité du territoire, tu vois d'autres objectifs pour les communes ?

Je pense qu'il y aussi cet objectif d'occuper les ados et de les regrouper sur un endroit. Certaines communes peuvent avoir cet objectif là. D'avoir un lieu de

pratique, soit en centre-ville soit à l'écart justement, pour permettre aux jeunes de se défouler sans trop perturber le voisinage, etc. Je pense que ouais.

Est-ce que y'a un intérêt plus grand pour les territoires touristiques (littoraux, montagnards, etc.) de développer ces pratiques?

Ouais, je pense que c'est un plus. Moi je considère que c'est un plus. Si on prend le lieu avec les mêmes options, si à proximité du lieu de location on a des lieux de pratique libre, bah là on voit bien tout ce qui est pump track, circuit de BMX, skate park, city-stade, etc. etc. forcément ça va être un plus, surtout pour les gens qui ont des enfants. Là je vais sans doutes beaucoup parler de ça mais…

C'est un peu les mêmes problématiques qu'ici finalement.

Bah ouais.

Ils ont autant intérêt à les développer qu'ici du coup.

Ils ont autant intérêt et puis ils ont aussi une population permanente, il faut bien s'occuper d'eux aussi quoi. Je pense que quand on voit sur le bord de mer chez nous en Bretagne, alors ouais y'a la mer mais faut bien mettre des choses en place pour occuper les jeunes du territoire. Je pense qu'ils ont tout intérêt aussi à développer ce genre d'infrastructures.

Est-ce que tu penses que c'est moins difficile pour les grandes villes et métropoles de développer leur politique sportive libre ?

Je sais pas si c'est plus facile. Franchement, les petites communes à taille humaine comme chez nous tout le monde se connait donc tu peux facilement interpeller le Maire ou un conseiller. C'est beaucoup plus facile d'aller vers la discussion. J'ai l'impression que sur les métropoles il sont un peu loin, ça donne cette impression-là qu'ils sont loin du terrain quoi.

Y'a trop d'interlocuteurs ?

Bah y'a ça mais sur une métropole y'a des enjeux politiques qui sont autres, quoi. Donc y'a forcément des ambitions, je vais parler d'ambitions, qui sont différentes.

Y'a trop de niveaux d'écart entre les habitants et les décisionnaires ?

J'ai l'impression. Je vais pas dire oui, je vais pas dire non. J'ai l'impression mais vu que je connais pas je vais pas forcément parlé parce que je maîtrise pas du tout. Ça donne cette impression-là, que les décisionnaires sont un peu loin du terrain et pourrait arbitrairement décider de placer un lieu de pratique libre alors que ça convient pas du tout aux gens du territoire quoi. Alors que tu les petites communes chez nous on peut créer des réunions de discussion, des petites choses comme ça. Après ils font, ils font pas, ça c'est autre chose. Sur un plan sportif territorial sur une grande métropole, je pense que des fois ça peut être très descendant. Mais c'est une impression ! Je confirme pas, c'est une impression.

Et sur les plans fonciers, financiers, sociaux, RH, ressources, etc., c'est plus facile pour les grandes villes ?

Pas forcément. Puisque effectivement si on prend le budget d'une ville ou d'une métropole comme Rennes et d'une ville comme Chanteloup, ça n'a rien à voir. Mais après le budget tu fais ce que t'en veut. Après, si la métropole décide de mettre zéro sur le sport… Voilà c'est une question de budget derrière. C'est une question d'orientation politique. Je pense que ouais, sur la métropole, ils peuvent dégager beaucoup de budget mais c'est pas pour ça que ça va développer plus, ça dépend où ils le mettent quoi.

Et quand la volonté politique, que ce soit pour Chanteloup ou pour Rennes, est-ce que c'est plus facile pour Rennes ?

Ouais je pense que c'est plus facile pour Rennes, ouais. Après, je te dis, je sais pas trop pour Rennes Métropole, mais ça devient une usine sur les grandes métropoles. Tu vois, si tu prends la direction des sports de Rennes, c'est pas la même que le pôle sport à BPLC. Voilà, c'est un autre monde. Et comme on disait out à l'heure, selon la politique sportive de la ville, en fonction des orientations politiques etc. Alors on aura pas les mêmes choses quoi. Y'en a qui vont s'orienter plus sur le socio sport. Y'en a qui vont s'orienter plus vers le développement du sport pour tous. Pour moi les budgets ça va être des orientations politiques, ouais.

On a parlé un peu des équipements sportifs en libre accès ? A titre personnel t'en penses quoi toi ?

Moi je pense que c'est des choses qu'il faut essayer de développer pour, comme je te disais tout à l'heure, sur les communes qui ont pas de structures. Je pense que c'est des choses qui, en termes de budget, peuvent rester accessibles. En plus on a une région où on a de la chance d'avoir de la campagne, donc ça peut être facile de mettre en place des CRAPA ou des choses comme ça. C'est pas ça qui va empiéter sur le foncier comme tu disais tout à l'heure. Voilà, chez nous ça peut se faire très facilement. Pour baliser les chemins, la carto', etc. c'est… Bon on a pleins de gens sur le territoire qui connaissent donc ça peut être très facile de développer ça et puis de sortir des chemins. Je crois que BPLC, à une époque, avait sorti des plaquettes avec différents chemins. Ouais je pense que c'est des choses qui peuvent se développer, même sans trop de sous quoi. Sans trop de budget on peut faire des choses comme ça. Si y'a un peu plus de budget, bah oui, tu peux faire un city-stade, un pump track. Tu vois, je pense, est-ce qu'il y a pas d'autres infrastructures qu'on pourrait développer pour la pratique libre. Est-ce qu'il y a pas, peut-être, un brainstorming à faire avec les élus locaux etc. et puis voir un peu ce qui se fait à côté. Pourquoi pas. Y'a peut-être des choses auxquelles on pense pas et qui pourraient être développées. Y'a peut-être des choses à créer encore.

Comment on fait quand y'a un intérêt comme ça de développer les pratiques libres mais que de l'autre côté les associations elles ont plus de créneaux ? Comment on légitimisme ça ?

Alors après, c'est vrai que pour moi, quand on dit pratique libre, c'est forcément sur des lieux en extérieur. Je parle de city-stade, de pump track, etc. Est-ce que les gens qui font de la pratique libre pourraient bénéficier d'ouvertures de salle ? Bah pourquoi pas. Parce qu'on voit bien que le tennis, par exemple, peut bénéficier de créneaux pratique libre. Maintenant, ce qui se fait beaucoup dans les

communes ou dans les assos, c'est qu'il faut adhérer pour bénéficier de créneaux et avoir le droit de réserver. Donc finalement ça se régule tout seul, on va dire ça comme ça. Ça se légifère tout seul entre guillemets, y'a quelque chose qui se fait naturellement. Après, oui, quand tu parles de saturation des créneaux, oui forcément, quand y'a des associations qui se développent, elles vont avoir besoin de plus de créneaux. Après, tu vois, en ce moment avec la COVID on utilise tous les équipements en extérieur et ça se passe très bien avec les gens qui viennent pratiquer du sport tout seul. On arrive à partager les lieux. Moi de mon côté, on aurait peut-être plus de difficulté avec une association finalement qu'avec les gens de la pratique libre, tu vois.

Ouais la cohabitation se passer mieux quoi.

Ouais j'ai l'impression, ouais.

C'est aussi peut-être parce que c'est plutôt des jeunes et que…

Ouais bah oui forcément, c'est plutôt des jeunes. En plus, ils nous connaissent. Parce soit on, les a eu petits, soit on les a en ce moment. Le dialogue est peut-être plus facile aussi pour dire « Bah tiens, là on fait ça. Je finis à telle heure, est-ce que tu peux… ». 'Fin voilà quoi. Y'a peut-être un côté dialogue qui est plus facile à instaurer. Alors que l'autre association est pas du territoire, on intervient sur le territoire, et là bah oui on arrive et le terrain est utilisé. Vous utilisez le terrain pour quatre, cinq, personnes, nous on a vingt gamins on fait comment ? Tu vois, finalement…

Tu as parlé du fait que les pratiquants libres devaient parfois adhérer pour accéder aux structures.

Ouais.

Si demain les pratiquants libres ne sont plus obligés d'adhérer… C'était en ça ma question par rapport au fait que ça tuerait l'associatif.

Je sais pas parce que, comme on disait tout à l'heure, on va revenir à ce qu'on disait tout à l'heure, peut-être que les gens en pratiquant ils vont avoir besoin d'une évolution à un moment donnée parce que à force de jouer contre mon copain Tartempion bah il gagne tout le temps, j'arrive jamais à gagner contre lui et je comprends pas pourquoi. Alors peut-être que si j'allais prendre des cours auprès de l'association, peut-être qu'ils me fileraient des tuyaux quoi, tu vois. Ça peut être ça. Alors après y'en a qui s'en foutent. Ils veulent juste taper la baballe et puis se dépenser, se défouler, s'amuser, se divertir. Voilà, c'est une heure de temps et puis voilà, quoi. Non, comme je te disais, je pense que ça peut s'équilibrer parce que les gens, à un moment donnée, s'ils ont envie d'évoluer techniquement, ils pourront revenir après vers de la pratique encadrée. Non, moi je fais partie des optimistes. Je pense qu'il peut y avoir des compromis et des choses faites pour ça.

Tu as parlé des chemins de randonnée, etc. Est-ce que tu sais un peu quelle place occupent les sentiers pédestres dans la politique sportive du territoire ?

J'ai l'impression que les gens y portent une attention quand même, au même titre que la BPLC qui a sorti des cartos'. On voit bien que le balisage, est-ce que c'est BPLC, est-ce que ce sont les communes ? Je ne sais pas, faudrait en discuter. Mais je vois, sur le Petit-Fougeray par exemple, y'a des panneaux qui sont récents tu vois. Où on voit des chemins. Je pense qu'il y a des choses de faites. Après je pense que c'est pas assez exploité. Dans le sens où, nous avant on faisait une rando VTT où on avait toujours 200, 250 vététistes à venir etc. Je dis pas qu'il faut développer ça de trop parce que ça à terme ça peut aussi abimer les terrains etc. etc. Mais de faire connaître le lieu c'est déjà pas mal. Mais je pense qu'on pourrait développer autre chose. Quand je te disais out à l'heure qu'on pourrait faire un brainstorming sur les nouvelles offres de pratiques, je pense que là c'est pareil, je pense qu'on pourrait développer des choses. Moi j'ai voulu créer une structure y'a vingt ans, je voulais racheter un camping si tu veux, sur une commune pas très loin là. Et moi je voulais développer la course d'orientation, tu vois. Mettre des balises dans des endroits… Ca se voit aux alentours. Des balises avec des poinçons. Tu te rapproches après de l'office du tourisme etc. et tu bénéfices de cartos' de CO, etc. Enfin c'est de l'animation supplémentaire. On parle aussi de disc golf, tu vois. Disc golf tu te ballades avec ton petit frisbee, tu fais une ballade tu sais que dans tel point, tel point, tel point, t'as des points. Ça peut être rigolo comme tout. Je pense que l'été, sur des périodes estivales, pourquoi pas embaucher des gens. Alors ça peut être des BAFA, des étudiants STAPS, ça peut être des éducateurs sportifs, ça peut être… Et pourquoi pas développer des endroits où on aura peut-être plus de tourisme. 'Fin voilà, ouvert potentiellement à tout le monde quoi ! On parle de la pratique libre, bah les gens ils vont se balader et y'a un endroit on sait que tel jour, on va avoir, je sais pas moi, du tir à l'arc par exemple. Mais pour revenir aux chemins de randonnée, ouais, tu vois, développer la CO, développer pourquoi pas les parcours de disc golf. Avec du matériel qui est figé au sol, qui est solide, qui peut pas se faire dérober ou abîmer. Je pense qu'il a pleins d'activités comme ça qu'on pourrait développer.

Donc les chemins pédestres sont pas assez développés ?

Je pense qu'il y a un minimum de fait sur du balisage, sur de l'entretien aussi faut pas oublier.

Faudrait faire plus quoi.

Est-ce qu'on pourrait pas utiliser ces chemins-là pour amener autre chose quoi ?

Les valoriser un peu plus.

Ouais, les valoriser un peu plus.

Ça manque sur le territoire…

Je pense pas que ça manque, je pense que c'est plus une réflexion à avoir.

…Ça manque un parcours de CO ou de disc golf permanent ?

Ça manque pas puisque les gens demandent pas. Mais is on avait, c'est peut-être quelque qui serait utilisé. Ça permettrait d'avoir quelque chose en plus. Des fois on parle aussi de slackline par exemple, des trucs comme ça. Après y'a le côté

sécurité aussi qui va rentre en jeu sur des trucs comme ça. Par contre, faut pas faire tout et n'importe quoi, faut que ce soit réglementé. Faut que ça rentre dans les cordes. Tu vois, sur de la CO, du disc golf, du foot-golf, t'imagines ce que tu veux derrière, si t'as vraiment des choses qu'on pourrait mettre en place et amener de la cible et amener des trucs.

Faudrait créer l'offre qui amène la demande plutôt que d'attendre la demande qui amène l'offre ?

Ouais, pourquoi pas ouais ! Nous, office, on serait les premiers à l'utiliser aussi quoi. On mettrait les activités là-dessus et voilà. Ouais, pour moi y'a encore des choses à développer et… Par contre c'est sûr que ça prend du temps, c'est chronophage, ça coûte un petit peu de sous. Si on parle de course d'orientation, un poinçon en lui-même, c'est pas ça qui coûte mais comme il faut que ce soit réglementaire et patati patata, si on veut mettre les poteaux donc je te parlait, faut pas que ce soit abîmé, détérioré. Pour moi, après ça c'est mon avis, faut aussi que ça s'incluse dans la nature tu vois. On va pas foutre des machins orange fluo au milieu de la forêt quoi. 'Fin ça gâche tout. Faut aussi que ça s'intègre bien dans la nature quoi.

Une fois l'équipement à disposition du public, tu vois autre chose à faire avec ?

Je vais être encore sur le compromis. C'est-à-dire que, oui, effectivement, tu peux avoir les pratiquants qui vont s'en emparer. On voit bien, sur le pump track ou sur les city-stades ou skate parks, je viens avec ma trottinette, je viens avec mon vélo, je viens avec mes patins à roulette, je viens avec mes rollers, je viens sans rien juste glisser sur le truc. Donc les gens se l'accaparent et je te dis, ça peut aussi être des lieux de rendez-vous et voilà. Et à nous de les utilisez pour développer certaines chose. Je te dis, la pratique libre ça reste de la pratique libre donc tu te débrouilles tout seul à essayer de descendre ta rampe etc. Mais peut-être à nous de venir et puis, avec des exercices, avec plein de choses, pour peut-être les faire progresser et qu'au lieu de faire que la petit rampe, ils passent à la grande rampe, etc. Donc je pense que y'a un compromis à faire entre tout ça quoi. Nous on peut développer notre offre de pratique auprès de la population tout en trouvant des compromis avec les gens qui sont là.

Est-ce que tu vois d'autres choses à faire avec l'équipement vraiment quand il est neuf, livré. Je pense à la com, la prévention peut-être.

Ouais, on voit bien, y'a des panneaux, ne serait-ce que sur la réglementation d'utilisation. Après la com, sur nos petites communes, on est encore à taille humaine.

Le bouche-à-oreille.

Ouais le bouche-à-oreille, ça va super vite. Quand la municipalité, bah là on prend Chanteloup avec le city-stade, bah tout le monde le sait quoi ! Une fois que la mairie a prit cette décision-là au conseil municipal bah beaucoup de monde savait ! C'est du bouche-à-oreille donc la communication elle se fait comme ça. Et après si tu rajoutes ça à Ouest France et un petit mot dans les réseaux sociaux etc. ça part tout de suite quoi. Sur nos petites communes. Et puis les gens qui seraient

éventuellement pas au courant, ils vont voir les travaux et puis « Bah qu'es-ce que c'est ? », ils vont s'y intéresser, ils vont vouloir savoir. Donc d'eux-mêmes ils vont aller chercher l'info. Par contre si on parle des chemins, là je pense qu'il faudrait faire une communication plus importante.

Ouais c'est moins visuel.

C'est moins visuel oui. Mais, autrement, quand c'est en centre-bourg par chez nous, les gens ils savent ou ils vont s'intéresser forcément. Il va y avoir les pour et les contres, forcément. Comme d'habitude, il y a 90% de pour et 10% de contre. Si on est optimistes on va garder que les 90% de pour.

Comment tu qualifierais la nature des relations entre les différents acteurs de la politique sportive générale (élus, intercommunalités, associations, pratiquants, habitants, etc.) ?

Globalement ça se passe pas trop mal. Moi sur mon territoire, avec les autres assos etc., y'a du dialogue. On arrive à mettre des projets ensemble. Des fois on peut même être référents sur certaines choses. Donc non, je pense que sur le territoire de l'office du Sel, le dialogue est plutôt bon. Après, ça empêche pas qu'il y en ai qui ne soit pas d'accord mais voilà soit on en discute, soit on faut le dos rond et on laisse l'orage passer et puis voilà. Mais je pense que même la personne qui va râler, de toute façon elle va aller dans le même que moi, puisqu'elle veut développer de l'offre de pratique. On est pas d'accord sur la forme mais finalement sur le fond on est à 100% dans le même sens quoi. Donc, ouais, sur les relations de mon territoire ça se passe plutôt bien. Sur BPLC, bon voilà, on peut avoir des frittages parce qu'on a pas les mêmes orientations sur la forme. Mais sur le fond on est complètement d'accord. On veut développer de l'offre de pratique, on veut développer le sport pour tous, on veut développer le sport santé. On veut développer, enfin voilà. Après, tout ça, ça reste de la politique, c'est ce qu'on disait tout à l'heure. En politique y'a des gens de gauche, de droite, de centre, d'extrême gauche, d'extrême droite, etc. Sur la forme ils sont pas d'accord mais sur le fond ils veulent tous que la France se développe. Bah nous c'est pareil quoi, voilà. Sur le sport, tous les acteurs sportifs du territoire, on a peut-être pas les mêmes façons d'avancer mais on va tous les dans même sens quoi.

Globalement ça se passe bien quoi.

Ouais, globalement, voilà. Après, je te dis…

Y'a des problèmes de personnes.

C'est des problèmes de personne après. Soit tu fais dos rond, soit tu vas te fritter. Je sais que de toute façon les gens veulent aller dans le même sens. Après c'est dans la forme où les gens sont pas forcément d'accord. Et puis bah voilà, nous on est des professionnels mais on est encadrer par des bénévoles. Et les bénévoles ils peuvent avoir des ambitions politiques, ils peuvent avoir des ambitions X ou Y. Ce qui fait que ils vont vouloir que ça se développe plus vite pou moins vite. Autant une association va rester centrée sur ses objectifs de développer leur activité sur leur commune etc. Quand nous c'est vaste et ça peut attirer autre chose. Ça peut amener des ambitions.

Et avec les acteurs extérieurs au champ sportif services liés, ou non, à la politique sportive (services techniques, espaces verts, urbanisme, culture, etc.) ?

Sur tout ce qui est relations aux services techniques et compagnie, on est en lien étroit avec eux parce que si y'a quelque chose qui va pas… C'est vrai que les services techniques il faut qu'on marche main dans la main avec eux parce que des fois ils nous sauvent des situations. Clairement ! Moi je le vois sur certaines communes, bah oui, ils nous dépatouillent en deux secondes quoi ! Des fois j'ai même les numéros des agents parce que, bah ouais, sur un coup de fil ils peuvent te dépatouiller d'une situation qui pourrait, bah, annuler un cours etc. Eux ils arrivent, clac clac, aller hop c'est reparti quoi. Donc là moi je sais qu'avec les services techniques c'est important de collaborer avec eux. En plus, bah voilà, on a des supers liens sur le territoire. Ça se passe super bien. Donc ouais, là-dessus, c'est bien. Après quand tu me parles de com ou d'informatique etc., là ça m'interpelle parce que, bah, j'aimerai bien développer le site internet de l'office et puis de mettre de nouvelles fonctions voire une appli. Ouais, là faudrait qu'on soit en lien avec eux quoi. Alors soit on prend une page sur le site BPLC et nous on peut y mettre ce qu'on veut dedans, etc. et puis qu'ils le construisent comme nous on veut enfin voilà. Ou alors on fait un brainstorming avec les autres offices puis ont fait trois pages, pour Grand-Fougeray, Bain et nous, on fait trois pages similaires et on met nos infos. C'est vrai que sur ce côté-là, sur le côté numérique j'aime bien que ça…

Ouais, que ça se développe un peu.

Oh ouais j'aime bien que ça se développe parce que nous là-dessus on est pas callés. Mais je sais que eux, bon ils aussi d'autres chats à fouetter mais… Mais, là, là-dessus, si on pouvait avoir un soutien là-dessus… Mais là c'est un autre taff, c'est un autre monde. Là les formations sont encore bien différentes, des compétences bien spécifiques.

Est-ce que tu sais si les associations ont la possibilité de participer et de contribuer aux décisions relatives aux équipements ? Par exemple, vous les offices, vous avez l'expertise de différents équipements sur différents territoire etc. Est-ce que vous êtes un peu consultés en ce sens-là ?

Alors oui et non. Oui on a des communes qui viennent prendre des conseils en disant « Ah bah tiens Yann, on envisage de faire un truc, qu'est-ce qu'on pourrait rajouter ? ». Donc oui on a des consultations là-dessus pour nous dire on va faire ça, ça, ça. Mais, ça reste, 'fin voilà, les décisionnaires ça reste les mairies et s'ils ont décidé de faire une salle de vingt par trente au lieu de vingt par quarante ou autre, bah même si on nous dit que ce serait mieux de faire comme ça, y'aura toujours la décision. Et puis, mais là après c'est pareil, ça dépend des personnalités. C'est-à-dire qu'on a des personnalités de maires ou d'adjoints qui naturellement vont demander conseil parce qu'ils ont pas envie de faire de bêtises et qu'ils veulent prendre un maximum d'infos pour essayer de trouver le meilleur compromis. Et puis on a des personnalités où c'est eux qui font donc « Yann on va faire ça ! Tu vas faire quelque chose dedans après. ». Ça après ça dépend aussi des personnalités mais quand même faut avouer que les adjoints etc., les maires,

demandent quand même « De quoi on a besoin ? Qu'est-ce qu'on pourrait améliorer ? ». Ils viennent quand même vers nous, en majorité.

Ça pourrait être plus ?

Oui ça pourrait être plus ! Je pense que certaines communes bah y'a des décisions qui sont prises et c'est ça quoi, voilà. Mais franchement, moi, sur mon territoire, ce qui se fait tu peux pas être contre quoi…

Bah ouais parce que tu pars de rien quoi.

Bah ouais tu pars de rien donc si t'as un truc en plus t'es content quoi. T'sais quand t'as un maire qui vient te voir et qui te dis « Bah tiens je vais faire un city-stade. ». Oh bah super ! Merci quoi. Parce que nous on squatte la salle des fêtes pour les multisports, bah là dès qu'il va faire beau on s'en va quoi, on va au city-stade. Donc bah ouais c'est cool quoi. Moi je suis content, dès qu'il y a des choses comme ça qui se développent. Là-dessus je trouve ça super bien. Après là-dessus, sur les city-stades, ils vont venir nous voir parce que, c'est plus sur les aménagements à côté. Une piste… C'est ce que je leur dit par exemple sur les panneaux de basket, de les mettre à l'extérieur du terrain. Comme ça tout le monde cohabite, ça devient un lieu de partage et partagé.

Est-ce que tu sais si y'a déjà eu recours à la démocratie participative ou une forme de mode de décision similaire ? En particulier auprès des pratiquants libres (qui ne sont pas reliés à une association) ?

Sur les questionnaires par exemple, une commune comme Saulnières avec Mathieu, qui est hyper dynamique etc., ça passe par des sondages sur les envies des habitants autour des pratiques, là on voit que c'est sondé, y'a une démarche derrière. Sur le Sel, je vois, c'est pareil y'avait eu un sondage. Je sais que sur les communes de mon secteur ils fonctionnent pas mal là-dessus, alors soit via les réseaux sociaux, soit via un petit flyer à l'école, soit sur le site internet, etc. Ouais y'a des démarches. On a eu une nouvelle génération aussi sur les dernières élections qui fait qu'ils sont peut-être plus à l'aise aussi avec le côté numérique etc. Et puis ils ont aussi envie de nouvelles choses.

Les gens sont réceptifs globalement ?

Ouais les gens sont réceptifs. Si les retours papiers sont pas énormes après c'est surtout le bouche-à-oreille, quand on croise les gens. Tu vois par exemple au Petit-Fougeray les parents, ça faisait un petit moment que j'avais pas fait d'interventions là-bas, « Oh Yann, on aimerait bien un pump track, on aimerait bien ça. Tu peux pas nous aider ? ». Moi je leur dit que je peux soutenir la démarche et en plus elle part d'un bon sentiment. Vous partez pas d'une critique mais du fait que vous aimeriez bien avoir. Si vous étire parti sur la critique, je pouvais pas suivre, c'est pas possible, on a pas d'avis à avoir. On doit être neutres. Là ça part d'un bon sentiment puisque vous proposez. Quand ça part sur ça on peut soutenir et dire « Bah voilà, on a eu des retours d'enfants et de parents qui aimeraient bien que. ». Je dis « Maintenant, si la municipalité ne veut pas mettre un pump track ici, c'est que t'a une raison. ». Moi je la connais pas forcément etc. mais faut essayer de trouver le compromis. Qu'est-ce qu'on peut faire et où, quoi.

Mais nan, tout ce qui est retour d'idées, sondages, etc., je pense que voilà… Après, tu as toujours 10% de gens, voilà… Alors ces 10% là on les élimine et les 10% d'hyper favoris aussi, il reste 80% où on peut fait déjà un tri. Ça reste à taille humaine et pour ça c'est cool.

NATHALIE PERRIN

Élue 2e adjointe en charge de l'éducation, de l'enfance, de la jeunesse et du sport sur la commune de Corps-Nuds depuis 1 année.

Comment définiriez-vous la politique sportive d'une manière générale ?

On est sur une politique transversale, dans le sens intergénérationnel avec des objectifs de pouvoir toucher le plus grand nombre, que ce soit sur une politique d'accès, via du loisir, pour tous mais aussi du soutien aux associations sur tout ce qui est compétition. Donc on est vraiment sur plusieurs entrées. Là on est sur un développement, sur le secteur, on va dire de tous petits, puisqu'on va développer une activité gym éveil sur un secteur qui n'était pas du tout touché à l'heure actuelle par le volet sportif. Et on est aussi dans une phase de développement de tout ce qui est sur le sport sénior. Depuis le début du mandat, on est parti sur des secteurs qui n'étaient pas encore touchés et qui, pour le coup, sont quand même des éléments extrêmement importants. Parce que plus on commence de bonne heure le sport, avec toutes les valeurs que ça a, de sociabilisassions mais aussi au niveau motricité c'est très important mais en même temps c'est aussi très important de toucher tout ce public sénior. Par rapport à tout ce qui est le sport santé, par rapport à leur motricité, par rapport à leur équilibre. Par rapport à leur condition de vie, bon condition de vie c'est pas vraiment le bon terme mais, leur qualité de vie par rapport à leur corps, garder de la souplesse, du lien social. Le fait de se retrouver sur des petites activités permet aussi de garder ce lien social qui est extrêmement important parce que, pour le coup, c'est des âges où ils peuvent être isolés, plus avoir de famille sur place. Donc on est sur du sport où, pour moi, je considère qu'on touche vraiment toutes les entrées. Le sport scolaire est extrêmement important aussi parce que bon, les enseignants ont cette formation de base, dans leur cursus, de pouvoir cibler le sport. Mais pour autant, quand ils ont un appui professionnel c'est extrêmement riche pour eux. Et puis derrière nous, en termes financiers au niveau de la mairie, on est sur un soutien par rapport à la mise à disposition d'équipements, le soutien financier via les subventions et d'autant plus quand y'a des emplois, on a une sensibilité par rapport à ça. Et puis de faire, nous à notre niveau, sur les activités sportives portées par la mairie, d'avoir une politique tarifaire extrêmement accessible. Pour que ce ne soit pas un frein pour des familles qui puissent être en difficulté.

Okay. Ça c'est la politique sportive plutôt de la ville…

Ouais ! Plutôt globale.

Ouais, et si vous deviez donner une définition juste de la politique sportive, d'une manière générale.

Ah bah c'est des définitions d'objectifs qui sont déclinés sur des actions pour être en phase opérationnelle sur un territoire.

Et ce serait quoi la place ou le rôle de l'intercommunalité dans la politique sportive de la ville ?

Ah ! C'est un très vaste débat et un très riche débat ! Que l'intercommunalité dans une politique sportive. Je pense que, en toute transparence, à terme on y viendra. Parce que les guerres de clochers ça va avoir un temps. Et puis on va se retrouver limiter sur les potentialités financières des villes et je pense qu'on sera amener, oui à des moments, à travailler en interco. Et je pense que les premiers curseurs qui pourront être bougés par rapport à ça, parce que y'a toujours l'entité club qui est extrêmement présente et qui fait que c'est la richesse d'un territoire. Mais les premiers curseurs on les voit déjà sur des réalisations de bâtiments ou de structures sportives qui peuvent être en intercommunalité et qui, par effet ricochet, vont faire que les clubs, à un moment, vont s'allier, vont fusionner. Et c'est des choses où, oui de toute manière on est pas encore complètement en phase avec ça, parce qu'on a encore nos souhaits d'identité et de garder un peu la main sur nos fonctionnements de structures. Mais je pense que dans dix, vingt, ans, on sera un peu plus dedans par la force des choses.

L'interco elle a pas assez de poids sur le sport dans la politique de la ville ?

Pour l'instant, nous, on l'envisage mais très honnêtement elle n'est pas clairement définie en tant que telle avec une orientation spécifique, avec un objectif de généralisation. Pour l'instant on est dans du très généraliste. On n'est pas rentré dans le cœur de l'action très honnêtement.

Les guerres de clochers c'est un mouvement générationnel ? Dans dix, quinze ans c'est fini, ça veut dire que c'est la génération qui sera plus ouverte ? Là c'est trop paternaliste, trop fermé ?

C'est un constat sur le fonctionnement actuelle je trouve. On est moins qu'il y a vingt ans de ça, où les rivalités de clochers entre communes c'était vraiment flagrant, pour autant, voilà, on voit bien sur notre territoire. Bourgbarré qui est là, Corps-Nuds qui est là, Chateaugiron qui n'est pas loin. On prend le foot, bah chacun à ses clubs. Voilà. Y'a pas de clivage, d'animosité, entre les citoyens de chaque ville. Mais on sent bien que chacun garde encore son territoire, son équipement, ses jeunes sur sa ville, voilà.

Le sport reflète vraiment les guerres de clochers quoi.

Ouais c'est un peu, ça reste… C'est du local quoi ! Et c'est aussi des fenêtres parce que, pour le coup, quand on a des sportifs sur nos territoires, qui percent, qui grandissent, qui arrivent à des niveaux élites, on va beaucoup plus facilement en parler que par exemple quelqu'un qui va percer dans la culture. Aussi paradoxal que ça puisse être et aussi… 'Fin je trouve qu'il doit pas y avoir de différence. Mais pour le coup on va plus facilement valoriser un sportif sur son territoire qu'une personne en culture. Y'a un esprit qui est comme ça, le sport ça fait partie des prouesses, des choses qu'on voit facilement, visibles.

Ouais c'est parce que c'est visuel, physique, démonstratif, quoi. Si vous deviez définir l'expression « pratique libre », vous diriez quoi ?

Accessible à tous, sans contraintes de lieu, de temps, d'encadrement.

A partir du moment où c'est encadré, c'est plus une pratique libre pour vous ?

Un petit peu moins mais dans la mesure où, une pratique encadrée, moi je vais plutôt la mettre sur une appellation loisir que libre. Pour moi la pratique libre c'est vraiment, bah je décide d'aller courir. J'y vais quand je veux, où je veux. Après si y'a un regroupement de personnes qui se fait, que ça tombe sur un moment où j'ai envie, oui ça peut être une pratique libre. Mais moi je la considère plus comme ça.

Et avec une pratique loisir, elle serait où la différence ?

Une pratique loisir, pour moi, elle va plutôt être structurée déjà sous un effet de groupe qui va plutôt être impulsé par une association, par un éducateur, par un encadrement. Par exemple, au niveau de la marche nordique sur Corps-Nuds avec le CAC, qui est, pour moi, je la considère comme une pratique sportive de loisir pour une partie des gens. Et puis y'en a d'autres qui vont rentrer dans le volet compétition parce qu'ils font des courses, ils vont être classés et qui va leur permettre de rentrer dans la structuration de la FFA quoi.

Est-ce que vous, vous êtes familiarisée (personnellement et/ou professionnellement) avec des pratiques libres ?

Pratiques libres, moi, oui. Je fais du sport à la maison, toute seule, quand j'ai un peu de temps. Je lance ma vidéo et puis voilà. Professionnel, oui. On encadre… 'Fin on encadre, non. Disons qu'on est vigilants sur les structures qui sont mises à disposition du public. Pour que ce soit toujours conforme, pour que ce soit bien tenu, pour qu'il y ait pas de difficulté sur tout ce qui est accessible pour éviter les risques d'accident en fait.

Est-ce que votre pratique perso elle influence votre position professionnelle sur le sujet ?

Nan. Nan parce que moi j'ai, pour le coup, pas du tout. Pas du tout parce que moi j'ai une base sportive club. Où j'ai pratiqué en asso et en club pendant presque 25 ans. Donc, voilà, j'ai ce recul-là par rapport au sport. De connaître tous les volets, d'avoir une famille de bénévoles sportifs, de compétiteurs. Et puis d'être dans les deux côtés en fait.

Du coup vous pensez qu'il y a un réel intérêt à développer les pratiques libres sur le territoire de Corps-Nuds ?

Pour moi, tout est complémentaire. Y'as pas un qui est mieux que l'autre. Pour la simple et bonne raison que chacun n'a pas la même inspiration dans la vie et n'a pas la même vision du sport. Et qu'il faut permettre à tout le monde de trouver ce qu'il lui convient. Et y'a de la place pour tout le monde.

Ouais, parce que quand je reviens sur le fait que vous avez dit qu'avant c'était beaucoup les clubs, la compétition, la rivalité, etc. Les pratiques libres ça reste assez récent dans l'histoire du sport. C'était plus dans est-ce qu'il y a un intérêt de rattraper pour égaliser avec les pratiques libres ? Je pense à l'équipement par exemple.

Je pense qu'on y viendra parce que c'est sociologique. Parce qu'on se rend compte que les schémas de fonctionnement de vie ont bougés. Que le temps que les familles pouvaient avoir avant ou ne serait-ce que les adultes, parce que les

enfants on arrive toujours à jongler avec de la pratique club. on va dire que la pratique libre elle est plus tournée vers le public adulte. Le jeune, spontanément et majoritairement, est plus tourné sur le sport encadré, pour être formateur, pour être structurant, voilà. La pratique libre, pour moi, de ce que j'en vois, touche plus quand même le public adulte, qui, lui, avec toutes ces évolutions liées au monde du travail, liées aux structurations familiales avec les contraintes qu'il peut y avoir. Ça fait bouger les curseurs par rapport à ça. Et je pense qu'il y a un âge aussi, quand on était dans les pratiques club, les contraintes, enfin je dis contraintes c'est pas négatif comme terme. Mais la contrainte qui impacte le temps de l'entrainement, potentiellement de la compétition le weekend, qui impacte toute la structuration familiale. Arrive un moment où y'a une lassitude et on bascule dans continuer à faire du sport parce qu'on a ça en soit et on veut continuer. Mais on veut le faire dans des moments où on a plus cette lassitude, pour le faire dans un esprit de bien-être.

Vous avez parlé de complémentarité et de contraintes de l'engagement associatif, etc. Est-ce que sur le long terme vous pensez que le développement des pratiques libres ça va tuer l'associatif ?

Je pense pas. Je pense pas pace qu'il en faut pour tous les goûts. Parce qu'il y a des gens qui vont avoir une vraie aspiration, on prend le foot on prend le bad, on prend le volley. Quand on aime le sport compet', quand on aime la dualité, quand on aime le challenge, l'objectif de résultats, on va pas se les mettre quand on fait une pratique libre. Mais ça va être un objectif individuel. Quand on est en club on a une fédération derrière, qui pousse et qui impulse. Et je pense que ça, pour moi, ça ne va pas s'arrêter ça. L'esprit de club. Et par rapport à tout ce volet formateur qu'il y a derrière. Et formateur pour les jeunes. Avec des bases, de l'engagement, du respect des règles, de la fédération. Fin' y'a plein de trucs, tellement de belles valeurs dans le sport que, pour moi, c'est vraiment complémentaire. Y'en a pas un qui peut détruire l'autre. Parce que ça se fait peut-être à des moments de vie différents.

Et sur des associations de sport loisir, qui sont pas dans cette dynamique compétitive, si on les oppose à côté avec le fonctionnement libre, ça ne va pas grignoter un petit peu sur l'associatif ?

Nan pas forcément parce que. Je ne pense pas, alors je maîtrise pas. De ce que j'en vois sur Corps-Nuds on va avoir… Alors après ça dépend ce qu'on met comme pratiques sous le terme pratique sportive. Mais par exemple si on prend le Qi Gong c'est un peu entre les deux c'est de la pratique d'entretien, ou le Taïso, au niveau du judo. Sur ces créneaux là, ce sont des pratiques d'entretien où ils vont pas en compet' pour le coup. Mais qui restent essentielles par rapport au bien-être et à la santé. Donc nan, je pense pas qu'il y ait de concurrence. Et que y'en a pas un qui va être au détriment de l'autre parce qu'il en faut pour tous les goûts au final, quoi. Si par exemple sur Corps-Nuds on avait une asso de gymnastique volontaire. C'est des systèmes qui sont vraiment pour l'entretien. Mais pour des gens qui, pour le coup, ont besoin d'être guidés, on besoin d'être accompagnés. Qui ont envie de faire ça mais qui se sentent pas de le faire tout seul chez eux. Et pour autant ils sont pas forcément dans un esprit de compet' et ça reste des vecteurs associatifs importants aussi.

Okay. Est-ce que la ville de Corps-Nuds elle œuvre au développement des pratiques libres, selon vous ?

Alors, j'ai pas assez de recul, moi, politiquement, par rapport à ce qui a pu se faire sur les autres années. Je serai tenté de dire qu'il faut déjà qu'il y ait une émergence d'une volonté de certains individus pour pouvoir monter une structure comme ça, s'il fallait que ce soit sur un volet structurant, associatif. Là, pour le coup, oui je pense que nous on aurait une oreille attentive à cette pratique. Déjà pour qu'elle ne rentre pas en concurrence avec une asso qui existe déjà, que ça soit une nouvelle pratique. Après, à voir quels sont ses besoins et quelles sont nos possibilités pour l'accueillir en fonction de nos créneaux disponibles au niveau des équipements. Parce que ça c'est aussi des paramètres. Et puis après si c'est de l'accompagnement, du plein air ou des choses comme ça, par de l'installation d'équipement. Oui, je pense que ce serait à l'étude ouais. Ce serait pas un non ferme et définitif !

Avec les équipements qui sont déjà proposés, on peut dire que la ville elle œuvre un peu au développement de ces pratiques ?

Bah, un petit peu, mais je pense qu'il faudrait… On a les chemins qui sont entretenus, on a des lieux de passage pour la pratique libre qui sont là. Après, c'est vrai que, comme le projet que vous avez présenté en Commission Sport, je trouve que c'est un sacré plus, justement par rapport à ces pratiques libres. Pour permettre à quelqu'un qui veut commencer à courir mais qui a peut peut-être de partir sur des gros circuits, de se cramer. D'avoir des structures libres d'accès mais matérialisées où on peut facilement s'y retrouver, c'est que du plus tout ça. Et c'est très important, justement, de soutenir tout ça. Pour pouvoir être incitatif.

Ce serait quoi les intérêts pour la ville de développer un peu plus les pratiques libres ?

Bah ce serait de répondre à des besoins vis-à-vis des cornusiens. Sur quelque chose qui, pour l'instant n'est peut-être pas forcément, beaucoup remonté pour le coup. Parce qu'on a pas vraiment… Alors peut-être que Laura et Anne, qui sont en contact direct avec un peu plus avec les citoyens, eux ont pu avoir ces remontées-là de demandes de terrain on va dire. Mais c'est, oui, de pouvoir apporter des possibilités supplémentaires pour notre population.

C'est un vecteur d'attractivité pour le territoire les équipements sportifs de pratique libre ?

Ça pourrait. Je ne pense pas que ce soit prioritairement ce que les familles qui arrivent sur une commune vont regarder. Elles vont plutôt être, de moi ce que j'en vois sur ma délégation, sur tout ce qui existe au niveau de la petite enfance, de l'enfance, des écoles, des capacités d'accueil, si y'a des centres de loisirs. Mais, pour autant, les activités associatives qui existent sur le territoire font partie de ces choses-là. Après, je pense que c'est la cerise sur la gâteau on va dire, tous ces équipements-là qui peuvent être proposés.

Ça va pas forcément faire venir les gens mais ça permet peut-être de les garder ?

Complètement, complètement, ouais. Complètement.

Pensez-vous qu'il soit plus pertinent pour les territoires touristiques (littoraux, montagnards, etc.) de développer les pratiques auto-organisées que pour les territoires ruraux ?

Ouais parce qu'ils sont sur de l'éphémère on va dire. Du ponctuel. Les gens ils vont être là une semaine, donc ils vont être consommateurs de structures libres mises à disposition. Plutôt que d'être là dans l'implication réelle au quotidien. Voilà, ça va être un plus pour toutes ces villes-là qui sont déjà fortement touristiques et qui vont chercher, justement, à se détacher des autres villes touristiques à côté de chez elle pour attirer encore plus de touristes. Nous, pour le coup, n'est vraiment pour le bien-être et le bien-vivre ensemble au niveau de nos territoires, au niveau des citoyens, au niveau des sportifs, que tout le monde trouve sa place et que ça s'articule bien entre tous.

Est-ce que c'est moins difficile pour les grandes villes et métropoles de développer leur politique sportive libre ?

Alors déjà ils ont peut-être, on va dire très basiquement, plus de moyens financiers. S'ils veulent faire, par exemple, tout ce qui est pratiques de fitness libre accessibles à tous, qui pour le coup sont des équipements extrêmement intéressants mais qui sont contraignants en entretien, en coup d'investissement, en contrôle. Et qui ont un impact budgétaire important. Ils ont aussi, peut-être, plus de latitude et de circuits potentiels pouvant être mis en place et avec différentes architectures extérieures entre de l'urbain, de l'espace vert, du chemin, de la liaison, 'fin… Qui peuvent être plus facilement attractifs. Et puis, derrière, ils ont aussi beaucoup plus de structuration, on va dire, technique. Qui leur permette de pourvoir déployer des animateurs sur le terrain ponctuellement, pour créer une dynamique, une animation sur un laps de temps et qui permet de faire connaitre plus de choses. Nous, on aurait cette possibilité-là mais en même temps on est extrêmement vigilants, déjà, à l'impact temps par rapport à ce que nos éducatrices font au quotidien.

Ils ont plus de compétence, plus de RH ?

Alors, plus de compétence je dirai pas ça, parce qu'on a la chance à Corps-Nuds d'avoir des éducatrices qui sont top et très compétentes. Et pour le coup, c'est une richesse pour nous et c'est une chance. Après, c'est plus le nombre de personnes.

On a parlé un peu des équipements de pratique libre, qu'est ce que vous en pensez personnellement ?

Moi, perso, c'est pas spontanément ce sur quoi je vais. Déjà je suis pas très sport genre la course à pied et les choses comme ça. Ça ne m'a jamais attiré, je n'y arrive pas, voilà. Peut-être qu'avec des tous petits circuits ça va me mettre le pied à l'étrier mais pour le coup je suis pas spontanément… C'est pas mes affinités on va dire. Maintenant, en fonction de ce qui est proposé, ça peut être incitatif alors pourquoi pas.

Est-ce que les équipements de la commune répondent aux objectifs qui vous vous étiez fixer en les développant ?

Alors pour l'instant on émerge vraiment par rapport à tout ça, on est aux prémices, au tout début, on est en train de le développer. On est déjà, ne serait-ce que par rapport à nos sentiers, à nos chemins, faire en sorte que déjà ils soient entretenus pour que les gens qui marchent, qui courent, qui font du VTT ou qui font de l'équitation parce que pour le coup j'en vois régulièrement passer au bout de ma maison sur les chemins cornusiens, déjà c'est un premier accès qui est déjà bien. Et puis après oui on a toute cette vigilance par rapport au city-stade et au terrain de tennis, qui est un espace de pratique libre qui est entretenu, nettoyé, les filets sont toujours nickel. C'est une image, un suivi qui peut donner envie pour le coup. Le terrain de tennis il n'est pas à l'abandon, plein de feuilles, dégueulasse. Voilà. Donc, on se dit « Voilà, on peut aller jouer quand on veut ! ». Donc c'est bien !

On a beaucoup parlé des sentiers pédestres, quelle place ils occupent dans la politique sportive des équipements ?

Bah ça fait partie de… C'est un des premiers éléments pour moi. Parce que ça regroupe tellement de possibilités et que ce soit pour tous et quelque soit la génération. C'est important et on a cette chance à Corps-Nuds d'avoir beaucoup de chemins, beaucoup de liaisons, beaucoup de petites passerelles, d'avoir des espaces… On a une commune qui, oui, n'est pas super urbanisée donc on a plein d'espaces verts. On a des endroits comme Le Choizel, qui sont juste extrêmement agréables aussi bien pour aller courir, faire du vélo ou… Vraiment multi-publics et pour moi c'est un élément important. Ne serait-ce que d'avoir cette base-là c'est riche.

Faudrait les développer ? Faudrait en faire plus ?

Les développer pourquoi pas, après c'est toujours les problématiques quand on est pas sur des parcelles municipales d'avoir les autorisations de passage de la part des propriétaires des parcelles. Et puis pour le coup ça dépend vraiment de chaque propriétaire. Après, de les faire connaître je pense, peut-être, plus. De les identifier avec une matérialisation peut-être un peu plus visuelle que ce qu'on a là. Parce que là on y va des fois un peu au feeling et on découvre des espaces. Mais oui Je pense qu'il y'a moyen de développer ne serait-ce que cette communication autour de tout ce qui existe.

Une fois l'équipement à disposition du public, voyez-vous autre chose à faire pour développer ces pratiques ?

Par exemple le city, pour le coup, les jeunes se le sont super bien approprié. C'est le point de rencontre, cet espace au niveau de la Huberdières, avec le skate park qui est juste à côté, le court de tennis, le city-stade. On a les terrains de foot qui sont juste à côté. Y'a vraiment un pôle identifié là. Les jeunes c'est vraiment leur lieu de rassemblement quoi. Où ils se retrouvent. Moi j'ai trois gars c'est y'en a un qui est au court de tennis parce qu'il est plus grand maintenant, les autres c'est « Bah je vais au city-stade » quoi. Voilà, ils retrouvent les copains, ils font une partie de foot ou ils sont avec les trott' au skate park. C'est bien aussi que la population s'approprie le lieu et le développe. Nous on a aussi l'EMS qui l'utilise, le

scolaire peut l'utiliser aussi sur certaines pratiques. C'est des lieux qui vivent et c'est l'objectif de ces lieux de vie, de pratiques libre c'est que y'a… C'est rare de le voir complètement vide.

Ouais y'a pas forcément besoin de faire de la com dessus ?

Y'a de la com de lancement, forcément, logique, de faire connaître un nouvel équipement qui est mis en place. Mais après si on voit que la population se l'approprie, le fait vivre au quotidien. Et pour le coup je trouve qu'on a un peu cette chance c'est qu'au niveau du city, je trouve, y'a peu de dégradations. Il est quand même extrêmement bien respecté de la part des usagers. Et pourtant ça va être des jeunes et des ados. Et pour le coup je trouve que c'est pas sale, y'a pas des tonnes de détritus qui trainent à droite à gauche, c'est plutôt bien respecté.

Est-ce qu'il y a un autre axe à développer au-delà de proposer des équipements ? Pour développer un peu ces pratiques.

Peut –être faire connaître… C'est un peu toujours la problématique quand je dis faire connaître. Si on est un peu incitateurs ou tentateurs de nouvelles pratiques qui pourraient exister en pratique libre et qu'on a pas la structure et qu'on a pas le budget pour mettre en place derrière, c'est un peu compliqué aussi. Je trouve qu'au niveau de la pratique libre il faut aussi, peut-être, laisser la population être force de proposition sur des nouvelles activités et que nous on soit en accompagnateurs. Pour être sûr qu'il y ait une volonté de territoire pour lancer une nouvelle activité, même si elle n'est pas encadrée. Mais une nouvelle pratique ou… Ouais. Je vois plutôt ça quand ça.

De quelle nature sont les relations entre les différents acteurs de la politique sportive générale (élus, intercommunalités, associations, pratiquants, habitants, etc.) ?

Les relations, de ce que j'en vois, sur l'interco, avec Corps-Nuds, on en a peu. Y'a que le club de volley qui est en interco avec Janzé mais pour le coup c'est vraiment de l'interco associative et donc pas politique ou institutionnel. Pour le coup, Rennes Métropole, et d'un côté je pense que c'est pas plus mal, Rennes Métropole n'a pas prit la compétence sport. Et je trouve que c'est d'un côté pas mal. Ils sont en soutien, par contre, à contrario. Sur tout ce qui est projet qui peuvent être en intercommunalité. On en a bénéficié au niveau de Corps-Nuds dans le cadre du contrat de territoire pour la rénovation de la salle de sport. Puisque c'était des projets de territoire, même si pour le coup c'était sur le papier cette interco. Rennes Métropole est vraiment en soutien sur ces projets dans le cadre de contrats de territoire. Pour le reste après, c'est bien on garde nos autonomies de fonctionnement et nos choix d'orientation. On est pas sous dictât, entre guillemets, de Rennes Métropole qui est force de proposition et très incitateur. Après, dans nos relations avec les associations on a de très bonnes relations je trouve. Globalement on a de bons échanges. Au niveau des écoles, pour le coup on a aussi les éducatrices qui interviennent sur le temps scolaire, ça se passe très bien. Voilà, ils sont très bien identifiés. Laura est une personne qui est bien référencée. Qui a toute ses compétences, toutes ses qualités, d'un très bon relationnel avec les enseignants, à faire passer les messages avec une énorme diplomatie. Et y'a un vrai respect, des deux côtés. Et je trouve que ça c'est ce qui

fait qu'il y a de bonnes relations et ça tourne pour le coup. Oui, on a cette possibilité, en plus, d'accueillir comme vous des stagiaires, avec toute la complexité qu'on a eu cette année pour le coup. Mais c'est riche aussi de recevoir des stagiaires parce que ça apporte aussi des regards extérieurs. Ça permet de construire, ça permet d'avancer, ça peut nous amener à réfléchir sur nos positions. Et ça c'est bien parce que ça fait avancer les choses. Et puis les regards extérieurs c'est hyper intéressant.

Que pouvez-vous me dire des relations avec les autres services liés, ou non, à la politique sportive (services techniques, espaces verts, urbanisme, culture, etc.) ?

Ah bah nous, élus, agents, oui ça se passe très bien. Après en interne, de ce que j'en ressens c'est que ça passe encore mieux. C'est qu'ils ont des bonnes relations entre eux. Ce qui permet d'avoir une fluidité de fonctionnement. Et du ça match quoi ! Ca avance. Oui, ça tourne plutôt bien !

Vous avez parlé de laisser la population être force de proposition. Est-ce que cette population ou les associations elles ont la possibilité de participer et de contribuer aux décisions relatives aux équipements ? Encore plus avec des équipements de pratique libre.

Si c'est dans le cadre d'une pratique encadrée, sur un bâtiment structurant, par la force des choses, évidemment que les acteurs font partie, sont consultés à un moment. Parce que ce sont eux les usagers et occupants du bâtiment. Et leur retour est important pour le bien pensé dans les schémas fonctionnels de ces bâtiments-là. Après si on avait une structure, un équipement structurant, y'aurait, probablement avant de se lancer dans la réalisation de cet équipement très certainement une forme de consultation. Alors est-ce que ce serait via le Vivre à Corps-Nuds où on ferait une information « On envisage de. Faites-nous remonter vos ressentis, vos visions. ». Quitte à ce que derrière, en fonction des personnes qui répondent à cette interrogation-là, émane un petit groupe de travail pour réaliser ce projet-là. Oui, évidemment, c'est des choses il faut s'appuyer aussi sur le territoire et sur ce que les gens peuvent nous remonter.

Avez-vous déjà eu recours à la démocratie participative ou une forme de mode de décision similaire ? En particulier auprès des pratiquants libres (qui ne sont pas reliés à une association) ?

Alors je pense que, pour moi c'est quelque chose qui doit forcément… On a fait une enquête en 2018, on est en 2021. C'est quelque chose qui doit pas… La base de cette enquête doit pas rester là pour un travail de nos dix prochaines années. C'est des choses qu'on doit se requestionner régulièrement par rapport à ça. Faire évoluer être attentif, je dirai, à la température extérieure quoi. Au ressenti, à comment les choses bougent. Comment les pratiques bougent. Parce que, on voit bien, sur les pratiques libres à un moment c'était le BMX à bloc, voilà. Ça a tenu dix ans et puis « poum », terminé. Il faut suivre la tendance de l'ère du temps par rapport à tout ça. Alors on voit bien on est sur de la pratique qui est plus tournée fitness, course, des choses comme ça. Ça c'est vraiment les choses qui émergent et que l'on voit beaucoup. Et qui sont vraiment dans la mouvance actuelle.

Comment on fait pour rester dans la mouvance ?

C'est d'être en veille et de s'intéresser un petit peu à l'actualité. D'être un peu observateur de ce qui se passe un peu partout. De voir comment les choses bougent. Alors c'est vrai que les réseaux sociaux ont leurs limites mais sont aussi des sources d'informations et de solutions.

Sonder plus régulièrement la population ça rentre aussi dans cette stratégie de rester dans l'ère du temps ?

Pourquoi pas ! Oui, complètement. Après quand on fait un sondage il faut que derrière on ait un objectif opérationnel souvent. C'est intéressant. Parce que faire du sondage pour faire du sondage sans jamais rien qui en découle, au bout d'un moment la population elle va dire « Vous êtes bien mignons avec vos sondages mais si c'est juste demander notre avis et que vous en faites rien, à un moment on a autre chose à faire. », et c'est légitime.

JEAN-MICHEL DESMONS

Élu conseiller délégué en charge de la vie associative et sportive sur la commune de Corps-Nuds depuis 13 années.

Si tu devais définir la politique sportive d'une manière générale, tu dirais quoi ?

C'est tout simplement que la politique sportive aujourd'hui, en règle générale, manque de pratique et de travailler dans la masse et de terrain. Je dirai qu'aujourd'hui on limite énormément… Alors on limite pas l'accès, mais on limite la possibilité à beaucoup de sportifs qui pour moi ont des compétences, mais on a pas de moyens mis en œuvre. Je trouve que les moyens sont limités au niveau des fédés par exemple. Des fédés, des ligues ou des comités. Mais ça manque de moyens mis en œuvre. De financier ou de suivi ou de choses comme ça.

On donne pas assez aux sportifs la possibilité de…

On donne pas assez aux sportifs la possibilité de pourvoir poursuivre. Donc à un moment donné, la majorité des sportifs, stoppent le sport de niveau ou de bon niveau par rapport aux études. Alors qu'en fait on pourrait avoir des niveaux sportifs en France certainement beaucoup plus élevés, pour moi, pour connaître un peu le haut niveau. Mais malheureusement y'en a beaucoup qui disent stop et qui privilégient les études. Parce qu'on en sait pas accompagner les sportifs et faire les études en même temps. Alors y'en a quelques uns qui vont y arriver hein, j'en connais. Mais j'en connais beaucoup plus qui disent stop au sport et qui continuent, privilégient, les études. Alors ce qui peut se concevoir si tu veux. Mais je trouve dommage qu'on arrive pas à accompagner simultanément mieux que ça les sportifs avec les études.

Donc si tu devais définir la politique sportive tu dirais que c'est…

Un manque de moyens mis en œuvre. Pour moi c'est clair. Pour le connaître et l'avoir vécu quelque part, je trouve que la politique sportive n'est pas… Y'a pas de moyens. C'est pas une priorité, y'a pas de moyens et c'est pas une priorité.

Et au-delà du sport compétitif, tu vois autre chose sur la politique sportive ?

Je dirai que nous, quelque part, en règle générale ça a évolué quand même on va dire. Ça bouge un peu tu vois. Par exemple, sur Corps-Nuds, on a mit en place une politique sportive depuis quelques années. Je trouve que ça porte ses fruits. Et je pense que ça apporte à la population et aux jeunes. Maintenant, après, c'est les associations où plus dur.

Tu définirais comment la politique sportive de la ville ?

Dynamique. Parce qu'on a deux bons animateurs. Non mais c'est vrai, je pense qu'on a une équipe d'animateurs sportifs qui sont dynamiques et investis. Idriss qui vient d'arriver je trouve qu'il s'investi bien aussi. Voilà. Là en ce moment c'est un peu particulier parce que, voilà, la pandémie fait que. Mais quand on voit Marc, depuis le nombre d'années qu'il est là maintenant. Il compte pas tellement son temps, il compte pas son investissement. Il est vraiment… ouais.

Donc 'est une politique dynamique. Tu vois autre chose ? Les axes c'est quoi ? Vous avez choisi d'axer la politique sportive sur quoi ?

Sur tout ce qui est scolaire principalement. On a un petit peu, pas laisser tomber mais, on a un petit peu mit de côté les associations, le soutien aux associations. Mais après derrière, les associations n'ont pas forcément jouer le jeu. J'estime que les animateurs sportifs, dans une commune, ils sont pas là pour être entraineurs. Moi j'ai toujours été sur ce point de vue-là. Un animateur sportif est là pour encadré, effectivement, et former aussi. Donc nous sur cet aspect-là, par la force des choses, on a été amené à prendre des décisions sur le fait que… Pour ça qu'ils sont plus sur le scolaire aujourd'hui et le périscolaire. Parce que sur les associations, ils n'interviennent quasiment peu ou alors un petit peu mais très peu. Parce que les associations n'arrivent pas à trouver de bénévoles que nous nos animateurs pourraient former. Et ça c'est vrai que c'est de plus en plus compliqué.

Pourquoi on arrive pas à trouver de bénévoles ?

Alors, pourquoi… Je dirai que tout simplement que les gens ont plus en plus de mal à s'investir et à donner du temps personnellement.

C'est un phénomène de société ?

Ouais.

C'est global, pas que dans le sport ?

C'est global hein, c'est partout. C'est pas qu'à Corps-Nuds, voilà. Je connais ça ailleurs. Nan, je pense que ouais c'est plus dans le « Oh, faut que je donne du temps… ». Ouais c'est compliqué aujourd'hui pour que les gens se dégagent du temps pour donner aux autres.

Ce serait quoi le rôle ou la place de l'interco dans la politique sportive de la ville là ?

Alors déjà, dans l'interco, honnêtement, ils en ont strictement rien à foutre. Le sport…

Ils ont pas la compétence déjà.

Ils ont pas la compétence, c'est culturel. Mais le sport, entre guillemets, c'est pas leur priorité. Donc je trouve ça dommage. Pour avoir participer sur quelques réunion à la Métropole de Rennes, au tout début, premier mandat. Fin' voilà, ils sont là… C'est pas du tout leur priorité. Eux c'est tout ce qui est culturel principalement. Donc je trouve ça dommage. J'aimerai bien que la métropole de Rennes s'investisse un peu plus pour le sport. Soutienne un peu plus les collectivités, les associations en tant que moyens. Pas forcement en tant que moyens financiers. Mais plus d'accompagnement et de soutien à la formation des animateurs par exemple. Enfin des choses comme ça, quoi. Et qu'on ait un peu plus de monde présent sur le terrain. Mais bon. Comme il y a pas les compétences c'est compliqué.

Si tu devais définir les « pratiques libres », tu dirais quoi ?

Je dirai qu'elles prennent plus en plus de place. Je trouve que les gens pratiquent de plus en plus individuellement effectivement. Je trouve que les gens sont plus autonomes là-dessus.

Est-ce que tu penses que ça va tuer l'associatif un petit peu ?

Nan je pense pas. Je dirait que les gens qui pratiquent le sport ou l'activité, pour une grande majorité, n'aiment pas forcément être tout seul. Tu prends des gens qui font de la course à pied, du vélo ou des choses comme ça, c'est rare que tu les vois tout seul. Donc je pense pas. Après ce sera peut-être une pratique différente. Alors peut-être moins forcément associatif. Non je pense pas. Franchement je pense pas.

Une pratique libre c'est une pratique qui est pas encadrée ?

Ouais c'est ça, ouais. Tu la pratiques plus ou moins individuellement, mais en groupe. Après de là à tuer l'associatif, non je pense pas.

C'est comme ça que tu la définirais ? Comme pratique de plus en pus présente, sans encadrement…

Ouais. Pour aujourd'hui je me dirai ça. Je pense que la pandémie fait aussi que les gens sont obligés de se débrouiller un peu comme ils peuvent. Peut-être qu'on le voit un peu plus. Mais ouais je pense que c'est peut-être temporaire effectivement, je pense pas que ce sera dans la durée. Les gens auront vite envie, à un moment donné, de se retrouver pour pratiquer ensemble et puis voilà mine de rien ça créer des liens quand même.

Est-ce que toi t'es familiarisé (personnellement et/ou professionnellement) avec des pratiques libres ?

Ouais.

Beaucoup ?

En ce moment un peu moins. Mais je faisais un peu de VTT ouais.

Est-ce que ton affinité personnelle pour la pratique libre ça influence un petit peu ta position professionnelle sur le sujet ? Quand vous avez des discussions, par exemple, sur un équipement.

Nan. Nan nan.

T'arrives à prendre assez de recul ?

Ouais je prends du recul et je dirai que ma pratique libre est, déjà, encore moins depuis un an, pas énorme. Et je préfère la pratique associative et de club.

Tu as un gros passé d'associatif ouais.

J'ai un gros passé d'associatif et puis nan nan.

Après une pratique libre ça peut être à plusieurs.

Oui, oui. On le fait encore un peu en famille, je sas bien. Mais nan effectivement j'aurai du mal à me séparer d'une asso. Que t'aies une pratique libre à côté, voilà quoi. Mais de pratiquer dans le cadre associatif… Peut-être que dans dix ans quand je serai plus vieux, voilà, dix ans, quinze ans, je sais pas, je ferai mon petit truc tout seul en me disant « Bon voilà, je fais mon petit truc quand je veux ». Et je donnerai peut-être moins aussi. Parce qu'arrivé à un certain moment. Depuis le nombre d'années où je fais partie d'associations, c'est vrai qu'effectivement on peut dire « Bon, c'est bon » quoi.

Prendre un peu de temps pour soi.

Prendre un peu de temps pour soi. Mais là aujourd'hui, non, je pense que je ressens encore le besin d'avoir du contact avec le monde associatif.

Est-ce que tu penses qu'il y a un vrai intérêt à développer ces pratiques ?

Un vrai intérêt…

Ouais tu vois au travers de la proposition d'équipement et ce que tu mets en place autour. Est-ce que la commune ici elle a intérêt à développer ces pratiques libres ?

Je pense que ouais elle a intérêt à mettre quelque chose en place quand même.

Ce serait quoi ?

Les parcours sportifs, les circuits vélo à améliorer, les chemins de randonnée pourquoi pas. Après il faut gérer aussi avec le monde rural. Parce que c'est très compliqué. Pour être dans les deux je sais. Mais je pense que oui, je pense qu'il faudrait un peu plus parce que les gens ont envie de bouger et bah, tu vois, comme je disais pour moi tout à l'heure. J'ai ma partie associative où je ne ferai pas sans aujourd'hui, parce que ça permet de rencontrer du monde, des personnes autres, plein de choses. Mais par contre avoir une partie individuelle ou semi individuelle en famille, des choses comme ça, je trouve que c'est important aussi. Je trouve que les deux peuvent cohabiter ensemble si tu veux.

Sur le territoire de la commune, y'en a quelques uns des équipements sportifs de pratique libre ?

Bah tu prends le city-stade, donc tu faire un petit peu de choses quand même. Surtout les jeunes je pense. Les adultes on les voit pas trop dessus quoi, voilà. Là je pense qu'il faudrait éventuellement développer c'est le parcours sportif effectivement. Ça ce serait bien, bah ce que tu as proposé et supervisé je pense que ça peut être intéressant de les mettre en avant. De façon à ce que l'échange individuel puisse éventuellement aboutit à quelque chose de faisable.

Est-ce que, au travers des équipements, tu dirais que la politique sportive œuvre au développement de ces pratiques ?

Hum…

Peut-être pas assez encore ?

Pas assez encore. Après, on fait en fonction de nos moyens donc voilà. Je sais que derrière y'a les moyens donc on peut pas tout faire mais je dirai qu'il a des choses à faire effectivement.

Y'a une volonté quand même de le faire ?

Ouais ouais ouais, je pense qu'il y a une volonté mais après on revient toujours au même problème c'est les moyens.

Ce serait quoi les objectifs pour la commune de développer ces pratiques libres ?

Bah là je te dis, de finaliser le projet du parcours sportif. Ça ce serait pas mal. Là y'a deux élus qui travaillent sur les chemins de randonnée, les choses comme ça. Avec Bourgbarré, en mutualisation. Donc je pense que ça c'est des choses qu'il faut qu'on essaye d'avancer. Faudrait déjà commencer par ces deux priorités-là. Et puis à un moment donné, on reviendra sur des sports un peu plus co'. A un moment donné faudra bien faire évoluer le stade. Le terrain de foot. La salle de sport, Corps-Nuds grandi donc à un moment donné, même si elle est bien rénovée, elle est sympa, on sait très bien qu'à plus ou moins moyen terme une salle de sport ce serait pas mal. Je pense qu'on aura pas trop le choix. Maintenant c'est pas une priorité parce que ça l'a été et on avait tous donné priorité sur ça. La rénovation comparée à faire une salle de sport neuve, sachant qu'on a pas de salle polyvalente… Mais je pense qu'à moyen terme faudra bien y penser un jour.

Quel intérêt pour la ville de faire ça ? De développer ces pratiques libres-là ?

Continuer à dynamiser la population. Parce qu'on a une population jeune et active. Dynamique. Parce qu'il y a beaucoup de quartiers nouveaux avec beaucoup de jeunes qui s'installent. C'est des gens qui, à mon humble avis, viennent ici pour pouvoir être en espace libre plutôt que dans le monde urbain. Donc ils cherchent un peu d'espace. Si tu leur proposes juste des salles de sport fermées, des choses comme ça. Si tu vas à la campagne pour chercher des salles de sport autant rester à Rennes, quoi. Donc je pense que, on est dans un espace rural, donc je pense que leur proposer des choses auxquelles ils peuvent accéder librement, sans contraintes, en famille… Donc ça va avec notre cadre de vie si tu veux.

C'est cohérent avec la politique de la ville globale quoi.

Ouais.

Est-ce que tu penses que ces équipements-là c'est un vecteur d'attractivité pour la commune ?

Heu… Ouais. Je pense que pourrait. Pour l'instant on a pas forcement ce qui faut. Mais je pense que, ouais ouais, les gens quand ils viennent ils regardent à Corps-Nuds, même si la ville est déjà réputée pour son activité dynamique et voilà. C'est vrai que ça aide aussi. Mais c'est vrai qu'on manque un petit peu. C'est mieux, je dirai qu'on a un peu plus d'attrait avec le pôle enfance etc. Mais ça c'est sur la partie jeunesse. Sur la partie sport, je pense qu'on a moyen de développer. Pas tout de suite effectivement, mais je pense qu'il faut qu'on le développe pour avoir une attractivité plus intéressante encore.

Est-ce que, selon toi, c'est plus pertinent pour les territoires touristiques (littoraux, montagnards, etc.) de développer les pratiques auto-organisées que pour les territoires ruraux ?

C'est pas le même public. Tu vas, pour moi tu vas en bordure de côte c'est pour du loisir et de la promenade. Donc les gens vont se balader. Pour moi dans les secteurs touristiques, c'est plus des gens qui y vont pour la balade. Ils y vont pas forcément pour faire une activité sportive. Fin' à ma connaissance non.

Du coup tu dirais qu'ici y'a plus d'intérêt à développer cette politique que…

Que le long du littoral. Le littoral tu y vas-tu fais ta balade, tu fais ta marche. T'y vas parce que tu veux te changer d'air, tu veux t'aérer l'esprit, des choses comme ça. Nous, Corps-Nuds, faut qu'on propose ça quotidiennement. Là-bas les gens sont là une semaine, un week-end, quinze jours et après ils reviennent chez eux. Donc c'est beaucoup de mouvements de population et je pense qu'ils sont là pour le tourisme et les vacances. Mais isl pratiquent quand même de l'activité.

Est-ce que tu penses que c'est plus facile pour les grandes villes et métropoles de développer leur politique sportive libre ?

Alors, je dirai que normalement oui.

Okay. Donc théoriquement oui.

Voilà. Théoriquement oui. Parce qu'ils ont plus de moyens financiers. Ils ont une possibilité de le faire. La métropole de Rennes, comme je te disais tout à l'heure, je pense que non. Je prends cet exemple parce que je connais, je pense qu'honnêtement, Rennes, c'est pas leur politique de toute façon. Alors que normalement une métropole c'est fait pour mutualiser, pour donner des moyens supplémentaires. Un intercommunalité c'est ça. Là, aujourd'hui, nous on est dans une intercommunalité où le sport y'a rien. Alors, je connais beaucoup d'autres intercommunalités mais j'ai pas l'impression qu'il y en ait beaucoup qui ont prit les compétences sportives.

Que penses-tu, à titre personnel, des équipements sportifs en libre accès ?

D'une manière générale je trouve que c'est pas forcément… Comment dire. Si je prends l'exemple de l'étang à Bourgbarré, je trouve qu'ils sont pas tellement utilisés. Alors c'est bien, tu peux te balader autour de l'étang, tu peux faire ton sport autour de l'étang. Mais je vois très peu de sportifs les utiliser. Très peu. Pour qui ? Pourquoi ? Parce que quand tu fais du vélo ou de la course à pied, tu vas pas t'arrêter tous les cent mètres pour faire tes pompes, tes abdos et tes tractions quoi.

T'as le sentiment que globalement les équipements de pratique libre qui sont proposés ils sont proposés sans trop de réflexion en amont ?

Ouais peut-être ouais. Et manque de connaissance des gens qui les implantent j'ai l'impression.

C'est fait par défaut un peu ?

Par défaut. « Ah bah tiens, on av leur mettre ça en place. Et puis ç ava être sympa, tous les 300 mètres on av mettre un agrès et puis vas-y ».

Ouais y'a de la méconnaissance quoi.

Ouais y'a de la méconnaissance de l'utilisation de ce matériel, je pense.

Tu as parlé des chemins de rando', des sentiers pédestres, etc. Tu sais un peu quelle place ça prend dans la politique sportive ?

On a rien fait de plus. On a pas amélioré énormément les sentiers qui étaient existants. Depuis 2008 on a entretenu beaucoup plus les chemins. On a déjà mit ça en place, de façon à ce que l'entretien soit vraiment mieux fait et je pense qu'on y arrive. Pas tout le temps mais on y arrive. Faut pas trop se plaindre je pense. Ils sont quand même accessibles quasiment tout le temps. Et par contre on a pas forcément développer. Donc ça ça fait partie, comme je te disais tout à l'heure, de l'objectif d'essayer de développer, de trouver d'autres circuits, d'avoir des conventions peut-être avec, comme j'ai toujours dis, des agriculteurs. Maintenant il faut que le monde urbain, entre guillemets, soit un petit plus…

A l'écoute ?

Conciliant avec le monde agricole, le monde rural ouais. Moi je suis dans les deux côtés donc je connais, j'ai la double casquette si tu veux. Moi ça me dérangerais pas à partir du moment où on laissera pas de droits de passage sur nos propriétés ou nos parcelles et qu'on viendra pas nous casser du sucre sur le dos parce qu'on est soi-disant agriculteurs-pollueurs.

Une fois l'équipement à disposition du public, tu vois autre chose à faire pour développer la pratique ? Ou c'est aux pratiquants de s'en emparer et de l'utiliser ?

Alors c'est aux pratiquants de s'en emparer et de l'utiliser. Après c'est à nous d'être éventuellement d'être attentifs à ce qu'on pourrait apporter en plus. Le city-stade, je pense que si on avait quelques agrès à côté, ça pourrait être pas mal. Parce que t'as des jeunes parents, ils ont peut-être des petits en bas âges. Ils pourraient très bien faire une demi-heure, une heure de vélo parce que leur gamin est sur le city-stade par exemple. Si on avait un ou deux ou trois agrès, peut-être que ça mettrait un autre public à cet endroit-là. Pas avoir forcément que les jeunes, les ados, enfin voilà quoi.

Sur le plan un peu communication, tout ça. Est-ce que tu vois des choses à faire ? Est-ce que c'est des choses que vous faites ?

Communication on en fait peut-être pas beaucoup. On en fait peut-être pas assez, c'est possible. C'est possible. Après le city-stade est relativement bien utilisé je trouve.

Y'a beaucoup de bouche-à-oreille aussi, ça facilite.

Ouais. Après c'est une petite commune donc les jeunes ont vite trouvé le point de ralliement entre guillemets, avec le skate park aussi. Alors le skate park il est à

renouveler, à améliorer. L'idée avait été lancé par le CME, je crois, d'un street park. Donc ouais, après c'est des activités qui peuvent être proposés mais qui évoluent aussi avec le temps. Avant quand on avait un skate park c'était « Wow ! ». Maintenant y'a le city-stade « Ouais, c'est bien ! ». Perpétuellement il faut se renouveler, augmenter, perpétuer dans l'offre. Sauf que derrière, effectivement, on peut pas se dire qu'on peut tout leur apporter du jour au lendemain parce que derrière y'a des moyens, il faut.

Ces équipements-là comme le skate park, le city-stade, etc., ce sont des équipements très visuels, très bruyants. Quand c'est un chemin de randonnée, par exemple, un peu caché etc. La com là c'est beaucoup plus importante ?

Ouais. Et je pense que ça c'est pareil. Et moi le premier ! Je pense qu'on le fait pas forcément assez. Assez régulièrement, de pouvoir remettre assez régulièrement les chemins. Peut-être dans le bulletin, sur le site internet. Peut-être que nous on devrait insister là-dessus, de bien rappeler qu'il y a certains circuits et voilà. On a des circuits à Corps-Nuds mais on peut très bien dire aussi « Attention ! Corps-Nuds vous pouvez aussi aller sur le circuit vers Saint-Armel, vers Bourgbarré, vers Chanteloup, enfin voilà.

Y'a pas trop de guerre de clocher avec les commune autour sur ça ? C'est pas on va dire « Allez que sur notre circuit ! ».

Nan.

Toi qui est beaucoup dans l'associatif, avec toutes tes relations etc., est-ce que l'aspect guerre de clocher, rivalité, entre les communes, c'est quelque chose qui est encore présent ou qui change un peu ?

Non je pense que c'est de moins en moins présent.

Ça évolue un peu ? C'est générationnel ?

Ah ouais là je pense que ça commence vraiment à s'estomper. Ça a même bien baissé. Ouais c'est plus comme y'a quarante ans effectivement, où t'avais un derby Saint-Armel et Corps-Nuds, etc. Je pense qu'aujourd'hui. ça a changé. Alors déjà parce que majoritairement c'était sur des sports comme le foot effectivement. Tu avais moins cette rivalité-là sur les sports qui émergeaient comme le volley, le basket. Tu avais moins de guerres de clochers à ça. Donc je pense que comme les gens ont vu la pratique sportive se diversifié, ça s'est estompé.

Tu as un peu parlé de l'interco sur la politique sportive et tout. Mais les autres acteurs du champs sportif (élus, intercommunalités, associations, pratiquants, habitants, etc.), c'est quoi la nature des relations entre vous ?

Ouais, sur le champ sportif on en croise pas beaucoup malheureusement. On a jamais de réunions. Si moi je croise un ému parce qu'il est dans le monde sportif, associatif, c'est parce que je suis sur une autre réunion. Après ça fait qu'un an que je suis là mais malheureusement je pense qu'il y a pas d'échanges. On a pas d'échanges avec Bourgbarré, avec Saint-Armel. Moi sur le monde animation, sportif, etc. j'ai aucun contact.

Et les relations entre vous, acteurs du champ sportif de Corps-Nuds, elles sont bonnes aussi ?

Ouais, ah ouais ouais. Je trouve que sur Corps-Nuds c'est agréable entre le champ associatif et sportif. Je trouve, en tant qu'élu, qu'on a de bonnes relations. Si, si, les relations sont bonnes. Après, voilà, y'a toujours des… C'est normal.

Et avec les acteurs hors du champ sportif (services techniques, espaces verts, urbanisme, culture, etc.) ? Avec les habitants aussi sur des nuisances ou autre.

Le city-stade un petit peu au départ, surtout quand on a coupé la haie. Le côté visuel d'avoir les gamins mais on a pas eu trop trop de remontées quand même, on peut pas se plaindre. On en a eu un peu, effectivement.

Globalement les relations avec les autres, les espaces verts etc., ça se passe bien de te point de vue ?

Ouais je dirai qu'avec les associations ça se passe bien ! C'est plus dans le loisir et dans la population qui gravite autour. Qui se promène et qui est pas forcément très attentionnée envers le… Qui comprend pas toujours. Mais dans l'ensemble on peut pas trop se plaindre, non. C'est pas catastrophique ! On peut avoir quelques… Mais, non, les services techniques sont à l'écoute là-dessus. Ils essaient de répondre au mieux. Je vois le terrain de tennis qui a été nettoyé et tout. Mais, voilà, globalement ils sont assez réactifs. Et ils font ce qui peuvent avec ce qu'ils ont aussi. Ils ont pas forcément non plus tous les moyens nécessaires pour faire quelque de bien aussi.

Quand y'a des discussions autour d'un équipement, est-ce que vous allez sonder les associations ou les éducateurs en amont du projet ?

Ouais !

Est-ce que c'est quelque chose que vous faites beaucoup ?

Tout le temps, tout le temps.

Je prends l'exemple avec l'enquête sportive de 2018.

On fait beaucoup ouais, ça nous tient à cœur. On essaye d'interroger au plus possible. Après on pourra pas tout faire mais ouais, nan nan, on essaye d'être assez à l'écoute et puis de prendre les remontées etc.

Y'a une forme de démocratie participative un petit peu ?

Je dirai qu'on essaie de répondre au mieux aux attentes. Démocratiquement c'est compliqué parce qu'on va jamais plaire à tout le monde. Mais en majorité on essaie de répondre, effectivement je pense. Après ce serait peut-être des questions qu'il faudrait plutôt que tu pose à la population. Si on est suffisamment démocrates. Après, voilà, je dirai que pour l'instant on essaie, je pense qu'on essaie, je pense. C'est mon point de vue mais je suis d'un côté.

Et là je pense plus sur le sujet des pratiques libres, est-ce que vous iriez sonder la population, la consulter ?

J'irai pas forcément jusqu'à la population parce que là on s'embarque dans quelque chose qui peut durer trop longtemps. Déjà quand on sonde les associations on est obligés de prendre plus de temps avec les allers retours etc. C'est logique. Et donc là s'il fallait aller à la population…

Ouais mais tu vois avec un questionnaire, un Google Drive par exemple comme ça a été fait pour l'autre enquête.

Je sais pas si j'irai jusque là.

Okay. Pourquoi ?

Parce que je pense que ce serait trop compliqué à gérer après dans la gestion. Je pense que je préfère avoir affaire directement aux utilisateurs, aux demandeurs. Plutôt qu'a la population qui va être, entre guillemets, facilement chez elle et qui va dire « Ouais, ce serait bien ça, ça et ça. ». Et qui en fait va pas forcément les utiliser derrière. Donc je pense que les associations, pour moi, sont les mieux placées sur les collectivités, pour donner une direction. Ou un besoin. Une population, pour moi, tu vas l'interroger sur quelque chose qui va être un peu plus politique. Mais sur le plan sportif par exemple, je pense qu'il vaut mieux se cantonner aux associations qui, pour moi, sont les mieux placées.

Et sur un équipement de pratique libre qui est pas destiné aux associations dans leur cadre de structure. Parce qu'après les pratiquants associatifs peuvent utiliser ces équipements sur leur temps libre.

Je pense que, sincèrement, les gens que tu vas retrouver en association c'est ceux que tu vas retrouver en libre.

Tu penses ?

Ouais à 90% je pense.

Dans cette mouvance de population active qui va travailler à Rennes et ne trouve pas le temps d'un engagement associatif et qui se destine à utiliser ces équipements libres, tu te vois pas les sonder sur ces questions d'équipements ?

Nan pas spécialement. On va pas aller les sonder, on sait que de toute façon il y a plus de gens qui ont des pratiques comme ça. Donc on sait qu'il faut qu'on leur apporte ce service-là. Donc aller demander à la population de Corps-Nuds « Est-ce que vous voulez plus de chemins ? ». On connait la réponse.

Les pratiquants associatifs, au travers de leurs pratiques, ils sont plus ressources et pertinents sur ces question ?

Plus ressources, plus pertinents, plus réalistes de ce qui peut être mit en place je pense. Mais voilà, on sait très bien que si demain on fait une enquête pour savoir si on doit améliorer les chemins de randonnée, les chemins de vélo, on sait la réponse.

Ouais mais ça être dans le choix de la direction, de l'orientation. Tu vois si tu soumets un questionnaire avec des projets comme la deuxième salle, agrandir le skate park, etc. Bah les pratiquants libres ils s'en foutent un peu de la salle

et s'ils sont majoritaires ça te donne une orientation sur la priorité pour la population.

Après je dirai que, en pratique libre, aujourd'hui c'est beaucoup de l'extérieur.

Oui c'est pour ça que je dis que leur avis va pas se porter sur la salle. Mais à l'inverse des pratiquants associatifs, leur avis va aller dans ce sens-là.

Bah oui, donc c'est pour ça que je pense que c'est…

Biaisé ? un peu.

Oui.

Okay, c'est histoire d'avoir un avis sur la tendance globale.

Non, non moi je pense que… Pour revenir sur les chemins de randonnées nous on le sait qu'il faut qu'on arrive à trouver des solutions. Aujourd'hui elles sont un peu plus compliqué parce qu'on a pas vraiment le terrain pour le faire. Mais on sait qu'à un moment donné on va devoir trouver une solution et des idées.

C'est une petite commune donc ça remonte aussi plus facilement, pas forcement besoins de sonder quoi.

Ouais et puis je pense que la majorité des élus sont relativement là depuis très longtemps. On a une commination avec la population qui est assez facile et proche. Pour moi je pense qu'on est encore à taille humaine. Sur des grosses collectivités effectivement tu peux te poser la question. Nous, Corps-Nuds, on est conscients quelque part de l'attente de la population. Les pistes cyclables, voilà, des choses comme ça. On le sait. Maintenant après faut réussir à les réaliser c'est toujours pareil. Donc je pense que toutes les pratiques libres on en est conscients je pense. Tous les élus, je vais être gentil je vais dire oui.

Conscient, oui. Mais concernés, c'est autre chose.

Concernés, c'est autre chose voilà.

Est-ce que tu as quelque chose à ajouter avant qu'on termine ?

Alors, bon voilà, tu me connais depuis longtemps. Moi j'ai toujours été un peu plus compétiteur ou dans l'encadrement de compétition. C'est vrai que je trouve que, dans l'idée que je me fais du sport, j'aimerai bien qu'il y ait un peu plus de compétition. Que ce soit plus reconnu et valorisé. Sur Corps-Nuds on a des jeunes sportifs plutôt intéressants. Je pense qu'on a un réservoir parce qu'on a une population qui est quand même… Qui se rajeunit. Donc je pense qu'il faut qu'on poursuive sur ça. De façon à pourvoir apporter, à mon avis, encore un peu plus.

Y'a une offre sportive compétitive à valoriser et à développer ici ?

Ouais ! Je pense qu'on a matière à avoir, au même titre que Rennes en fait… Moi j'ai été en réunion avec le vice-président de la région Bretagne y'a un an et demi à peu près, à Rennes. Et on était tous unanimes là-dessus, c'est que Rennes est un sacré vivier de sportifs prometteurs. Et aujourd'hui Renne et sa métropole ne font

rien pour pouvoir soutenir, développer et valoriser ça. Je trouve ça dommage. Du coup à un moment donné ils s'en vont ailleurs. Pour moi il y a des sports qui méritent d'être connus et reconnus. Le fait de ne pas avoir de compétence sportive sur la métropole rennaise, et la ville de Rennes qui s'en préoccupe pas plus que ça, bah c'est vrai que pour des petites collectivités comme les nôtres c'est compliqué.

Ça se répercute aussi ici ?

Ça se répercute aussi oui. Donc je trouve ça dommage. D'accueillir une population de plus en plus importante et de ne pas forcément… De leur proposer de l'activité libre ou, voilà, loisir ou semi loisir. Mais derrière je pense qu'il n'y a pas d'ambition. Pour moi ça manque d'ambition en fait. Après voilà moi j'ai un parcours…

T'as une fibre compet'.

Ouais, ouais. Bah tu m'as connu hein ! Je suis relativement exigent. Je suis exigent oui.

Rien d'autre ?

Non, non. J'aimerai bien qu'on parte sur ce genre de choses pour… voilà quoi.

DOMINIQUE BRUNEAU

Élu 4e adjoint en charge de la vie associative, de la culture et des sports sur la commune de Crevin depuis 7 années.

Comment définiriez-vous la politique sportive d'une manière générale ?

C'est que les gens puissent s'entretenir.

Vous voyez autre chose ?

Qu'on arrive à amener tous les jeunes à faire du sport.

Ça c'est les directions de la politique sportive de la commune ?

C'est ça, c'est essayer que toute la jeunesse pratique au sein de la commune.

Rendre le sport accessible aux jeunes ?

Voilà !

C'est l'axe principal ?

Ouais, ouais.

Y'en a d'autres ?

Le sport santé également. Le scolaire aussi. On a les animateurs de l'OCAS de Bain qui viennent aussi.

Ce serait quoi le rôle ou la place de l'intercommunalité la politique sportive de la ville ?

C'est de donner un coup de main. Participer et aider à améliorer tout ce qui est infrastructures et pouvoir surtout participer à tout ce qui est dans les communes, encore plus en milieu rural quand les communes sont éloignées de Bain-de-Bretagne. Participer à la politique de mobilité sur le transport etc. C'est une aide matérielle et financière aux communes aussi.

Quel sens donnez-vous à l'expression « pratique libre » ?

Là on est en plein dedans avec le COVID. Et plus ça va plus ça nous fait peut avec les associations. On craint que les adhérents ne retournent pas dans leurs assos. Étant donné que leur mode de vie à changé et qu'ils ont des pratiques libres. Surtout au niveau de la marche, de la course.

Donc c'est une pratique hors d'une association du coup ?

Pratique hors d'une association ouais.

Sans encadrement ?

Sans encadrement oui. Je pense que les gens plus ça va aller, si on ne les fédère pas pour retrouver une association, plus on tend vers un développement des pratiques libres.

Développer les pratiques libres ça tuerait l'associatif ?

Ça va tuer l'associatif oui. Et on en a besoin, c'est le tissu. C'est la base de la commune quoi.

Et du sport en général ?

Et du sport en général.

Etes-vous familiarisé (personnellement et/ou professionnellement) avec ces pratiques ?

Oui ! Moi qui ne courait plus, depuis le premier confinement j'ai recommencé à courir. Tout seul quoi.

Vous l'avez senti l'effet confinement ?

Ouais ! Et on le ressent là. Alors peut-être pas courir mais marcher. On voit maintenant, il y a beaucoup de gens, on voit les gens marcher de plus en plus alors qu'on voyait pas quoi.

C'est bien selon vous ?

C'est bien, c'est bien. Maintenant, comme je dis hein, ça a un risque, c'est qu'on éclate les assos quoi.

Est-ce que votre pratique personnelle elle joue un rôle par rapport à votre position d'élu sur le sujet ?

A l'heure actuelle non.

Vous arrivez à prendre assez de recul ?

Oui, oui, oui ! A l'heure actuelle oui. Moi ce que j'espère c'est qu'on retrouve les adhérents qu'on avait quoi.

Vous militez plus pour le tissu associatif ?

Oui, tout à fait, oui !

Du coup est-ce que vous pensez qu'il y a un intérêt à développer les pratiques libres ?

Peut-être pour certaines personnes mais non, ce que je voudrai c'est qu'on retrouve ce lien. Que toutes les assos redémarrent comme il faut quoi.

Est-ce que vous pensez que les pratiques libres ça peut aussi être un tremplin pour amener les gens qui font pas de sport vers l'associatif ?

Oui ! Oui !

Faudrait que ce soit développé dans ce sens-là ?

Oui ! Tout à fait.

L'objectif ce serait des les familiariser avec le sport pour qu'ensuite ils adhèrent aux assos ?

Tout à fait. Soit qu'ils adhérent à une section de course à pied ou de randonnée, ou d'autres sports quoi.

Est-ce que là, sur la commune, vous pensez que vous œuvrez au développement de ces pratiques libres ? Au travers des équipements, de la politique sportive, des animations etc. ?

Non, puisque de toute façon cette pratique libre est nouvelle. 'Fin moi je trouve qu'elle est nouvelle par rapport au COVID. Avant… Je pense qu'il y a toujours eu des gens qui se mettent à courir ou marcher tout seul. Mais là je vois, rien que pour courir, on a une section qui regroupe plus de cinquante personnes.

Je pense aux jeunes qui jouent sur le city-stade, le skate park… ça c'est des équipements de pratique libre puisqu'elle est pas tout le temps encadrée. Ça existe quand même depuis un petit moment.

Ouais mais le skate park est pas… Là depuis quelques temps on voit du monde, mais sinon c'est pas si… Nous on avait une section rollers donc ils s'en servaient plus. On a un multisports, 'fin ce que vous appelez…

City-stade.

Pendant les trois semaines de confinement, mais sinon non. Mais les jeunes sont beaucoup plus… Alors on a pas beaucoup de monde tout ce qui est basket, badminton, du multisports par l'OCAS, enfin voilà.

C'est beaucoup l'OCAS qui fait vivre le sport sur la commune ?

Beaucoup l'OCAS… Alors non. Pas chez nous, pas beaucoup l'OCAS. On a du multisports, ils viennent le jeu, mais c'est tout.

Sinon c'est beaucoup le tissu associatif ?

Ouais.

En ce moment c'est dur du coup.

Et en ce moment c'est dur.

Du coup y'a pas vraiment d'objectifs pour la commune de développer ces pratiques-là ? Les pratiques libres ?

Non. Non, on en parle même pas non.

Même pas dans ce rôle de tremplin, comme on disait, pour l'associatif ?

Non.

Pensez-vous qu'il soit plus pertinent pour les territoires touristiques (littoraux, montagnards, etc.) de développer les pratiques auto-organisées que pour les territoires ruraux ?

Après c'est sûr quand on est au bord de mer, on peut avoir tout le front de mer où les gens peuvent courir. Où les gens peuvent s'oxygéner, enfin ils sont en vacances. Voilà. Bon, dans nos communes, les gens pourraient le faire aussi le week-end quoi. On a pas mal d'étangs, on a pas mal de sentiers om les gens peuvent courir, marcher.

Ils ont plutôt intérêt à le faire dans un but touristique ?

Oui, bah oui.

Après ils ont aussi une population permanente sur ces territoires qu'il faut occuper aussi.

Qu'il faut occuper oui, oui.

Ça pourrait aussi être développé dans ce sens-là ?

Dans ce sens-là, oui !

Y'a un peu les mêmes intérêts ici finalement ? Ils ont le tourisme en plus quoi.

Ils ont le tourisme en plus, oui. Surtout que bon en plus je vois, moi je vais partir avec mes enfants et mes petits-enfants pour l'Ascension. Bon bah les trois ou quatre jours où on va partir, je matin avec mes gendres ont va aller courir quoi. Alors que, par exemple, on le ferait pas ici. Ils viennent par exemple le dimanche à la maison bah on va pas courir quoi. Là on sera beaucoup à l'air… C'est différent quoi ! Voilà.

C'est parce qu'il y a un manque d'offre aussi ? C'est parce que ça attire pas vraiment ?

Ouais c'est possible, oui. Oui, oui ! Quand on voit le front de mer tout ça, on se dit que ça fait du bien, on se sort de son milieu.

Est-ce que vous pensez que c'est pus simple pour les grandes villes et métropoles de développer leur politique sportive libre ?

Alors après, effectivement, dans les pratiques libres moi j'ai parlé de la course, de la marche, du vélo. Effectivement, dans les grandes villes ils peuvent avoir d'autres pratiques comme par exemple les salles de sport.

Mais c'est privé souvent. C'est une pratique libre mais y'a un cadre structurant qui est privé.

Ouais effectivement ils ont une cotisation, effectivement oui oui.

Après si on fait écho aux structures de street wortkout ou aux équipements en plein air comme sur le plateau EPS de Grand-Fougeray ou à l'étang de Bourgbarré. C'est ces choses-là peut-être un peu plus ?

Ouais on en a un parcours nous aussi.

Oui mais c'est un parcours de santé, un parcours sportif.

Oui !

C'est pas des appareils de musculation en plein air.

Mais y'a très peu de monde qui fait quoi.

Pourquoi ?

Bah, je sais pas parce qu'on l'a renouvelé pourtant. Après je suis pas tout le temps dehors en train de voir. C'est quand je suis à l'extérieur que j vois quoi. C'est pareil, on a un court de tennis en extérieur, on a très peu de monde qui y va ?

Pourquoi ?

Pourquoi ? Alors est-ce qu'on a communiqué suffisamment là-dessus ? On a quand même une population jeune sur Crevin. Alors, c'est pareil, y'a bien des gens qui y vont mais…

C'est pas flagrant ?

C'est as flagrant quoi. On nous demande pas, on a pas de coup de t »l »phone à la mairie qui nous dit « Comment ça se fait qu'il y ait du monde ? Nous on peut pas… ». Voilà quoi.

Il a été renouvelé sous l'ancien mandat ?

Oui.

Dans quel but ? C'était quoi l'objectif ?

On les a renouvelés parce qu'ils étaient usagés, vétustes.

Et est-ce que quand vous les avez renouvelés vous vous êtes posé un peu la question d'à qui ça s'adresse, comment on le fait ? Ou est-ce que c'était plutôt automatique, un peu par défaut ?

C'était par défaut oui.

On a parlé un petit peu des chemins de rando, est-ce que vous savez quelle place occupent les sentiers pédestres dans le développement et la maintenance des équipements sportifs ?

C'est pas mal développé ici.

Y'a des manques selon vous ?

Y'a toujours des manques Y'a des sentiers qu'il faut revoir mais on en parle régulièrement au conseil. La Commission Voirie s'occupe de ça et bosse pas mal là-dessus.

Est-ce la Commission Voirie travaille un peu en parallèle avec vous ? Avec la Commission Sport ?

Alors, non. Il sont beaucoup plus avec la Commission Développement durable sur tout ça

Okay. Je pose la question parce que c'est quand même beaucoup utilisé par les gens qui courent, les gens qui font du vélo….

Tout à fait.

Vous pensez que ça pourrait être…

Ça pourrait être quelque chose que je pourrai revoir, oui. Effectivement

Parce qu'on a parlé du front de mer et de son attrait de fait que ces espaces soient pas notre quotidien. Mais je me dis que si on a la chance de développer des chemins dans des zones de campagnes qui dépaysent un petit peu du centre-bourg, on peut avoir un effet un peu similaire non ?

Oui, oui !

Il en manque un peu des chemins pédestres ?

Y'en a mais ça manque un peu, oui oui.

Vous avez mentionné un peu la communication, une fois l'équipement à disposition du public, la communication c'est quelque chose à faire ?

Bah faut le faire connaître hein.

Une fois que l'équipement il est là est-ce que vous voyez autre chose à faire . Ou est-ce qu'on le laisse là, on laisse les gens se l'approprier ?

Alors heu…

Y'a un peu d'entretien forcément.

Alors y'a un peu d'entretien oui. Moi je vois au niveau du parcours sportif, les services techniques entretiennent et nettoient autour des agrès. Donc ça c'est fait régulièrement. Et au niveau du court de tennis par exemple, c'est pareil. Ils viennent voir s'il faut nettoyer et puis voilà.

Un peu de com, d'entretien…

Tou à fait oui, oui oui.

Comment vous définiriez la nature sont les relations entre les différents acteurs de la politique sportive générale (élus, intercommunalités, associations, pratiquants, habitants, etc.) ?

Oui…

Les relations entre vous elles sont bien ? Y'a de l''échange ?

Oui. Alors on a des échanges hein. Avec l'interco, assez régulièrement par rapport aux Commissions Jeunesse et Sport. Avec les assos, bon je dirai pas qu'on a des relations toutes les semaines, mais on a des réunions. Moi je vais aux assemblées générales. Sur Crevin on a le grand club des Bruyères. En fin de compte, c'est un bureau avec 19 sections. Donc le président du bureau avait demandé à venir, se présenter et présenter les projets à la commission, donc c'est ce qu'on a fait. Là par exemple, la semaine prochaine, vendredi après-midi, je vois l'association de foot.

Oui y'a des contacts quand même, ça échange bien.

Oui, oui !

Au-delà de la Commission Jeunesse et Sport de l'inteco, est-ce que vous trouvez qu'il y a assez de contacta entre vous et la comcom ?

Ça manque un peu. Moi j'ai des contacts, j'essaye de temps en temps quand j'ai des question à poser à Jules, j'essaye de l'appeler. Effectivement, il me répond sans problèmes. Mais effectivement, on manque peut-être de… Une fois que notre commission est finie, on a plus de contacts.

Entre différentes élus…

Ouais, ouais.

Y'a plus de lien. C'est trop, pour les petites questions quotidiennes, vous qui allez vers l'interco ? Et pas assez l'inverse ?

Ouais ! Oui, c'est ça. Après la commission on se voit plus quoi. Jusqu'à la prochaine commission. Ça s'arrête.

On vous donne une dose d'infos, vous venez la récupérer, mais y'a pas vraiment d'échanges.

Après ça peut être par mail, enfin voilà quoi. Je vois, l'autre fois, Marie avait dit quelque chose à Jules, moi j'étais d'accord avec Marie donc j'ai répondu mais voilà. Ça s'arrête là, quoi.

Ça manque un peu d'humain quoi.

Voilà. En fin de compte y'a que Jules avec qui je communique le plus.

Est-ce que l'interco elle communique par assez avec les communes ? Sur le plan sportif.

C'est difficile à dire parce que je pense que Lucas il essaye de faire le plus possible, quoi.

Ils ont leur problématiques aussi, quoi.

Ils ont leur problématiques aussi, quoi. Le problème, je pense, c'est parce que ces commission-là n'ont pas la compétence.

Oui l'interco n'a pas la compétence Sport.

Voilà. Donc ça doit, je pense, changer beaucoup.

On a aussi abordé les autres commissions de la commune comme la Voirie, le Développement durable. La nature des relations avec les autres services liés, ou non, à la politique sportive (services techniques, espaces verts, urbanisme, culture, etc.), ça se passe bien aussi ?

Ça se passe très bien oui. Et puis en plus, des personnes qui sont dans la commission sont également dans ces autres commissions. Par exemple, l'adjoint de la Commission Com est aussi dans ma commission. Donc ça se mélange quoi. Effectivement, on a des bonnes relations.

On a aprlé du fait que vous alliez aux AG et du contact avec les associations. Est-ce que les associations elles ont la possibilité de participer et de contribuer aux décisions relatives aux équipements, qu'elles soient directement concernées ou non ?

On a rénové une des deux salles de sport de Crevin, y'a deux ans. Le problème c'est que, j'ai consulté les assos concernées, mais eux ils voient ça de leur côté, avec leur pratique et ils veulent ça, ça et ça. A un moment donné faut faire des choix Donc est obligé de…

De trancher, de carder.

Voilà, de trancher.

C'est aussi le rôle d'élu.

Bah voilà.

Mais quand même vous les sondez un peu ?

Mais quand même on les a sondés pour voir ce qu'ils voulaient.

Y'a des directions communes, des tendances similaires ?

Oui, oui ! La rénovation c'était surtout portée sur l'isolation thermique et phonique. Par exemple, le roller voulait un petit bâtiment à côté, un petit local dans la salle. Bon, ça on l'a pas fait parce que ça nous coûtait trop cher.

Je prends l'exemple du parcours sportif, est-ce que su ce type de projet ce serait envisageable de sonder la population ? Avec des questionnaires sur le site internet, le journal, en papiers, etc.

Oui, ça serait faisable ! Tout à fait. De toute façon on a, sur ce mandat-là, la Commission Citoyenneté, avec un budget participatif. Il a été demandé aux crevinois les projets qu'ils voudraient faire sur la commune.

Pas que sur le sport.

Pas que sur le sport, sur tout ce qui se passe dans la commune quoi.

Ouais donc y'a quand même une bonne relation avec la population, ça sonde pas mal, etc.

Oui, oui !

J'imagine qu'il y a des projets, des idées, sur les équipements à venir. Est-ce que sonder un peu plus la population ça serait bien ?

Ça serait bien, oui ! Nous on l'a pas fait encore, mais ce serait bien !

Ouais, ce serait un axe de développement ?

Oui. Ça on va le faire, par exemple, au niveau culturel. Au niveau culturel, on est en train de travailler sur le projet culturel de la commune. Donc là, on a juste démarré avec une réunion samedi il y a quinze jours

C'est un début de mandat aussi !

Voilà, en plus oui ! En plus. Donc on va faire des questionnaires, demander aux gens ce qu'ils voudraient au niveau culturel dans leur commune. Et donc on pourrait faire pareil au niveau sportif.

C'est envisageable de développer ça ?

Oui oui !

Est-ce que vous voyez quelque chose à ajouter avant qu'on termine ?

Ce qui me fait le plus peur c'est l'après COVID quoi. J'ai fait une formation de deux heures, en visio, avec l'ARIC, avec deux personnes du monde associatif du département. Donc comment redémarrer la vie associative après le COVID.

Pas que sur le sport là pour le coup ?

Alors je pense que ça se transpose sur autre chose, mais là c'était vraiment sur le monde sportif. Donc on s'aperçoit que, la première chose c'est continuer à dialoguer avec les assos. Ne pas les laisser sur le bord de la route. Au niveau financier, bah voilà ce qu'on peut faire. Nous ce qu'on a fait cette année pour nos deux grandes assos, c'est-à-dire le club des Bruyères et le foot qui est en entente avec Bourg-des-Comptes, on a fait une année blanche. En fin de compte on a pas tenu compte de leur demande de subvention et de ce qu'ils nous ont donné. On leur a donné comme l'année dernière. Donc ça, dans la formation que j'ai fait, c'est ce qu'ils préconisent, des choses comme ça.

Y'a d'autres assos qui râlent du fait que vous ayez donné à ces associations vitrine de lza commune et pas aux plus petites.

On leur a donné aussi de ce qu'ils avaient demandé l'année dernière. Par exemple on ale club des anciens. Généralement ils demandent une certaine somme. Bon là ils nous ont demandé la même somme, on leur a donné. L'APE, donc les parents d'élèves, on leur a donné plus que ce qu'on donnait l'année dernière.

Oui c'est assez équitable.

C'est assez équitable ouais.

C'est vraiment votre préoccupation principale, l'avenir de l'associatif après le COVID.

Oui ! Bah oui parce que je vois là, au forum de 2020 en septembre, le club des Bruyères a perdu quand même plus de 30% de ses adhérents quoi. De 900, 1000… En gros de 1000 adhérents, ils sont tombés à 600 quoi.

Ah oui donc c'est 40% même…

Donc c'est 40% quoi.

Vous, vous êtes beaucoup plus sensible personnellement à l'associatif quoi. Vous avez une fibre plus associative.

Oui oui ! D'ailleurs j'ai été président huit ans du club des Bruyères donc… Alors je dis pas que tout ce qui est le sport individuel, les pratiques libres, n'est pas bon. Maintenant, je trouve que…

C'est un compétent quoi.

Oui oui.

Les pratiques libres ça devrait être un complément de l'associatif.

Ouais.

II. Guide d'entretien

NOM PRÉNOM

Poste

Comment définiriez-vous la politique sportive d'une manière générale ?

Comment définiriez-vous la politique sportive sur votre territoire ?

Quel est le rôle/la place de l'intercommunalité dans votre politique sportive ?

Quel sens donnez-vous à l'expression « pratique libre » ?

Etes-vous familiarisé (personnellement et/ou professionnellement) avec ces pratiques ? Pensez-vous que cela joue un rôle par rapport à votre position sur le sujet ?

Pensez-vous qu'il y ait un intérêt à développer les pratiques libres ?

Pensez-vous œuvrer au développement de ces pratiques sur le territoire ? Si oui, comment ?

Selon vous, quels sont les objectifs pour **STRUCTURE, de développer les pratiques auto-organisées ?**

Pensez-vous qu'il soit plus pertinent pour les territoires touristiques (littoraux, montagnards, etc.) de développer les pratiques auto-organisées que pour les territoires ruraux ? Si oui, pourquoi ?

Pensez-vous qu'il est moins difficile pour les grandes villes et métropoles de développer leur politique sportive libre ? Que manque-t-il aux territoires ruraux selon vous ?

Que pensez-vous des équipements sportifs en libre accès ? Proposez-vous des équipements en ce sens ?

Quelle place occupent les sentiers pédestres dans le développement et la maintenance des équipements sportifs ?

Une fois l'équipement à disposition du public, voyez-vous autre chose à faire pour développer ces pratiques ? Au-delà de la proposition d'équipement, quel est l'objectif de la politique sportive libre ?

De quelle nature sont les relations entre les différents acteurs de la politique sportive générale (élus, intercommunalités, associations, pratiquants, habitants, etc.) ? Quid du sujet des pratiques libres ?

Que pouvez-vous me dire des relations avec les autres services liés, ou non, à la politique sportive (services techniques, espaces verts, urbanisme, culture, etc.) ?

Les associations ont-elles la possibilité de participer et de contribuer aux décisions relatives aux équipements, qu'elles soient directement concernées ou non ?

Avez-vous déjà eu recours à la démocratie participative ou une forme de mode de décision similaire ? En particulier auprès des pratiquants libres (qui ne sont pas reliés à une association) ?

Zone de prise de notes :

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Consigne

Enquêteur : LAURAIN Maxime

Appartenance institutionnelle : Élève de master 2 DISC (Développement, Intégration, Sport et Culture) de l'Université de Rennes 2, rattaché au laboratoire VIPS[2]

Objet de recherche : Étude et analyse de la politique sportive communale et intercommunale rurale relative aux pratiques libres

Ce qui a amené à choisir cet enquêté :

Comment ai-je procédé pour le contacter :

Durée estimée de l'entretien :

Modalités de recueil des donnés : enregistrement vocal et notes écrites

Règles de déontologie : anonymat et confidentialité si demandé

Déroulement de l'entretien et attentes de l'enquêteur : Entretien semi directif où l'échange spontané et naturel est privilégié

Je m'engage à répondre le mieux possible aux question que l'enquêté se pose.

L'enquêté

Numéro d'entretien :……

Age :……

Profession :……

Ancienneté :……

État d'esprit général lié au contexte et à l'environnement (professionnel & personnel) :

……
……
……
……

Autre.s information.s jugée.s nécessaire.s venant de l'enquêté :

……
……
……
……

III. Convocation et ordre du jour de la Commission Jeunesse et Sport

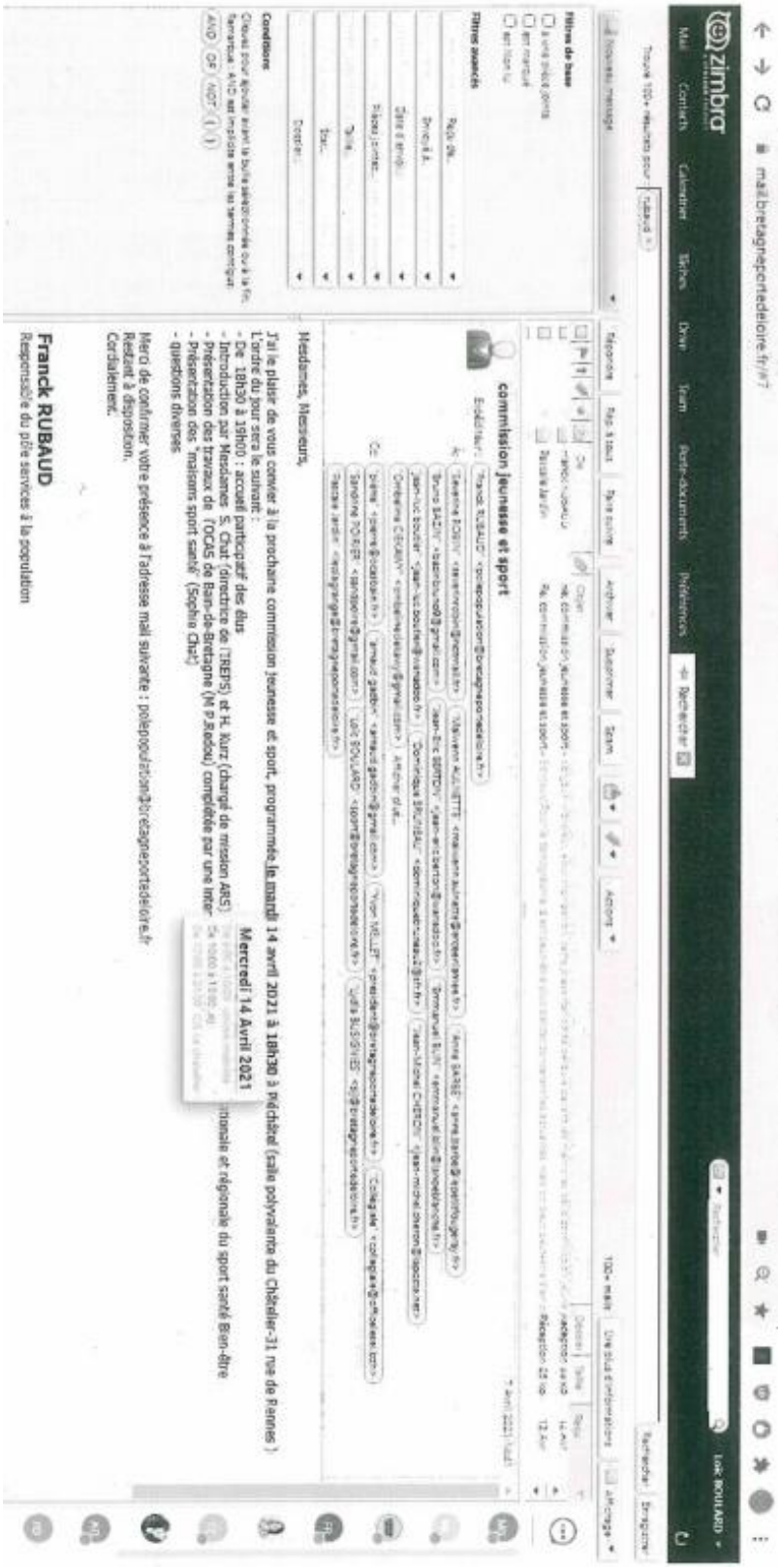

commission jeunesse et sport

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine commission jeunesse et sport, programmée le mardi 14 avril 2021 à 18h30 à Châtelerault (salle polyvalence du Châtelerault-31 rue de Rennes)
L'ordre du jour sera le suivant :
- De 18h30 à 19h00 : accueil participatif des élus
- Introduction par Mesdames S. Chat (directrice de TREPS) et H. Kurz (chargé de mission ARS)
- Présentation des travaux de TOCKS de Bain-de-Bretagne (M P.Rodou) complétée par une inter
- questions diverses

Merci de confirmer votre présence à l'adresse mail suivante : polepopulation@bretagneportedeloire.fr
Restant à disposition.
Cordialement.

Franck RUBAUD
Responsable du pôle services à la population

Mercredi 14 Avril 2021

Les relations de pouvoir dans la politique sportive rurale au travers des pratiques libres et des sentiers pédestres - Le cas de la commune de Corps-Nuds et de l'intercommunalité Bretagne porte de Loire Communauté

Résumé

Véritable organisation à part entière, les collectivités et les relations entre ses acteurs ont souvent fait l'objet d'études sociologiques. La mise en œuvre de la politique publique et les jeux de pouvoirs qui s'y jouent montrent parfois que le sujet discuté n'est qu'un prétexte pour augmenter son pouvoir et élargir ses relations. Mais qu'en est-il de la politique sportive dans les milieux ruraux ? Souvent vue comme la dernière priorité, les récentes consignes liées à la pandémie auraient-elles permis aux pratiques auto-organisées et au sport d'être un enjeu plus considéré ? Dans un contexte sanitaire perturbé, entre Jeux olympiques parisiens et nouvelle gouvernance du sport, cet écrit revient sur le développement et l'opérationnalisation de la politique sportive dans les milieux ruraux au travers des échelles communale et intercommunale.

Mots clés : politique publique, politique sportive, pratiques auto-organisées, milieux ruraux

Abstract

Fully-fledged organisation, the communities and the relations between their actors have often been the subject of sociological studies. The implementation of public policy and the power games that are played, sometimes show that the subject under discussion is only a pretext to increase one's power and broaden one's relationships. But what about sports policy in rural places ? Often seen as the last priority, have the recent pandemic-related instructions allowed self-organised practices and sport to be a more considered stake ? In the context of a disrupted health situation, between the Paris Olympic Games and the new governance of sport, this paper looks at the development and operationalization of sports policy in rural places through the communal and inter-communal levels.

Keywords : public policy, sports policy, self-organised practices, rural places